

QUATRIÈME PARTIE

LA VIE DE L'AU-DELÀ

Connexion intime de cette partie avec les précédentes.

Ce n'est qu'après sa séparation du corps que l'âme entre dans sa vraie vie, où elle goûte enfin, une félicité qui sur la terre est impossible et qu'elle ne peut atteindre qu'après qu'elle a quitté le corps, après la mort. L'âme est entrée dans sa vie d'outre-tombe. L'immortalité est le sujet de la première partie («La mort et l'immortalité»). Après qu'elle a passé dans le monde d'outre-tombe, l'âme, par l'amour divin et immortel inhérent à sa nature, ne se sépare pas entièrement des êtres qu'elle a aimés et qui lui sont semblables et conserve intacts et indissolubles l'union, le lien intime, les rapports mutuels et la communion avec les âmes restées sur la terre. Les vivants sont ainsi en union intime et en communion avec les défunts qui ont atteint à la perfection. «Le lien intérieur et le rapport mutuel entre les vivants et les morts» deuxième partie du présent ouvrage). La vie d'outre-tombe en général et celle des défunts imparfaits en particulier, est en rapport avec la vie de ceux qui sont encore sur la terre. Ces derniers, poussés par la charité et compatissant au sort des défunts imparfaits, exercent une influence salutaire sur leur destinée au moyen des signes visibles et sensibles du lien et de la communion avec les défunts imparfaits («L'enseignement de l'Eglise relativement à l'intercession des vivants pour les défunts» troisième partie). Et enfin la vie d'outre-tombe : comment vivent les âmes au-delà du tombeau, différence de cette vie avec celle d'ici-bas. En quoi consiste la vie d'outre-tombe et de quelle nature est-elle ? Tel est le sujet de cette quatrième partie, qui a pour titre : «La vie d'outre-tombe, problème si grave et dont la solution est si indispensable dans ces temps orageux et surtout dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle, tourmenté par l'esprit de curiosité, de doute, d'incrédulité et d'irrégion.

Ainsi l'objet de la présente partie «La vie d'outre-tombe», qui forme un dogme de l'Eglise orthodoxe, est en connexion intime avec les vérités des trois premières parties : l'immortalité (première partie), l'union, le lien, le rapport mutuel entre les êtres spirituellement moraux (deuxième partie), et enfin la communion de ces êtres entre eux, l'influence réciproque du monde terrestre et du monde spirituel, des vivants et des morts, vérité connue dans l'antiquité (troisième partie). Le contenu de la présente partie «La vie d'outre tombe» est :

- 1) De la vie d'outre-tombe en général.
- 2) Première période de la vie d'outre-tombe.
- 3) Second avènement du Christ sur la terre, la résurrection des corps et leur réunion avec leurs âmes. Le jugement et la fin du monde.
- 4) Deuxième période infinie de la vie d'outre-tombe.

I.

La vie future en général.

Définition de la vie d'outre-tombe.

Je crois que Toi, le Christ, Fils du Dieu vivant, Tu es venu dans ce monde pour sauver du péché, de la malédiction et de la mort, ceux qui croient en Toi. Je crois que Toi, Jésus, Fils de Dieu, Tu T'es chargé des péchés de ce monde, en accordant par là à ceux qui croient en Toi le pardon de leurs péchés et la vie éternelle au-delà du tombeau. Qu'est-ce que la vie d'outre-tombe ? ou comment vit-on après la mort ? En

me proposant de résoudre en tant qu'il est en mon pouvoir ce problème mystérieux, je me souviens d'abord de Tes paroles, «Seigneur : Hors de moi vous ne pouvez rien produire», mais tu as dit aussi «Priez et il vous sera accordé» et je te prie avec un cœur plein de repentir et d'humilité, viens à mon secours, Toi, qui éclaires chacun de ceux qui viennent à Toi, bénis et montre-moi, par l'intermédiaire de ton saint Esprit, où nous devons chercher la solution de cette question si nécessaire dans ce siècle qui tend à s'éclairer sur toutes choses visibles ou invisibles à la gloire de la vérité. Nous désirons résoudre cette question, tant dans le but de notre propre édification que dans celui de combattre deux faux enseignements qui tendent à s'emparer des esprits : le matérialisme et le spiritisme, qui expriment tous deux un état maladif de l'âme, état contraire à la doctrine chrétienne.

Il n'y avait, il n'y a, et il ne pourra jamais y avoir rien de plus vrai que la Parole de Dieu ou les vérités divines révélées dans les saintes traditions et les Saintes Ecritures. Aussi c'est la seule source à laquelle nous avons recours pour la solution de notre problème, source à laquelle tout homme est obligé de recourir en de telles occasions «Enquêrez-vous diligemment des Ecritures» (Jn 5,39) ou bien : «N'avez-vous point lu dans les Ecritures.» (Mt 21,42) Ou bien encore : «Le royaume de Dieu est au dedans de vous.» etc. Ces paroles des saintes Ecritures nous montrent qu'il peut y avoir au sujet de la vie future deux genres de démonstrations : démonstration extérieure, en dehors de l'homme : la sainte tradition et la sainte Ecriture, et démonstration intérieure qui est en dedans de l'homme : son esprit et les facultés de son âme.

Ainsi la révélation divine et les recherches de l'esprit sur l'âme, voilà les deux sources principales où nous puisons les vérités incontestables se rapportant à la vie future. Ces deux sources : la révélation et la psychologie, ont été désignées par notre Seigneur Jésus Christ Lui-même. La tradition et l'Ecriture nous présentent la vie future comme la continuation de la vie terrestre dans un monde nouveau et au milieu de circonstances toutes différentes. C'est ainsi que l'a représentée aussi Jésus Christ, qui enseignait que «le royaume de Dieu est au-dedans de nous», et que c'est la vérité, la paix et la joie dans le saint Esprit qui constituent ce royaume. Si les personnes bonnes et pieuses ont le paradis dans leur cœur, les méchants, au contraire, portent en eux l'enfer. Ainsi donc le paradis et l'enfer ont leur image sur la terre dans les âmes des hommes – cette conformité de situation est pour ainsi dire le commencement de la vie éternelle d'outre-tombe. Le caractère de la vie future se dessine déjà dans la vie et l'activité de l'âme sur la terre; aussi en étudiant la situation morale de l'âme sur la terre pouvons-nous prévoir leur situation d'outre-tombe.

La douceur et l'humilité chrétiennes, unies au repos promis par Dieu, remplissent l'âme d'une paix céleste.«Soyez doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes» (Math.XI, 29),enseigne notreSeigneur Jésus Christ. C'est le commencement sur la terre de la vie bienheureuse, tranquille et calme du paradis.

L'état de l'âme qui sur la terre éprouve un sentiment de passion inassouvie et non satisfaite est un état contraire à la nature de l'homme, contraire à la volonté de Dieu et présente en petit une image, ou, pour mieux dire, le commencement du tourment moral, le commencement du développement ininterrompu d'un de ces états passionnés de l'âme, tels que : l'envie, l'orgueil, la cupidité, la luxure, la gourmandise, la haine et la paresse, qui font mourir l'âme sur la terre, si toutefois elle ne se guérit elle-même par un repentir sincère et la lutte contre la passion.

Chacun de nous, attentif envers soi, a plus ou moins éprouvé ces deux différents sentiments de l'âme : un état dépourvu de toute passion, lorsque l'âme est transportée d'une joie céleste et immatérielle qui dispose l'homme à toutes les vertus, à toutes les abnégations, au sacrifice de soi pour le ciel, et un état de passion qui

amène l'homme à l'oubli complet de sa dignité, qui le pousse à toutes les iniquités, qui détruit la partie matérielle de l'homme – le corps, et sa partie immatérielle – l'âme.

Les hommes sur la terre sont vivants ou morts. Or, qu'est-ce qu'un mort ? Ce n'est point l'homme, c'est une partie de l'homme – le corps. Et c'est ce corps qu'on ensevelit dans la terre comme un grain qu'on sème dans le sol, comme un trésor qu'on enfouit dans le cimetière jusqu'à un temps fixé. Mais la partie principale de l'homme, l'image de son Créateur – l'âme est vivante; elle n'a fait que passer de la terre à un autre monde et y demeure. C'est Jésus Christ Lui-même qui nous donne le témoignage de cette vérité lorsqu'Il dit : «Il n'est point le Dieu des morts, mais des vivants», car tous sont vivants devant Dieu. Nous sommes tous vivants au-delà du tombeau. Puisque, à côté du haut degré de développement intellectuel auquel a atteint notre siècle, règne une si profonde décadence morale, qu'on en oublie l'existence de l'âme au-delà du tombeau, qu'on perd de vue le but de l'existence de l'homme, nous devons nous demander : qui faut-il croire ? l'ennemi de notre salut, qui nous inspire les doutes, l'incrédulité pour les vérités révélées, comme par exemple le manque de foi à la vie future et à Dieu, qui a promis que celui qui croit en Lui vivra éternellement. S'il n'y avait point de vie au-delà du tombeau, quel serait le but de la vie ici-bas, à quoi serviraient les vertus ? La Providence merveilleuse de Dieu nous démontre clairement que l'homme est créé pour l'immortalité, pour l'éternité. Notre vie terrestre n'est que le commencement de la vie infinie au-delà du tombeau et une préparation à cette vie.

La foi à la vie future est un dogme de la religion orthodoxe contenu dans le douzième article du symbole de la foi. Si l'on nous demande : qu'est-ce que la vie future ? nous répondrons : c'est la continuation de la vie terrestre actuelle, dans un monde nouveau et dans des conditions toutes différentes. La vie future est la continuation du développement moral de l'homme en toute éternité, soit dans le bien, la vérité, soit dans le mal, le mensonge. De même que sur la terre l'homme, selon son genre de vie, se rapproche de Dieu ou s'en éloigne, de même au-delà du tombeau telles âmes sont avec Dieu et en Dieu, telles autres sont loin de Lui. L'âme passe aux demeures éternelles en emportant tout ce qui lui est inhérent : toutes ses dispositions, ses habitudes bonnes ou mauvaises, et les passions qui lui sont propres et dans lesquelles elle a vécu ne l'abandonneront point dans le monde d'outre-tombe. La vie future est l'expression de l'immortalité que Dieu a accordée à l'âme. Par sa substance par le souffle de la vie, l'âme est un être individuel et immortel comme son Créateur, qui est éternel : «Dieu a créé l'homme immortel, il l'a fait pour être une image qui Lui ressemblât.» (Sag 2,23)

L'idée de la vie future est intimement liée à l'idée de l'éternité et de l'immortalité de l'âme. L'éternité est un espace de temps qui n'a ni commencement ni fin et qui, par conséquent, n'a ni passé ni avenir, mais seulement le présent, qui est constant et immuable. Cette conception de l'éternité ne se rapporte qu'à Dieu seul. Quant à l'homme, l'éternité pour lui commence dans le sein de sa mère, où il reçoit son existence infinie, le souffle de la vie qui le rend immortel. Ainsi selon l'enseignement de notre Eglise l'immortalité de l'âme consiste dans l'unité de son être, dans la conservation de son individualité et de la conscience qu'elle a d'elle-même (Théologie dogmat. d'Antoine, archimandr., recteur de l'Académie ecclésiastique de Kiev). Dans la première période de l'éternité, la vie au sein de la mère c'est le corps, l'homme extérieur qui se forme pour l'éternité; dans la seconde période, la vie sur la terre, c'est l'âme, l'homme intérieur qui se prépare pour la vie éternelle. Ainsi la vie sur la terre sert de commencement à la troisième période de l'éternité, la vie d'outre-tombe, qui est la continuation infinie du développement moral de l'âme. Dans l'acception générale du mot, l'éternité est un espace de temps qui n'a ni

commencement ni fin; mais relativement à l'homme l'éternité a un commencement, mais n'a pas de fin.

Les idées d'éternité, d'immortalité, de vie future sont inhérentes à l'esprit humain et sont la propriété essentielle de l'humanité de tous les temps et de tous les lieux, en commençant aux premiers hommes, à tous les degrés de développement intellectuel de l'homme. Il est vrai qu'avant que les lumières de la religion chrétienne n'aient éclairé l'humanité, les idées de l'éternité, de l'immortalité et de la vie future se présentaient à l'esprit humain sous des formes grossières et fausses. L'activité de l'esprit et les aspirations du cœur tendaient de tout temps à éclaircir ces vérités et les tombeaux des peuples préhistoriques contiennent des preuves de l'existence de ces idées dans les temps les plus reculés. Toutes les croyances expriment la conscience que l'homme a de son être, promettent à l'homme l'immortalité de l'âme, l'éternité et une existence future pleine de félicité ou de souffrances. Par conséquent la vie future, étant une continuation de la vie actuelle, dépend entièrement de cette dernière. Les rapports dans lesquels l'âme se sera placée envers Jésus Christ sur la terre, ces rapports, selon l'enseignement du Seigneur, se conserveront éternellement : «Celui qui croit commence sa vie éternelle sur la terre et vivra éternellement, et celui qui ne croit point est condamné sur la terre pour son incrédulité et est déjà mort sur la terre pour la vie éternelle.» Les dispositions de l'âme, bonnes ou mauvaises, qui ont eu leur commencement et leur premier développement sur la terre, continueront à se développer en toute éternité. Cependant la situation au-delà du tombeau de certaines âmes, dont le sort n'est pas entièrement décidé au jugement particulier, dépend beaucoup de la vie terrestre des vivants. C'est donc de la vie terrestre et de la vie de ceux qui sont restés sur la terre que dépend la vie d'outre-tombe de certains défunts imparfaits.

L'éternité, l'immortalité de l'âme, et par conséquent aussi la vie d'outre-tombe, sont des idées inhérentes à l'esprit humain, des idées qui appartiennent à toute l'humanité et sont intimement liées à la religion de tous les peuples de la terre, de tous les temps et à tous les degrés de la civilisation. Mais les différents peuples aux différentes époques avaient de la vie d'outre-tombe les conceptions les plus diverses, selon le degré de leur développement spirituel et moral. Les peuples du plus bas degré de civilisation se représentaient la vie d'outre-tombe sous les formes les plus grossières, comme une continuation de la vie terrestre avec tous les plaisirs sensuels et les délices de la vie d'ici-bas; d'autres se figuraient la vie future moins agréable que la vie actuelle et dépourvue des joies terrestres. Le monde, selon leur idée, était composé du monde actuel, réel, des vivants, et du pays des ombres. Telle est la croyance des anciens Grecs relativement à ce sujet, et selon Homère, par exemple, les âmes des défunts sont des ombres qui errent dans l'espace sans aucun but déterminé. Et de notre temps encore les peuples les moins civilisés, tels que les habitants de Kamtchatka, du Grænland, de la Terre de Feu, du Japon, expriment par leurs coutumes et leurs usages la croyance en la vie future. Chacun des sauvages, après sa mort, va rejoindre ses pères dans le pays des ombres. Les vivants n'oublient pas les morts et consacrent certains jours à leur mémoire. Voici, par exemple, le résumé d'une description de la fête des morts à Nagasaki (Journal «La Nature et les Hommes», mars 1878) : «A la tombée du jour les habitants de Nagasaki se rendent en processions aux différents cimetières. On dépose sur les tombes des lanternes en papier et en quelques instants ces lieux de repos s'éclairent d'une illumination fantastique. Les parents et amis des défunts apportent différents mets et surtout des fruits destinés aux défunts; une partie de ces mets est consommée par les vivants, l'autre reste sur les tombes. Des plats d'une préparation particulière et destinés exclusivement aux défunts sont déposés dans de petits bateaux préparés à cet effet

et abandonnés au courant, qui les emportera vers les demeures des défunts, car selon la croyance de ce peuple-là, au-delà de l'océan se trouve le paradis.»

Les sauvages, croyant fermement à la vie future, ne sont si cruels envers leurs prisonniers de guerre que pour assurer le repos de leurs morts en vengeant le sang par le sang. La mort n'effraie point le sauvage, car il croit fermement à une vie au-delà du tombeau.

Toutes les cérémonies et usages funéraires, si nombreux chez tous les peuples des temps anciens et nouveaux, expriment plus ou moins clairement les croyances, les idées et les espérances de l'homme relativement à sa destinée future. Qu'est-ce qui pourrait prouver que les sauvages connussent l'immortalité de l'âme et la vie future ? Citons, en réponse à cette question, les récits de certains voyageurs relativement à ce sujet : les peuplades sauvages des Daïaques prennent les songes pour la réalité. Ils croient que l'âme, pendant le sommeil, se sépare du corps et voyage au loin. Mais soit que l'âme reste dans le corps, soit qu'elle en soit séparée, elle est toujours en activité : elle voit, entend, parle et possède le don de la prophétie. Les évanouissements sont, selon leur croyance, la séparation temporaire de l'âme avec le corps. Ce ne sont pas les Daïaques seuls, mais aussi beaucoup d'autres peuplades sauvages qui prennent les songes pour des faits réels, arrivés à l'âme pendant sa séparation temporaire du corps.

La vérité de l'immortalité de l'âme, sa vie d'outre-tombe, ainsi que la vérité du lien intérieur et du rapport et de la communion mutuels entre le monde d'outre-tombe et le monde terrestre, ont été exprimées par les représentants de l'esprit des peuples, tels que Socrate, Platon, Cicéron et les écrivains du moyen-âge. Les peuples sauvages croient que les âmes des défunts errent en forme d'ombres autour de leurs demeures et dans le bruit du vent ils croient entendre les gémissements de ces ombres errantes. Les poètes de l'antiquité, comme par exemple Virgile et d'autres, disaient que les âmes des défunts, portées par les vents, se purifiaient de leurs erreurs terrestres. En croyant à la vie d'outre-tombe la plupart des peuples sauvages la croyaient toute sensuelle et pensaient que l'âme avait besoin de satisfaire des désirs purement sensuels, aussi déposaient-ils dans la tombe du défunt de la nourriture, des boissons, des armes et des objets servant au plaisir. Pour que les âmes au-delà du tombeau ne restassent point seules, sans famille, sans esclaves, sans chevaux, et ne manquassent point des autres nécessités de la vie, on immolait des esclaves sur les tombes, on tuait ou on brûlait les épouses des défunts, etc. Sur la tombe des petits enfants les mères répandaient du lait. Les Groenlandais tuent un chien à la mort d'un enfant et le déposent dans la tombe de ce dernier, afin que l'intelligent animal puisse servir de guide à l'enfant craintif et sans expérience. Malgré leur manque de civilisation les peuples anciens et les sauvages les moins développés de notre temps ont le sentiment moral, l'idée de la rémunération pour les œuvres bonnes ou mauvaises des hommes. Les travaux de Pritchard et d'Alger, qui ont rassemblé un grand nombre de faits relativement à ce sujet, servent de preuve à ce que nous venons d'avancer, notamment la croyance des sauvages à la rémunération après la mort. La foi à l'immortalité et à la rémunération au-delà du tombeau est fort ancienne. «Même chez les sauvages les moins développés, écrit M. Caro, cette croyance nous frappe par la finesse du sens moral, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Les habitants des îles Fidji, que les voyageurs nous présentent comme le peuple le moins développé de tout le genre humain, sont convaincus que l'âme après la mort est jugée selon ses œuvres. Les mythologies de presque tous les peuples présentent sous des traits plus ou moins grossiers les épreuves que subissent les âmes avant le jugement. «Selon la croyance des Hurons», dit Parkman, «les âmes des défunts doivent accomplir un voyage plein de difficultés et de dangers. Elles doivent traverser un courant d'eau sur une mince planche jetée d'une rive à l'autre et tremblant sous leurs pas; un chien féroce assis

sur le rivage opposé les empêche d'avancer et s'efforce de les faire tomber dans le courant. Ensuite les âmes doivent gravir un sentier qui tourne autour de rochers tremblants qui s'écroulent sur ceux des voyageurs qui ne savent pas échapper au danger. Selon la croyance d'une peuplade nègre, les Animans, les âmes des hommes vertueux sont sujettes, en se rendant vers la Divinité, aux poursuites de malins esprits nommés Dinis, ce qui explique l'usage de ce peuple d'offrir des sacrifices aux Dinis en faveur des défunts. Dans la mythologie des Grecs nous trouvons aux portes de l'enfer le chien à trois gueules Cerbère, qu'il faut apaiser par des offrandes. Les nègres de la Guinée sont persuadés que deux esprits un bon et un méchant, accompagnent l'âme après qu'elle a quitté le corps. En chemin ils rencontrent une muraille qui leur barre le passage. L'âme vertueuse, avec l'aide du bon génie, franchit aisément l'obstacle, tandis que l'âme du méchant, au contraire, se brise à la muraille». Cette croyance rappelle le célèbre pont Al-Shirat des mahométans. Toutes les religions païennes reconnaissent des lieux de récompense et de punition après la mort.

Jusqu'à ce que la vraie lumière de la foi chrétienne ait éclairé l'humanité, la vie d'outre-tombe se présentait sous les formes les plus obscures et les plus indéçises. La conscience non-chrétienne méconnut toujours la forme complète et vivante de l'immortalité individuelle; aussi, toutes les fois que la question de la vie future passait du domaine de la religion à celui de la philosophie, cette dernière ne pouvait-elle imaginer de meilleure destinée pour l'âme que l'union avec la divinité même ou avec l'esprit de l'univers, ce qui exclut naturellement toute idée de personnalité ou d'individualité pour l'homme après sa mort. Tous les peuples croyaient que l'âme continuait à vivre au-delà du tombeau et restait en communion avec les vivants qui sont encore sur la terre. Et comme les anciens se représentaient la vie d'outre-tombe d'une manière obscure, indéçise et mystérieuse, les âmes mêmes qui étaient passées à ce monde mystérieux inspiraient aux vivants une sorte de défiance et de peur. Croyant à l'indissolubilité du lien spirituel qui unit les morts aux vivants et à l'influence que les défunts peuvent avoir sur les vivants, ces derniers employaient divers moyens pour s'attirer la faveur des habitants du monde d'outre-tombe. Ces moyens, connus dans la plus profonde antiquité, sont : le respect envers les ancêtres, les sacrifices, des cérémonies religieuses particulières, la nécromancie (fausse science de conjurer les ombres des morts; et ceux qui s'en s'occupaient, s'appelaient nécromanciens).

L'humanité depuis son origine et jusqu'à nos jours a toujours fondé sa foi à l'immortalité et sa croyance inébranlable à la vie d'outre-tombe sur les principes suivants :

- 1) sur la révélation divine, contenue dans la sainte Tradition et dans les saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament;
- 2) sur Jésus Christ et sa glorieuse résurrection;
- 3) sur l'enseignement de l'Eglise;
- 4) sur l'enseignement des saints pères et docteurs de l'Eglise;
- 5) sur les idées de Dieu, de l'âme et de sa nature;
- 6) sur les conclusions de la raison et
- 7) sur le témoignage des écrivains laïques. Nous venons de dire que l'humanité a fondé de tous temps sa foi à l'immortalité et sa ferme croyance à la vie future principalement sur les vérités révélées dans les saintes Traditions et les saintes Ecritures. Nous savons bien qu'après notre premier père l'art d'écrire resta encore longtemps inconnu aux hommes; aussi les vérités, les principes et en général tout le savoir de ces temps-là se transmettait-il verbalement. Ainsi les vérités religieuses, en passant de génération en génération, arrivèrent-elles jusqu'à Noé, qui les transmit à ses fils et ces derniers à leurs descendants de la nouvelle génération postdiluvienne. Les peuples descendant des fils de Noé conservèrent les vérités de la vie future dans

leurs traditions jusqu'à ce que chaque peuple les eut inscrites enfin dans ses livres religieux. Par conséquent la vérité de l'immortalité de l'âme et de sa vie d'outre-tombe se conservait dans la tradition jusqu'à ce que Moïse, le premier, en eut parlé dans ses écrits inspirés par Dieu, dans divers endroits de son Pentateuque.

Ainsi, si la vérité de la vie d'outre-tombe jusqu'à Moïse ne se conservait que dans la tradition verbale, en passant de génération en génération, ce qui était facilité par la longueur de la vie des premiers hommes, nous nous demandons tout naturellement si nos premiers pères savaient qu'ils étaient immortels et s'ils avaient quelques notions sur la vie au-delà du tombeau ? Ayant entendu de la bouche de Dieu le mot «mort», Adam et Eve comprirent immédiatement qu'ils avaient été créés immortels. Condamnés à mourir, ils apprirent bientôt que leur Rédempteur les délivrerait du péché, de la damnation et de la mort. Par conséquent les idées d'immortalité et de vie future n'étaient point étrangères à Adam. Aussi cette vérité révélée commença-t-elle à se transmettre de génération en génération, de sorte que tous les peuples de l'antiquité possédaient dans leurs traditions l'idée de la vie future, mais se la représentaient d'une manière différente.

Saint Jean Chrysostome témoigne de ce que l'idée de la vie future a été de tous temps commune à l'humanité, en disant : «Notre croyance à la rémunération de chacun selon ses œuvres dans la vie future est partagée par les Hellènes et les barbares, les poètes et les philosophes et en général par tout le genre humain» (Serm.I,X, sur la 2^o épître aux Cor.). Ce témoignage d'un écrivain chrétien relativement à l'existence de la foi dans la vie future dans les traditions de toute l'humanité est confirmé par le témoignage du philosophe païen Socrate, qui dit : «Je suis convaincu que tout homme a son sort qui lui est destiné après sa mort et que ce sort, selon la foi éternelle de toute l'humanité, sera meilleur pour les bons que pour les méchants».

La révélation divine contenue dans les écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament a fait connaître à l'homme la vérité sur son existence individuelle au-delà du tombeau. La parole de Dieu, étant la vérité absolue, est et doit être la source de toutes nos connaissances, qui doivent être basées sur elle et conformes avec elle en toutes choses : tout notre savoir doit découler d'une vérité fondamentale le Christ, qui dit à ce sujet : «Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie» (Jn 8,12), c'est-à-dire qu'il sera éclairé spirituellement. Toutes les sciences éclairent la partie morale de l'homme l'âme, et non la partie physique le corps. Ainsi le premier écrivain de la révélation divine, Moïse, parle à plusieurs reprises de cette vérité, quoique d'une manière moins claire qu'il n'en est traité dans le Nouveau Testament. Voici les paroles employées par Moïse pour exprimer le dogme de la vie future. Dieu dit à Abraham : «Tu t'en iras vers tes pères en paix» (Gen 15,15). Nous savons que le corps d'Abraham fut enseveli dans Chanaan, celui de son père Tharé à Haran et les descendants d'Abraham à Ur. Les corps reposent dans différents endroits et cependant Dieu dit à Abraham : «Tu t'en iras vers tes pères; c'est-à-dire ton âme au-delà du tombeau se réunira aux âmes de tes ancêtres qui sont dans le chéol (enfer). Et Moïse écrit plus loin : «Et Abraham mourut et il fut recueilli vers ses peuples.» (Gen 25,8). C'est de la même manière que Moïse indique la mort d'Isaac, en disant aussi de lui : «qu'il fut réuni vers ses peuples» (Gen 35,29). Le patriarche Jacob, frappé de douleur à la mort de son fils bien-aimé, s'écria : «Certainement je descendrai, en menant deuil, au sépulcre vers mon fils» (Gen 37,35). Ces paroles expriment aussi le dogme de l'immortalité de l'âme et de la continuation de l'existence individuelle au-delà du tombeau et la réunion à une âme aimée. Le mot «sépulcre» employé par Jacob désigne ici l'habitation mystérieuse des âmes après la mort. Jacob sentant sa mort prochaine dit : «Je m'en vais être recueilli vers mes peuples... et il expira et fut recueilli vers ses

peuples» (Gen 49,29 et 33). Dieu ordonna de préparer Aaron à la mort dans les termes suivants : «Aaron sera recueilli vers ses peuples... et Aaron sera recueilli et mourra là» (Nom 20,24-26). Ensuite le Seigneur dit à Moïse : «Tu le regarderas donc (Chanaan) et puis tu seras, toi aussi, recueilli vers tes peuples» (Nom 27,13). Et le Seigneur dit à Moïse : «Fais la vengeance des enfants d'Israël sur les Madianites; puis tu seras recueilli vers tes peuples» (Nom 31,2). Tous les hommes de Coré par la parole de Moïse furent engloutis par la terre et ils descendirent tout vivants en enfer» (Nom 16,30). Et le Seigneur dit à Moïse : «Et tu mourras sur la montagne sur laquelle tu montes et tu seras recueilli vers tes peuples, comme Aaron, ton frère, est mort sur la montagne de Hor et a été recueilli vers ses peuples» (Dt 32,50). «Toute la race de ces premiers hommes ayant donc été réunis à leurs pères...» (Jug 2,10). Le Seigneur dit au roi Josias : «Je vais te retirer avec tes pères...» (IV R, 22,20). «Pourquoi ne suis-je mort dès la matrice !» s'écrie Job au milieu de ses épreuves, «que n'ai-je expiré aussitôt que je suis sorti du ventre de ma mère ! Pourquoi les genoux m'ont-ils reçu ? Pourquoi m'a-t-on présenté les mamelles, afin que je les suçasse ? car maintenant je serais couché (dans le tombeau), je me reposerais, je dormirais : il y aurait eu dès lors du repos pour moi avec les rois et les gouverneurs de la terre qui se bâtissent des solitudes ou avec les princes qui ont eu de l'or et qui ont rempli d'argent leurs maisons. Ou que n'ai-je été comme un avorton caché ou comme les petits enfants qui n'ont point vu la lumière ! Là les méchants ne tourmentent plus personne et là demeurent en repos ceux qui ont perdu leur force. Pareillement ceux qui avaient été dans les liens jouissent là du repos et n'entendent plus la voix de l'exacteur. Le petit et le grand sont là et là l'esclave n'est plus sujet à son seigneur» (Job 3,11-19). «J e sais», dit encore Job, «que mon Rédempteur est vivant et qu'il demeurera le dernier sur la terre. Et lorsque après ma peau ceci aura été rongé, je verrai Dieu de ma chair; je le verrai moi-même et mes yeux le verront et non ceux d'un autre» (Job 19,25-27). Et dans les psaumes du roi et prophète David ne trouvons-nous point l'idée d'une vie future éternelle, au-delà du tombeau ? De là vient la préférence du céleste au terrestre, le désir de la communion éternelle avec Dieu, qui est tout pour l'homme; c'est à cette idée que se rapportent aussi les images prophétiques de la rédemption du genre humain par l'Homme-Dieu (Ps 15,11; 16,17; 48,16; 72,23 et autres). Saint David affirme que la situation des défunts peut être améliorée grâce à la sollicitude des vivants et que les défunts ne peuvent rien pour leur propre salut (Ps 6,6). «Et la poudre retournera à la terre, comme elle y avait été et l'esprit retournera à Dieu qui l'a donné» (Ec 12,7). Toutes ces expressions et d'autres pareilles à celles-ci renferment en elles l'idée de l'éternité. Le prophète Job dit encore : «Avant que j'aie au lieu d'où je ne reviendrai plus, en la terre de ténèbres et de l'ombre de la mort : terre d'une grande obscurité, comme étant les ténèbres de l'ombre de la mort, où il n'y a aucun ordre et où ne luit rien que les ténèbres» (Job 10,21-22). Les endroits de l'Ancien Testament cités ci-dessus peuvent servir de réfutation aux opinions de certains écrivains qui disent que dans l'Ancien Testament il n'est point fait mention de l'immortalité de l'âme et de sa vie individuelle au-delà du tombeau. Cette fausse assertion est complètement démentie par M. Henri Martin et M. le professeur Hvolson, lequel a rendu un éminent service à cette cause par la découverte en Crimée des tombeaux et des inscriptions tumulaires de Juifs morts avant Jésus Christ. Ces inscriptions démontrent la foi vivante des Hébreux dans l'immortalité de l'âme et dans la vie d'outre-tombe. Cette découverte sert aussi à réfuter l'assertion peu fondée de M. Renan, qui prétend que c'est aux Grecs que les Hébreux ont emprunté l'idée de l'immortalité de l'âme.

Tous les textes de l'Ancien Testament cités ci-dessus et se rapportant à l'immortalité de l'âme, à sa vie individuelle et consciente au-delà du tombeau prouvent clairement l'erreur de ceux qui affirment que nulle part dans l'Ancien

Testament il n'est question ni de l'immortalité de l'âme, ni de la vie future. Ces calomnieurs de l'Ancien Testament disent que les endroits que nous venons de citer ne sont ni plus ni moins que des images poétiques. Le Fondateur du Nouveau Testament, notre Seigneur Jésus Christ, qui est en même temps aussi le Fondateur de l'Ancien Testament, nous présente dans plusieurs de ses paraboles un tableau vivant de la vie d'outre-tombe, ainsi par exemple la parabole du «festin du Roi» (Mt 22,2-14) qui nous présente la société de convives, l'entrée du Roi et l'expulsion de celui qui n'était point vêtu d'habits de noce, la parabole des dix vierges», «le riche et Lazare.» Mais tout l'enseignement du Christ ne respire-t-il point le ciel et non la terre ? Son sermon de la montagne, l'entretien avec les Sadducéens sont un enseignement d'une vie future, au-delà du tombeau, pareille à la vie des anges. Celui qui a donné les vérités révélées de l'Ancien Testament, servant pour ainsi dire de préparation au Nouveau, a enlevé le voile jusque-là impénétrable qui séparait la vie d'outre-tombe de la vie actuelle. Jésus Christ, citant souvent les paroles de l'Ancien Testament ayant rapport à la vie future, a démontré leur vérité en ressuscitant plusieurs morts, tels que le fils de la veuve de Naïn, la fille de Jair et Lazare, mort depuis quatre jours déjà. Et n'est-ce point un fait prouvant la vérité de la vie d'outre-tombe que l'apparition d'Elie et de Moïse au moment de la Transfiguration sur le mont Thabor ? Ayant révélé à l'homme l'immortalité de l'âme, les mystères de la vie future, le sort des justes et des pécheurs (Mt 8,11-12), le Seigneur par son enseignement, par sa vie, par ses souffrances, par la rédemption de l'humanité et enfin par sa résurrection a suffisamment prouvé l'immortalité de l'âme et par conséquent l'existence d'une vie au-delà du tombeau. Le témoignage et la preuve indiscutable de l'immortalité de l'âme et de la vie future est Jésus Christ Lui-même et sa résurrection. Comme un nouvel Adam, le Fondateur d'une nouvelle génération d'hommes, il est ressuscité des morts et a donné par là à tout l'univers une preuve visible et irréfutable de l'existence d'une vie éternelle au-delà du tombeau. Toute tentative d'un esprit orgueilleux pour démentir cette vérité pourrait avoir un fondement quelconque si la résurrection du Christ n'était point là comme une preuve éclatante. C'est dans ce cas seulement que les matérialistes, les athées, les nihilistes et autres, pourraient aisément errer dans leurs ténèbres. L'idée dominante dans le Nouveau Testament est la reconstitution pour l'éternité du lien rompu entre Dieu et l'homme, pour la vie éternelle véritable, qui ne commence pour l'homme, destiné à la félicité, qu'au-delà du tombeau.

L'idéal du chrétien est la vie d'outre-tombe et la mort n'existe point pour ceux qui croient en Jésus Christ. Le triomphe de la mort est détruit et la vie future trouve son expression visible sur la tombe de chaque chrétien. Que signifie, par exemple, la croix sur le tombeau ? C'est un signe visible de notre foi, de ce que nous croyons que celui qui repose sous cette croix n'est point mort, car c'est par ce même signe de la croix que la mort a été détruite et que la vie éternelle nous a été accordée. Peut-on prendre la vie à celui qui est immortel ? Et le Seigneur Jésus Christ Lui-même, en nous indiquant la haute destination de nos âmes, dit : «Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent point tuer l'âme.» (Mt 10,28), donc l'âme est immortelle. Cette immortalité est montrée aussi par Lui dans la parabole du riche et de Lazare, où les âmes de l'un et de l'autre existent après leur séparation du corps. Et encore : «Il n'est point le Dieu des morts, mais des vivants.» Tel est l'enseignement du Seigneur Lui-même touchant l'immortalité de l'âme.«Que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur», dit l'apôtre Paul (Rom 14,8). Donc, puisque nous sommes au Seigneur et que le Seigneur est le Dieu des vivants et non des morts, tous sont vivants devant Dieu, tant ceux qui sont sur la terre que ceux qui sont dans le monde d'outre-tombe. Ces derniers sont vivants pour le Seigneur, ils sont vivants comme membres de son Eglise, car «celui qui croit en moi a la vie éternelle» (Jn 6,47) et encore «qu'il soit mort, il vivra» (Jn 11,25), enseigne Jésus Christ. Si les

morts sont vivants pour l'Eglise, ils sont aussi vivants pour notre esprit et pour notre cœur. L'âme passe dans le monde d'outre-tombe avec les dispositions, bonnes ou mauvaises, qu'elle a eues sur la terre. Celle qui est pleine d'amour, continue à aimer dans le royaume de l'amour ceux qui sont restés sur la terre et ne peut les oublier.

Les saints apôtres, leurs disciples ainsi que plusieurs saints, tout en enseignant l'immortalité de l'âme et la vie future, n'ont-ils point prouvé par des faits la vérité de leur enseignement ? Ils ressuscitaient les morts, parlaient aux défunts comme à des vivants, leur adressaient des questions, comme par exemple saint Thomas, qui interrogea le fils assassiné du prêtre païen sur le nom de son assassin et en obtint réponse. Tous ces miracles, en démontrant la divinité de Jésus Christ, témoignaient en même temps de l'immortalité de l'âme et de sa vie au-delà du tombeau. Tous les docteurs de l'Eglise ont toujours pris pour objet principal de leur enseignement la vie future, afin de soustraire les hommes à la perdition éternelle. Les moyens employés par l'Eglise pour améliorer le sort des défunts («L'enseignement de l'Eglise relativement à l'intercession des vivants pour les morts» deuxième partie) prouvent sa foi inébranlable à la vie future, croyance qui a toujours été unie à la foi dans l'être suprême – Dieu. En perdant la foi en Dieu, on perdait aussi la croyance à la vie future et à la rémunération au-delà du tombeau. Ainsi donc celui qui ne croit pas à la vie d'outre-tombe ne croit non plus à Dieu.

Nous citons ici les endroits du Nouveau Testament qui témoignent de la vie future et dont nous avons donné une analyse détaillée lorsqu'il en a été question : enseignement sur la vie d'outre-tombe (I Cor 15; Hébr 9,27; Luc 20,38, etc.), enseignement qui prouve que les défunts vivent; sur le lieu et les rapports entre les vivants et les morts. (Mt 22,32; Luc 20,38; Jn 12,24; Ep 2,19-20) Enseignement sur le paradis, l'enfer et les divers degrés de félicité et de tourments (Luc 12,47-48; 16,24; 24,47; Jn 3,3; XIV,2; Rom 2,6; I Cor 2,9; 15,39-42; I P 1,8-10; Mc 9,43-49; Mt 5,22-29 et 30; 13,42-43; 9,28; Apo 14,10; Jude 6,7, etc). Enseignement sur la résurrection et la cohabitation éternelle (I Th 4,11-18; Jn 5,28-29; 10,27,28; Mt 8,11; 13,30; 24,31; Luc 13,28-29; Rom 8,11; Phil 3,20-21, etc.). Enseignement sur la rémunération incomplète dans la première période d'outre-tombe et de la rémunération complète au jour du jugement dernier (Apo 11,18; 6,11; II Cor 5,10; II Tim 4,8; Col 3,4, etc). Enseignement sur la mort prochaine et sur l'avènement de Jésus Christ, qui viendra juger les vivants et les morts et sur la fin du monde. Au jour du jugement tout ce qui est caché apparaîtra (Mt 24,42-44; 25,13; Mc 13, 34-37; I Cor 4,5, etc.). Enseignement sur la vie des saints dans le paradis (Phil 1,23; Apo 7,9-17; I Jn 3,2; Jn 14,2-3; 17,24; Mt 22,30; Luc 23,43; II Cor 5,1-8, etc). Enseignement sur le jugement dernier, sur les peines et la félicité éternelle (Mt 22,11-14; 25; Mc 16,16; Luc 16,23-26; Jn 3,36; Apo 14,11; II Th 1,8,9). Enseignement sur la fin du monde, sur la réunion, la cohabitation et les rapports mutuels des âmes au-delà du tombeau (I Jn 2,18; Apo 1,3; 6,9; 7,9-10; Mt 24; Luc 16,31, etc). Enseignement qui affirme que l'âme, immédiatement après le jugement particulier, entre dans le lieu de sa destination, où elle continue à se développer en bien (le paradis) ou en mal (l'enfer), à développer enfin l'état moral dans lequel l'âme a dépassé le seuil du tombeau (Luc 16,19-31; 23,43, etc).

Descriptions des différentes situations des âmes au-delà du tombeau ou des lieux de leur séjour d'outre-tombe.

Tous les esprits élevés de l'antiquité, tels que Platon, Socrate et d'autres, avaient la conscience et le pressentiment de leur immortalité et de l'existence d'une vie au-delà du tombeau, mais ils ne pouvaient, malgré tous les efforts de leur esprit, se rendre un compte exact de la vie d'outre-tombe. Il va sans dire que l'homme placé

sur les derniers degrés du développement intellectuel ne savait encore où il devait placer les âmes des défunts et se représentait ces âmes, comme nous pouvons en juger par les croyances des sauvages de notre temps, errant autour de leurs demeures sous des formes indécises et aériennes.

Peu à peu la pensée et l'imagination créèrent des lieux déterminés pour les habitations des âmes et ces lieux portent les noms de pays, champs des âmes, îles des bienheureux, etc. Ensuite, selon les idées de bien et de mal, selon la justice et la rémunération, ces lieux se divisèrent en deux domaines, qui par leur type rappellent confusément nos représentations du paradis et de l'enfer.

Dans le mystère de la mort, l'âme, s'étant détachée du corps, vit et sent. Elle passe au pays des êtres semblables à elle par leur nature, au pays des êtres spirituels, au royaume des anges. Selon le genre de sa vie terrestre, elle s'unit aux bons anges – dans le paradis, ou aux anges du mal – en enfer. Cette vérité a été affirmée par notre Seigneur Jésus Christ Lui-même. Le bon larron et Lazare, le mendiant, entrèrent au paradis immédiatement après leur mort, tandis que le riche fut pris en enfer (Luc 23,43; 16,19-31). «Nous croyons», disent les patriarches d'Orient dans leur «Confession de la foi orthodoxe» (art. 18), que les âmes des défunts sont dans la félicité ou la souffrance, selon leurs œuvres. Séparées de leurs corps, elles passent immédiatement à la joie ou aux peines et aux souffrances, mais n'éprouvent cependant entièrement ni la félicité, ni la souffrance; car la félicité ou la souffrance absolues, on ne les connaîtra qu'après la résurrection générale, lorsque l'âme se réunira au corps, dans lequel elle a mené une vie vertueuse ou pleine de péchés.»

Un examen attentif de la parole de Dieu nous démontre que les situations des âmes au-delà du tombeau ne sont pas les mêmes pour toutes. Ces situations ou lieux de séjour des âmes portent, selon leur caractère, des dénominations différentes. La première de ces situations, celle des élus, ou le lieu de leur séjour porte dans les saintes Ecritures des noms différents; ainsi par exemple on l'appelle le royaume des cieux (Mt 8,11), le royaume de Dieu (Luc 13,20 et 29; I Cor 15,50), le paradis (Luc 23,43), la maison du Père céleste, et ainsi de suite (Jn 14,2; Mt 19,21; Luc 12,33; Hébr 4,10; 10,34; 13,14). Quant à la situation des réprouvés ou au lieu de leur séjour, celui-ci se nomme la Géhenne du feu, où le ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point (Mt 5,22-30; 10,28; 18,8-9; 25,41,46; Mc 9,42-47), la fournaise du feu, où il y aura des pleurs et des grincements de dents (Mt 13,50), l'étang ardent de feu et de soufre (Apo 14,10; 19,20; 20,9,14; 21,8), les ténèbres extérieures (Mt 22,13; 25,30), l'abîme, qui épouvante même les esprits du mal (Luc 8,31), l'abîme où les ténèbres servent de chaînes (II P 2,4), la terre de ténèbres où habite l'ombre de la mort (Job 10,22), l'enfer (Is 14,15; Mt 11,2»; Os 13,14; Apo 20,13-14), la prison des esprits (I P 3,19); les parties les plus basses de la terre (Ep 4,9), le dessous de la terre (Apo 5,3-4), le puits de l'abîme (Apo 9,2).

Périodes de la vie d'outre-tombe. L'âge. Vie individuelle, consciente et active.

La vie d'outre-tombe est partagée pour chaque homme en deux périodes :

- 1) avant la résurrection des morts et le jugement général – la vie de l'âme et
- 2) après le jugement dernier – la vie de l'homme. Dans la seconde période de la vie future, selon la parole de Dieu, tous seront du même âge.

Jésus Christ Lui-même a formulé son enseignement sur la vie future dans les termes suivants, adressés aux Sadducéens : «Il n'est point le Dieu des morts, mais des vivants, car tous vivent en Lui». C'est une preuve de la continuation d'une existence individuelle au-delà du tombeau. Tous les hommes, tant ceux qui sont sur la terre, que ceux qui sont dans le monde d'outre-tombe, les justes et les injustes,

vivent d'une vie éternelle, infinie, et sont destinés à être les témoins de la gloire éternelle de Dieu, de sa puissance et de sa justice. Notre Seigneur nous enseigne que Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants, que là on ne se mariera plus comme sur la terre, car les hommes seront semblables aux anges (Luc 20,34-36). Le Seigneur ayant dit que les âmes seront semblables aux anges, nous en concluons que la vie de l'âme au-delà du tombeau est une vie consciente et active, ainsi que l'enseigne notre Eglise orthodoxe, et non inconsciente et somnolente, comme le pensent certains philosophes. L'enseignement erroné sur la situation somnolente, inconsciente et par conséquent inactive de l'âme dans la première période de la vie d'outre-tombe, situation incompatible soit avec la révélation de l'Ancien et du Nouveau Testament, soit avec la raison humaine, surgit au III^e siècle dans la société des chrétiens par suite d'un faux entendement de certains passages de l'Ecriture Sainte. Ainsi les savants arabes, nommés psychopannichites, enseignaient que l'âme humaine, pendant le sommeil, comme après sa séparation du corps, dans la première période de sa vie d'outre-tombe, avant sa réunion au corps, se trouve dans un état de somnolence, d'inconscience et d'inactivité, ainsi que l'organe de son activité – le corps. Cet enseignement erroné reparut au moyen-âge et Luther même reconnaissait parfois cet état somnolent et inconscient de l'âme au-delà du tombeau. Pendant la réformation, les principaux représentants de cette théorie furent les Anabaptistes, secte qui parut en Frise vers l'an 1496. Cet enseignement fut encore développé et répandu par les Sociniens, hérétiques qui niaient la sainte Trinité et la divinité de Jésus Christ, et par les Arminiens, disciples d'Arminius qui vécut à Amsterdam au XVII^e siècle. De notre temps encore cette fausse doctrine continue à se développer – nous en voyons la preuve dans l'ouvrage de Frise (1856). La révélation de l'Ancien et du Nouveau Testament nous présente le dogme de la vie d'outre-tombe et nous apprend en même temps que cet état est individuel, personnel, indépendant et actif. S'il en était autrement, l'Ecriture sainte ne pourrait nous présenter des êtres somnolents, comme agissant en toute conscience. Ainsi dans l'Ancien Testament le prophète Isaïe (chap. 14) nous présente un tableau prophétique de l'entrée du roi de Babylone en enfer. Ce tableau est plein de poésie, mais il exprime en même temps l'assurance parfaite des vivants sur la vie individuelle, consciente et active au-delà du tombeau des âmes séparées de leurs corps : «Le sépulcre profond s'est ému à cause de toi, pour aller au-devant de toi à ta venue; il a réveillé à cause de toi les trépassés et a fait lever de leurs sièges tous les principaux de la terre, tous les rois des nations. Eux tous prendront la parole et te diront : Tu as été aussi affaibli que nous, tu as été rendu semblable à nous... Ceux qui te verront te regarderont et te considèreront, en disant : N'est-ce pas ici ce personnage qui faisait trembler la terre, qui ébranlait les royaumes» (Is 14,9,10,16). Le prophète Ezéchiel nous présente aussi dans un tableau plein de poésie l'enfer à l'arrivée de Pharaon et les autres rois morts et descendus aux enfers avant lui, venant à sa rencontre : «Par-dessus qui m'auras-tu été agréable ? Descends et sois gisant avec les incirconcis. Ils tomberont au milieu de ceux qui auront été tués par l'épée; l'épée a déjà été donnée; traînez-le avec la multitude de son peuple. Les plus forts d'entre les puissants lui parleront au milieu du sépulcre avec ceux qui lui donnaient du secours et diront : ils sont descendus, ils sont gisants, les incirconcis tués par l'épée. Là est l'Assyrien et toute son assemblée; ses sépulcres sont autour de lui : eux tous mis à mort, sont tombés par l'épée. Car ses sépulcres ont été posés au fond de la fosse, et son assemblée autour de sa sépulture; eux tous qui avaient répandu leur terreur sur la terre des vivants, sont tombés morts par l'épée. Là est Hélam et toute sa multitude autour de son sépulcre; eux tous sont tombés morts par l'épée; ils sont descendus incirconcis dans les plus bas lieux de la terre; et après avoir répandu leur terreur sur la terre des vivants, ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent dans la fosse. On a mis sa couche parmi ceux qui

ont été tués avec toute sa multitude; ses sépulcres sont autour de lui; eux tous incirconcis tués par l'épée quoiqu'ils aient répandu leur terreur sur la terre des vivants, toutefois ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent en la fosse : il a été mis parmi ceux qui ont été tués. Là est Mésec, Tubal, et toute la multitude de leurs gens; leurs sépulcres sont autour d'eux : eux tous incirconcis, tués par l'épée, quoiqu'ils aient répandu leur terreur sur la terre des vivants. Ils n'ont pourtant point été gisants avec les hommes vaillants qui sont tombés entre les circoncis, lesquels sont descendus au sépulcre avec leurs instruments de guerre, dont on a mis les épées sous leurs têtes et dont les iniquités ont reposé sur leurs os; parce que la terreur des hommes forts est en la terre des vivants. Toi aussi, tu seras froissé au milieu des incirconcis et tu seras gisant avec ceux qui ont été tués par l'épée. Là est Edom, ses rois et tous ses princes, qui ont été mis avec leur force parmi ceux qui ont été tués par l'épée; ils seront gisant avec les incirconcis, et avec ceux qui sont descendus dans la fosse. Là sont tous les princes de l'Aquilon et tous les Sidoniens qui sont descendus avec ceux qui ont été tués, à cause de leur terreur, étant honteux de leur force; et ils sont gisant incirconcis avec ceux qui ont été tués par l'épée, et ils ont porté leur ignominie avec ceux qui sont descendus dans la fosse. Pharaon les verra, et il sera consolé de toute la multitude de son peuple; Pharaon, dis-je, et toute son armée, mis à mort par l'épée, dit le Seigneur, l'Éternel. Car j'ai mis ma terreur en la terre des vivants; c'est pourquoi Pharaon, avec toute la multitude de son peuple, sera gisant au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tués par l'épée, dit le Seigneur, l'Éternel.» (Ez 32,19-32)

L'idée de l'immortalité, de la vie individuelle de l'âme au-delà du tombeau, d'une vie consciente et active et non somnolente et insensible, cette idée appartient à l'humanité de tous les temps et de tous les lieux et à tous les degrés de civilisation. Tout homme, bon ou méchant, continue au-delà du tombeau son existence individuelle, ainsi que l'enseigne notre sainte Eglise. L'âme en passant aux demeures éternelles emporte avec elle ses passions, ses habitudes, ses dispositions au bien et au mal. Toutes les facultés dont elle a fait preuve sur la terre l'accompagnent au-delà du tombeau.

II.

Première période de la vie d'outre-tombe. Définition de cette période.

L'âme, après avoir été séparée du corps, continue seule son existence d'outre-tombe durant la première période. L'esprit et l'âme continuent à vivre au-delà du tombeau et entrent dans la félicité où dans les tourments de l'enfer, dont ils peuvent encore être délivrés grâce aux prières de la sainte Eglise. Ainsi cette première période de la vie d'outre-tombe admet encore pour certaines âmes la possibilité d'être délivrées des souffrances de l'enfer jusqu'au jour du jugement dernier (Prière pour les défunts, par l'archiprêtre Nicolsky). La seconde période ne présente que la félicité ou les tourments éternels. La vie d'outre-tombe dans la première période est une époque du développement de l'âme selon les qualités qu'elle a acquises sur la terre vers une période nouvelle et définitive. La première période de la vie d'outre-tombe nous présente la vie de l'âme immédiatement après sa séparation du corps et son existence dans le monde d'outre-tombe jusqu'à ce qu'elle soit réunie au corps ressuscité afin de recevoir la rémunération qui lui est réservée selon sa vie terrestre. La situation de l'âme depuis sa séparation du corps jusqu'au jugement particulier a été examinée dans la première partie du présent ouvrage : «La mort et l'immortalité»; le sujet du présent chapitre sera la situation ou la destinée de l'âme depuis le jugement particulier jusqu'au jugement général.

La vie et l'activité de l'âme et ses facultés au-delà du tombeau.

L'âme et l'organe de son activité – le corps. Immortalité de l'âme et du corps. Activité de l'âme sur la terre et au-delà du tombeau. Activité intérieure et extérieure.

Si l'homme n'eût été que l'œuvre de la nature, comme le pensent et l'enseignent les matérialistes, qui ne reconnaissent dans l'homme que le côté matériel de sa nature et nient son côté principal, spirituel, pourquoi, dans son activité surprenante, à côté de fonctions purement animales, voyons-nous des œuvres qui ne peuvent provenir que de l'esprit ? Par ses fonctions vitales, telles que l'assouvissement de la faim et de la soif, le sommeil, les fonctions des organes génitaux et autres, l'homme peut être placé au rang des animaux, et peut être considéré comme un être matériel, étant une production de la terre; mais la charité, les aspirations vers le beau, le vrai et le bon, démontrent qu'il est en même temps un être spirituel. L'homme, étant une œuvre des mains de Dieu, destinée à être le témoin de la gloire et de la puissance de son Créateur, ne peut être un être mortel, ni par l'âme, ni par le corps. Dieu n'a pas créé, afin que son œuvre soit détruite. L'âme et le corps sont les œuvres de Dieu et, par conséquent, sont immortels. L'âme, après sa séparation du corps, vit dans le monde spirituel, tandis que le corps retourne à la terre; l'homme, placé entre le monde spirituel et le monde matériel, le monde visible et le monde invisible, vit et agit dans l'un et dans l'autre : par son corps sur la terre et par son esprit et son cœur en dehors de la terre, dans le ciel ou dans la géhenne. Le lien qui unit l'âme au corps est si fort, si mystérieux, et leur influence réciproque si puissante, que toute l'activité de l'âme sur la terre aspirant au vrai, au beau et au grand, est continuellement entravée et affaiblie par le corps : «l'esprit est prompt, mais la chair est faible» (Mt 26,41), dit Jésus Christ. Il n'en a pas été de même immédiatement après la création de l'homme, car alors tout était parfait, il n'y avait pas d'incomptabilité entre le corps et l'âme : le corps devait être, comme il l'est réellement, l'instrument de l'âme invisible et divine, de sa puissance et de cette activité surprenante qui caractérise surtout le XIX e siècle. «L'esprit est prompt, mais la chair est faible», voilà la cause, de cette lutte continue pour la vérité, lutte qui affaiblit l'âme et dans laquelle l'âme succombe souvent moralement avec le corps, s'écartant de la vérité, de son but, de la destination de sa vie, de l'activité qui lui est naturelle, presque involontairement et comme en dépit d'elle-même. «Je ne fais point ce que je veux», s'écrie douloureusement le vase d'élection du saint Esprit, l'apôtre Paul, «mais je fais ce que je hais. Qui me délivrera de ce corps de mort ?» (Rom 7,15 et 24)

L'activité de l'âme sur la terre présente toujours plus ou moins le mélange du bien et du mal, de la vérité et du mensonge. Le corps est une entrave à l'activité de l'âme sur la terre, mais là, au-delà du tombeau, dans la première période, cette entrave n'existant plus, l'âme pourra agir librement selon ses aspirations et les facultés, bonnes ou mauvaises, qu'elle a acquises sur la terre; dans la seconde période de sa vie d'outre-tombe, l'âme sera de nouveau sous l'influence du corps, auquel elle sera réunie, mais cette influence d'un corps transformé, devenu spirituel et incorruptible, ne peut que lui être favorable dans son activité, car étant délivré des besoins grossiers qui lui étaient propres pendant sa vie terrestre, il sera doué de nouvelles facultés toutes spirituelles. Et puis l'Esprit de Dieu, qui sonde toutes choses, même les choses profondes de Dieu (I Cor 2,10) qui habite les âmes et les corps de ceux qui aiment Dieu, n'abandonnera certes pas ces âmes de bien dans leur développement au-delà du tombeau et toutes les facultés de ces âmes, atteignant, sous l'influence bienfaisante du saint Esprit, ce à quoi elles aspirent, seront remplies

de joie et de contentement, provenant de la satisfaction du désir, et alors l'âme aura atteint à la félicité, qui est son but définitif. Sur la terre l'activité de l'âme dans son élan vers la vérité est toujours entravée par toutes sortes de difficultés et de peines : «Vous aurez à souffrir bien des afflictions dans ce monde» (Jn 16,33). Tel est le sort de l'homme sur la terre après sa chute dans le paradis, sort qui a été une fois pour toutes destiné par Dieu Lui-même à toute l'humanité dans la personne d'Adam, et notre Seigneur Jésus Christ a réitéré cette sentence pour le nouvel homme spirituel. Ce n'est que l'effort, c'est-à-dire le triomphe sur les obstacles, qui procure la satisfaction du désir et par conséquent le bonheur. Tout acte de vertu, malgré les obstacles qui entravent son accomplissement, procure à celui qui le fait une joie spirituelle et céleste, à laquelle notre corps infirme prend une part plus ou moins active, et l'homme se sent heureux. Or, au delà du tombeau ce corps sera transformé vers le temps indiqué et favorisera l'activité de l'âme dans sa destination; le mal, dans lequel a été et est encore le monde, n'existera plus là-bas et l'homme jouira d'une félicité éternelle, c'est-à-dire que l'âme atteindra à son but définitif. Si la vraie félicité sur la terre a été obtenue par le triomphe de l'âme sur les trois péchés principaux : l'orgueil, la luxure et la cupidité, là, au-delà du tombeau, n'ayant plus à lutter contre le mal, dont elle est complètement délivrée, l'âme jouira d'une béatitude éternelle, libre de l'esclavage et des chaînes du péché, si toutefois pendant, sa vie terrestre elle a lutté autant que possible contre cet esclavage pour la liberté des fils de Dieu ou si, détestant le mal et pleurant sur ses fautes, elle a attendu avec patience et résignation que Dieu la délivrât par la mort.

L'activité visible de l'homme sur la terre a pour motif l'activité intérieure, spirituelle de l'âme, de sorte que la vie actuelle et visible de l'homme est une image fidèle de son âme et des facultés de celle-ci. Si l'âme, selon la volonté du Créateur, est immortelle, c'est-à-dire si elle continue à vivre au-delà d u t o m b e a u, l'activité étant l'expression de la vie, il sera juste de dire que là où il y a vie il y a activité, et où il y a activité, il y a vie. Par conséquent l'âme continue son activité au-delà du tombeau. Quelle est donc cette activité ? La même qu'elle a été sur la terre. C'est le fonctionnement collectif de toutes les facultés de l'âme qui constitue son activité, et ces facultés fonctionneront au-delà du tombeau, de même qu'elles ont fonctionné sur la terre.

La vie de l'âme c'est la conscience qu'elle a de son existence et son activité consiste dans l'exercice de ses devoirs spirituels et moraux. C'est l'activité des différentes facultés de l'âme, c'est-à-dire l'activité de la pensée, du désir et du sentiment qui constitue l'activité de la conscience. L'âme dans la première période d'outre-tombe mène une existence purement spirituelle et intérieure; elle descend dans les abîmes les plus profonds de son être, elle rentre en soi et acquiert par là la connaissance de soi-même. Séparée du corps et du monde matériel, elle n'est distraite par aucune chose de la terre et alors ses facultés sont libres de toute entrave pour s'élaner vers la vérité. C'est ainsi que notre Seigneur Jésus Christ nous donne un tableau de la vie et de l'activité des âmes pendant la première période de la vie d'outre-tombe. Sa parabole du riche et de Lazare nous représente la vie intérieure ainsi que les actes extérieurs de deux âmes : celle du juste et elle du pécheur : elles pensent, elles désirent, elles sentent. Si la vie future est une continuation, un développement de la vie terrestre, l'âme, en quittant la terre avec ses inclinations, ses habitudes, ses passions et toutes les qualités qui constituent son caractère, continue l'œuvre de son développement au-delà du tombeau, c'est-à-dire qu'elle persiste dans le bien ou dans le mal selon le caractère de sa vie terrestre. L'activité de l'âme sur cette terre n'est que le commencement de son activité dans la vie future. Il est vrai que l'âme ici-bas peut quitter la voie du bien pour entrer dans celle du mal et réciproquement, mais ce sera celle qu'elle aura suivie en franchissant le seuil du

tombeau, qu'elle continuera à suivre dans l'éternité. Le but de l'activité de l'âme sur la terre, ainsi qu'au-delà du tombeau, est toujours le même – l'aspiration à la vérité, laquelle doit être l'objet essentiel et inné de l'activité intérieure, ainsi que de l'activité extérieure de l'âme.

Le corps avec tous ses organes obéit à la volonté de l'âme. Telle est la destination essentielle et le but de son activité. L'âme, étant invisible, ne peut se manifester qu'à l'aide de ses organes, qui, par eux-mêmes, ne sont que des instruments inertes. Eh bien, s'il en est ainsi, l'âme privée de ses organes ne serait-elle plus une âme, et serait-il possible qu'elle cessât d'être ce qu'elle a été ? C'est l'âme qui donne la vie au corps et non le corps qui vivifie l'âme; par conséquent l'âme n'a nul besoin de ses organes extérieurs pour conserver au-delà du tombeau les forces et les facultés qu'elle a exercées durant son séjour sur la terre. La différence consiste seulement en ce que l'activité de l'âme dans la vie future sera infiniment plus parfaite qu'elle ne l'a été ici-bas, et nous en avons la preuve dans les paroles mêmes de Jésus Christ, qui nous enseigne comment, malgré l'abîme immense qui les séparait, le riche du fond de l'enfer avait non seulement vu et reconnu Lazare et Abraham, séjournant dans le paradis, mais il avait encore parlé à Abraham. Ainsi l'activité des forces de l'âme dans la vie future sera beaucoup plus grande et plus parfaite qu'elle ne l'a été ici-bas. Sur la terre nous voyons, au moyen de lunettes d'approche, des objets à une grande distance et cependant il est des limites que notre vue ne pourra jamais dépasser. Là, au-delà du tombeau, le plus profond abîme ne saurait empêcher les justes de voir les pécheurs et les pécheurs de voir les justes.

Il y eut cependant des justes qui, au moyen d'une vie chrétiennement sainte, parvenaient même ici-bas à une telle épuration de leurs sens, qu'ils atteignaient à l'état essentiel des premiers hommes avant le péché et percevaient bien au-delà des limites du monde visible. Ils comprenaient, voyaient et avaient l'intuition des choses du monde spirituel; ils étaient en communication avec les esprits et les âmes.

Pouvons-nous maintenant, après tant de preuves, douter ou pour mieux dire ne pas espérer une vie future, où nous serons tous réunis dans l'éternité, où nous apprendrons à nous connaître entièrement et où nous nous verrons continuellement ? C'est l'âme et non l'oeil qui sur la terre voyait les hommes et les choses; c'est l'âme et non l'oreille qui entendait les sons; l'odorat, le goût, le toucher étaient des sens de l'âme et non ceux des membres du corps; par conséquent l'âme conserve toutes ses forces et ses facultés dans la vie d'outre-tombe, car elle est récompensée ou châtiée comme un être vivant, qui a la notion et le sentiment de la récompense et du châtement.

Toute activité de l'âme humaine doit avoir pour base l'amour, lequel est la substance essentielle de l'esprit le plus pur et le plus sain; elle doit être tout imprégnée de l'amour désintéressé et chrétien et dirigée uniquement par lui. Le but définitif de toute action doit être le royaume des cieux d'après le commandement de notre Seigneur Jésus Christ, qui ordonne de «chercher le royaume de Dieu et sa justice». Le nom de Dieu doit sanctifier toutes les actions de l'homme, lesquelles doivent être uniquement l'expression de la volonté divine. Telle est l'activité naturelle à l'âme, qui est le but de son existence; contrairement à l'activité opposée à sa nature, ayant pour motif non la volonté de Dieu, mais la volonté arbitraire et maligne de l'homme. Ainsi donc la destination naturelle et essentielle de l'âme est la recherche de la vérité sur la terre. Aussi nos désirs, nos aspirations vers le bon, le beau et le vrai étant infinis, se prolongent-ils naturellement dans l'éternité. Les païens mêmes attestaient cette destination de l'activité de l'âme, car voici le philosophe Platon qui dit que «le but unique de la vie de l'homme doit être la possession de la vérité». Ainsi donc cette pensée est une propriété de l'esprit humain et par conséquent une pensée essentiellement innée à l'esprit de l'humanité.

Si l'âme, au-delà du tombeau, a une vie individuelle et indépendante, son activité se divise en :

- 1) actions envers Dieu,
- 2) actions envers le prochain et
- 3) actions envers soi-même.

Toutes les forces ou facultés de l'âme agissant simultanément constituent son activité; ces facultés n'existent pas séparément et ne peuvent agir sans le concours de l'âme. Les facultés de l'âme, agissant sur la terre pendant la vie de l'homme, agissent aussi au-delà du tombeau après sa mort : ainsi l'âme du riche dont le Sauveur parle dans l'Évangile descend en enfer après sa mort. Là, en enfer, l'activité de l'âme est représentée par Jésus Christ dans toute son ampleur. Toutes les facultés de l'âme agissent simultanément : la raison présente les causes du malheur actuel inévitable; l'activité des sens intérieurs et extérieurs produit un tourment horrible, la volonté de l'âme aspire vainement au soulagement de sa situation, et enfin la mémoire, lui représentant le souvenir de ses frères restés sur la terre, la fait penser à leur sort après la mort, ce qui prouve l'activité du sentiment et de l'esprit.

Si l'âme est destinée à vivre dans la compagnie d'êtres qui lui sont semblables et si ces êtres (les âmes) sont unis sur la terre par Dieu Lui-même du lien d'un amour immortel, la force de cet amour fait que les âmes au-delà du tombeau vivent, selon l'enseignement de la sainte Église, dans la compagnie des esprits et des âmes. C'est l'immense famille d'un seul Père céleste, dont les membres sont enfants de Dieu; c'est le royaume incommensurable du Roi des cieux, dont les membres sont souvent appelés par l'Église citoyens du royaume des cieux. Mais les enfants d'une famille, ainsi que les citoyens d'un État, sont en différents rapports les uns envers les autres.

L'âme, vivant en société, vit

- 1) pour Dieu,
- 2) pour soi, et
- 3) pour les prochains, pour des êtres semblables à elle. Selon ces rapports de l'âme envers Dieu, envers soi et envers les autres âmes, l'activité de l'âme se divise en activité intérieure et activité extérieure. L'activité intérieure de l'âme se compose de ses rapports envers Dieu et envers soi, tandis que son activité extérieure est formée de ses différents rapports envers ses semblables et en général envers tout ce qui l'entoure, soit dans sa vie actuelle sur la terre, soit dans sa vie d'outre-tombe. Telle est la double activité de l'âme sur la terre et au-delà du tombeau. La conscience de son être, la pensée, le savoir, le sentiment, le désir tels sont les éléments qui constituent l'activité intérieure et individuelle de l'âme, tandis que son activité extérieure se compose de ses diverses actions relativement à tout ce qui l'entoure aux êtres et aux choses.

Vie intérieure, activité intérieure.

Sentiment. Esprit. Mémoire. Volonté. Conscience. Activité de ces facultés au-delà du tombeau.

L'activité des sens intérieurs et extérieurs constitue le premier degré ou pour mieux dire la base de l'activité de l'âme. Le sens est une force, une faculté de l'âme qui reçoit l'impression des choses à l'aide de ses organes extérieurs, instruments de son activité.

Il y a six sens extérieurs avec leurs organes et trois sens intérieurs qui leur correspondent.

SENS

Intérieurs	extérieurs
La sensation L'odorat	l'attention
Le toucher Le goût	la mémoire
La vue L'ouïe	l'imagination

L'âme, étant un être spirituellement moral, doit mener une vie conforme à sa nature spirituellement morale; aussi toute son activité, ainsi que l'activité de chacune de ses facultés, doivent-elles avoir un but moral. Par conséquent le sentiment, comme l'une des facultés de l'âme, doit fonder son activité morale sur les devoirs moraux qui lui sont naturels. C'est l'accomplissement de ces devoirs moraux qui constitue l'activité de l'âme sur la terre et au-delà du tombeau. Par conséquent l'accomplissement des devoirs moraux de chacune des facultés de l'âme constitue son activité sur la terre et au-delà du tombeau. L'accomplissement d'un devoir naturel et moral ou simplement d'une loi est un bienfait pour l'homme, pour son âme et pour chacune des facultés de l'âme, car l'homme est destiné à être heureux. Ainsi donc l'action légale de tous les sens intérieurs et extérieurs constitue, pour les sens en particulier et pour l'activité de l'âme en général le bonheur, la félicité. Les sens et l'âme sont dans la béatitude. Ainsi on ne peut atteindre à la félicité que par l'accomplissement de la loi morale et du devoir moral. Si nous voulons obtenir certaine situation pour l'âme au-delà du tombeau, nous devons nous efforcer de placer l'âme dans la même situation sur la terre et d'habituer toutes ses facultés à l'activité qui lui est réservée dans le monde d'outre-tombe. Ainsi les sens ont une loi morale qui guide leur activité et nous devons conformer toutes nos actions à cette loi.

La seule destination naturelle de l'activité des sens est la recherche de la vérité, les aspirations au bon, au beau et au vrai. Nos sens ne doivent voir dans toute la création que la seule gloire de Dieu; tandis que tout ce qui pourrait les exciter à une activité contraire à leur destination et les entraîner à des actions blâmables, au péché, doit être repoussé comme une chose contraire à la nature de l'âme. Les sens, habitués à fonctionner selon leur destination naturelle, se réjouissent de tout ce qui se rapporte à la gloire de Dieu; voir, entendre, sentir Dieu, le Créateur de toutes choses, dans tout ce qui existe, trouver plaisir à tout ce qui est conforme à sa loi, et détester tout ce qui est contraire à la destination naturelle des sens, tel est le caractère de l'activité des sens, laquelle se prolongera au-delà du tombeau dans le royaume de la gloire divine, où la destination naturelle des sens trouvera sa satisfaction complète. L'activité des sens atteint à son but et c'est ce qui constitue la félicité de l'âme. Les objets matériels, visibles, ainsi que les choses invisibles, spirituelles, sont la cause des sensations agréables ou désagréables de l'âme. Au moyen de sens qui n'appartiennent qu'à l'âme, cette dernière reçoit des sensations qui produisent sur elle telle ou telle impression. Une impression agréable provoque le désir, une impression désagréable produit l'effet contraire. Tant qu'un certain objet, au moyen des sens, provoque le désir l'âme goûte déjà de la félicité, même sur la terre, et il en sera certainement d'autant plus au-delà du tombeau, où, selon les paroles de l'apôtre Paul, les sens rencontreront des choses que l'œil n'a jamais contemplées, que l'oreille n'a jamais entendues, et qui ne se sont même jamais présentées à l'esprit. C'est alors que commencera pour les sens un contentement continu, et par conséquent

l'infinité des désirs. Ainsi, l'activité des sens et l'activité de la volonté sont la base première de l'activité de l'âme. Ces deux activités, celle des sens et celle de la volonté, constituent l'activité principale de l'âme, l'activité de l'esprit (la pensée, le savoir). L'activité de l'esprit, comprenant toutes les actions de l'âme, constitue en même temps toute l'activité de l'âme, l'activité de la connaissance de soi-même (de la conscience). Ainsi donc, pour que l'âme au-delà du tombeau puisse jouir de la félicité ou endurer les souffrances de l'enfer, il faut qu'elle exerce ses facultés (qu'elle soit en activité), sans laquelle la vie de l'âme qui se manifeste dans ses actions (le sentiment, le désir, la pensée, la connaissance de soi-même) est impossible.

Le premier des sens extérieurs est la vue : de son fonctionnement conforme ou non conforme à la loi de Dieu, et par conséquent faisant du bien ou du mal à l'âme, notre Seigneur Jésus Christ parle ainsi : «Quiconque regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis dans son cœur un adultère avec elle» (Mt 5,28), une telle action de la vue est contraire à la loi de Dieu, éloigne l'homme du Seigneur et lui fait perdre la félicité au-delà du tombeau. L'évêque Nonus, à la vue de la beauté de Pélagie, se mit à pleurer, car, selon lui, il avait moins souci de son âme, qu'elle n'en avait de sa beauté. Telle est l'activité de la vue conforme à la loi morale et tout-à-fait contraire à l'action de la femme de Putiphar, qui avait jeté les yeux sur la beauté de Joseph. L'aspiration vers la vérité, vers la lumière, dissipe les ténèbres de l'impureté. Il n'y a qu'une loi pour toute l'activité de l'âme en général, c'est la recherche de la vérité, qui est toujours unie à la joie spirituelle et céleste, fruit d'une activité conforme à la loi morale; la même loi se rapporte en particulier à chacune des facultés de l'âme. Elle sert par conséquent de base à l'activité de tous les sens et à celle de la vue, laquelle doit avoir pour objet de son activité sur la terre tout ce qui sert à la gloire de Dieu et à la sanctification de son Nom; au-delà du tombeau, dans le monde d'outre-tombe, l'immense quantité de tels objets pourra suffire d'aliment en toute éternité tant pour le sens visuel extérieur que pour la vue intérieure pendant la vie bienheureuse dans le paradis; contempler éternellement la face de Dieu, les saints anges et les bienheureux, tous les saints et ceux qui furent chers à notre cœur sur la terre et avec lesquels nous étions unis par Dieu Lui-même du lien indissoluble et éternel de l'amour, et contempler enfin toutes les beautés du paradis – quelle source inépuisable de délices pour la vue, pour l'activité de ce sens !

Mais le mal s'étant mêlé au bien après la chute du premier homme, nous devons soigneusement éviter de donner pour objet à l'activité de nos sens en général et à celle de la vue en particulier les choses, les actions, les qualités morales qui contiennent un poison pouvant tuer l'âme; il faut éloigner la vue de tout ce qui cause le scandale (Math. XVIII). La vue recherchera au-delà du tombeau les mêmes objets qui faisaient ses délices sur la terre. L'activité de la vue, se développant sur la terre dans le bon, le beau et le vrai, continuera à se développer au-delà du tombeau dans la même direction en toute éternité, dans le royaume du vrai, du bon et du beau, dans le royaume de Celui qui a dit de Lui-même : «Je suis la vérité» (Jn 14,6). Mais celui qui, sur la terre, a habitué sa vue à une activité contraire à sa nature et à sa destination, celui qui trouvait plaisir à contempler les choses contraires à la vérité, à quelle continuation de son plaisir peut-il s'attendre au-delà du tombeau ? Tout ce qui est contraire à la nature est le mal; par conséquent toute action contraire à la loi morale, en détruisant le bien, fera que la vue au-delà du tombeau sera privée de la contemplation des choses dont elle était habituée à jouir sur la terre. Si même sur la terre la perte de ce sens est un grand malheur pour l'homme, quel tourment ne doit-ce pas être dans le monde d'outre-tombe, où la perte de la vue, selon l'enseignement de Dieu même, sera la première des punitions, dans une vie qui pour le pécheur est remplie de privations qui seront pour lui autant de châtiments. L'Eglise enseigne qu'en enfer, dans les ténèbres du feu qui les consume, les malheureux ne pourront se voir

l'un l'autre, les pécheurs en enfer sont même privés de la consolation de se voir. Ainsi pour la félicité des justes le sens de la vue est indispensable ou bien la félicité est impossible sans la vue. Nous en concluons avec raison que pour la félicité, comme pour le tourment, les sens sont indispensables.

L'Ancien et le Nouveau Testament, en parlant de la vie d'outre-tombe, représentent les âmes pourvues du sens de la vue. Le riche et Lazare se voient réciproquement. Par conséquent en paradis tous les bienheureux se voient. Les saintes Ecritures de l'Ancien Testament nous enseignent que les âmes au-delà du tombeau ne sont point privées de leurs sens. En enfer, pendant la première période, avant le jugement définitif, les pécheurs sont privés de la joie de se voir, mais ils voient en revanche et pour leur plus grand tourment les saints du paradis.¹ La vue est, selon l'enseignement des saintes Ecritures, le sens le plus élevé de l'âme, un sens qui, plus que tous les autres, embrasse toute la vie psychique de l'homme, qui la pénètre jusqu'à ses profondeurs les plus secrètes et se manifeste dans ses rapports avec le monde visible – matériel, et le monde invisible – spirituel, un sens qui influence tout ce qui sert à recevoir et à garder les impressions produites par les faits extérieurs.

La destination naturelle de l'activité de l'ouïe, ainsi que celle de la vue, est la recherche de la vérité. Si l'oreille d'Eve avait été ouverte au commandement de Dieu et fermée aux paroles séductrices du démon, l'activité de son ouïe aurait été naturelle et conforme à la loi de Dieu et elle n'aurait point perdu sa félicité. Ainsi donc la destination du sens de l'ouïe sur la terre est d'être tourné vers tout ce qui est naturel, bon et beau, et de procurer à l'âme des sensations salutaires et morales. En exerçant l'ouïe dans sa destination essentielle et salutaire pour l'âme, nous sommes sûrs qu'au-delà du tombeau ce sens trouvera pour son activité une source infinie de félicité. Là où retentissent incessamment les chants d'allégresse des bienheureux, où l'activité de la vue sera toujours joyeuse, l'oreille entendra ce qu'elle n'a jamais entendu sur la terre. Rien ne pourra alors entraver la félicité de l'ouïe, félicité qui dépend et provient de toute la situation bienheureuse de l'âme. La félicité de l'âme exige une activité continuelle et bienheureuse de toutes ses facultés, et par conséquent aussi l'activité bienheureuse du sens de l'ouïe. L'Ancien et le Nouveau Testament, en parlant de la vie future, nous représentent toujours les âmes pourvues du sens de l'ouïe. Le riche de l'Evangile ainsi qu'Abraham, selon le récit du Seigneur, ne sont point privés de ce sens.

Le but de l'activité de la raison est également la recherche de la vérité, c'est-à-dire la connaissance du Créateur, de l'origine de toutes choses, de l'Auteur de l'existence des choses visibles et invisibles – de Dieu. La recherche de la vérité est une aspiration propre à l'esprit de toute l'humanité. L'idée de la Divinité est inhérente et essentiellement innée à l'esprit de l'homme et appartient à l'humanité entière de tous les temps et de tous les lieux. Ensuite l'objet des recherches de l'esprit humain est la connaissance de la nature visible et invisible, enfin l'objet principal de l'activité de l'esprit c'est la connaissance de soi-même, la connaissance complète de ses propres facultés, la conscience de soi comme d'un être individuel, personnel et indépendant. Ainsi donc l'activité de l'esprit ou, comme on l'appelle aussi, l'activité de la connaissance de soi-même se compose de l'activité des différentes facultés de l'esprit, telles que la pensée, le savoir, les sensations et les désirs.

L'activité de l'esprit sur la terre la connaissance du bien et du mal, sera toujours limitée, ainsi que le dit l'apôtre Paul la connaissance en partie»; c'est-à-dire que malgré tous les efforts de l'esprit humain, il ne peut atteindre sur la terre à son développement complet, et d'après la loi de la vie éternelle l'activité de l'esprit humain

¹ douteux

continuera au-delà du tombeau et alors, selon l'apôtre Paul, ces connaissances seront beaucoup plus parfaites : «ce qui est en partie sera aboli.» (I Cor 13,10) «C'est dans ton royaume, Seigneur, que nous verrons la lumière»... dans notre esprit et dans notre conscience.

L'activité de la conscience, composée de l'activité des différentes facultés de l'âme sur la terre, étant assombrie par les passions, les habitudes, les mauvaises inclinations, n'est point naturelle et l'activité de la conscience n'est point dans le vrai. Ainsi que le poison, pris dans la plus petite dose, produit une action plus ou moins nuisible pour l'organisme, de même le mensonge, aussi peu important qu'il soit, accepté par l'esprit, empoisonne tout l'organisme de l'âme, et toute l'activité de l'âme et de ses facultés est frappée d'une maladie morale. Or, au-delà du tombeau la conscience que chaque homme a de soi-même présentera à l'âme, à l'aide de ses diverses facultés, comme de la mémoire et d'autres, un tableau saisissant et détaillé de son activité terrestre bonne ou mauvaise. Toutes les actions, toutes les paroles, tous les désirs, tous les sentiments se présenteront à l'âme pour être jugés aux regards de tout l'univers moral.

L'action principale de l'esprit qui veille sévèrement sur l'état de l'âme, sur l'activité des diverses facultés de l'esprit humain et la conviction profonde de sa propre faiblesse, de sa fragilité, de sa nullité, voilà ce qui constitue pour l'homme la connaissance de soi-même. Ce n'est que cette humble activité de l'esprit à la recherche de la vérité, avec le concours de Celui qui a prononcé la loi éternelle pour tous les hommes : «Vous ne pouvez rien faire sans Moi», qui conduit l'homme à sa destination définitive, à la vie éternelle et bienheureuse, même sur la terre, avec Dieu et en Dieu, car Jésus Christ Lui-même nous enseigne que le royaume de Dieu est «au-dedans de nous», et que nous pouvons connaître l'avant-goût de la félicité ici bas et la félicité complète dans le paradis. Là encore cette activité de la conscience continue, ce dont témoignent les paroles des justes qui répondront au jour du jugement dernier : «Seigneur, quand est-ce que nous T'avons vu avoir faim ou avoir soif...» Nous en voyons encore une preuve dans l'exemple du riche, qui, étant en enfer, reconnaît la raison de sa position malheureuse et qui exprime le désir que ses frères encore vivants sur la terre évitent les causes qui mènent à la perdition : «Je te prie donc, père, d'envoyer (Lazare) dans la maison de mon père; car j'ai cinq frères, afin qu'il leur rende témoignage de l'état où je suis, de peur qu'eux aussi ne viennent dans ce lieu de tourments.» (Luc 16,28) Telles sont les paroles du malheureux riche en enfer, qui prouvent l'activité de sa conscience au-delà du tombeau, ainsi que l'activité des différentes facultés de l'âme, telles que : la mémoire, la volonté, le sentiment.

C'est la conscience de soi qui constitue la vie de l'âme; par conséquent cette conscience, en faisant de l'âme un être individuel, lui appartient aussi au-delà du tombeau. La vie ou l'activité de la conscience est, comme nous l'avons déjà dit, composée de l'activité de différentes forces ou facultés de l'âme, lesquelles, prises à part, n'existent point et par conséquent n'agissent point. Elles appartiennent à l'âme et l'âme les emploie comme instruments de son activité. L'âme avec toutes ses facultés passe dans les demeures éternelles et y continue son activité, c'est-à-dire que là aussi les différentes facultés de l'âme continuent à fonctionner. Considérons l'activité d'outre-tombe des différentes facultés de l'âme qui agissent en commun. L'activité de la conscience est composée de :

- 1) l'activité de la pensée,
- 2) l'activité du savoir,
- 3) l'activité du sentiment et
- 4) l'activité du désir.

L'objet de l'activité de la pensée sur la terre comme au-delà du tombeau est la vérité. La destination essentielle de cette faculté de l'âme est de faire atteindre l'âme

à son but – la vie éternelle. Tout ce qui est agréable à Dieu, tout ce qui est conforme à sa très-sainte volonté est l'objet de l'activité de la pensée sur la terre comme au-delà du tombeau.

La manière de penser de l'homme sur la terre démontre déjà la société à laquelle il appartiendra dans la vie future, car là, au-delà du tombeau, l'âme n'abandonnera point les opinions qu'elle s'était faites sur la terre dans ses aspirations au bien et au mal.

L'objet de l'activité du savoir est également la vérité. Tout ce qui est vrai, beau et bon est essentiellement destiné à être l'objet des recherches de l'homme dont l'âme aspire à connaître toutes les grandes choses. L'humanité sur la terre, malgré ses recherches et ses aspirations à connaître toutes choses, ne peut embrasser l'immensité de tout le savoir, qui est infini; l'homme n'en possèdera jamais que la plus petite part; aussi la faculté de connaître et de chercher, appartenant à son âme immortelle, ne l'abandonnera-t-elle pas au-delà du tombeau et continuera-t-elle à travailler en toute éternité. Le nombre des objets à connaître est tellement immense que les recherches se prolongeront à l'infini; le savoir ne peut avoir de fin, car alors l'âme devrait s'arrêter dans son travail progressif, ce qui est incompatible avec son immortalité et avec sa nature éternellement active.

Partout, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, où il est question de la vie future, l'âme est représentée comme ayant conservé un souvenir complet de la terre, de sa vie passée et de tous ceux avec qui elle était en relations sur la terre. Tel est l'enseignement de notre sainte Eglise (Théol. orthodoxe de Macaire, métrop. de Moscou, tome II), enseignement parfaitement véridique et conforme aux déductions de la raison, qui nous représente l'âme dans sa vie d'outre-tombe pourvue de toutes ses facultés, et par conséquent aussi de la mémoire. Le riche de l'Évangile se souvient de ses frères restés sur la terre et s'inquiète de leur sort au-delà du tombeau. L'activité de l'âme étant composée de l'activité de ses différentes facultés, l'âme ne peut avoir une connaissance absolue de soi (action de l'esprit) ni ne peut se juger complètement (action de la conscience) sans le concours de la mémoire, qui représente à l'esprit le passé aussi vivement que si c'était le présent.

Dans la première période de la vie d'outre-tombe les âmes au paradis comme en enfer demeurent en union, en rapport et en communion avec les vivants qui sont sur la terre, elles se souviennent de ceux qui leur étaient chers sur la terre et les aiment. Cependant ceux qui ont eu de la haine pour les prochains sur la terre, et qui n'ont pas été guéris de ce mal, continuent à haïr au-delà du tombeau dans la géhenne, où l'amour n'existe point.

La volonté est une force qui dirige toute l'activité de l'âme et de ses différentes facultés. La destination essentielle de cette activité est de diriger l'activité de l'âme et de ses facultés, selon les exigences de la loi de Dieu et de la conscience. La volonté doit diriger l'activité de l'âme de manière – à ce qu'elle puisse remplir sa destination essentielle l'accomplissement de la volonté de Dieu. Les actes de la volonté peuvent être conformes ou non conformes à la loi de Dieu et de la conscience. Cette conformité ou cette non-conformité, commencée sur la terre, se transforme au-delà du tombeau soit en une identité complète avec la volonté de Dieu, soit en une parfaite union avec l'ennemi de la vérité, en inimitié envers Dieu.

L'activité des sentiments et des désirs est la base de l'activité de la pensée et du savoir; et puisque la connaissance de soi-même ne peut être ôtée à l'âme au-delà du tombeau, nous en concluons que l'activité des sentiments et des désirs, qui sont la base du savoir, existe également dans le monde d'outre-tombe. Là où il n'y aurait point d'activité de sentiments, il ne pourrait y avoir ni désir, ni savoir, il n'y aurait point de vie, aussi croyons-nous que l'âme au-delà du tombeau jouit de l'exercice de

ses sentiments, sans quoi la rémunération serait impossible. Cette croyance est affirmée par la parole de Dieu ainsi que par la raison.

La propriété essentielle et naturelle, action, appartenant à un certain objet, en détermine le caractère et sert à le distinguer de tous les autres. Cette propriété, cette action sont telles, que l'objet qui en est privé, manque à sa destination essentielle et véritable, perd le but de son existence; et leur manifestation est une loi pour l'objet auquel elles appartiennent, loi d'après laquelle il doit agir pour accomplir sa destination et atteindre au but de son existence. Mais comme la destination, le but de la création n'est point le fardeau de l'existence, mais la félicité au milieu de laquelle uniquement la créature peut glorifier son Créateur, tout ce qui est naturel et inné ne peut être un fardeau, mais est un bienfait, un bien pour la créature; aussi dans ce cas la loi n'est pas un fardeau et même l'apôtre Jean dit que «les commandements de Dieu ne sont pas pénibles» (I Jn 5,3). La loi de Dieu n'est point une contrainte, une violation, mais une exigence naturelle dont l'accomplissement est facile et indispensable et est un bienfait pour celui qui l'accomplit. Ainsi par exemple l'amour est un sentiment inné à l'esprit de l'homme, qui, porté à son plus haut degré, n'appartient qu'à lui seul; dépourvu de la faculté d'aimer, il n'a plus son importance, n'atteint point le but de sa destination et fausse sa nature; l'amour est une loi pour l'homme et l'accomplissement de cette loi est un bienfait pour lui et lui procure le bonheur sur la terre et au-delà du tombeau. En obéissant à la loi que lui impose la nature, l'homme accomplit les exigences de sa conscience, qui est cette même loi intérieure dont nous parlons, la voix de Dieu même, qui remplit le cœur de son serviteur d'une joie céleste encore sur la terre. S'il a accompli la loi, l'homme a atteint à sa destination, laquelle est le repos, la joie, la félicité, car notre Seigneur Jésus Christ Lui-même a dit : «Soyez doux et humbles de cœur et vous trouverez le repos de vos âmes» (Mt 11,29). Par conséquent le repos promis par le Seigneur sur la terre est une situation de la conscience qui procure au cœur la quiétude, tandis que si nous nous écartons de notre destination naturelle, des exigences de notre nature spirituellement morale, la conscience produira la situation contraire le trouble du cœur. Il est des moyens sur la terre de guérir ce qui est malade et par conséquent aussi d'apaiser les remords de la conscience, mais là, au-delà du tombeau, qu'est-ce qui peut donner la paix et le repos ? L'activité de la conscience ainsi que des autres facultés sur la terre n'est que le commencement de leur activité dans la vie future. La simplicité de l'âme et la pureté du cœur procurent à l'homme un bonheur qui correspond à la vie bienheureuse du paradis.

Ainsi donc l'activité de l'esprit, de la volonté et de la conscience consiste à exiger de l'homme l'accomplissement de la loi de Dieu et l'aspiration vers le but qui lui est indiqué.

L'activité de la conscience au-delà du tombeau constitue avant tout la vie intérieure et l'activité de l'âme. L'activité de la conscience, sur la terre comme au-delà du tombeau, est le résultat du jugement, de l'accusation, après quoi suit le repos ou le remords, l'absence de la paix dans l'âme, comme suite du jugement prononcé par la conscience. La connaissance de soi (résultat du travail de l'esprit), le jugement de soi-même (effet de la conscience), c'est la vie intérieure et spirituelle et l'activité de l'âme au-delà du tombeau. Qui est-ce qui n'a point éprouvé sur soi l'effet de la conscience encore ici-bas ? Après toute œuvre de charité qui se reflète dans la conscience, le cœur se remplit d'une joie céleste, tandis qu'au contraire, après avoir fait le mal, désobéi à la loi de Dieu, l'homme perd le repos du cœur et tombe dans un état de crainte, qui se change bientôt en endurcissement du cœur et en exaspération, si toutefois l'âme ne se guérit à temps du mal qu'elle a fait, à l'aide des moyens accordés à l'homme par le médecin des âmes et des corps, par Dieu. Telles sont les deux situations contraires de l'âme, amenées par l'effet de la conscience. Ces deux

situations se développeront au-delà du tombeau sous le jugement de la conscience, qui punit ou récompense, selon la situation morale dans laquelle l'âme se trouvait sur la terre.

La conscience c'est la voix de la loi, la voix de Dieu dans l'homme, fait à l'image du Seigneur; elle est une faculté essentiellement innée à l'âme et n'abandonnera jamais cette dernière, n'importe où elle se trouve. Les effets de son activité le jugement et la condamnation, sont des arrêts éternels qui jamais ne changent. L'activité de la conscience ne cesse ni pour les saints du paradis, ni pour les damnés de l'enfer. Le jugement de la conscience, jugement de Dieu, est terrible, aussi les âmes poursuivies encore sur la terre par les remords de la conscience, ne sachant point les apaiser par la pénitence, ainsi que l'ont fait le fils prodigue, le péager, l'apôtre Pierre ou la femme adultère, et désirant éviter la condamnation et les tourments de la conscience, ont recours au suicide, croyant trouver dans la mort l'apaisement de la conscience. Mais l'âme immortelle ne fait que passer à sa situation d'outre-tombe, situation qui correspond à son état avant la mort; aussi l'âme harcelée par le remords passe au-delà du tombeau dans la même situation de la condamnation de soi et du reproche éternel de la conscience.

Délivrée du corps, l'âme entre dans la vie qui est le plus conforme à sa nature, où rien ne la distrait plus. La connaissance de soi, la conscience complète de sa vie terrestre unie à l'activité de la mémoire qui lui représentera un tableau vivant de sa vie sur la terre, comme le fondement de la situation actuelle d'outre-tombe, avec les bienheureux ou avec les réprouvés, telle sera la vie de l'âme, la connaissance de soi, tandis que l'activité de la conscience qui juge remplira cette vie d'un repos éternel ou de regrets infinis qui ne laisseront point de place au repos, car le repos ne peut être que là où il n'y a ni regret, ni reproche, ni punition de la loi.

Vie extérieure activité extérieure.

L'union, le lien, les rapports mutuels et la communion entre le monde d'outre-tombe et le monde actuel et entre les âmes au-delà du tombeau.

Puisque l'immortalité donne à l'âme une vie intérieure, servant d'expression à son activité intérieure, en elle et pour elle, et puisque la plénitude de sa vie intérieure ou sa destination exige pour elle, non la solitude, mais la vie dans la société d'êtres semblables, ainsi que l'enseigne notre Seigneur Jésus Christ, nous en concluons que pour cette vie sociale l'âme a besoin d'exercer son activité extérieure au-delà du tombeau, activité qui exprime les rapports mutuels entre les êtres spirituellement moraux, les anges et les âmes, ainsi que leurs rapports envers leur entourage. Par conséquent l'activité extérieure, la vie des âmes au-delà du tombeau est composée de l'union, du lien, du rapport et de la communion avec ceux qui sont sur la terre et entre les âmes d'outre-tombe dans la première période de la vie future; dans la seconde période ces rapports n'existeront qu'entre les habitants du royaume des cieux, royaume de la gloire, qui seul subsistera. L'union, le lien, le rapport mutuel et la communion des âmes au-delà du tombeau constituent leur influence mutuelle dans la vie d'outre-tombe de la première période; mais dans la seconde période, après que les justes seront séparés des damnés, tout rapport entre eux aura cessé. Les rapports mutuels dans le paradis continueront en toute éternité, car sans cela la félicité n'est point possible; mais ils ont cessé complètement en enfer depuis la résurrection de Jésus Christ et depuis que le Seigneur en a fait sortir les justes. Il n'y a donc point de rapports mutuels entre les pécheurs, qui sont privés de ce bonheur en enfer; ils ne se voient point les uns les autres, et ne voient que les esprits du mal.

Les êtres spirituellement moraux, les esprits (bons et méchants) et les âmes, tant de celles qui habitent encore leurs corps sur la terre que de celles qui sont déjà passées aux demeures éternelles correspondantes à leur nature, agissent mutuellement les uns sur les autres n'importe où ils se trouvent, ainsi que nous venons de le voir dans la deuxième partie de notre ouvrage, intitulée : «Le lien intérieur et le rapport mutuel entre les vivants et les morts». Le monde spirituel d'outre-tombe et le monde actuel exercent l'un sur l'autre une influence mutuelle. Par conséquent les âmes, êtres spirituellement moraux, agissent aussi les unes sur les autres dans le monde d'outre-tombe. La parole de Dieu nous révèle que les anges ne vivent point solitairement, mais sont toujours en communion entre eux. Notre Seigneur Jésus Christ Lui-même affirme que les âmes dans son royaume seront pareilles aux anges; nous en concluons que la nature de l'âme est semblable à celle des anges et que par conséquent les âmes sont aussi en communion constante entre elles.

La sociabilité est une qualité essentielle de l'âme, sans laquelle elle ne peut atteindre à son but, à la félicité; ce n'est que par la communion et l'influence mutuelle que l'âme peut se soustraire à cet état contraire à sa nature, duquel le Créateur a dit : «Il n'est pas bon que l'homme soit seul», (Gen 2,18), alors que l'homme était encore dans le paradis, jouissant de la félicité. Pour son parfait bonheur il ne manquait qu'un être pareil à lui, avec lequel il serait en communion et en cohabitation. Dieu Lui-même a affirmé cette vérité dans le paradis et le saint Esprit l'a prononcée par la bouche du saint roi-prophète David : «Ah ! que c'est une chose bonne et agréable que les frères soient unis ensemble (Ps 132,1), par conséquent la plénitude du bonheur exige la cohabitation avec les âmes vertueuses, cohabitation qui donne la félicité selon les paroles du prophète David, qui conseille de ne pas s'éloigner de la société des hommes en général, mais de fuir seulement les méchants : «Bienheureux est l'homme qui ne marche point selon le conseil des méchants, qui ne s'arrête point dans la voie des pécheurs et qui ne s'assied point sur le banc des moqueurs» (Ps 1,1). Il en résulte clairement que les conditions de la félicité, exigent l'influence mutuelle et la communion entre les hommes, et, comme nous l'avons déjà dit, l'influence mutuelle est la communion même fondée sur l'union, le lien et les rapports mutuels.

L'âme, ayant quitté le corps, continue son activité comme un être vivant et immortel. Si la communion avec les êtres pareils est une nécessité essentielle de l'âme, sans laquelle la félicité est impossible, cette nécessité trouvera une complète satisfaction au-delà du tombeau dans la société des élus de Dieu dans le royaume des cieux. Après les témoignages de la révélation divine relativement à la vie commune et la communion des saints dans le paradis, notre raison nous amène aux mêmes conclusions à ce sujet. Notre Seigneur Jésus Christ Lui-même, dans la parabole du riche et de Lazare, nous représente ce rapport mutuel des âmes dans la première période d'outre-tombe.

Du lien et de la communion du monde d'outre-tombe avec le monde actuel.

Dans la seconde partie de notre ouvrage : «Le lien intérieur et le rapport mutuel entre les vivants et les morts », nous avons émis l'enseignement de notre Eglise orthodoxe touchant le lien, l'union, le rapport et la communion du monde visible, actuel, et du monde invisible, d'outre-tombe, et nous avons particulièrement appelé l'attention du lecteur sur les éléments qui constituent le lien, l'union, le rapport et la communion relativement aux vivants. Dans la troisième partie de notre ouvrage, intitulée : «L'enseignement de l'Eglise relativement à l'intercession des vivants pour les défunts», nous avons parlé de la manière dont les vivants exprimaient et

expriment encore par des signes visibles l'union, le lien, le rapport et la communion avec le monde d'outre-tombe. Le présent chapitre a pour but de montrer en quoi consistent le lien, l'union, le rapport et la communion particulièrement de la part des défunts, de ceux à l'égard desquels la sentence définitive n'a pas encore été prononcée, envers les vivants sur la terre; il a déjà été fait une courte mention de l'union, du lien, du rapport et de la communion des bons anges et des démons, des saints élus de Dieu et des damnés, perdus pour le royaume des cieux, avec les vivants, dans la seconde partie du présent ouvrage, intitulée : «Le lien intérieur et le rapport mutuel entre les vivants et les morts.» La relation intime des parties de cet ouvrage et la clarté du sujet nous obligeront à récapituler dans le présent chapitre ce dont il a déjà été parlé précédemment.

Dans le chapitre précédent nous avons montré la vie intérieure de l'âme au-delà du tombeau et l'activité de ses facultés et nous avons dit que pour la plénitude de sa félicité, l'âme, selon le témoignage de son Créateur, qui a dit «qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul», a besoin de la communion avec les êtres spirituellement moraux, avec ses semblables dans le royaume spirituellement moral qui s'étend en ce moment sur toute la terre et en dehors de la terre; aussi les âmes à l'égard desquelles la sentence définitive n'a point encore été prononcée sont en rapports mutuels avec les âmes qui sont encore sur la terre ainsi qu'avec celles qui sont en paradis. Mais les âmes des damnés n'ont aucune communion, aucun rapport ni avec les saints, ni avec les âmes des pécheurs qui ne sont point entièrement perdues pour le royaume des cieux, car ces âmes damnées pour l'éternité n'ont eu pendant leur vie sur la terre aucun rapport et aucune communion avec les âmes vertueuses des saints, ni avec les âmes imparfaites.

La vie extérieure, l'activité de âmes des élus et des âmes imparfaites sont pénétrées et dirigées par une même loi commune, qui unit tous les êtres spirituellement moraux à leur Créateur et entre eux, par la loi de l'immortalité qui est l'amour éternel.

L'activité extérieure des saints par rapport à ceux qui sont sur la terre présente le plus haut degré de perfection comparativement à l'activité extérieure des âmes imparfaites. Les âmes appartenant à ces deux situations d'outre-tombe, celle des sauvés et celle des imparfaits, unies déjà sur la terre par les liens de l'amitié, de la parenté, de l'amour, continuent à s'aimer sincèrement et plus ardemment encore que pendant leur vie terrestre. Puisqu'elles aiment c'est qu'elles se souviennent de ceux qui sont restés sur la terre et pensent à eux. Connaissant la vie des vivants, les défunts y prennent part, s'affligent de leurs peines et se réjouissent de leur joie. Ayant un seul et même Dieu, ceux qui sont passés aux demeures éternelles espèrent dans les prières et l'intercession des vivants et désirent le salut pour eux-mêmes ainsi que pour ceux qui vivent encore sur la terre, en attendant à toute heure qu'ils viennent se reposer dans leur patrie céleste. Nous disons à toute heure, car ils savent que le devoir de tout vivant est d'être prêt à la mort à chaque heure du jour et de la nuit.

«Dieu est amour», (I Jn 4,8) enseigne l'apôtre et évangéliste Jean, et le Seigneur a dit de Lui-même qu'il est la vie, donc la vie est l'amour et l'amour est la vie. Puisque la vie est éternelle comme Dieu, l'amour aussi doit être éternel; aussi l'apôtre Paul, enseigne-t-il que «l'amour ne finit jamais», mais elle passe dans le monde d'outre-tombe avec l'âme, à laquelle elle est indispensable comme la vie, puisque l'âme est immortelle. Par conséquent l'amour est pour une âme vivante une propriété essentielle sans laquelle l'âme est morte, ainsi qu'en témoigne la parole de Dieu : «Celui qui n'aime point, demeure dans la mort.» (I Jn 3,14) Ainsi donc la charité passe avec l'âme dans le royaume de l'amour, où rien ne peut subsister sans l'amour. L'amour, sentiment divin inné à l'âme immortelle, l'accompagne, selon

l'enseignement du saint apôtre, au-delà du tombeau. L'amour, allumé dans le cœur sanctifié et fortifié par la foi, continue à brûler au-delà du tombeau pour la source même de l'amour – Dieu, et pour les prochains sur la terre avec lesquels l'âme a été unie par Dieu par les liens indissolubles de l'amour. Si nous, les chrétiens, nous sommes tous unis sous différents rapports par les liens sacrés de l'amour immortel, les cœurs remplis de cet amour continuent à brûler au-delà du tombeau pour Dieu et pour les prochains, principalement pour ceux d'entre eux avec lesquels ils étaient particulièrement unis par les liens de la parenté. Dans cette occasion au commandement général de Jésus Christ : «Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés», commandement qui a été donné à l'âme et non au corps, se joignent encore d'autres formes de l'amour, l'affection sacrée de la parenté. Celui qui demeure dans la «charité, demeure en Dieu», enseigne saint Jean, l'apôtre de l'amour chrétien. Par conséquent ceux des défunts qui demeurent en Dieu aiment les vivants. Non seulement ceux d'entre eux qui ont atteint à la perfection, mais aussi ceux qui ne sont point éloignés de Dieu à tout jamais, conservent leur sentiment d'amour envers les vivants restés sur la terre. Ce n'est que les âmes damnées pour l'éternité qui sont complètement étrangères à ce sentiment, qui n'ont point connu la charité sur la terre, ceux dont les cœurs ont toujours été remplis de haine, ce ne sont que ceux-là qui n'aiment point leurs prochains au-delà du tombeau.

Ce que l'âme a développé en elle sur la terre, l'amour ou la haine, elle l'emporte avec elle dans la vie future. Une preuve de ce que les défunts qui ont aimé véritablement sur la terre, continuent à aimer au-delà du tombeau, nous est donnée par la parabole du riche et de Lazare. Le Seigneur nous enseigne clairement comment le riche, étant en enfer et malgré les peines qu'il endure, se souvient de ses frères restés sur la terre et s'inquiète de leur avenir dans la vie future, ce qui prouve qu'il les aime toujours. S'il en est ainsi, de quel tendre amour paternel les parents n'aiment-ils donc point leurs enfants restés orphelins sur la terre ? Combien doit être ardent l'amour des époux et des épouses pour leurs veufs ou leurs veuves ? De quel amour angélique les défunts enfants n'aiment ils pas leurs parents restés sur la terre ? Quel est l'amour sincère des frères, des sœurs, des amis et de tous les vrais chrétiens pour leurs frères, sœurs et amis qui sont restés sur la terre et pour tous ceux avec lesquels ils sont unis par la foi chrétienne !

Le saint apôtre Pierre, en quittant cette vie, promet à ses amis de se souvenir d'eux après la mort : «Mais j'aurai soin que même après ma mort vous puissiez toujours vous remettre ces choses en mémoire» (II Pi 1,15). Ainsi donc, même ceux qui sont en enfer nous aiment et s'occupent de notre destinée, tandis que ceux qui sont au paradis prient pour nous. Si l'amour est la vie, ce qui est une vérité incontestable, pouvons-nous admettre que nos défunts ne nous aiment point ? Il arrive souvent que nous jugeons des autres par nous-mêmes. Si nous n'aimons pas notre prochain, nous croyons qu'il doit en être de même pour tous les autres; mais un cœur aimant n'est jamais disposé à soupçonner le mal, la haine et l'astuce dans le cœur des autres et dans ses ennemis mêmes il cherche et trouve des amis. Aussi ceux qui doutent de l'affection des défunts pour les vivants prouvent-ils par là un cœur froid, où ne brûle point la flamme divine de l'amour, un cœur qui ne vit point en esprit et qui est loin de son Sauveur, car le Seigneur a réuni tous les membres de son Eglise, qu'ils soient sur la terre ou au-delà du tombeau, par un seul lien de l'amour immortel.

On n'aime point tout ce dont on se souvient; mais ce qu'on aime, on s'en souvient et on ne peut l'oublier aussi longtemps que l'on aime, et l'amour est immortel. La mémoire est une force, une faculté de l'âme. Puisque l'activité de la mémoire était nécessaire à l'activité de l'âme sur la terre, pourquoi l'âme en serait-elle privée au-delà du tombeau ? Le souvenir de la vie terrestre peut procurer à l'âme

le repos ou la livrer au jugement de la conscience. Si nous admettons l'absence de la mémoire au-delà du tombeau, comment l'âme pourrait-elle apprendre à se connaître et à se juger, deux actions sans lesquelles on ne saurait se représenter la vie future avec la récompense ou le châtement pour la vie terrestre ? Aussi les compagnons de la vie sur la terre ne pourront-ils s'effacer de la mémoire, comme participants de l'activité de l'âme sur la terre. La parabole du riche et de Lazare, ainsi que notre raison, nous démontrent que les défunts se souviennent des vivants, car le riche en enfer se souvient, malgré ses souffrances, de ses cinq frères restés sur la terre. Par conséquent les défunts chers à notre cœur se souviennent de nous, qui restons encore pour un certain temps ici-bas.

L'activité psychique de l'homme est composée de la pensée, du désir et du sentiment. L'âme étant immortelle, son activité est infinie. L'activité de l'âme, bonne ou méchante, par rapport à ses proches, continue au-delà du tombeau. L'âme qui a de bons sentiments a souci du salut de ses proches et de tous les hommes en général, tandis que l'âme du méchant ne songe qu'à les perdre. L'âme vertueuse pense : Combien il est à regretter que ceux qui sont sur la terre ne croient pas assez, ou point du tout, qu'ils ne pensent point assez ou pas du tout à ce que Dieu a préparé à l'homme dans la vie future. Le riche de l'Evangile en enfer aimant ses frères, se souvient d'eux, prend un vif intérêt à leur vie terrestre. La résurrection des morts au moment où notre Seigneur Jésus Christ mourut sur la croix est un exemple de l'intérêt que les morts prennent à la vie des vivants. (Le lien intérieur et le rapport mutuel entre les vivants et les morts», seconde partie)

Puisque les défunts se souviennent de nous et nous aiment, il est naturel qu'ils prennent un vif intérêt à notre sort. Ils voient clairement à présent les fruits de notre activité terrestre et prennent une part active à notre vie : ils s'affligent et se réjouissent avec nous.

Les défunts peuvent-ils connaître la vie des vivants directement ou indirectement ? Pourquoi donc le riche demande-t-il à Abraham d'envoyer quelqu'un du paradis vers ses frères, pour les prévenir du triste sort qui les attend au-delà du tombeau ? Cette prière nous démontre clairement qu'il connaît parfaitement la vie insouciant de ses frères. Qu'en sait-il ? et peut-être ses frères mènent-ils une vie vertueuse sur la terre !

Le Sauveur Lui-même nous enseigne par cette parabole du riche et de Lazare que notre vie terrestre n'est pas sans influence sur la vie des défunts. Quelle inquiétude la vie de ses frères ne causait-elle pas au riche en enfer ! Il s'affligeait de leur vie désordonnée. Le Seigneur ne nous dit point si les frères vivants se souciaient du sort du défunt, quoique ce dernier eût grand besoin de leur sollicitude. Deux raisons sont peut-être poussé le malheureux riche à prier Abraham de déterminer ses frères à une vie vertueuse et agréable à Dieu. Jamais sur la terre il n'avait songé à son salut ni à celui de ses frères. N'aimant que soi, il ne vivait que pour soi, tandis que là, en enfer, voyant le pauvre Lazare dans sa gloire et se voyant dans l'humiliation et la souffrance, peut-être un sentiment de jalousie et d'orgueil le déterminait-il à prier Abraham d'envoyer quelqu'un des défunts sur la terre. D'un autre côté, en sauvant ses frères il espérait se sauver lui-même par leur intermédiaire. Certes s'ils avaient changé leur genre de vie se seraient-ils souvenus de lui et auraient-ils pris part à son sort par des prières et des offrandes à Dieu. La vie vertueuse des vivants est une joie pour les défunts, tandis que l'impiété des premiers cause du chagrin aux seconds. Nous voyons dans l'Écriture sainte la preuve de ce que le malheureux riche connaissait la vie de ses frères sur la terre par sa propre situation d'outre-tombe, car il est dit que le repentir d'un seul homme et l'amendement d'un seul pécheur (sur la terre) cause la joie des anges. Aussi toute l'armée des anges et toute la quantité innombrable des justes se réjouissent (dans le ciel). La cause de cette joie dans le ciel

est l'amendement d'un pécheur sur la terre. Les habitants des cieux triomphent, mais à ce triomphe se joint encore la joie de notre salut, lorsque, vivant encore sur la terre, nous abandonnons tout ce qui est vain, temporel et matériel et que nous commençons à reconnaître combien nous nous sommes éloignés de notre destination, comme nous sommes loin de Dieu. En posant des limites à l'impiété et à l'iniquité, nous entrons dans une activité nouvelle fondée sur l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ. Ainsi notre vie terrestre en Jésus Christ et pour Jésus Christ, une vie vertueuse et agréable à Dieu réjouit les habitants du royaume des cieux. Or, non seulement les saints et les anges se réjouissent, mais aussi ceux des défunts qui n'ont pas encore atteint à la perfection, et même les damnés, selon le témoignage qu'un crâne donna à saint Macaire d'Egypte, éprouvent du soulagement par suite de la vie terrestre des vivants qui ont la crainte de Dieu et dont les prières parviennent jusqu'à Lui. Les défunts voient alors en nous leurs bienfaiteurs, qui travaillent à améliorer leur situation d'outre-tombe. Il est clair maintenant qu'on ne pouvait se réjouir au ciel de la vie terrestre des frères du malheureux riche, qui lui aussi, selon le témoignage de l'Evangile, souffrait davantage en enfer parce qu'il n'y avait point lieu de se réjouir du repentir et de l'amendement des frères, qui cependant, par leur vie, auraient pu améliorer le sort de leur infortuné frère. La conversation de saint Macaire d'Egypte avec le crâne nous démontre que le riche en enfer devait connaître la vie terrestre de ses frères. «Lorsque tu pries pour nous», dit le crâne, «nous éprouvons un certain soulagement... Par conséquent le riche de l'Evangile pouvait juger de la vie de ses frères par sa propre situation en enfer; ne sentant aucun soulagement, il en conclut de leur existence insouciant. S'ils avaient mené une vie plus ou moins vertueuse, ils se seraient souvenus de leur défunt frère, ils lui seraient venus en aide, et alors le défunt aurait pu dire, de même que le crâne du prêtre païen, que leurs prières lui procuraient un certain soulagement. N'ayant aucune consolation dans sa vie d'outre-tombe, il en conclut de leur vie insouciant et prie Abraham d'envoyer vers eux quelqu'un du monde d'outre-tombe. Voilà donc la raison principale pour laquelle les défunts connaissent notre vie terrestre bonne ou mauvaise, c'est qu'elle influe sur leur situation au-delà du tombeau.

Ensuite l'activité de l'âme, habitant le corps, est de beaucoup entravée par ce corps matériel et grossier. L'horizon de l'activité de l'âme, par suite de son union intime avec le corps, soumis aux conditions du temps et de l'espace, dépend nécessairement des mêmes conditions, aussi l'activité de l'âme habitant le corps n'est-elle que l'activité de l'homme, comme d'une créature corporelle. Mais après avoir été délivrée de ce corps, n'étant plus sujette aux lois du temps et de l'espace, l'âme, en être délicat, éthéré, commence une activité qui s'étend hors des limites du monde matériel. Elle conçoit et voit ce que lui cachait autrefois la grossièreté de la matière corporelle. L'âme, entrée dans l'état qui lui est naturel, commence à agir selon sa nature, ses sens aussi fonctionnent d'une manière conforme à leur destination naturelle, car la situation actuelle des sens n'est point naturelle, ils sont en état de maladie, qui est une suite du péché originel. Certains songes, l'extase, le somnambulisme, le prouvent clairement. Ainsi donc, après sa séparation du corps, l'âme entre dans les limites naturelles de son activité, pour laquelle le temps et l'espace n'existent point. Si les saints connaissent (voient et sentent) la situation d'outre-tombe des âmes imparfaites, malgré l'espace incommensurable qui sépare Abraham et le riche, et entrent en communication avec celles, nous devons en conclure que les saints connaissent aussi notre vie terrestre malgré l'espace indéfini qui sépare le ciel de la terre. Et puisque les âmes imparfaites connaissent (voient et sentent) la situation des saints, pourquoi les premiers, qui sont en enfer, ne pourraient-ils connaître la situation des vivants, de même que le riche en enfer connaissait la situation de ses cinq frères sur la terre ?

Et puis est-il possible que les défunts, demeurant avec nous en esprit, ne connussent point notre vie terrestre ? Ainsi la connaissance que les défunts ont de la vie des vivants est fondée :

- 1) sur leur propre situation d'outre-tombe,
- 2) sur la perfection des sens au-delà du tombeau, et
- 3) sur la sympathie.

Ce qu'il y a de véritablement beau, nous le voyons dans la création de Dieu. Le Créateur Lui-même a dit de sa création que tout était «très bon».

Le monde spirituel, le monde moral et le monde matériel forment un ensemble entier et harmonieux. Rien d'imparfait ne pouvait sortir des mains du Créateur. Rien dans la création divine ne dépend du hasard, comme l'enseignent les matérialistes, qui ne reconnaissent que la matière; mais tout se fait sur un plan réglé dans un système harmonieux, pour un but déterminé selon des lois immuables : chaque chose prend part à l'œuvre commune, chaque objet sert à un autre et dépend d'un autre; par conséquent toutes choses exercent une influence réciproque, et l'état particulier de chaque partie influe sur l'état général de toutes et, par conséquent, sur l'état de l'ensemble. La vie du monde spirituel, du monde moral et du monde matériel se développe parallèlement, selon une loi immuable une fois donnée par le Créateur. L'état de l'ensemble se reflète sur l'état de chacune de ses parties et en revanche le changement dans l'état des parties exerce une influence plus ou moins grande sur l'ensemble. L'état des parties de l'ensemble, en influant l'une sur l'autre, produit la concorde et l'harmonie de l'univers. La concorde, l'harmonie dans l'état des êtres spirituellement moraux s'appelle sympathie, car en sympathisant à un autre on se sent involontairement dans la même situation. Dans le royaume de Dieu, parmi des êtres spirituellement moraux tels que les esprits et les âmes, qui n'ont qu'une seule nature et un seul but d'existence, règne une conformité de sentiments ayant pour base l'amour qui unit tous les êtres spirituellement moraux. L'existence, la vie de l'âme lui est donnée non seulement pour elle seule, mais aussi pour son Créateur et pour ses prochains. Eve a été créée pour Adam et son âme existe non seulement pour elle-même, mais elle sert encore à compléter l'existence d'Adam. Ainsi donc la situation d'une âme dépend de la situation des âmes qui l'entourent et avec lesquelles elle est en relation quelconque; la chute d'Eve se refléta bientôt sur Adam. L'égoïsme n'est point naturel à l'âme, la plénitude de la vie de l'âme dépend de ses rapports envers Dieu et envers ses semblables. La vie de l'âme est intimement liée avec la vie de ses semblables, aussi ne pouvons-nous admettre que le même esprit qui les anime ne soit point le conducteur qui amène les âmes à la sympathie sous tous les rapports, dans la joie, la tristesse et autres situations semblables. La joie, le chagrin ou toute autre situation de l'âme, à laquelle une autre âme prend un vif intérêt voilà ce qui s'appelle la sympathie. Les sentiments, les pressentiments, les sympathies, ainsi que la joie et le chagrin, sont des propriétés du cœur.

Il y a un dicton russe populaire qui n'est point exempt de vérité et qui dit : «Un cœur envoie un message à un autre cœur». N'est-ce point là une expression qui désigne la sympathie ? La sympathie est une faculté naturelle de l'âme et il est naturel à l'âme de pleurer et de se réjouir avec ses semblables. La chute morale de l'homme a dénaturé les qualités essentielles de l'âme, et l'amour et la haine commencèrent à agir contrairement à leur destination. L'affaiblissement de la foi et de la charité, le sophisme, la corruption du cœur ont changé la sympathie en antipathie. L'homme sait si peu comparativement à ce que Dieu lui a permis de savoir, que son savoir est presque nul. Cette vérité incontestable a été attestée par le saint apôtre Paul. Que de mystères n'y a-t-il pas dans la nature de l'homme, laquelle est composée du corps, de l'âme et de l'esprit ! L'âme et le corps sympathisent mutuellement, aussi l'état de l'âme influe-t-il sur le corps et l'état du corps se reflète-

t-il sur la situation de l'âme. Ainsi donc pour les êtres spirituellement moraux la sympathie est un sentiment essentiel, car ils ne forment à eux tous qu'un corps et un esprit. La sympathie des membres de notre corps à nous, nous fait conclure à la sympathie entre les membres du grand corps de l'Eglise du Christ, du royaume de Dieu, lequel est très bon, car là seulement est la vérité, la paix, la joie, le beau, le grand et le bon.

La mort au premier abord produit le chagrin, causé par la séparation visible d'une personne aimée. La force, le degré du chagrin dépendent de la force de l'affection qui unit deux êtres et de leurs rapports mutuels. Un tel chagrin ressenti par l'âme s'exprime visiblement par les pleurs, les larmes. On dit généralement que les larmes soulagent l'âme, tandis que le chagrin sans larmes la fait cruellement souffrir. L'âme, étant intimement liée avec le corps, ce dernier lui sert d'instrument pour l'expression visible de ses sentiments; ainsi par exemple les larmes expriment le chagrin du cœur. Aussi les larmes, les pleurs sont-ils des exigences de la nature, quoique la foi ne permette de pleurer que modérément et avec retenue. Ainsi la nature exige les pleurs, les larmes, tandis que la foi console en attestant que le lien spirituel qui nous liait au défunt n'est point rompu par la mort, que le défunt est avec nous en esprit, qu'il vit. La sympathie consiste en ce que les pleurs, les larmes de l'un produisent l'affliction dans l'âme d'un autre, et l'on entend souvent dire : «Tes larmes, tes pleurs, ton chagrin, m'attristent», ou bien encore celui qui se rend en un long et lointain voyage prie ceux qui restent de ne pas pleurer, mais de prier Dieu pour lui. Le défunt en ce cas est tout-à-fait pareil à celui qui se rend en voyage, avec cette différence que la séparation avec le défunt est peut-être la plus courte et que chaque heure suivante peut être celle d'une réunion heureuse, selon le commandement du Seigneur d'être prêt à toute heure à quitter ce monde. Aussi des pleurs immodérés sont inutiles et nuisibles à ceux qui se sont séparés : ils empêchent de prier et la prière rend tout possible à celui qui croit. La prière et le regret sincère d'avoir péché sont également utiles à ceux qui viennent de se séparer. La prière purifie leurs âmes des péchés. Cette vérité a été attestée par notre Seigneur Jésus Christ, qui dans une occasion dit : «Ne pleure points. (Luc 7,13) tandis que dans une autre il exalte les larmes en disant : «Bienheureux sont ceux qui pleurent !» Comme l'amour pour les défunts ne peut s'éteindre et comme il nous est ordonné de leur sympathiser, de porter leur fardeau, d'intercéder pour les défunts comme pour nous-mêmes, il en résulte les larmes, le regret des fautes commises, ce qui dispose Dieu à la miséricorde pour le défunt selon la promesse irréfutable d'exaucer la prière de celui qui demande avec foi, prière qui procure en même temps la béatitude céleste à celui qui prie. Cette vérité psychique la sympathie de l'âme, se rapporte tout aussi bien aux âmes des défunts. En mourant, ils nous priaient de ne point les pleurer comme des êtres qui n'existeraient plus, mais de prier Dieu pour eux, de ne point les oublier et de les aimer. Aussi des pleurs immodérés sur la mort de quelqu'un sont-ils nuisibles au vivant comme au défunt. Cependant, lorsque vous pleurez, non parce que nous sommes passés dans un monde meilleur, mais parce que vous vous affligez de nos péchés – ces larmes sont agréables à Dieu, elles nous sont fort utiles et vous assurent en même temps la récompense au-delà du tombeau.

Si les vivants peuvent venir en aide aux défunts par rapport à leur salut («L'enseignement de l'Eglise relativement à l'intercession des vivants pour les morts» troisième partie), quel bien pourraient leur faire des pleurs déraisonnables ? Comment Dieu fera-t-Il grâce au défunt, si le vivant ne prie point pour lui, mais pleure immodérément, s'adonne à la tristesse et murmure peut-être encore contre le Seigneur ? Aussi les défunts, n'éprouvant pas les effets de la miséricorde de Dieu, s'affligent-ils profondément de notre négligence.

Les défunts ont appris par expérience la destination de l'homme et il ne reste à ceux qui sont encore ici-bas que d'aspirer à améliorer leur sort, selon le commandement de Dieu : «Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa vérité» et «Portez les fardeaux les uns des autres». Notre vie terrestre peut être d'un grand secours pour les défunts, si nous prenons un vif intérêt à leur situation. Pour que l'homme puisse se faire une idée nette de la vie future et pour le retenir du mal, la parole de Dieu dans l'Ancien Testament déjà lui prescrivait de se rappeler constamment la mort, le passage à une autre vie. Ayant toujours la vie future dans la mémoire, nous sommes en même temps toujours avec les défunts et en nous éloignant aussi de tout ce qui est terrestre et sujet au péché, nous nous attachons à la vie d'outre-tombe. Et puisque tous sont pécheurs devant Dieu, les vivants comme les morts, nous devons tout naturellement prendre part au sort des défunts, sort qui nous est également réservé après la mort. La situation des défunts étant notre situation à venir, elle doit nécessairement nous inspirer un vif intérêt. Tout ce qui peut adoucir le sort malheureux des défunts est agréable à ces derniers et utile à nous. Jésus Christ a ordonné d'être prêt à la mort à toute heure, et par conséquent d'être constamment en union et en communion avec ceux qui nous ont devancés dans la vie d'outre-tombe. On ne peut accomplir ce commandement, se souvenir de la mort, se représenter le jugement, le paradis, l'enfer, l'éternité sans se représenter en même temps les demeures des défunts. Or, nous voyons donc que le souvenir des défunts est intimement lié à l'accomplissement de ce commandement. Nous ne pouvons nous représenter le jugement, le paradis, l'enfer sans songer aux âmes de nos parents, de nos amis, de nos proches décédés; aussi quel est donc le cœur qui pourrait ne pas s'émouvoir de la situation des pécheurs au-delà du tombeau ? Presque involontairement nous tendons la main à celui qui se noie; de même, en se représentant vivement le sort des défunts pécheurs, on cherche tout naturellement les moyens de les sauver. Ainsi donc, puisqu'il nous est ordonné de nous souvenir de la mort, il nous est aussi ordonné de nous souvenir des défunts.

Si, en voyant un homme qui se noie, je restais à pleurer en le regardant, au lieu de chercher les moyens de le sauver, l'aurais-je tiré du péril par mes larmes ? Et le Sauveur a dit, relativement aux larmes inutiles de la veuve de Naïn qui avait perdu son fils unique, le soutien de sa vieillesse, la consolation de son veuvage : «Ne pleure point !» L'apôtre Paul confirme cette vérité en disant aussi aux chrétiens qui pleuraient leurs morts : «Ne vous affligez point.» Il s'ensuit qu'il ne nous est défendu que ce qui est inutile et qu'il ne nous est ordonné que ce qui est utile. Dieu défend les larmes, mais il ordonne la grandeur d'âme. Jésus Christ Lui-même a expliqué pourquoi les pleurs étaient inutiles en disant à Marthe, sœur de Lazare, que son frère ressusciterait, et à Jaïr que sa fille n'était point morte, mais endormie. Il enseigne encore ailleurs que Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants; par conséquent ceux qui sont passés au monde d'outre-tombe vivent. Pourquoi pleurerions-nous donc des vivants auxquels nous serons réunis dans peu de temps ? Saint Jean Chrysostome enseigne que l'on doit honorer un mort, non par des pleurs et des sanglots, mais par le chant des psaumes et des cantiques et par une vie vertueuse. Veux-tu honorer le défunt ? Fais l'aumône, les bonnes œuvres, et fais dire des offices à son intention. Quel bien les pleurs et les sanglots immodérés peuvent-ils faire aux défunts ? De tels pleurs sont interdits par le Seigneur, qui a dit : «Ne pleure point.» Ce n'est que les larmes que l'on verse sur les péchés du défunt qui peuvent lui procurer la félicité éternelle, et que le Seigneur encourage, car Dieu promet le salut à celui qui a obtenu par ses larmes le salut du prochain : «Bienheureux ceux qui pleurent !» Les pleurs désespérés, dépourvus de la foi dans la vie future, sont interdits par le Seigneur et par l'apôtre Paul; mais les larmes qui expriment la

tristesse de la séparation, de telles larmes ne sont pas défendues, car Jésus Christ Lui-même pleura sur la tombe de Lazare.

Saint Jean Chrysostome supplie les fidèles de ne point imiter les infidèles qui, ne connaissant point, comme les chrétiens, la résurrection promise et la vie future, déchirent leurs habits, se frappent la poitrine, s'arrachent les cheveux et s'adonnent à toutes sortes de désordres, car par là nous ne ferions que du tort au défunt, et à nous-mêmes (sermon de Saint Jean Chrysostome le samedi de la sexagésime). Ces paroles prouvent que les défunts sympathisent aux vivants et elles nous montrent combien des pleurs déraisonnables des vivants sont pénibles et désagréables aux défunts.

L'apparition en songe de la défunte femme du prêtre à son mari a révélé combien notre vie dérégulée est pénible aux défunts et que ces derniers désirent sincèrement que nous menions une vie chrétienne, en attendant la résurrection et la vie future (voir page 89, paragr. 14).

Ainsi donc, si en enfer les âmes dont le sort n'est pas entièrement décidé, se souviennent, malgré leur triste situation, de ceux qui leur sont chers sur la terre et pensent à leur sort au-delà du tombeau, que devons-nous conclure de ceux qui goûtent au commencement de la félicité et de leur sollicitude envers ceux qui vivent encore sur la terre ? Leur affection, n'étant point distraite par les souffrances, ni par les chagrins, est encore plus vive et leur repos est troublé par leur affectueuse sollicitude pour le sort des pèlerins terrestres. «Assurés de leur salut, dit saint Cyprien, ils ont souci du salut de ceux qui habitent encore la terre» (sermon d'exhortation aux martyrs, chapitre 12).

L'esprit humain, ayant une origine divine, donne à l'homme la tranquillité de l'âme par l'assurance d'obtenir de Dieu ce qu'il demande et désire c'est son espérance salutaire en Dieu. Ainsi donc l'espérance est le repos du cœur en Dieu, l'assurance d'obtenir ce que l'on désire et ce que l'on demande. Par conséquent l'espérance est une idée commune à tout le genre humain, une situation de l'âme, fondée sur la foi, qui est la propriété essentielle de l'âme et qui par conséquent appartient à toute l'humanité. Il n'y a point et il n'y a jamais eu de peuple sans croyance aucune; seulement la religion chez les sauvages n'est point une science comme chez les peuples civilisés. Si donc la foi est naturellement innée à l'homme, nous en concluons que l'espérance est une idée qui appartient à l'humanité entière. L'assurance que le cœur a d'obtenir ce qu'il désire s'appelle l'espérance. Les hommes sur la terre sont si intimement liés entre eux par le lien d'humanité que dans certaines circonstances ils espèrent les uns dans les autres, comme par exemple pour la défense, le secours, la consolation, etc. Ainsi, les enfants espèrent en leurs parents, les femmes en leurs maris et les maris en leurs femmes, les parents et amis espèrent les uns dans les autres, les inférieurs espèrent en leurs supérieurs, les sujets mettent leur espérance dans leur souverain et le souverain dans ses sujets, et une telle espérance n'est point contraire à la volonté de Dieu, si toutefois l'espérance en l'homme n'est pas plus grande que l'espérance en Dieu. L'amour est la base de l'espérance et unis par l'amour nous espérons les uns dans les autres. Les pensées, les désirs et les sentiments constituent l'activité invisible de l'âme, activité qui porte en elle le cachet de l'immatériel. Il est naturel que l'âme espère en Dieu et en ses semblables avec lesquels elle est en relations diverses. Séparée de son corps et entrée dans la vie d'outre-tombe, l'âme conserve toutes ses facultés et aussi l'espérance en Dieu et en ses proches qui sont restés sur la terre. Saint Augustin écrit : «Les défunts espèrent obtenir de nous le secours, car le temps du travail est passé pour eux.» Saint Ephrém de Syrie atteste la même idée en disant que les défunts mettent leur espérance dans les vivants : «Si sur la terre, en passant d'une contrée à une autre, nous avons besoin

d'un guide, combien un guide nous est-il plus nécessaire pour passer de cette vie à la vie éternelle ?»

«L'espérance» est une idée, une propriété de l'âme immortelle. Nous espérons, par l'intermédiaire des saints, jouir de la bénédiction de Dieu et obtenir le salut; par conséquent nous avons besoin de leur secours. De même les défunts qui n'ont point atteint à la perfection ont besoin de notre aide et espèrent en nous.

Nous avons déjà dit que l'âme, en passant dans le monde d'outre-tombe, garde toutes ses facultés, ses habitudes, ses dispositions et, étant immortelle, continue au-delà du tombeau son activité spirituelle, qui consiste dans le fonctionnement collectif de toutes ses facultés. Par conséquent le désir, étant une faculté de l'âme, continue aussi à fonctionner. Cette activité du désir a pour objet la vérité, les aspirations vers le beau, le bon et le grand, la paix et la joie, les aspirations au développement, au perfectionnement de la vie. Le désir de la vie ou aspiration vers la source de la vie est une propriété essentielle de l'âme. Mais le seul désir de la conservation de la vie est un sentiment commun à tous les êtres vivants.

Les désirs que l'âme a manifestés sur la terre ne l'abandonneront point au-delà du tombeau; nous désirons, étant encore vivants, que l'on prie Dieu pour nous et, de même, qu'après notre mort on ne nous oublie point. Puisque nous le désirons à présent, qu'est-ce qui pourra nous empêcher de le désirer au-delà du tombeau ? Est-ce que cette faculté de l'âme nous manquera après la mort ? Que deviendra-t-elle ? Dans la parabole du riche et de Lazare ne voyons-nous pas différents désirs manifestés par le riche : celui de se désaltérer, de donner avis à ses frères encore vivants sur la terre ? Et l'apôtre Paul, qui avait déjà été au paradis, ne demande-t-il pas en mourant aux croyants de prier pour lui ? (Ep 6,18-19) Et si le vase d'élection du saint Esprit désirait qu'on priât pour lui, que ne devons-nous penser des défunts imparfaits ? Certes, eux aussi désirent que nous ne les oublions pas, que nous priions Dieu pour eux et que nous leur venions en aide autant qu'il est en notre pouvoir. Ils le désirent autant que nous-mêmes désirons que les saints prient pour nous, et les saints aussi désirent le salut pour nous et pour les défunts imparfaits.

Désirant nos prières et notre intercession devant Dieu, les défunts imparfaits veulent en même temps notre salut et l'amendement de notre vie terrestre; nous en concluons par la sollicitude que témoignait le riche en enfer pour le sort de ses frères restés sur la terre. Ce désir des défunts que nous priions pour eux constitue tout d'abord leurs rapports envers nous. La sainte Eglise, connaissant leur situation au-delà du tombeau, sachant que nous sommes tous pécheurs devant Dieu et désirant agir d'une manière plus saisissante sur les cœurs des vivants, s'adresse à eux dans les termes suivants, qui expriment la situation des défunts au-delà du tombeau : «Priez pour nous, jamais vos prières n'ont été aussi nécessaires qu'en ce moment, où nous allons vers le Juge qui ne connaît point l'injustice; nous demandons à tous et nous supplions : priez pour nous le Seigneur Jésus Christ, afin que nous ne soyons point jetés, selon nos péchés, dans les lieux de souffrance; mais afin qu'Il nous installe dans les demeures où luit la lumière de la vie, où il n'y a «ni chagrins ni maladies, ni soupirs, mais la vie éternelle.» C'est le besoin commun à toutes les âmes trépassées et l'Eglise nous le fait connaître, afin que nous leur compatissions. En récompense de notre sympathie, de nos prières pour eux, les défunts, selon l'expression de l'archiprêtre Poutiatine, nous envoient leur bénédiction de l'autre monde. (homélie 264°, page 265) Nous aimant sincèrement, ils s'inquiètent pour nous et craignent que nous ne trahissions la foi et la charité. Tout leur désir, s'il est possible de s'exprimer ainsi, consiste à vouloir que nous suivions l'enseignement de notre Sauveur Jésus Christ, en imitant la vie des bons chrétiens.

Nous sommes contents de voir l'accomplissement de nos désirs. Désirant exercer son influence sur la terre après la mort, le mourant charge un de ceux qui

restent d'accomplir sa volonté. Ainsi le défunt agit par l'intermédiaire du vivant de la même manière que le plus âgé agit par le plus jeune, le maître par le serviteur, le malade par celui qui est en bonne santé, l'absent (le défunt) par celui qui reste. Deux personnes prennent part à cette action : le testateur et l'exécuteur testamentaire. Les fruits de l'activité appartiennent incontestablement à celui qui les a produits, n'importe où il se trouve; c'est à lui qu'appartiennent la gloire, la reconnaissance et la récompense. L'accomplissement d'un testament chrétien procure le salut au testateur, car les prières sont adressées à Dieu pour son repos éternel. Le non-accomplissement d'un tel testament prive le testateur du repos, car on le traite alors comme quelqu'un qui a cessé d'agir pour le bien commun et pour celui du prochain. Celui qui manque à l'exécution du testament est sujet au jugement de Dieu comme assassin, qui a dérobé au testateur les moyens de le délivrer de l'enfer et de la mort éternelle. Il a volé la vie du défunt, il lui ôte le moyen de salut en ne distribuant point son bien aux pauvres ! La parole de Dieu atteste que l'aumône délivre de la mort donc cet homme-là est un assassin. Il est vrai qu'il est coupable comme assassin, mais cependant nous devons penser aussi que l'âme du défunt n'a point mérité la grâce de Dieu, que son offrande n'a point été acceptée, non sans raison, car tout dépend de la volonté de Dieu. Le dernier vœu d'un mourant, si ce vœu n'est point contraire aux lois, bien entendu, doit être exécuté saintement pour le repos du défunt et pour la tranquillité de conscience de l'exécuteur testamentaire. En exécutant un testament chrétien, on dispose Dieu à la miséricorde envers le défunt, selon sa promesse irrécusable d'exaucer la demande de celui qui prie avec foi, et d'accorder en même temps le salut à celui qui prie pour le défunt.

En général toutes nos mauvaises actions par rapport aux défunts ne restent point sans suites funestes. Il y a un proverbe populaire qui dit : «Le mort ne reste pas à la porte, mais il prendra, quand même, ce qui lui appartient». Ce proverbe exprime, selon toute probabilité, les conséquences désagréables qui sont la suite des mauvais rapports des vivants envers les défunts. On ne peut dédaigner les proverbes populaires, car ils contiennent toujours une part de vérité.

A présent encore, jusqu'au jugement définitif, même les justes dans le paradis ne sont point étrangers au chagrin, qui provient de leur affection pour les pécheurs qui sont encore sur la terre et pour ceux qui sont en enfer; et la triste situation des âmes imparfaites en enfer est aussi aggravée par notre vie pleine de péchés. Le défunt, n'importe où il se trouve, veut qu'on accomplisse ses dernières volontés exactement, surtout si cet accomplissement peut améliorer sa situation d'outre-tombe. Mais si les défunts sont privés de secours par suite de notre négligence, si nous dérobons leurs droits et leur bien, ils peuvent prier Dieu de les venger; alors le vrai Vengeur ne tardera pas à accomplir leur vœu et son châtement atteint bientôt les coupables. Le bien dérobé au défunt et la propriété du dépositaire infidèle sont bientôt, comme on dit : «livrés aux flammes et réduits en cendres !» Beaucoup ont souffert et souffrent encore à présent pour l'honneur, le bien, les droits d'un défunt outragé. Les souffrances sont infiniment variées. Les hommes souffrent quelquefois sans connaître la cause de leurs souffrances ou pour mieux dire ne veulent point convenir de leur faute, de leur manque de charité envers le prochain.

Ceux qui nous ont devancés dans la vie future nous aiment, prennent intérêt à notre sort et nous attendent dans leurs demeures. Nos pères, nos mères, nos frères, nos sœurs, nos époux, nos épouses, et nos amis, qui goûtent la félicité dans le monde d'outre-tombe, nous attendent là-bas, car ils désirent nous revoir. Quelle quantité d'âmes nous attendent là-haut ! Nous ne sommes que des voyageurs comment ne désirerions-nous point gagner notre patrie, atteindre au but de notre voyage et nous reposer dans un asile assuré où nous attendent tous ceux qui nous ont devancés (Saint Cyprien, De la mortalité de l'homme, p. 165, et saint Dmitri de Rostov, seconde

partie). Et nous aussi nous nous réunirons à eux tôt ou tard et nous serons avec eux face à face, éternellement, selon les paroles de l'apôtre Paul : «Nous serons toujours avec le Seigneur» (I Th 4,17) par conséquent avec tous ceux qui se sont rendus agréables à Dieu.

Voici ce que saint Jean Chrysostome dit, pour la consolation des parents affligés, de la situation des petits enfants au-delà du tombeau : «Ne pleurez point. Notre trépas, et le passage des épreuves en compagnie des anges, ont été faciles. Les démons n'ont rien trouvé en nous et, par la grâce du Seigneur notre Dieu, nous nous trouvons maintenant avec les saints et les anges et nous prions Dieu pour vous».(Son serm. le samedi de la sexag). Ainsi donc, puisqu'ils prient, c'est qu'ils se souviennent de leurs parents et les aiment.

L'union et la communion des âmes dans le monde d'outre-tombe.

L'âme, demeurant dans le corps, sur la terre, agissait de toutes ses facultés au milieu de ses semblables; passée aux demeures éternelles, puisqu'elle est immortelle, elle continue à vivre selon l'enseignement de la sainte Eglise, au milieu de ses semblables des esprits et des âmes, et par conséquent elle agit, au moyen de toutes ses facultés, ainsi qu'elle l'a fait pendant sa vie terrestre. Si la vie terrestre, selon l'enseignement du Sauveur, doit être une préparation à la vie d'outre-tombe, l'activité de l'âme au-delà du tombeau sera une continuation de son activité sur la terre, activité bonne ou coupable. Quelques-uns croient à tort que l'âme au-delà du tombeau vit dans un état de somnolence, d'inactivité, mais une telle opinion est contraire à l'enseignement de l'Eglise et à ce que nous savons sur les facultés de l'âme. Priver l'âme de son activité c'est vouloir qu'elle ne soit plus une âme, qu'elle trahisse sa nature immortelle et immuable. L'immortalité et l'activité perpétuelle sont les propriétés essentielles de l'âme, car au-delà du tombeau elle continue à se développer et ce développement consiste dans un perfectionnement continu, dans le passage d'un état de conscience à un autre ou bien d'une situation à une autre plus parfaite dans le bien (au paradis) et extrême dans le mal (en enfer). Ainsi donc les âmes au-delà du tombeau continuent à agir comme elles le faisaient sur la terre.

Si même sur la terre il existe une influence mutuelle entre les âmes, c'est-à-dire si même ici-bas, malgré les nombreux obstacles et entraves que le corps oppose à l'âme, malgré le lien intime qui les unit et leur influence mutuelle, les âmes peuvent, selon leur destination naturelle, agir sur d'autres âmes, et une âme, par son influence sur une autre âme, atteindre au but qu'elle s'était proposé en tant que le lui permettent ses facultés appesanties par ce corps matériel et son esprit, attaché à son habitation terrestre (Sag 9,15), s'il en est ainsi, disons-nous, que devons-nous penser de l'activité de l'âme au-delà du tombeau, lorsqu'elle sera délivrée du corps qui entrave son activité sur la terre ? Si sur la terre elle ne connaissait et ne sentait qu'en partie, selon l'expression de l'apôtre Paul, là, au-delà du tombeau son activité sera beaucoup plus parfaite et les âmes, exerçant une influence mutuelle les unes sur les autres, se connaîtront et se sentiront parfaitement; elles verront, entendront et converseront d'une manière que nous ne pouvons comprendre à présent, de même que sur la terre nous ne pouvons nous rendre un compte exact de l'activité de l'âme, activité première, fondamentale, invisible et immatérielle, qui consiste en pensées, désirs et sensations, et qui cependant a été vue, entendue et sentie par d'autres âmes quoique habitant encore leurs corps, mais menant une vie spirituelle, selon les commandements de Dieu. La vie terrestre de tous les saints peut servir de preuve à ce que nous venons d'avancer; la vie intérieure, spirituelle, et l'activité invisible et mystérieuse des autres âmes – rien ne leur était caché : aux pensées, aux désirs et aux sentiments des autres les saints répondaient par des actions. N'est-ce pas la

preuve la plus évidente de ce que les âmes exerceront une influence mutuelle les unes sur les autres dans la vie future et qu'elles n'auront pas besoin pour cela de leurs organes extérieurs, de même que les saints voyaient, entendaient et sentaient l'état intérieur de l'âme des autres sans le secours de ces organes. La vie des saints et leur influence mutuelle sont une préparation à la vie future. Ils agissent les uns sur les autres, tantôt sans le secours de leurs organes extérieurs, tantôt avec l'aide de ceux-ci. Cela est entre autres la cause de ce qu'ils avaient si peu de soin de leur corps en général, considérant que ce dernier était inutile à leur vie spirituelle. Si le savoir fondé sur l'expérience peut servir de preuve à la vérité de telle ou telle situation, ceux qui désirent se persuader de ces vérités peuvent, en raison des preuves fournies par la vie même, selon les commandements de Dieu, arriver à ce but et se convaincre, en asservissant la chair à l'esprit et en contraignant la raison et le cœur à l'obéissance de la foi, que la vie actuelle de l'âme, son activité sur la terre est le commencement de la vie future et de l'activité d'outre-tombe. N'est-ce pas une preuve évidente de l'influence mutuelle des âmes au-delà du tombeau, que certaine personne, ayant annoncé à une autre le désir de s'entretenir avec elle, fixait l'heure du sommeil pour cet entretien ? Et en effet, indépendamment des corps qui reposaient sur leurs lits, les âmes s'entretenaient de choses qui les intéressaient avant leur sommeil.

On dit souvent que le sommeil est l'image de la mort. Or qu'est-ce que le sommeil ? C'est une situation de l'homme où l'activité du corps et de ses organes extérieurs cesse et toute communion entre l'homme et le monde visible est interrompue, ce n'est que la vie organique qui fonctionne, car elle n'abandonne l'homme qu'à sa mort. Mais la vie, l'activité éternelle de l'âme n'est point interrompue par le sommeil; le corps repose, tandis que l'âme travaille et le champ de son activité est quelquefois beaucoup plus grand que pendant que le corps est éveillé. De cette manière les âmes, s'entretenant, selon leurs conditions, pendant le sommeil, comme nous venons de le dire, exerçaient l'une sur l'autre une influence mutuelle. Et comme l'âme est mystérieusement liée au corps, toute situation de l'âme pendant le sommeil se reflète sur le corps, quoique l'influence mutuelle des âmes pendant le sommeil ait lieu tout à fait indépendamment de leurs corps; après s'être éveillées ces personnes exécutaient ce qu'elles avaient décidé pendant leur sommeil. Ainsi donc, puisque même sur la terre les âmes exercent une telle influence les unes sur les autres sans le secours de leurs corps, comment ne croirions-nous pas à cette influence mutuelle des âmes au-delà du tombeau ? Il est vrai que pendant le sommeil l'activité de l'âme, généralement inconsciente, ne dépend point du corps, quoiqu'elle subisse parfois son influence. Ici nous ne parlons que d'une activité des âmes qui a lieu dans une parfaite conscience et pour laquelle avait été fixée d'avance l'heure du sommeil. D'autres expériences, telles que le somnambulisme, la clairvoyance, affirment ce que nous venons d'avancer et prouvent que l'activité de l'âme pendant le sommeil est bien plus parfaite, car alors l'âme est libre de son corps, comme dit Salomon.(Sag 9,15) Ainsi nous savons, par exemple, que beaucoup de grandes idées ont surgi dans les âmes des hommes de génie pendant leur sommeil, pendant l'activité complète de l'âme et de toutes ses facultés. Et l'apôtre Paul dit aussi que l'activité de l'âme et de toutes ses facultés n'atteindra à sa perfection qu'au-delà du tombeau, sans corps dans la première période et avec le corps dans la seconde, mais avec un corps qui ne sera plus un obstacle mais une aide à l'âme dans son activité, car le corps et l'âme pendant la seconde période seront en parfaite harmonie, non comme cela était sur la terre, où l'esprit est en guerre avec la chair et où la chair se révolte contre l'esprit.

Tous les entretiens de notre Sauveur ressuscité avec ses disciples ne sont-ils point un témoignage direct de ce que les âmes dans la première comme dans la deuxième période se connaissent, se voient et communient entre elles ? Ce n'est point le corps des disciples, lequel n'était pas encore glorieux, ce ne sont par conséquent

pas les sens extérieurs, mais les sens intérieurs, appartenant uniquement à l'âme, qui agissent, ainsi qu'il est dit dans l'entretien évangélique du Seigneur avec les deux disciples; aussi qu'est-ce qui pourra empêcher les âmes dans la première période de la vie d'outre-tombe de voir, d'entendre, de sentir, et d'être en communion entre elles, de même que les disciples voyaient, entendaient, sentaient et étaient en communion avec le Seigneur ressuscité sur la terre ? Les apôtres et tous ceux qui ont vu le Sauveur monter au ciel nous donnent la preuve de l'union et de la communion des âmes dans le monde d'outre-tombe. Tous les exemples de la communion des âmes dans le monde visible et invisible, entre les âmes qui sont encore sur la terre et les esprits et les âmes qui sont dans le monde d'outre-tombe, exemples que nous avons fournis dans la seconde partie de notre ouvrage, ne servent-ils pas de preuve évidente et irréfutable de ce que nous nous verrons, nous nous connaissons et nous demeurerons tous ensemble dans la vie future, si toutefois nous en sommes dignes, et notre joie ou nos peines, selon le genre de notre vie terrestre, n'auront point de fin.

Ainsi donc, s'il y a influence mutuelle entre les âmes qui habitent leurs corps sur la terre et celles qui sont déjà dans le monde d'outre-tombe, comment pourrions-nous nier la vérité de ce fait dans la vie future, lorsque toutes les âmes seront, ou bien dépouillées de leurs corps grossiers dans la première période, ou habiteront les corps nouveaux, spirituels, dans la seconde période de la vie d'outre-tombe ?

Nous allons aborder maintenant la description de la vie future des deux situations : la vie en paradis et la vie en enfer, en nous basant sur l'enseignement de la sainte Eglise relativement aux deux différentes situations des âmes après la mort. Mais la parole de Dieu nous affirme que la délivrance de certaines âmes de l'enfer, selon les prières de l'Eglise, est possible. Où se trouvent donc ces âmes jusqu'à leur libération, puisqu'il n'y a point de milieu entre le paradis et l'enfer ? Elles ne peuvent être en paradis, donc elles sont en enfer. La signification de l'enfer et l'état des âmes dont le sort n'est point définitivement fixé prouvent que l'enfer contient des âmes appartenant à deux situations : les âmes damnés, perdues pour le royaume des cieux, et les âmes qui peuvent encore espérer le salut. Pourquoi le sort de certaines âmes n'a-t-il pas été définitivement décidé au jugement particulier ? Parce qu'elles ne sont point perdues pour le royaume de Dieu et qu'elles ont encore l'espoir du salut, de la vie éternelle avec le Seigneur.

La parole de Dieu nous enseigne que non seulement le sort de l'homme, mais le sort des malins esprits mêmes n'est point encore définitivement fixé; nous en voyons la preuve dans les paroles que le démon adressait à notre Seigneur Jésus Christ en lui disant qu'Il est venu les tourmenter avant qu'il en soit temps et en Le priant de ne pas les envoyer dans la géhenne. Ce n'est qu'après le jugement universel du Christ que les deux situations d'outre-tombe seront nettement déterminées la félicité et les peines éternelles. L'Eglise – nous enseigne que dans la première période de la vie d'outre-tombe les âmes sont ou au paradis ou en enfer, il n'y a point de milieu. Cependant dans l'Ancien Testament, quoique ces deux situations – le paradis et l'enfer subsistassent aussi, toutes les âmes, et même celles des justes, descendaient en enfer. Dans le Nouveau Testament il existe deux situations d'outre-tombe le paradis et l'enfer; les justes, qui se sont rendus agréables à Dieu, vont, en quittant la terre, directement au paradis, où ils rejoignent les justes de l'Ancien Testament que le Seigneur a fait passer de l'enfer au paradis lors de sa glorieuse résurrection. Jésus Christ n'a laissé en enfer que ceux qui y étaient condamnés de toute éternité et dont le nombre ira grandissant constamment jusqu'au grand jugement, et s'augmentera de ceux qui ne croient pas en Jésus Christ. Non seulement ceux qui ne croient pas au Sauveur, mais encore tous les croyants qui n'ont point fait acte de pénitence sur la terre, et qui par conséquent sont plus ou moins chargés de péchés, descendent en enfer après leur mort.

Or, où se trouvent les âmes dont le sort n'a point été décidé lors du jugement particulier ? Avant de répondre à cette question, examinons d'abord ce que veulent dire la situation indéterminée des âmes et l'enfer; pour présenter d'une manière plus évidente la solution de cette question, prenons pour parallèle deux situations analogues sur la terre : la prison et l'hôpital. La première est destinée à renfermer les criminels, le second à recevoir les malades. Parmi les criminels, les uns, selon le degré de leur culpabilité et le genre de leur crime, sont condamnés à un emprisonnement temporaire, d'autres à perpétuité. Il en est de même de l'hôpital qui reçoit les malades comme incapables d'activité dans la vie. Ici les uns peuvent être guéris, tandis que la maladie des autres est incurable; aussi les uns quittent-ils après quelque temps l'hôpital, d'autres y restent jusqu'à leur mort. Or le pécheur n'est qu'un criminel moralement malade; son âme, en passant dans la vie future, étant aussi malade et portant les stigmates du péché, n'est certes point capable d'habiter le paradis, où rien d'impur ne saurait pénétrer; aussi une telle âme malade de péché entre-t-elle en enfer, comme dans une prison spirituelle ou dans l'hôpital pour les maladies morales. Aussi les âmes en enfer, selon le degré de leur culpabilité et le genre de leurs péchés, sont retenues pour un temps plus ou moins long. Ce sont les âmes qui n'ont point perdu le désir d'être sauvées et qui n'ont pas eu le temps de faire acte de vraie pénitence sur la terre; elles sont guéries au moyen d'une punition temporaire dans l'enfer, dont elles ne peuvent être délivrées que grâce aux prières de l'Eglise et non grâce à leur patience à subir le châtement, ainsi que l'enseigne l'Eglise catholique. Toutes les autres âmes restent en enfer jusqu'au jugement dernier et n'en sortent que pour entrer dans le lieu préparé, non pour l'homme, mais pour le démon dans la géhenne.

Ainsi donc dans la première période le paradis et l'enfer, selon le degré et le genre de vertu ou de vice, présentent-ils différents degrés de félicité et de tourment, et par conséquent différentes habitations du paradis et de l'enfer. Aussi nombreuses que soient les demeures dans la maison du Père céleste, aussi nombreuses sont les cellules de prisons et les salles ou sections d'un même hôpital. Mais le jugement décisif n'ayant pas encore été prononcé et les justes n'ayant point encore été définitivement séparés des pécheurs, notre Seigneur Jésus Christ, dans la parabole du riche et de Lazare, représente la première période de la vie d'outre-tombe, en nous faisant voir que l'union, le lien, le rapport et la communion existent encore entre les habitants du paradis et ceux de l'enfer.

Les âmes prédestinées à la félicité, mais séjournant temporairement en enfer, ploient leurs genoux au nom de Jésus, de même que les habitants du paradis. Ainsi en enfer il y a des âmes qui ploient les genoux au nom de Jésus et des âmes qui ne le font point, des âmes prédestinées déjà sur la terre à la damnation, mortes pour la vie éternelle.

Jésus Christ, dans sa parabole du riche et de Lazare, nous fait voir clairement le lien et la communion qui existent entre les trois différentes situations dans la première période de la vie d'outre-tombe. Les représentants des trois situations sont : Abraham et Lazare au paradis, le riche en enfer et les cinq frères sur la terre. S'il y a communion dans la première période entre ceux qui ploient les genoux au nom de Jésus, c'est-à-dire entre les habitants du paradis, et ceux qui ne les ploient pas, les habitants de l'enfer, ainsi que le témoigne Jésus Christ Lui-même, ce lien est d'autant plus étroit et plus solide et la communion est éternelle entre ceux qui adorent notre Seigneur Jésus Christ au paradis et ceux qui sont temporairement en enfer. Dans cette période il n'y a point encore ni de situation du royaume des cieux ni de la géhenne; ces deux situations n'existeront qu'après le jugement dernier, mais le lieu de ces deux états est préparé dès le commencement du monde. Saint Dimitri de Rostov nous représente le tableau de la communion entre les habitants du monde

d'outre-tombe. Les justes reprochent leurs torts aux pécheurs en enfer qui les ont offensés (lisez plus loin «La vie en enfer»).

L'Eglise catholique possède aussi l'enseignement d'un état -d'outre-tombe, qui a une certaine analogie avec l'enseignement de l'Eglise orthodoxe relativement à la situation des âmes dont le sort n'est point définitivement fixé, état que les catholiques appellent «purgatoire» et que leurs théologiens placent différemment. Selon l'Eglise orthodoxe les âmes dont le sort n'est point décidé encore se trouvent en enfer (Théologie dogmat. orthodoxe de Macaire, archevêque de Kharkov, Tome II,p.615); les théologiens catholiques placent le purgatoire, indépendamment du ciel (paradis) et de l'enfer (intérieur de la terre) les uns – dans le voisinage du ciel, les autres dans les airs et les troisièmes près de l'enfer, dans l'intérieur de la terre; d'autres encore pensent de même que l'Eglise orthodoxe et comprennent le purgatoire comme une situation où les âmes peuvent se purifier dans le même endroit où souffrent les âmes vouées aux tourments éternels, c'est-à-dire en enfer, de même qu'une seule prison peut renfermer des personnes de deux catégories : les criminels condamnés à la détention temporaire et les criminels condamnés à perpétuité. (Idem). Il y a une ressemblance aussi bien qu'une différence entre l'enseignement de l'Eglise catholique relativement au purgatoire et le dogme orthodoxe touchant la situation des âmes imparfaites. La ressemblance des deux dogmes réside dans la qualité des âmes appartenant à cette situation, tandis que la différence consiste dans le moyen de purification. Les catholiques croient que le châtement, s'il n'a pas été infligé sur la terre, est nécessaire pour la purification de l'âme, tandis que l'Eglise orthodoxe enseigne que le Christ est la purification même pour ceux qui croient en Lui, car Il a pris sur Lui nos péchés et la suite du péché – le châtement. Les âmes imparfaites, qui n'ont point été suffisamment purifiées sur la terre par un décret de la Providence divine inconcevable pour l'esprit humain, sont guéries et complétées par la grâce de Dieu, que l'intercession de l'Eglise triomphante et belligérante pour les défunts imparfaits séjournant en enfer dispose en leur faveur. L'Esprit de Dieu dans ces prières intercède Lui-même pour ses temples (les hommes) par des soupirs inénarrables, Il intercède pour l'infirmité de sa créature déchue, mais non point détournée de son Dieu, le Seigneur Jésus Christ.

La vie et l'activité dans le paradis.

Commencement de cette situation d'outre-tombe ici-bas. Dénominations différentes des habitations des saints.

L'homme, possédant la liberté morale de ses actions et demeurant sur la terre, peut, selon sa volonté, changer son caractère, sa situation d'âme : de bon devenir méchant ou de méchant devenir bon. Au-delà du tombeau ce changement est impossible. Celui qui est bon reste bon, celui qui est méchant continue à être méchant, La vie d'outre-tombe, comme nous l'avons déjà dit, n'est que la continuation du développement de l'état moral de l'âme, bonne ou méchante, développement qui n'a point de fin, qui ne connaît point de trêve; et l'âme au-delà du tombeau nous apparaît comme un être dépourvu du libre arbitre, car elle ne peut changer le cours de son développement même si elle le désirait; nous en avons la preuve dans les paroles de Jésus Christ : «Et après lui avoir lié les pieds et les mains, jetez-le dans les ténèbres...» ainsi que dans les paroles qu'Abraham adressa au malheureux riche eu lui disant que le paradis et la géhenne sont séparés par un abîme infranchissable et que le passage du paradis à la géhenne et de la géhenne au paradis est impossible.

L'âme, au-delà du tombeau, étant privée du libre arbitre, n'est point libre de commencer un nouveau genre d'activité, ne peut changer ses opinions et ses sentiments, ne peut en un mot revêtir un caractère contraire à celui qu'elle avait sur la terre et ne peut développer en elle que ce qui a été commencé dans sa vie terrestre. La parole de Dieu nous donne le témoignage de ce que la vie future a pour fondement la vie terrestre, car les saintes-Ecritures appellent la vie terrestre – temps de l'ensemencement, et la vie future – temps de la moisson. On récolte ce que l'on a semé. Telle est la signification de la vie terrestre, qui est le fondement de la vie future heureuse ou malheureuse. Même dans les temps. anciens les païens connaissaient la loi morale de la connaissance de soi et du souci de ce qui attend l'homme après la mort. L'âme au-delà du tombeau est dépourvue du libre arbitre, car sa liberté complète d'action dépend du corps, qui est une des parties essentielles de l'homme; autrement la vie actuelle, selon l'apôtre Paul, n'aurait ni but, ni prix relativement à la vie future : «Celui qui sème pour l'Esprit, moissonnera de l'Esprit la vie éternelle» (Gal 6,8). Si l'activité terrestre de l'homme n'est point basée sur la foi chrétienne et guidée par elle, nulle vertu, nul acte de charité ne saurait le sauver. La sainte foi chrétienne exprimée par la vie et les actes est une situation de l'âme qui constitue, selon les paroles de Jésus Christ, le commencement de la vie céleste sur la terre : «Celui qui croit, vivra et sera sauvé en toute éternité.»

Le bien grandira de plus en plus dans l'éternité. C'est ce développement même, le fondement de la félicité, qui est la suite de l'influence bienheureuse du bien sur les âmes. La même sensation continue émousse la sensibilité de l'âme, et celle-ci devient indifférente, insensible à l'impression que produit le même objet, et cela ne se conforme point avec son immortalité. Le même plaisir cesse de produire son effet où il n'y a pas de joie – il n'y a pas de félicité. «Le royaume de Dieu est en dedans de vous», enseigne le Sauveur. Ceux qui soumettent la chair à l'esprit, qui travaillent dans la crainte de Dieu goûtent à la joie céleste, car le but de leur existence est le Seigneur Jésus Christ, le ciel, la félicité, la vie future avec le Seigneur, avec les bienheureux, avec tous ses parents et amis rachetés du péché par la mort du Sauveur. Leur esprit et leur cœur sont tout en Dieu et dans la vie future; la terre n'est rien pour eux. Rien ne saurait troubler leur joie céleste : c'est là le commencement, l'avant-goût de la félicité qui nous attend dans la vie future. L'âme qui se réjouit en Dieu, sera, en passant dans l'éternité, toujours face à face avec l'objet qui fait les délices de ses sens.

Ainsi donc, pour conclure ce que nous venons de dire sur le commencement de la félicité céleste sur la terre, citons le témoignage de la parole de Dieu, qui dit que celui qui exerce sur la terre la charité envers le prochain, qui aime son prochain d'un amour chrétien, pur, spirituel et céleste, demeure en Dieu et Dieu demeure en lui. La vie et la communion avec Dieu sur la terre est le commencement de la vie et de la communion avec Dieu dans le paradis. Jésus Christ Lui-même a dit que les héritiers du royaume de Dieu l'ont déjà en dedans d'eux pendant leur vie terrestre, car leur corps est encore sur la terre, tandis que leur esprit et leur cœur ont acquis un état contraire à l'état passionné des âmes sur la terre, un état spirituel dépourvu de passion, un état de vérité, de paix et de joie que l'on éprouve dans le royaume de Dieu. Cet état spirituellement moral de l'âme sur la terre doit avoir une continuation conforme au-delà du tombeau, dans le royaume spirituellement moral des cieux. Si l'âme sur la terre s'est fermement attachée au Seigneur, elle sera bienheureuse au-delà du tombeau d'être avec le Christ. (Phil 1,23) La fin du monde n'arrivera-t-elle pas lorsque l'éternité aura englouti le temps, détruit la mort et se sera fait connaître à l'humanité dans toute la plénitude de son infinité ?

Les peuples anciens, ainsi que les sauvages de notre temps, unissent à l'idée de l'Être suprême, de l'immortalité de l'âme, de la vie future, l'idée de la rémunération

pour la vie ici-bas. La conception de la rémunération est propre à tout homme ou à tout peuple qui a l'idée de ses droits et de ses devoirs. Ayant appris à les connaître, il sent la nécessité de la rémunération pour l'infraction ou l'accomplissement de ces droits et devoirs.

Pour le mal, l'âme, selon les opinions de toute l'humanité, est placée après la mort dans un lieu de châtement qui constitue pour elle une situation particulière; un lieu tout différent est destiné à l'homme pour le bien, lieu de récompense, d'une situation bien différente du premier. En général les idées sur la vie future et sur la rémunération après la mort, n'ont point été les mêmes chez différents peuples à des époques différentes; cependant l'idée dominante et principale de récompense et de châtement a toujours été une des bases de toute religion. Or en quoi consistent la récompense et le châtement ? Les idées à ce sujet dépendent du degré de développement intellectuel et moral de tel ou tel peuple et des circonstances qui constituent sa vie terrestre. Par conséquent, l'idée de la nécessité d'une rémunération au-delà du tombeau est la suite d'une loi morale, qui se cache dans les profondeurs de la nature humaine, loi de l'esprit, laquelle chez tous les peuples se manifeste d'une manière différente : grossièrement, sensuellement ou spirituellement.

Dans l'espace de temps jusqu'au second avènement du Christ pour juger le monde, nous trouvons les situations d'âme suivantes :

- 1) Les âmes qui sont encore sur la terre, et
- 2) les âmes qui sont déjà passées dans le monde spirituel :
 - a) au paradis et
 - b) en enfer, où il y a deux situations d'âmes : les âmes imparfaites, et les âmes damnées .

Le lieu où se rendent les justes après le jugement particulier et en général leur situation d'outre-tombe porte différents noms dans l'Écriture sainte. Le nom le plus usité et qu'on rencontre le plus souvent est le paradis. La situation bienheureuse des justes s'appelle aussi le sein d'Abraham, le royaume des cieux, le royaume de Dieu, la maison du Père céleste, la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste. Jésus Christ Lui-même a nommé paradis la résidence des justes dans la vie d'outre-tombe, lorsqu'Il adressa la parole au bon larron sur la croix : «Tu seras aujourd'hui avec Moi dans le paradis.» Le mot paradis veut dire jardin en général, et un beau jardin en particulier, un jardin rempli d'arbres ombrageux et de fleurs magnifiques. Dans les pays chauds de l'Orient, pendant les chaleurs tropicales de la journée le jardin était véritablement un lieu de délices et de repos, aussi le mot paradis devint-il l'expression usitée pour désigner le lieu de béatitude des justes dans le monde d'outre-tombe.

Le Seigneur emploie ailleurs une autre expression pour désigner le lieu où se trouvent les justes après la mort : le sein d'Abraham. Les Hébreux étaient fermement convaincus qu'Abraham est un ami de Dieu et vit en paradis et que les anges emportent au ciel les âmes des justes après leur mort; cette croyance des Hébreux est confirmée par le Seigneur dans sa parabole du riche et de Lazare. Vivre et être couché sur le sein d'un ami de Dieu est déjà un état de béatitude pour les âmes qui en sont dignes.

Notre Seigneur Jésus Christ, en prêchant sur la félicité des justes dans la vie future et en énumérant les vertus qui rendent digne de la béatitude, dit que ceux qui sont pauvres en esprit et ceux qui sont persécutés pour la justice sont les héritiers du royaume des cieux. (Mt 5,3,10). C'est une troisième appellation pour la situation des justes ou pour le lieu de leur séjour dans la vie future. Pour détruire l'orgueilleuse opinion des Juifs, qui croyaient qu'eux seuls, ainsi que les païens qui se convertirent à leur foi, entreraient dans le royaume du Messie, le Seigneur dit que tous ceux qui croiront en Lui et qui viendront d'Orient et d'Occident seront à table dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob. (Mt 8,11)

Parfois le Seigneur appelait la résidence des justes dans le ciel royaume de Dieu, comme par exemple dans le discours qu'Il adressa aux condamnés : «Là il y aura des pleurs et des grincements de dents quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu et que vous serez jetés dehors. Il en viendra aussi d'Orient et d'Occident, du Septentrion et du Midi, qui seront à table dans le royaume de Dieu.» (Luc 13,28-29) Et le saint apôtre Paul donne aussi le nom de royaume de Dieu à la résidence des saints lorsqu'il dit que la chair et le sang ne peuvent point hériter du royaume de Dieu (I Cor 15,50), et encore dans ce commandement donné à tous les chrétiens Jésus Lui-même dit : «Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et toutes ces choses vous seront données par-dessus.» Cherchez, travaillez, tâchez que votre esprit et votre cœur soient occupés de choses célestes, de l'aspiration continuelle à atteindre le royaume des cieux, préférez ce qui est du ciel à ce qui est de la terre; et lorsque vous aurez ce souci continu de la vie future, ce désir constant de devenir un vrai membre du royaume du Messie, du royaume du Christ, ce besoin de satisfaire avant tout les nécessités de l'âme, toutes les choses terrestres vous seront données par-dessus, comme de soi-même. Un tel aspirant au royaume de Dieu reçoit en récompense de son zèle tout ce dont il a besoin pour son corps. Ceux qui cherchent le royaume de Dieu sur la terre n'ont pas besoin de beaucoup de biens; ils se contentent de peu et leur indigence apparente constitue pour eux une parfaite aisance.

Sous l'image de la maison de Dieu où il y a plusieurs demeures, on entend la situation des justes au-delà du tombeau, un lieu où Dieu se fait voir mystérieusement et d'une manière différente aux saints et où notre Seigneur Jésus Christ habite dans sa gloire avec son corps glorieux.

Le saint apôtre Paul nomme cette résidence bienheureuse des justes après la mort – la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste (Héb 12,22; Gal 4,26).

Toutes ces dénominations telles que : le trésor qui est dans les cieux (Luc 12,33); le troisième ciel (II Cor 12,2); la cité du Dieu vivant et la Jérusalem céleste (Héb 12,22); la vie éternelle (Mt 19,29); la cité qui est à venir (Héb 13,14); le sabbat et le repos qui est réservé aux peuples de Dieu (Héb 4,9); la vue de Dieu (I Cor 13,12); la vie avec Jésus Christ (Jn 14,3); le règne avec le Christ (II Tim 2,12); ne sont que des noms du même objet – de la résidence des esprits bienheureux des anges et des saintes âmes des justes. (Théol. dogm. orthod. de Macaire, arch. de Kharkov, Tome II)

De toutes ces dénominations appliquées à la situation des justes au-delà du tombeau, les unes, telles que paradis, sein d'Abraham, appartiennent au lieu de félicité des saints dans la première période, tandis que le nom de ciel et les autres appellations se rapportent au lieu du salut dans la seconde période. Nous trouvons dans les paroles du saint apôtre Paul le témoignage de la division de la vie d'outre-tombe en deux périodes :

1) ayant été ravi jusqu'au troisième ciel, il y entendit des paroles qu'il n'est point permis de rapporter à l'homme, c'est la première période de la vie d'outre-tombe, vie dont la félicité est incomplète, et

2) il nous enseigne encore que Dieu a préparé aux justes une félicité telle que l'on n'en a jamais connue, sur la terre, que l'œil n'a jamais vue, que l'oreille n'a point entendue et dont l'homme ici-bas ne peut se faire aucune idée, c'est la seconde période de la vie bienheureuse au-delà du tombeau, la félicité absolue. Donc, selon les paroles de l'Apôtre, la seconde période de la vie au paradis n'est plus le troisième ciel, mais une situation, un lieu plus parfaits, le royaume des cieux, la maison du Père céleste, etc.

Ce que nous venons de dire sur les différentes dénominations, dont les unes se rapportent à la première période d'outre-tombe et les autres à la seconde, est

confirmé par plusieurs des saints pères et docteurs de l'Eglise, tels que : saint Athanase le Grand, saint Ambroise, le bienheureux Augustin, saint Grégoire le Grand, qui se sont exprimés en ces termes : «Les âmes des justes étaient conduites immédiatement après le jugement particulier dans le sein d'Abraham, dans le paradis, que l'on ne considérait que comme l'entrée des cieux (Théol. dogm. orth. de Macaire, arch. de Kharkov, Tome II).

Les lieux

1) de vie éternelle et de repos et

2) de mort et de tourment sont préparés, selon le témoignage de notre Seigneur Jésus Christ, avant la création du monde; le premier pour ceux qui travaillent au Seigneur, le second pour le démon et pour ceux qui travaillent pour lui. Les héritiers de la vie éternelle ou du royaume des Cieux s'appellent, dans les saintes Ecritures, anges terrestres, hommes célestes, citoyens des cieux.

Situation et description de l'habitation bienheureuse de la première période. Habitants du paradis; le temps où l'on entre au paradis. Caractère des saints. Existence des sexes. Nombre des saints.

Si même sur la terre les bons sont fort rarement en communion avec les méchants, car cela est impossible par suite de la différence du caractère de leurs âmes, il est naturel qu'au-delà du tombeau il n'y ait point de communion entre les justes et les condamnés et ce n'est que la charité qui oblige les premiers à compatir aux seconds. Les lieux où se trouvent les saints, les âmes imparfaites et les damnés sont séparés par un abîme immense, selon l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ; donc le paradis se trouve dans un lieu déterminé, séparé de l'enfer et de la géhenne. Où se trouve donc le paradis selon les saintes Ecritures ? Les habitations futures seront conformes à la nature spirituelle des âmes. Aussi l'Eglise enseigne que la nature du paradis est parfaitement conforme à la nature des âmes vertueuses. Ainsi que l'eau contient tous les éléments nécessaires à la vie des poissons, de même le paradis renferme tout ce qui est nécessaire à la vie, à la félicité de l'homme. Mais où se trouve donc ce lieu de béatitude, le paradis ? Où est le lieu où les justes vivent après la mort ? La parole de Dieu même ne répond point précisément et directement à la question relative à la situation du paradis dans l'univers. Selon l'enseignement de l'Eglise, le paradis est un lieu déterminé dans le ciel, où Dieu apparaît mystérieusement aux esprits bienheureux et à ses élus, où il se montre à eux dans sa gloire éternelle, où le Seigneur Jésus Christ est présent avec son corps glorieux (Gr. Catéch. de Philarète). Dans quel endroit du ciel se trouve donc le paradis; or, le ciel est immense ! Nous trouvons à cette question une réponse dans la révélation divine, dans la Genèse. Moïse écrit que Dieu avait planté un jardin en Eden du côté de l'Orient (Gen 2,8). Le paradis c'est le premier ciel, l'habitation céleste la plus proche de la terre, après laquelle suivent les autres cieux.

L'écriture sainte indique l'Orient comme le lieu où se trouve le paradis. Telle est la direction du paradis relativement à la terre sainte. Théodore raconte qu'après que son âme fut sortie du corps, elle se dirigea en compagnie des anges vers l'Orient afin d'atteindre les habitations célestes (Vie de saint Basile le Nouveau); saint Siméon a vu le paradis à l'Orient (Vie des saints, 24 mai); c'est à l'Orient aussi que vit sainte Euphrosine de Souzdalsk, dans sa vision miraculeuse (Vie manuscrite de cette sainte).

2

Et en effet l'Orient se distingue tout particulièrement des autres points cardinaux et exerce sur l'âme une influence mystérieuse en remplissant le cœur d'une

² Il s'agit du paradis terrestre où les protoplasmes vivaient, où Elie et Hénoc se trouvent.

joie céleste et spirituelle. De tout temps le lever du soleil produisait une impression favorable sur les hommes et il n'y a certes pas un seul cœur sur la terre qui ne soit pénétré d'un rayon lumineux de joie spirituelle en contemplant le lever de l'astre. Les chrétiens, sentant l'influence du soleil invisible sur leurs âmes, adressent des prières d'actions de grâce à notre Seigneur Jésus Christ, qui éclaire et illumine sa création, et ils chantent : «Gloire à Toi, qui nous as montré la lumière !»... Si même sur la terre, ici-bas, la joie pénètre les âmes en venant de l'Orient, nous en concluons que c'est de ce côté que doit être l'habitation bienheureuse des esprits et des âmes, habitation préparée par Dieu dès la création du monde. Le pressentiment ne trompe et n'a jamais trompé l'homme.

L'Eglise orthodoxe ne fait point de recherches sur le lieu où se trouve le paradis, mais dans ses prières, et particulièrement dans celles qu'on récite le samedi de la semaine sainte et le dimanche de Pâques, elle émet son opinion au sujet de la place que le paradis occupe dans le ciel. Ainsi, par exemple, dans les louanges au 16° et au 17° versets du psaume 118 : «Tu as voulu descendre en enfer et Tu as élevé les déçus de la terre aux régions célestes, Jésus. Si même l'on T'a vu mort, Tu es vivant, comme Dieu, car Tu as élevé les déçus de la terre aux régions célestes, Jésus».

Aux matines de la sainte Pâques, après le sixième chant du verset du synaxaire, l'Eglise exprime encore son opinion relativement à l'emplacement du paradis : «La place du bien ancien, c'est-à-dire du paradis, est indiquée dans le ciel. Grâce à ta résurrection, Seigneur, le paradis s'est rouvert et tu nous as renouvelé le chemin qui monte aux cieux». Ainsi le paradis, selon l'enseignement de l'Eglise, se trouve au ciel.

La parole de Dieu, ainsi que notre propre raison, nous apprennent que le mot paradis est avant tout le nom du lieu préparé par Dieu de toute éternité pour les saints esprits et les saintes âmes. Il n'y a que Dieu seul qui ne se soumette point ni aux lois du temps ni aux lois de l'espace, étant éternel et illimité; tout le reste, étant son œuvre, est soumis aux lois du temps et de l'espace : c'est-à-dire qu'il existe dans un temps déterminé et occupe sa place dans l'espace; il ne peut en être autrement. Par conséquent les êtres spirituellement moraux, les esprits et les âmes, sont soumis aux lois du temps – ayant reçu la vie à un temps déterminé, et aux lois de l'espace – comme œuvres devant occuper une place déterminée dans l'espace. Et pour la vie d'outre-tombe des âmes il doit y avoir aussi un lieu déterminé. Où est ce lieu ? Où est le paradis ? Nous répondrons à cette question sur l'emplacement du paradis par les paroles de saint Jean Chrysostome, qui dit qu'il est beaucoup plus utile et plus nécessaire à l'homme de savoir que le paradis existe réellement, que de connaître le lieu de son emplacement. Il suffit pour le salut de l'homme de savoir que le paradis existe. Tu demandes où est le paradis ? Je suppose qu'il est en dehors de ce monde; cherchons, non le lieu où il se trouve, mais les moyens de l'obtenir. Saint Jean Chrysostome, tout en réprochant la curiosité par rapport au lieu où se trouve le paradis, ne défend cependant pas les salutaires réflexions et recherches sur le paradis, qui amènent l'homme à la crainte de Dieu et le détournent du mal. Au contraire il exhorte à s'en occuper, ayant constamment dans l'esprit le souvenir du paradis.

C'est en récompense de ces vertus qu'on obtient le paradis. Il n'y a que les âmes vertueuses qui sont récompensées au-delà du tombeau. Les privations et les peines de la vie terrestre n'existeront point, selon les idées des sauvages, dans la vie bienheureuse à venir, il n'y aura que contentement et joie. Ainsi par exemple l'Esquimau habitant des régions polaires, condamné à passer sa vie au milieu des glaces, de la neige et du froid, sous le joug pesant de la nature environnante, dirigé par l'esprit immortel, rêve et espère en une vie meilleure après la mort. Les

Esquimaux croient qu'ils vivront au-delà du tombeau dans un pays bienheureux et toujours chaud, dans le paradis, avec le soleil qui luit toujours là-bas au-delà de l'Océan et qui sur la terre est la seule source de son existence. La pauvreté de sa nourriture est remplacée dans la vie future par l'abondance; n'ayant sur la terre jamais de vivres en quantité suffisante, l'Esquimau, pour qui le poisson est la nourriture principale, s'imagine que dans son habitation future, là-bas au-delà, de l'Océan, il aura du gibier et du poisson en profusion. L'idée qui est au fond de son esprit, et qui consiste à lui faire croire que la vie future est meilleure que la vie actuelle, que la patience à supporter les peines de la vie terrestre reçoit sa récompense après la mort, cette idée s'exprime dans la pensée de l'Esquimau sous des formes grossières; il supporte les peines et les privations de la vie terrestre dans l'espoir d'une existence meilleure qui l'attend au-delà du tombeau.

Le paradis de l'habitant du Kamtchatka est rempli de plaisirs sensuels. Là on n'éprouve jamais le manque de nourriture; il y a du gibier et du poisson en quantité suffisante. Dans son paradis il n'y a ni volcans, ni marais, ni cosaques, ni Russes. Son compagnon sur la terre, le chien ne meurt point au paradis, où il y aura un grand nombre de ces animaux. La plupart des sauvages croient que le paradis se trouve dans le ciel et que la voie lactée est le chemin qui y conduit. Les sauvages des contrées polaires croient voir dans le jeu de la lumière et le tremblement mystérieux des rayons de l'aurore boréale des esprits qui volent dans le ciel.

La Bible (Gen 2,8 et 9) représente le paradis comme un jardin merveilleux et immense, situé à l'Orient, et cette contrée a, par suite, une grande importance dans l'Eglise chrétienne. Aussi les autels des églises sont-ils disposés vers l'Orient; on dépose les morts le visage tourné de ce côté du ciel et les chrétiens orthodoxes font leurs prières en se tournant vers le Levant. Beaucoup de saints appartenant à l'Eglise du Nouveau Testament ont vu le paradis sous les traits d'un jardin. Tel il est en effet, mais sa substance et sa nature correspondent à la nature de ses habitants, qui sont esprit; aussi le paradis est-il inaccessible pour nos sens devenus grossiers par suite de notre profond abaissement moral. Aux obsèques de la sainte Vierge l'apôtre saint Jean porta la palme que l'archange Gabriel apporta du paradis sur la terre. Saint Macaire le Grand écrit que ceux qui héritent le paradis sont conduits dans des jardins, des demeures qui leur ont été préparés de tout temps et sont revêtus d'habillements magnifiques (Homélie 16,8). Saint Grégoire le Sinaïte dit que le paradis est le premier ciel, que les arbres en sont constamment couverts de fleurs et de fruits. Au milieu du paradis coule un fleuve qui l'arrose et se divise en quatre bras. Moïse parle aussi de ce fleuve dans la Genèse (2,10).

Tous les saints pères et docteurs de l'Eglise décrivent le paradis comme un jardin d'une beauté merveilleuse et ineffable, un jardin dont la nature est en harmonie avec la nature subtile et éthérée de l'âme, inaccessible à nos sens grossiers. Et cependant la nature du paradis, inaccessible pour les uns, s'ouvrait, avec l'aide du saint Esprit, pour la conception des autres, notamment de ceux dont les corps étaient réellement des vases, des temples du saint Esprit, dont les sentiments étaient épurés, c'est-à-dire que leurs sens, par leur foi vivante et sous l'influence du saint Esprit, étaient ramenés à leur état primitif, semblable à celui des premiers hommes avant leur chute.

Terminons cette description du paradis de la première période par les paroles de l'apôtre Paul, qui y avait été et y avait entendu des paroles inénarrables «qu'il n'est point permis à l'homme de rapporter». L'enseignement de l'Eglise occidentale touchant le paradis est fort indécis; les meilleurs des théologiens de cette Eglise (comme par exemple Bergier) arrivent comme involontairement à conclure que le paradis se trouve au ciel.

Les âmes des justes et des pécheurs repentis vont au paradis, après le jugement particulier du Christ, le quarantième jour après leur séparation du corps. Selon l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ Lui-même, les fidèles seuls hériteront le paradis, ceux qui croient en Jésus Christ et qui par leur baptême, comme par un signe visible, ont témoigné leur foi : «Celui qui aura cru et qui aura été baptisé, sera sauvé» (Mc 16,16). Par conséquent la foi active est le seul chemin qui mène au salut. Seulement ceux qui croient en Jésus Christ héritent le royaume des cieux; pourtant tous les croyants et baptisés n'atteignent point le salut, mais seulement ceux qui vivront dans la foi en Dieu, selon les commandements de Jésus Christ (Mt 25,31-46), car le Seigneur Lui-même a dit : «Et ils sortiront : ceux qui auront bien fait, en résurrection de vies (Jn 5,29), c'est-à-dire ceux qui ont fait preuve de foi par leurs œuvres. Dans son sermon sur la montagne, Jésus Christ a désigné ceux qui peuvent devenir habitants des cieux; tels sont : les pauvres d'esprit, ceux qui pleurent sur leurs péchés, les débonnaires, ceux qui sont affamés et altérés de justice, les miséricordieux, ceux qui sont purs de cœur, ceux qui procurent la paix, ceux qui sont persécutés pour la justice, et injuriés à cause du Christ, etc. L'apôtre Paul écrit qu'en paradis n'entreront que ceux qui ont vécu dans l'esprit chrétien, exprimé par les neuf vertus suivantes : la charité, la joie, la paix, la patience, la piété, la miséricorde, la fidélité, la douceur et la tempérance. (Gal 5,22). Celui qui possède ces vertus est héritier du paradis. Ceux qui accomplissent des œuvres de foi, de charité entreront au paradis, par conséquent miséricorde sera faite à ceux qui ont été bons et miséricordieux sur la terre. Ceux qui sont purs de cœur, miséricordieux, compatissants, tempérants, chastes, abstinents, gardiens de la piété et de la morale pour eux-mêmes et pour les autres entreront au paradis; mais Dieu jugera les fornicateurs et les adultères. (Héb 13,4). «Ni les fornicateurs, ni les adultères n'hériteront point le royaume de Dieu» (I Cor 6,10), s'ils ne font pénitence. Par conséquent ceux qui sont vierges et qui gardent la fidélité et la pureté conjugales, ainsi que ceux qui gardent le veuvage, comme un mariage indissoluble, hériteront le paradis. La beauté de la vertu et la grâce de Dieu resplendissent sur les visages des bons anges; la même expression est empreinte sur les faces des habitants du paradis.

Les représentants des deux sexes sur la terre – Adam et Eve avant le péché, étaient immortels d'âme et de corps. Par conséquent le corps, après la résurrection réuni à l'âme, formera un nouvel homme spirituel appartenant à l'un des deux sexes. Le Fils de Dieu fait homme et la Mère de Dieu sont les représentants des deux sexes dans la vie future au paradis. Les saints apparus sur la terre aux vivants ont témoigné de l'existence des deux sexes au-delà du tombeau. Les âmes vivent là-haut comme les anges et le mariage, qui était indispensable sur la terre pour la propagation du genre humain, devient inutile et même impossible. Les relations spirituelles qui existaient entre les hommes, sur la terre, continuent dans la vie d'outre-tombe, pour laquelle elles étaient destinées. Un frère conserve ses sentiments fraternels envers sa sœur, si elle participe toutefois à la félicité du paradis. La femme conserve ses sentiments d'épouse envers son mari et ses droits sur lui. Ses rapports spirituels envers son mari sont indiqués par Dieu même. Si l'existence de l'âme ne finit point avec la mort du corps, si elle doit rendre compte de ses actions, comme par exemple de l'accomplissement de ses devoirs conjugaux, elle doit aussi conserver son sexe. Il serait contraire au bon sens de croire qu'un être indéfini pût rendre compte d'actions qui ne lui appartiennent point ou qui ne lui sont point naturelles.

La parole de Dieu nous enseigne que dans la résurrection les corps se réuniront à leurs âmes; par conséquent toute âme sera réunie à son corps pour l'éternité. Le corps est l'organe de l'âme, l'instrument de son activité extérieure. On aurait tort de croire que la différence des sexes ne consiste que dans le corps. Le caractère, les facultés de tel ou tel sexe appartiennent non au corps, mais à l'âme. C'est avec ces

qualités essentielles, qui distinguent les âmes les unes des autres, que chaque âme passe dans le monde d'outre-tombe. Séparé de son corps, le riche en enfer reconnut Abraham et Lazare, également dépourvus de leurs corps. Il avait donc certaines raisons qui l'empêchaient de les prendre pour Eve, Sarah, Rebecca ou autres femmes du paradis. On dit souvent avec raison : un tel a un caractère de femme, une telle a un caractère d'homme, et pourtant celui-là n'est pas plus femme que celle-ci n'est homme; on ne veut parler en ce cas que d'une certaine ressemblance des caractères, comme il arrive quelquefois qu'un homme a un visage de femme et qu'une femme a un visage d'homme, tout en conservant chacun son sexe, le caractère essentiel de son âme.

Relativement à l'existence des sexes dans la vie future saint Augustin écrit : «Seulement ce qui est imparfait sera honni de la chair, mais sa nature restera la même. Or le sexe de la femme n'est point du tout un défaut (ainsi qu'écrivaient certains doctrinaires du moyen âge relativement à l'imperfection du sexe féminin); mais c'est une nature qui alors ne concevra, ni n'enfantera – c'est pourquoi le mariage n'existera plus – mais continuera cependant à garder les membres féminins, non pour leur ancien usage, mais comme un nouvel ornement qui n'excitera jamais la concupiscence chez celui qui le contempera; tout au contraire, ce sera une raison de plus pour glorifier la sagesse et la bonté de Dieu, qui naguère a créé ce qui n'existait point et qui a gardé de la corruption ce qu'il a créé. Ainsi donc, celui qui a créé les deux sexes, les conservera pour l'éternité. (Le Pèlerin.1873)

Le nombre des justes, des saints est beaucoup moins grand que le nombre des réprouvés. Notre Seigneur Jésus Christ a dit : «Ne crains point, petit troupeau» (Luc 12,32), «car il a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus». (Mt 22,14) Et l'histoire sainte nous donne aussi le témoignage de cette vérité :

- 1) Loth et sa famille sont les seules personnes vertueuses dans toute la ville condamnée;
- 2) Noé et sa famille – les seuls justes de toute l'humanité, etc. Et toujours nous voyons que le nombre des fils de Dieu est moindre que celui des fils des hommes. Lors du second avènement du Christ on trouvera peu de fidèles, a dit le Sauveur.

Fondement et définition de la vie bienheureuse – de la félicité. En quoi consiste la félicité. – Félicité imparfaite.

Le fondement de la félicité au paradis, dans la première période de la vie d'outre-tombe, c'est de vivre avec notre Seigneur Jésus Christ, de Le voir et d'être en communion avec Lui, car il a enseigné Lui-même que les croyants seront avec Lui et participeront à sa gloire. Après avoir dit que les croyants seront avec le Seigneur, il dit ensuite que les fidèles contempleront la face de Dieu : «Bienheureux sont ceux qui sont purs de cœur, car ils verront Dieu». Aussi saint Paul dit-il, rempli d'impatience : «Mon désir tend bien à déloger et à être avec Christ» (Phil 1,23) et «Etant avec Christ voir Dieu face à face» (I Cor 13,12). Ce n'est qu'aux saints qu'il appartient de voir Dieu. Excepté ces derniers nul ne verra Dieu (Héb 12,14). Il témoigne en même temps que notre félicité au-delà du tombeau sera complétée par la cohabitation avec les anges et les âmes des justes et par conséquent avec ceux qui nous sont chers, s'ils partagent nos idées «et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur (I Th 4,17).

L'Apôtre et Évangéliste saint-Jean écrit aux fidèles : «Mes bien-aimés, nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'est pas encore manifeste. Or, nous savons que lorsque le Fils de Dieu sera apparu, nous Lui serons semblables, car nous le verrons tel qu'Il est.» (I Jn 3,2).

Les saints disciples du Christ et les apôtres se consolent eux-mêmes et consolent les croyants par l'espérance céleste de l'union ininterrompue avec Jésus Christ et l'union mutuelle entre eux. (I Th 4,13-18)

Dans la première période la glorification des justes a lieu

- 1) au ciel dans l'Eglise triomphante et
- 2) sur la terre – dans l'Eglise belligérante.

La première vérité relativement à la félicité des saints dans le ciel au paradis immédiatement après la mort est exprimée par Jésus Christ Lui-même dans la parabole du riche et de Lazare, car Il dit que Lazare immédiatement après sa mort fut emporté par les anges sur le sein d'Abraham. Et encore ailleurs le Seigneur dit : «Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père; s'il en était autrement je vous l'eusse dit : je vais vous préparer le lieu. Et quand je m'en serai allé et que je vous aurai préparé le lieu, je retournerai et je vous prendrai avec Moi, afin que là où Je suis, vous y soyez aussi.» (Jn 14,2-3) Les paroles : «Je vais vous préparer le lieu» et «Je vous prendrai» signifient simplement le trépas, la mort des apôtres, après laquelle s'accomplira la promesse : «Afin que là où Je suis vous y soyez aussi». Le Seigneur témoigne par ces paroles que les saints et les justes qui se sont rendus agréables à Dieu entrent au paradis immédiatement après leur mort et goûtent au commencement la félicité éternelle par l'union intime et directe avec le Seigneur et par leur participation à sa gloire.

Ces paroles du Sauveur furent adressées aux apôtres et disciples, émus et affligés à l'approche de la séparation apparente avec leur bien-aimé Seigneur Jésus Christ, qui devait bientôt accomplir par le corps son ascension vers le ciel; mais le lien spirituel et invisible devait, par la descente du saint Esprit, unir plus étroitement et indissolublement à jamais les disciples du Christ et tous ceux qui Lui sont fidèles. «Aujourd'hui tu seras avec Moi en paradis», a dit le Seigneur au bon larron repentant sur la croix. Ces paroles signifient : dès le moment où nous passerons au monde d'outre-tombe tu seras éternellement en paradis avec Moi et tu prendras, par conséquent, part à ma gloire.

Avant sa passion sur la croix Jésus, dans sa prière adressée à son Père pour Lui-même, pour ses saints disciples et en général pour tous ceux qui croient véritablement en Lui, prie : «Père ! mon désir est touchant ceux que Tu m'as donnés, que là où Je suis, ils y soient aussi avec Moi; afin qu'ils contemplent ma gloire que Tu m'as données» (Jn 17,24). Tel est le désir, la volonté, pour ainsi dire le testament, la prière de notre Seigneur Jésus Christ, prière parfaitement conforme à la volonté du Père céleste, et une preuve évidente pour toute l'Eglise du Christ, c'est-à-dire pour tous ses vrais membres vivants, de ce que, immédiatement après la mort, après le passage au monde d'outre-tombe, ils seront avec le Seigneur au ciel, en paradis, participants de sa gloire. Ceux qui sont dignes du royaume des cieux y entrent immédiatement après la mort et y sont avec le Seigneur, qui y est, comme Homme-Dieu, avec son corps glorieux.

Le monde d'outre-tombe, la vie future sont révélés par le Seigneur Lui-même à l'homme vivant encore sur la terre; révélés en tant que ces choses sont accessibles à son esprit borné. Ainsi, voici donc le tableau de la situation des justes au-delà du tombeau dans la première période de la vie d'outre-tombe. Ils sont au paradis, avec le Seigneur Jésus Christ, ses cohéritiers du royaume des cieux, et sont glorifiés avec Lui.

Les saints apôtres, étant convaincus de la vérité de l'enseignement du Christ relativement au séjour des fidèles avec Lui dans le monde d'outre-tombe, immédiatement après la séparation de l'âme et du corps, lequel est déposé dans la terre comme une semence pour la végétation d'un corps nouveau, tandis que l'âme fidèle monte vers Dieu, les apôtres, disons-nous, ont témoigné de leur foi dans cette vérité irréfutable par leur parole et par leurs écrits. Le saint apôtre Paul, enflammé

d'amour pour le Seigneur, écrivait par rapport à lui-même : «Je suis pressé des deux côtés, mon désir tendant bien à déloger et à être avec Christ, ce qui m'est beaucoup meilleur, mais il est plus nécessaire pour vous que je demeure en la chair» (Phil 1,23,24). Et il confesse encore ailleurs la vérité du séjour des fidèles avec le Christ dans la vie future, au nom de tous les apôtres : «Car nous savons que si notre habitation terrestre de cette tente est détruite, nous avons un édifice qui vient de Dieu, savoir une maison éternelle dans les cieux qui n'est point faite de main... Nous avons de la confiance et nous aimons mieux être absents de ce corps et être avec le Seigneur (II Cor 5,1-8). L'Apôtre exprime par là la pensée suivante : nous savons qu'après la mort, après la destruction de cette tente terrestre, c'est-à-dire de notre corps, nous avons immédiatement un édifice qui n'est point fait de main dans les cieux, ce qui veut dire que l'âme, tout de suite après sa séparation du corps, monte vers le Seigneur et demeure avec Jésus Christ éternellement. En exhortant les chrétiens à ne point s'affliger de la mort de ceux qui nous sont chers, il les assurait qu'ils sont avec le Seigneur dans les demeures du Père céleste.

Le saint apôtre Jean dans sa révélation a vu la réalisation de la promesse de Dieu par rapport au séjour des justes avec le Seigneur immédiatement après le jugement particulier. «Au ciel, autour du trône, il y avait vingt-quatre sièges et sur ces sièges étaient assis vingt-quatre anciens vêtus d'habillements blancs et ayant sur leurs têtes des couronnes d'or» (Apo 4,4). Et plus loin encore : «Je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été tués pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils ont maintenu» (Apo 6,9). Et il vit encore : «Une grande multitude de gens que personne ne pouvait compter, de toutes nations, peuples et langues, lesquels se tenaient devant le trône et en la présence de l'Agneau, vêtus de longues robes blanches et ayant des palmes en leurs mains; et ils criaient à haute voix en disant le salut est de notre Dieu qui est assis sur le trône et de l'Agneau». (Apo 7,9-10)

L'enseignement de l'Eglise orthodoxe relativement à la vie bienheureuse des justes immédiatement après leur mort et leur union et leur communion intime avec le Seigneur Jésus Christ est énoncé dans les écrits des saints pères et docteurs de l'Eglise. L'idée principale de leurs œuvres touchant la vie future des justes dans la première période est une idée commune à tous les chrétiens, comme une vérité qui n'a pas besoin d'être confirmée, ayant été exprimée par Jésus Christ, répétée par l'apôtre Paul, et visiblement révélée à saint Jean l'évangéliste.

Les biens de la vie au paradis, biens intérieurs (de l'esprit et de l'âme) et biens extérieurs (du corps), qui constituent la situation des justes dans le paradis ou simplement leur béatitude, ont pour fondement principal – Dieu, la source du vrai, du bon et du beau, Dieu avec qui, selon l'apôtre Paul, les justes demeureront éternellement, qu'ils verront toujours face à face : «Et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur». Ainsi donc, vivre avec Dieu et Le voir incessamment, c'est une situation qui satisfait à tous les désirs de l'homme, de sorte qu'il n'a plus rien à désirer. Tous ses sentiments intérieurs et extérieurs reçoivent une satisfaction complète. Comme la situation de l'âme dans la première période de la vie d'outre-tombe est, selon l'enseignement de l'Eglise, la continuation de l'existence de l'âme sans le corps, sa félicité dans cette période consiste seulement dans la satisfaction de ses sens intérieurs, la jouissance intérieure et spirituelle des biens spirituels, l'activité intérieure, activité pleine de joie, mais non absolue, parce que le corps ne prendra part à la félicité qu'après sa réunion avec l'âme. Le prophète David écrit aussi relativement à la vie au paradis : «je serai rassasié vous m'aurez lorsque vous m'aurez fait paraître votre gloire» (Ps 16,17). Ici-bas, même lorsque tous nos désirs sont accomplis, malgré toutes tes bénédictions, Seigneur, il manque toujours quelque chose à notre bonheur, mais là au-delà du tombeau, lorsque nous serons avec Toi,

lorsque nous Te verrons face à face ainsi que tu es, nous serons contents de notre existence, nous serons rassasiés, tous nos sens seront satisfaits. La situation bienheureuse de l'âme ou sa félicité est un état particulier qui, dans des circonstances particulières, se manifeste par certaines actions intérieures et extérieures, sans lesquelles la félicité est impossible.

L'une des parties de la félicité, qui n'admet point l'ombre du chagrin, est la joie d'être avec ceux qui nous sont particulièrement chers. Aussi saint Dmitri de Rostov écrit-il à ce sujet : «Les justes voient, glorifiés dans la demeure de leur Père céleste, non seulement eux-mêmes, mais encore ceux qu'ils aiment, et leurs cœurs se remplissent d'une joie éternelle et ineffable. Le père se réjouira du salut de son fils et le fils du salut de son père; la mère se réjouira pour sa fille et la fille pour sa mère, le mari pour la femme aimée et la femme pour le mari, les frères et les sœurs se réjouiront pour leurs frères et sœurs, les parents pour les parents, les amis pour les amis; on se réjouira pour ceux qu'on connaît et pour ceux qu'on ne connaît point, car tous seront animés d'un amour unanime et sincère envers Dieu et envers le prochain, d'un amour indestructible et impérissable.» (œuvres de saint Dmitri de Rostov, cinquième part) Tous se réjouiront, animés d'une sympathie mutuelle. Il ne peut en être autrement, car telle est la loi psychologique des sympathies : se réjouir avec les heureux et pleurer avec les malheureux.

La vie, la situation, l'activité de l'âme ces trois choses n'en font qu'une. Où il y a vie il y a situation ou activité, laquelle peut être félicité ou tourment. C'est dans l'aspiration aux idées, désirs et sentiments les plus élevés, célestes et spirituels innés à l'âme avec toutes ses facultés que consiste la destination essentielle de la vie et de l'activité au moyen desquelles on atteint à la félicité. C'est dans le changement permanent des désirs naturels réalisés que consiste la félicité éternelle, laquelle, selon l'apôtre Paul, peut être extérieure et intérieure.

Dans la première période de la vie au paradis, l'âme seule jouit de la félicité. Ce n'est qu'au moyen des sens que l'âme éprouve la béatitude ou la peine. S'il n'y a point de sens, il ne peut y avoir ni félicité, ni tourment, et puisqu'il y a des sens intérieurs et extérieurs, la félicité et le tourment doivent nécessairement être aussi intérieurs et extérieurs. L'âme est heureuse lorsque tous ses désirs sont satisfaits au moyen de biens intérieurs et extérieurs. La jouissance des biens intérieurs constitue la félicité intérieure, tandis que la jouissance des biens extérieurs forme la félicité extérieure. Ainsi donc la félicité en général est composée de la béatitude intérieure et de la béatitude extérieure. La félicité intérieure et la félicité extérieure sont composées des éléments suivants : 1) la félicité intérieure est composée :

a) des rapports de l'âme envers Dieu ou de son activité relativement à Dieu, et
b) de ses rapports envers elle-même ou de son activité intérieure la profonde connaissance de soi pénétrée de l'action bienfaisante de la conscience qui récompense et justifie.

2) La félicité extérieure de l'âme est composée de ses rapports envers tout son entourage ou de son activité relativement à tout ce qui se trouve en dehors d'elle-même, notamment :

a) de ses rapports ou de son activité relativement aux êtres spirituellement moraux, esprits bienheureux et saintes âmes qui l'entourent, et

b) de ses rapports envers toute la nature du paradis.

La rémunération des justes dans la première période est encore incomplète, ainsi que l'enseigne notre sainte Eglise orthodoxe. (Théol. de Macaire, arch. de Kharkov, tome 2) Ce n'est que l'âme des justes qui jouit de la félicité dans la première période. Dans cette période de la vie au paradis les justes resplendent seulement de la gloire de leurs âmes, ainsi que l'enseigne saint Jean dans sa révélation : «Et il leur fut donné à chacun des robes blanches et il leur fut dit qu'ils se reposassent

encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères, qui doivent être mis à mort, soit complet». (Apo 6,11) Leur glorification dans le ciel commence immédiatement après le jugement particulier et continuera jusqu'au jugement dernier, jusqu'au jour où justice entière sera faite à l'homme complet formé de l'esprit, de l'âme et du corps. Si les justes et les pécheurs avaient obtenu d'après le jugement particulier rémunération complète de leurs œuvres – félicité absolue ou châtement complet, à quoi servirait alors le jugement général, à quoi bon juger ce qui a obtenu un arrêt définitif ! Si, ainsi que l'enseigne notre glorieuse et véritable Eglise orthodoxe, Jésus Christ viendra pour juger les vivants et les morts, nous en concluons que les morts, passés au monde d'outre-tombe, n'ont pas encore été soumis, jusqu'à son avènement, à un jugement définitif et que leur arrêt final n'a point encore été prononcé. Donc, jusqu'au jugement dernier ni les justes du paradis, ni les pécheurs de l'enfer n'ont encore reçu la rémunération complète de leurs œuvres. Et de plus, puisque c'est l'homme entier, formé de corps et d'âme, qui a agi sur la terre, donc rémunération est due à l'âme aussi bien qu'au corps et l'apôtre Paul dit aussi que chacun recevra selon les œuvres «qu'il a faites en son corps»; cela veut dire que l'âme et le corps seront punis ou récompensés ensemble, ce qui aura lieu après la résurrection des corps et leur réunion avec leurs âmes et après le jugement général. L'homme complet recevra une rémunération complète la félicité ou le tourment absolus. Aussi les paroles du saint apôtre Paul se rapportent-elles à tous les hommes : «Il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ afin que chacun remporte en son corps ce qu'il aura fait, soit bien, soit mal». Il réitère le même enseignement ailleurs, en parlant de la rémunération qui l'attend lui-même au jour du jugement général : «La couronne de justice m'est réservée et le Seigneur, juste Juge, me la rendra en cette journée-là, et non seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront aimé son apparition.» (II Tim 4,8) Ici l'Apôtre parle clairement d'une autre rémunération que la première lorsqu'il dit : «Afin qu'ils ne reçoivent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur.» (Héb 11,40) Les âmes reçoivent la rémunération immédiatement après le jugement particulier, mais non la rémunération complète, qu'elles ne recevront point sans nous, mais en présence de tous, au jugement dernier, auquel comparaîtront tous les hommes.

Le bien et le mal se développant sur la terre, ceux qui les produisent doivent recevoir compensation pour tous les fruits qui en ont été produits sur la terre jusqu'au suprême degré de leur développement. Voilà pourquoi ceux qui font le bien ou le mal ne peuvent recevoir la rémunération complète de leurs œuvres que lorsque l'activité, la vie terrestres auront cessé. C'est alors seulement que chacun verra par lui-même quelles énormes proportions le bien ou le mal qu'il a fait a atteint dans sa génération et chacun pourra se dire alors : «l'auteur de tout cela – c'est moi.» C'est alors que nous verrons que nous avons été la cause du salut pour les uns ou de la perdition pour les autres, selon que nous avons été cultivateurs du bien ou du mal. Aussi l'apôtre Paul dit-il avec raison qu'ils ne reçoivent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur».

Ainsi donc l'absence de corps, et le développement moral qui n'est pas encore achevé font que la première période de la vie de l'âme au-delà du tombeau est incomplète. Tel a été l'enseignement de saint Grégoire le Théologien et de saint Jean Chrysostome.

Nous répondrons non seulement de notre propre vie et de nos propres œuvres, mais encore de la vie et des œuvres de ceux qui développent nos idées et nous imitent. Or, cette vie terrestre et le développement de la pensée ne finiront qu'au dernier jour de l'univers. Que de malédictions entendront alors les uns, de la part de ceux qui ont été entraînés à la perdition pour avoir suivi la voie, le mal caché que ceux-là ont semé; d'autres au contraire seront reçus par les bénédictions de ceux qui

les auront suivis dans la voie du bien. C'est alors seulement que nous verrons dans tout son éclat le bien ou le mal que chacun aura fait, si toutefois le mal n'a pas été effacé par la vraie pénitence et par une vie vertueuse; nous verrons le bien et le mal que chacun a fait, avec toutes ses suites, et ceux qui auront semé l'un ou l'autre goûteront tout d'abord à leurs fruits. C'est ainsi qu'enseignaient et enseignent encore les saints pères et docteurs de l'Eglise relativement à la félicité incomplète des justes au paradis dans la première période de la vie d'outre-tombe, et au tourment incomplet des damnés dans la géhenne.

Félicité incomplète intérieure et extérieure ou activité de l'âme dans le paradis.

Dans la première période de la vie au paradis, l'âme seule jouit de la félicité. Puisque l'activité de l'âme est composée de l'activité de ses différentes facultés, comme nous en avons déjà parlé il est nécessaire, pour la félicité de l'âme, que toutes ses facultés agissent de manière à lui donner de la joie. Conformément aux trois facultés principales de l'âme l'esprit, la volonté et les sentiments, la félicité intérieure est composée de l'activité de ces trois facultés : aimer, connaître et glorifier son Dieu, le Créateur, le Seigneur Jésus Christ, source de la félicité, la vérité, d'où découlent – toutes les vérités, Celui qui a dit de Lui, qu'Il est la vérité. Le Seigneur Jésus Christ devient pour l'âme le but de sa vie et de son existence, aussi l'apôtre Paul enseigne-t-il : «Nous vivons et nous nous mouvons en Lui», c'est-à-dire en Lui et pour Lui est toute notre vie sur la terre, comme au-delà du tombeau. Par conséquent le but de la vie et de l'activité de l'âme au-delà du tombeau, au paradis, est resté le même : aimer, connaître et glorifier Dieu – voilà en quoi consiste la félicité de l'homme. L'amour, la connaissance et la glorification de Dieu - tel est le contenu de la vie d'outre-tombe au paradis et qui représente l'activité collective des trois facultés principales de l'âme : l'esprit, la volonté, les sentiments. L'activité de ces facultés aspirant à la vérité, activité perpétuelle complète et se développant à l'infini – voilà ce qui constitue la vie de l'âme dans sa vie bienheureuse au paradis. Telle est la félicité intérieure de l'âme ou son activité intérieure par rapport à Dieu, ainsi que nous l'enseigne la sainte Eglise orthodoxe (Grand Catéchisme de Philarète).

Le fondement de la félicité, dont nous avons parlé ci-dessus, c'est-à-dire le séjour et la communion avec Dieu et sa contemplation, produit l'activité bienheureuse de toutes les facultés de l'âme. Une action, suivie d'une autre plus parfaite, se développera progressivement en toute éternité. Les désirs et la satisfaction de ces désirs se succéderont à l'infini. Toutes les facultés de l'âme atteignent à leur but dans leur aspiration vers le vrai, le bon et le beau. Ainsi nous voyons que dans ce cas aussi l'amour que l'homme porte à Dieu et l'amour de Dieu pour l'homme est le principe de la félicité. L'amour aspire naturellement à connaître son objet. En aimant et en connaissant, nous glorifions par cela même l'objet de notre amour et de notre connaissance et l'âme dans ces dispositions jouit de la félicité. «Je ne mourrai point, mais je vivrai !» (Ps 117,17) écrit le prophète David rempli d'amour pour le Seigneur. «Je ne mourrai point, mais je vivrai !» je vivrai sur la terre et au delà du tombeau. Il engage les vivants à chanter les louanges de Dieu pendant qu'ils sont encore sur la terre. «Nous, qui vivons, nous bénissons le Seigneur dès maintenant et dans tous les siècles» (Ps 113,19). Ici-bas, comme au-delà du tombeau, nous n'avons rien d'autre à faire que de chanter Dieu et de louer son Nom,

L'état intérieur de l'âme se manifeste par des signes extérieurs et la félicité intérieure relativement à Dieu est composée des biens spirituels suivants : se tenir devant le trône de l'Agneau, Le glorifier et Le servir (Apo 7,9-17); être avec Lui (Jn 14,3), régner avec le Christ et participer à sa gloire éternelle (II Tim 2,11-12) et enfin voir Dieu et Le connaître plus parfaitement. Ici sur la terre nous ne Le connaissons

qu'imparfaitement, «en partie», et nous ne Le voyons également pas, ainsi que doivent le faire tous ceux qui croient en Lui et ainsi qu'en parle David : «Je me suis toujours proposé l'Eternel devant moi» (Ps 16,8). Selon l'enseignement de l'apôtre Paul nous ne voyons Dieu sur la terre qu'imparfaitement, comme «par un miroir obscurcissant, mais alors (au paradis) nous Le verrons face à face» (I Cor 13,12; II Cor 5,8; Hébr 12,14).

Tout cela constitue les actions suivantes : être, vivre, être en communion, en union intime avec notre Seigneur Jésus Christ, par lequel nous vivons, nous nous mouvons, d'abord sur la terre et ensuite au-delà du tombeau, dans son royaume. Cette union, ce lien, cette communion éternels avec le Seigneur sont le fondement de la félicité pour les justes, la première base du bien dont découlent les autres biens intérieurs et extérieurs et sans laquelle la félicité est impossible. La jouissance en Dieu produit l'activité bienheureuse de toutes les facultés de l'âme et du corps, comme nous l'avons déjà mentionné en parlant de l'activité de l'âme et de ses facultés en général au delà du tombeau.

Puisque le mal est la source de toutes les peines et de toutes les souffrances et qu'il n'est pas naturel à l'homme, donc ce qui lui est naturel c'est le bien et la félicité, pour laquelle il est créé; le mal n'existant pas au paradis, la vie des justes dans cette période est parfaitement exempte de toute peine. «Ils n'auront plus de faim, ni de soif; et le soleil ne frappera plus sur eux, ni aucune chaleur; car l'Agneau qui est au milieu du trône les paîtra et les conduira aux vives fontaines des eaux et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux»; et puis encore : «Et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni travail, car les premières choses sont passées» (Apo 7,16 et 17; 21,4). Mais les saints, voyant la situation des pécheurs en enfer et compatissant à leur sort malheureux, en éprouvent un certain chagrin, utile à eux-mêmes, ainsi qu'aux infortunés, car ce chagrin pousse les saints à prier pour les prisonniers de l'enfer et à obtenir par là le salut de ces derniers.

Le repos après les travaux accomplis sur la terre pour le royaume des cieux (Apo 14,13; Hébr 4,3,11), tel est le caractère dominant de la vie bienheureuse de l'âme au paradis dans cette période. Dans ce cas, sous le nom de repos on ne doit pas entendre l'inactivité, car à l'idée d'âme nous unissons l'idée d'activité, qui est l'expression de sa vie et l'âme, étant immortelle, son activité est infinie. Ainsi donc sous le mot de repos on entend ici un genre de situation ou d'activité qui exclut le trouble, la passion. Une activité qui est agréable à l'âme la rend tranquille, lui donne le repos moral. Une situation exempte de passion, naturelle à l'âme, procure encore sur la terre, selon le témoignage du Seigneur, le repos à l'âme animée de la crainte de Dieu; «Soyez doux et humbles de cœur et vous trouverez le repos de vos âmes » – c'est l'avant-goût sur la terre du repos céleste, l'attente de l'arrêt définitif, lequel doit être prononcé après le jugement général du Christ et l'avant-goût de la béatitude inénarrable dont elles jouiront éternellement.

Les cœurs des justes, remplis d'un amour véritable, prennent un vif intérêt à la destinée des âmes de l'enfer dont le sort n'est point encore décidé et pour lesquelles intercède l'Eglise belligérante en y invitant tous les justes, qui ne restent point inactifs en ce cas. Les membres de l'Eglise triomphante sont en communion active avec les membres de l'Eglise belligérante grâce au lien vivant de l'intérêt qu'ils témoignent pour leurs frères qui sont encore sur la terre et qui travaillent parmi les membres de cette Eglise; ils témoignent leur intérêt par les prières à Dieu dont ils les aident et par le concours actif qu'ils prêtent à leur salut. Nous apprenons que les saints prient pour les vivants par l'Apocalypse, où il est dit que les saints crient vers Dieu en Lui demandant justice et récompense pour les justes persécutés sur la terre (Apo 11,18; 6,10). Nous apprenons qu'ils prêtent leur concours au salut des vivants par les nombreux exemples d'apparitions et de protection miraculeuse des saints, exemples

dont est remplie l'histoire de l'Eglise chrétienne. De même que sur la terre ils sanctifiaient par leurs œuvres le nom du Seigneur, de même au paradis ils continuent à être les bienfaiteurs des hommes. Cette activité bienfaisante est la continuation de leur activité terrestre. Jésus Christ enseignait ainsi sur la vie des saints : «En la résurrection on ne prend ni on ne donne de femme en mariage, mais on est comme les anges de Dieu dans le ciel» (Mt 22,30; Luc 20,35-36; Mc 12,25) c'est-à-dire qu'ils seront semblables aux anges et qu'ils vivront comme eux, car déjà sur la terre ils avaient été des anges terrestres exerçant une activité céleste, qui selon les paroles de Jésus Christ se prolongera après leur mort en toute éternité.

Comme la vie de l'âme est principalement la connaissance de soi-même, l'existence au paradis donne la véritable et complète connaissance de soi, la conscience parfaite de son passé et de son présent, tandis qu'ici-bas peu d'hommes atteignent à la véritable connaissance de soi et cela même seulement à l'aide d'un examen sévère et attentif de toutes leurs actions.

La félicité extérieure consiste :

1) dans la communion mutuelle et éternelle avec tous les anges (Héb 12,22-23; Luc 16,22);

2) dans la cohabitation et la communion intime avec tous les saints (Mt 8,11; Luc 13,28-29) et enfin

3) dans la beauté du paradis lui-même, que l'apôtre Paul a contemplé ravi jusqu'au troisième ciel. Il a vu toutes les merveilles du paradis, mais il n'a point trouvé de paroles dans la langue humaine pour en faire part aux hommes. Et même s'il avait pu raconter une partie de ce qu'il avait vu, personne ne l'aurait compris, de même que les enfants ne comprennent pas beaucoup de choses parfaitement claires aux adultes. N'ayant point compris, conçu la beauté du paradis, le sophisme qui n'accepte que les résultats des sciences expérimentales l'aurait simplement nié, ainsi que l'ont fait et le font encore les philosophes de ce monde qui ne reconnaissent rien de ce qui est surnaturel, spirituel et merveilleux. Ainsi donc la félicité extérieure est composée de l'habitation même, le paradis avec ses beautés inexprimables, et de la société des anges et des saints. Telle est la béatitude intérieure et extérieure qui attend toute âme vertueuse immédiatement après le jugement particulier.

Il nous reste à présent à citer le témoignage de la parole de Dieu relativement à cette vie d'inexprimable félicité que mènent les saints au paradis en union et en communion mutuelles. Aussitôt après l'apparition du roi du Babylone en enfer, les âmes qui s'y trouvaient le reconnurent, vinrent à sa rencontre et témoignèrent leur étonnement de ce qu'un personnage si puissant fût descendu chez eux en enfer et dirent : «Et toi aussi, tu es venu à nous !» Elles le reconnurent (Is 14,9-17) et par conséquent lui aussi les reconnut; nous en avons la preuve dans les paroles de Jésus Christ qui dit que le riche avait reconnu Abraham et Lazare. Le patriarche Jacob, affligé de la perte de Joseph, son fils bien-aimé, fut prêt à descendre en enfer, afin de le voir et d'être toujours avec lui, c'est-à-dire qu'il voulait mourir pour le rejoindre (Gen 37,35). Et le saint prophète David espérait revoir au-delà du tombeau le fils qu'il avait eu de la femme d'Urie : «Je m'en vais vers lui.» (II R 12,23)

L'écriture sainte nous en donne encore une preuve lorsqu'elle nous raconte par exemple que les saints apôtres Pierre, Jacques et Jean reconnurent immédiatement Moïse et Elie sur le mont Thabor venus de l'autre monde, quoiqu'ils ne les eussent jamais vus, mais connussent seulement leur existence. Alors ils les reconnurent parfaitement, sans les confondre avec d'autres ni entre eux et les nommèrent par leurs noms. La vie des saints nous montre que ces derniers, ne connaissant point certaines personnes, voyaient à la première entrevue l'état de leurs âmes, reconnaissaient la position qu'elles occupaient dans la société, voyaient leur vie domestique et nommaient leurs noms, tout cela sans les avoir connues auparavant.

Tout était accessible à leurs sens épurés et toutes choses secrètes leur étaient connues. Aussi est-il naturel de conclure, en se basant sur le témoignage des saintes Ecritures, que ces âmes, douées de sens aussi parfaits sur la terre, ne perdront point cette perfection au-delà du tombeau et l'activité des sens recevra une force nouvelle après que l'âme sera délivrée de ce corps de mort, comme dit l'apôtre Paul. Ainsi donc tous ceux qui sont dignes de la vie bienheureuse au paradis se verront et se reconnaîtront les uns les autres. Par conséquent tous ceux qui nous sont chers ici-bas seront reconnus de nous et nous reconnaîtront, s'ils héritent de la vie éternelle. Le saint apôtre Paul, pour consoler les chrétiens de Thessalonique séparés par la mort de ceux qui leur avaient été chers, disait : Votre séparation n'est que temporaire ! Vous reverrez sans aucun doute vos amis défunts pour ne les plus quitter jamais ! «Et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.» (I Th 4,13-17). Ces dernières paroles signifient que, tous les chrétiens, et particulièrement ceux que le Seigneur a unis par les liens de la parenté et de l'amitié, seront toujours en union et communion mutuelles. En consolant les chrétiens de Thessalonique, le saint apôtre nous exhorte à faire de même, c'est-à-dire à nous consoler les uns les autres par notre réunion dans la vie future : «Consolez-vous l'un l'autre par ces paroles.» (Id. 18) La consolation pour les chrétiens affligés par la séparation de ceux qui sont chers à leur cœur est contenue dans les deux dogmes de la religion orthodoxe exprimés par les onzième et douzième articles du Symbole de la foi; mais il faut croire à ces vérités sans en douter aucunement, savoir :

- 1) à la résurrection des morts et
- 2) à la réunion bienheureuse avec les trépassés.

Ce n'est que là, dans la vie d'outre-tombe, au paradis, que l'on reconnaîtra parfaitement la signification de l'homme et que l'on saura ce que c'est que l'homme : «Mes bien-aimés, écrit l'Apôtre de la charité, nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'est pas encore manifeste : or nous savons que lorsque le Fils de Dieu sera apparu, nous lui serons semblables; car nous Le verrons tel qu'il est» (I Jn 3,2).

Si donc ceux qui sont au paradis seront toujours avec le Seigneur, ainsi que l'enseigne l'apôtre Paul : «Et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur», si selon l'enseignement du Sauveur, étant avec Lui nous serons en même temps ensemble; donc, étant en compagnie d'autres âmes, comme êtres spirituellement moraux, nous serons nécessairement en communion les uns avec les autres.

Dieu, ayant créé l'homme, a dit : «Il n'est pas bon que l'homme soit seul» (Gen 2,18); ces paroles signifient en général que l'homme est destiné à vivre en compagnie de ses semblables. Dans le but d'une vie commune, pareille à celle des anges dans le ciel, les hommes s'unissent à Dieu par le lien indissoluble et sacré de l'amour divin. En s'unissant à Dieu, ils s'unissent entre eux, par la volonté de Dieu, avec le même lien indissoluble de charité. Le Seigneur n'unit pas les hommes par les liens spirituels de l'amour sur la terre, pour les désunir dans le monde d'outre-tombe. Par conséquent la désunion des âmes n'est point naturelle au-delà du tombeau. Selon les paroles du malheureux riche, ainsi que le témoigne la parabole évangélique du riche et de Lazare on voit qu'Abraham et Lazare ne sont pas séparés au paradis, mais qu'ils sont ensemble, et par conséquent il y a union et communion entre eux. Les fidèles seront toujours avec le Seigneur, ainsi que l'enseigne Jésus Christ (Jn 14,2-4; 17,24); les fidèles seront avec Lui et par conséquent se verront et exerceront une influence mutuelle les uns sur les autres. Et saint Jean l'Evangeliste en témoigne également(Apo 4,4, 6,9-11).

La situation d'outre-tombe des justes comme des pécheurs dans la première période n'est représentée que jusqu'à la résurrection des morts, par notre Seigneur Jésus Christ dans la parabole du riche et de Lazare, dont saint Jean Chrysostome tire

cette conclusion que si grand que soit l'abîme entre les uns et les autres, les justes et les pécheurs se reconnaîtront les uns les autres, qu'ils se connussent ou ne se connussent point, nous en concluons de ce que le malheureux riche, étant en enfer, reconnut Abraham, qu'il n'avait jamais vu auparavant. Donc, après que l'âme est séparée du corps, ses sens reçoivent leur finesse primitive et leur action s'étend bien plus loin. Les habitants du paradis voient et connaissent les habitants de l'enfer et de la terre, et de même les habitants de l'enfer voient et connaissent les habitants du paradis et de la terre. Si le riche ne voyait et ne connaissait point la vie de ses frères sur la terre, il n'aurait point prié d'envoyer Lazare vers eux. Cela veut dire que nos défunts, n'importe où ils se trouvent, au paradis ou en enfer, connaissent notre situation, voient et entendent pour ainsi dire toute notre vie, et nos pensées et sentiments secrets ne seront plus un mystère pour eux. L'oeil intérieur de l'âme servira à cette connaissance intime des autres.

Saint Jean l'Évangéliste dans son Apocalypse dit que tous verront le Seigneur arriver pour juger le monde : «Voici, il vient avec les nuées et tout œil le verra» (Apo 1,7). Par conséquent, en voyant le Seigneur, nous verrons aussi le paradis, l'enfer et la géhenne avec tous ses habitants : les esprits et les âmes.

Voici comment la bienheureuse sainte Théodore raconte son entrée au paradis : «Aussitôt qu'on me vit, tout le monde se réjouit de mon salut, on vint à ma rencontre, on m'embrassa et on loua le Seigneur, qui m'avait délivrée des filets de l'ennemi (Vie de saint Basile le Nouveau, le 26 Mars).

Saint Poïmen le Grand disait à sa vieille mère, qui cherchait à le voir : «Veux-tu nous voir (tes enfants) dans ce monde-ci ou dans l'autre ?» Elle répondit : «Si je ne vous vois pas ici, puis-je être sûre de vous voir là-haut ?» Il répondit : «Si tu te décides à ne pas nous voir ici, tu nous verras sûrement là-haut».

Un jour Abba Joseph, étant malade, envoya dire à Abba Théodore (de Phermès) «Viens me trouver, afin que je te voie avant ma séparation du corps.» C'était au milieu de la semaine. Le saint homme ne vint pas, mais envoya lui dire : «Si tu vis jusqu'à samedi, je viendrai, sinon nous nous verrons dans l'autre monde».

Saint Basile le Grand, en parlant de la réunion au-delà du tombeau, s'adresse à toutes sortes de pécheurs en leur disant : «N'est-ce pas aux yeux de tous que tu seras jugé par le Christ lorsque ceux que tu as offensés t'entoureront de tous côtés et crieront contre toi, et partout où tu porteras tes regards, tu verras apparaître tes mauvaises actions : de ci les orphelins, de là les veuves et de partout les pauvres que tu as repoussés, les serviteurs que tu as frappés, les voisins que tu as irrités et ainsi de suite.»

Saint Jean Chrysostome présente deux vérités consolantes pour apaiser la douleur de ceux qui ont perdu leurs proches : «Si le corps est sujet à la pourriture, dit-il, nous ne devons pas en être affligés, mais nous en réjouir, car c'est le temporel qui est détruit par la mort, mais non l'essence du corps. Souviens-toi que cette bouche, maintenant fermée, parlera un jour bien mieux, que ces yeux fermés verront mieux et plus, que ces pieds monteront un jour sur les nues, que ce corps périssable sera revêtu d'immortalité, et que tu reverras ton parent.» Entendez-vous bien, vous qui pleurez, vous reverrez vos parents devenus meilleurs et lumineux. Ne pleure point ! dit le Seigneur, le défunt n'est point mort, mais il dort; ne t'afflige point, dit l'apôtre Paul, mais crois fermement et tu le reverras et resteras toujours avec lui. Et enfin saint Jean Chrysostome ajoute aussi : «Tu seras de nouveau avec ton proche.» Et il dit encore ailleurs : «Non seulement nous reconnâtrons ceux que nous avons connus ici-bas, mais nous verrons même ceux qui ne se sont jamais présentés à notre vue, car quoique tu n'aies jamais vu ni Abraham ni Isaac, ni les premiers patriarches, ni les prophètes, ni les apôtres ni les martyrs, mais en les voyant à ce terrible triomphe général, tu t'écrieras : «Ceux-ci sont Abraham, et Isaac, et Jacob, et les autres

patriarches. Ceux-là sont Pierre et Paul et tous les apôtres; celui-ci est David; ceux-là sont saint Jean Baptiste et saint Etienne, premier martyr, et voici un grand nombre de saints.»

Le grand maître œcuménique saint Grégoire, le Théologien, dans ses oraisons funèbres du frère Césarius et de la sœur Gorgonie, énumère tous ces biens intérieurs et extérieurs, qui constituent la félicité des justes au paradis dans la première période. Ainsi, il dit au frère Césarius : «Entre dans les cieux, repose-toi dans le sein d'Abraham, contemple le chœur des anges, la gloire et la magnificence des bienheureux, ou bien mieux joins-toi à leur chœur et réjouis-toi !» (Ici nous voyons : le repos, la joie, le paradis, la vie avec les anges et les Saints - félicité extérieure). Et il dit plus loin : «Présente-toi devant le grand Roi et sois rempli de la lumière d'en haut !» (félicité intérieure se tenir devant Dieu, contempler sa face et participer à sa gloire). En s'adressant à la sœur Gorgonie il dit : «Je suis persuadé que tu es à présent dans un état beaucoup meilleur que la situation visible où tu étais auparavant : tu entends les voix de ceux qui se réjouissent, tu vois la joie des anges, l'ordre céleste, la vue de la gloire divine et, plus que tout, le resplendissement de la plus pure et de la plus parfaite lumière, dont t'inonde la très-sainte Trinité, qui ne se dérobe plus à l'esprit, car celui-ci n'étant plus lié et distrait par les sens, peut contempler et concevoir entièrement cette Trinité, qui éclaire nos âmes du soleil de la Divinité. Tu jouis de tous les biens, dont les rameaux t'atteignaient déjà sur la terre en récompense de ta sincère aspiration vers eux.»

Saint Ephrèm de Syrie témoigne aussi de la réunion et de la cohabitation de chacun dans la vie future avec ses parents, proches et amis.

Saint Athanase le Grand dans son «Sermon sur les défunts» dit : «Dieu a accordé à ceux qui sont sauvés de rester ensemble jusqu'au jour de la résurrection et de se réjouir en attendant que justice divine leur soit faite définitivement. Mais les pécheurs seront privés même de cette joie, car ils ne se connaîtront point. Or, à ce jugement public, toutes leurs œuvres seront dévoilées en présence de tous, après quoi il y aura la séparation définitive et chacun ira dans le lieu qu'il s'était préparé. Les justes iront tous ensemble avec Dieu, tandis que les pécheurs, éloignés de Dieu et de leurs amis, s'en iront dans les peines éternelles également ensemble, mais ne se connaissant point les uns les autres, car ils seront privés même de cette consolation. Quelle ne sera point la honte des pécheurs, dont les œuvres seront connues de tous, car la honte est grande pour celui qui la porte en présence des autres. C'est une vérité irrécusable et indubitable que nous nous connaissons tous parfaitement les uns les autres, et alors l'accusation de ceux qui ont mal vécu sur la terre sera connue de tous».

Saint Cyprien dit : «Un grand nombre de nos bien-aimés parents, frères, enfants nous recevront là-haut; une foule compacte et nombreuse, ceux qui sont déjà assurés de leur immortalité, mais qui s'inquiétaient de notre salut, se précipiteront vers nous afin de nous voir et de nous faire un bon accueil. Quelle immense joie générale pour eux et pour nous !» (Sermon d'exhortation aux martyrs, chap. 12)

Saint Ambroise de Milan écrit : «Quelle autre consolation me reste-t-il que d'espérer bientôt te rejoindre, frère bien-aimé; j'espère que notre séparation ne sera point longue, mais toi aussi, par tes prières, tu peux me rappeler plus vite, car quel est celui qui ne désire point que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité» (œuvres d'Ambroise de Milan, seconde partie).

Saint Jean de Damas dans son «Sermon sur les défunts» relativement à notre réunion dans la vie future dit : «Que personne ne croie qu'on ne se connaîtra point au jour du jugement dernier; en vérité chacun connaîtra son prochain, non par ses yeux corporels, mais par le regard pénétrant de l'âme».

Saint Dimitri de Rostov écrit aussi à ce sujet : «Tous se verront les uns les autres»; cela s'entend dans la première période de la vie d'outre-tombe, selon l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ à ce sujet dans la parabole du riche et de Lazare, ainsi qu'au jour du jugement dernier; tous se verront jusqu'à ce que les justes soient séparés des pécheurs. Si lors du jugement tout sera dévoilé, découvert aux yeux de tout le monde spirituellement moral, si la vie terrestre de chacun avec ses œuvres découvertes et secrètes sera visible pour tous les anges, les Saints et les pécheurs (Luc 12,2-3), il est évident que tous se reconnaîtront mutuellement. Immédiatement après que l'âme sera séparée de son corps, n'importe où elle devra se trouver, au paradis ou en enfer, elle sera aussitôt reconnue par les Saints, et, au jour du jugement, même par les pécheurs.

Ainsi donc saint Dimitri de Rostov dit : Non seulement nos frères, les pécheurs, nous regarderont, mais aussi tous. les chœurs des saints : les prophètes, les apôtres, les martyrs, les saints et les justes».

«Là, au delà du tombeau», continue ce saint, «les rois reconnaîtront leurs sujets et les sujets leurs rois, les seigneurs et maîtres verront leurs serviteurs et leurs esclaves, et ces derniers – leurs maîtres, les offensés verront leurs offenseurs, et les offenseurs ceux qu'ils ont offensés; les amis et les ennemis se rencontreront, ainsi qu'en témoigne l'Écriture sainte : «Ce sont là ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries» (Sag 5,3). Les juges iniques verront ceux qu'ils ont accusés et condamnés à mort injustement; les tyrans verront ceux qu'ils ont martyrisés sans pitié; ils verront, dis-je, leur gloire et ils les entendront s'écrier : «Jugez, Seigneur, ceux qui nous ont offensés et désarmez ceux qui combattent contre nous !» (Ps 34,1) Les parents verront leurs enfants et les enfants leurs parents; frères, sœurs, époux- tous se reverront; les pécheurs verront les justes et les justes verront les pécheurs. Là, au-delà du tombeau, Caïn reverra Abel, Hérode reverra saint Jean-Baptiste et les persécuteurs des chrétiens, tels que Néron, Dioclétien, Maximien et autres, contempleront la gloire de ceux qu'ils ont martyrisés pour le nom du Christ» (Œuvres de saint Dmitri de Rostov, T. I Homélie de la semaine du jugement dernier). Saint Tikhon de Zadonsk écrit relativement à la reconnaissance, et à la réunion au-delà du tombeau : «Ils voient ceux qu'ils ont couverts d'opprobre sur la terre, qu'ils ont injuriés, persécutés, raillés, irrités, foulés aux pieds, ils les voient, dis-je, inondés de gloire et de joie» (ses œuvres T. I, chap. 2).

C'est ainsi que les saints pères et docteurs de l'Église ont décrit la vie des justes au paradis dans la première période; ils la présentaient en union et en communion mutuelles dans la pleine activité de l'âme et de toutes ses facultés.

Ainsi donc la parole de Dieu nous affirme que dans le monde d'outre-tombe, où nous serons dans fort peu de temps, nos âmes, étant en union et en communion avec Dieu, seront aussi en communion entre elles encore avant le jugement général, elles le seront d'autant plus après ce jugement. Que Dieu nous fasse seulement la grâce d'être au paradis, où l'union et la communion sont indissolubles, et non dans la géhenne, où les âmes sont privées de toute consolation.

Même les meilleurs et les plus sages des païens, guidés seulement par leur raison et leur sentiment, reconnaissaient la vérité de la vie au-delà du tombeau et croyaient qu'ils y verraient les autres hommes vertueux et sages de tous les pays et de tous les siècles, qu'ils seront réunis à eux et qu'il se formera un lien intime et agréable entre eux. Cette croyance à la réunion et à la cohabitation éternelle au-delà du tombeau fut un rayon de soleil consolateur au milieu des ténèbres du paganisme pour tous ceux dont les pensées et les œuvres s'élevaient au-dessus de la vie ordinaire. En effet, pourquoi l'homme est-il placé dans des rapports si intimes avec ses semblables, qu'il ne peut vivre ou du moins être heureux sans leur société ? Serait-ce afin que ces liens si étroits fussent subitement rompus et que l'on oubliât

ceux en compagnie desquels on avait goûté aux joies de l'existence ? Serait-ce dans ce but que la nature au moment de la naissance physique et la loi de Dieu au moment de la naissance morale de l'homme, c'est-à-dire au commencement du développement de son esprit et de sa volonté, l'attacheraient par des sentiments tout particuliers d'affection à certaines personnes, lui accorderaient de connaître sur la terre la douceur d'une amitié pure, le plaisir de la bienfaisance et celui de la reconnaissance, l'amour paternel, maternel et filial, afin que, après avoir éprouvé ces sentiments, il y renoncât à jamais et arrachât tous les liens qui unissent les hommes ici-bas ? Telles sont les déductions assez probables de la raison relativement à la communion mutuelle des hommes dans la vie future, selon le genre et la conformité de leurs sentiments et de leurs actions.

Ainsi la parole de Dieu même nous affirme la vérité irrécusable du dogme de l'Eglise orthodoxe, qui dit, que dans la vie future les justes seront avec les justes et avec Dieu, et les pécheurs avec les pécheurs, loin du Seigneur. Les premiers, étant ensemble, se verront, se connaîtront mutuellement et seront en communion entre eux, et, selon le témoignage de l'Ancien et du Nouveau Testament, pourront se parler. Les prisonniers de l'enfer vinrent au devant du roi de Babylone en lui disant : «Et toi aussi, tu es venu à nous etc.» Abraham au paradis parla au riche qui était en enfer. L'apôtre Paul, ravi jusqu'au troisième ciel, y entendit des paroles et parle ensuite du langage des anges, langage céleste. Les récits de la bienheureuse sainte Théodore, du bienheureux saint André, du saint apôtre Thomas et de beaucoup d'autres saints nous apprennent que les âmes, après leur séparation de leurs corps, conversaient avec les anges et entre elles sur différents sujets. Tout cela nous prouve enfin que dans la cohabitation, la réunion et la communion, les âmes ne seront point muettes mais qu'elles auront le don de se faire part de leurs sentiments, de leurs pensées et de leurs désirs, don qui sera en correspondance avec la nature spirituelle de l'âme.

Afin de se faire une certaine idée du langage des êtres spirituels dans le monde d'outre-tombe, rappelons-nous que parler veut dire faire part à un autre de ses pensées, désirs et sentiments, appartenant proprement à l'âme. Nous le faisons au moyen de signes visibles et audibles – les sons et les lettres, et cela est indispensable aussi longtemps que l'âme habite le corps. La vie des saints nous fournit une foule d'exemples de ce que ces derniers lisaient les pensées, les désirs et les sentiments des autres sans que ceux-ci leur en eussent fait part d'une manière sensible. Les saints voyaient les mystères de l'esprit, de la volonté et du cœur des autres et révélaient leurs idées, leurs désirs et leurs sentiments. Si même sur la terre certaines âmes purifiées peuvent lire dans les esprits et les cœurs des autres, qu'est-ce qui pourrait empêcher les âmes des justes de voir et de lire les pensées, les désirs et les sentiments les uns des autres dans le monde d'outre-tombe ? Depuis que le corps spiritualisé, tels qu'étaient les corps d'Adam et d'Eve avant la faute, s'est matérialisé par leur chute, la communion directe de l'âme invisible avec le monde également invisible a été rompue et pour qu'une âme puisse être comprise d'une autre, il lui faut l'intermédiaire des signes visibles. De même que la prison prive les détenus de la communion avec ceux qui sont au dehors, de même le corps empêche l'âme de communier directement avec les autres âmes. Mais libérée de son corps, elle acquiert de nouveau la perfection de ses sens et il n'y a plus d'obstacles qui l'empêchent de voir, de lire, pour ainsi dire, les pensées, les désirs et les sentiments des autres âmes et dont l'échange constitue l'activité intérieure de l'âme. Comment Abraham et le malheureux riche pouvaient-ils se parler, séparés qu'ils étaient par un espace incommensurable ? Aussi pouvons-nous en conclure avec assurance que les âmes, n'importe où elles se trouvent, au paradis ou en enfer, ont, seulement dans la première période bien entendu. la faculté, essentielle à leur nature, de se

communiquer leurs pensées et leurs désirs. Cependant cette faculté, comme nous le voyons par la conversation d'Abraham et du riche séparés par un abîme immense, ne ressemble pas à la faculté de parler qu'ont les hommes sur la terre. C'est une faculté de l'âme toute particulière et spirituelle que celle de voir et de lire les pensées, les désirs et en général, l'état intérieur d'une autre âme. La parole de Dieu nous enseigne que cette communion mutuelle dans le monde d'outre-tombe n'appartient qu'aux âmes des justes et elle est une des conditions de la félicité de l'âme sur la terre comme au-delà du tombeau.

La vérité, révélée tout particulièrement aux chrétiens qui passent leur vie dans l'esprit du Christ selon ses saints commandements, cette vérité assure à tout chrétien l'héritage du royaume de Dieu, réservé pour lui de toute éternité. La vie spirituelle de l'homme sur la terre se manifeste dans sa vie de famille d'abord, et dans sa vie sociale ensuite; les membres d'une famille ainsi que les membres d'une état, d'une société, participent à la vie bienheureuse au paradis. Les membres d'une famille, époux, parents, enfants, proches et amis, en entrant dans la vie future après une vie vertueuse sur la terre, ne se séparent point, selon l'enseignement de l'Eglise, mais vivent ensemble comme les anges de Dieu. Les époux et leurs enfants et proches sont en communion mutuelle, exercent une influence mutuelle les uns sur les autres et ne se séparent plus jamais. Le mariage chrétien n'est pas ce qu'était le mariage de l'Ancien Testament; c'est le mariage du nouvel homme spirituel, c'est un lien intime et spirituel qui lie les époux, et dont Jésus Christ Lui-même a dit que ceux qui sont unis par Dieu ne peuvent être désunis ni sur la terre ni au-delà du tombeau, car l'amour est immortel selon les paroles de l'Apôtre. Ceux qui sont unis par l'amour sur la terre ne se séparent point au-delà du tombeau, car l'amour qui ne meurt point unit à jamais ceux qu'il a liés sur la terre. Le Seigneur, ayant institué le sacrement du mariage, a uni les époux d'un lien si solide que rien ne saurait le rompre par conséquent il a uni les époux par un lien éternel et indissoluble sur la terre comme au-delà du tombeau. Loin de dissoudre les liens conjugaux, le Seigneur dans sa parabole invite à son festin entre autres aussi les époux, voulant dire par là que les époux chrétiens hériteront le royaume des cieux si, tout en travaillant à Dieu avec crainte, ils accomplissent en même temps les devoirs conjugaux que Dieu leur a imposés. Tel est l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ relativement à la vie bienheureuse des époux au paradis. Après avoir montré par sa parabole que les époux sont appelés à la vie éternelle, il appuie cette vérité par un exemple : en entrant dans la maison de Zachée il dit : « Cette famille a reçu aujourd'hui le salut » (Luc 19,9), la famille qui consiste naturellement en parents, enfants, proches et serviteurs. Les époux sont au-delà du tombeau des époux angéliques animés de l'amour le plus pur et céleste pour le Seigneur et l'un pour l'autre. Le mari et la femme, dit l'apôtre Pierre, sont les héritiers de la vie bienheureuse au paradis (I Pi 3,7). C'est dans ce but, c'est-à-dire afin que les époux puissent atteindre à leur destination, que les apôtres ont déterminé parmi eux leurs droits et devoirs sur la terre, afin qu'en réalité ils ne forment qu'un seul être spirituel pouvant hériter de la vie éternelle. L'infraction aux règles de la morale conjugale leur procure au-delà du tombeau une vie remplie de pleurs et de souffrances.

La parole de Dieu nous assure que la mort ne nous désunit point et ne désunit par conséquent pas non plus les époux. L'Eglise, en professant ce dogme, glorifie les époux chrétiens en nous annonçant leur vie d'outre-tombe par ses louanges, comme par exemple dans les deux contacts du 26 janvier, jour consacré à la mémoire de saint Xénophon et de son épouse Marie avec leurs enfants : « Toi, qui as vécu selon les commandements du Seigneur, qui as prodigué ton bien aux pauvres sans bruit, avec ton épouse et tes enfants, vous hériteriez la félicité divine... Après avoir échappé

à cet océan de la vie, Xénophon le Juste, sa sainte épouse et ses enfants se réjouissent dans les cieux en glorifiant le Christ.»

Les époux ne se séparent jamais, de même que Jésus ne se sépare jamais de ses fidèles : «Je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.» (Mt 28,20) Et saint Paul dit aussi : «Nous serons toujours avec le Seigneur, en parlant de la vie future. Le même apôtre compare la sainteté et la solidité du sacrement du mariage avec le sublime et inconcevable mystère du lien éternel et indissoluble de Christ avec son Eglise. Aussi concevons-nous facilement que les époux en Christ ne soient point séparés même après la mort, mais que, selon l'enseignement du Seigneur, ils vivent au ciel comme les anges de Dieu.

La nature même de l'âme, d'après le témoignage de son Créateur «Il n'est pas bon que l'homme soit seul», exige la compagnie d'êtres qui lui sont semblables. Que manquait-il à Adam dans le paradis; sa félicité devait être absolue, car il vivait dans l'intimité la plus étroite avec Dieu, la source même de la félicité, sans parler du bonheur extérieur qu'il devait goûter au paradis ? Cependant le Créateur lui-même dit : «qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul», créa et lui donna une compagne pour la vie. La création mystérieuse d'Eve faite de la côte d'Adam nous démontre toute l'intimité du lien qui unit les époux; or cette intimité ne peut être pour la terre seulement, car Dieu n'a point uni les époux pour les désunir au-delà du tombeau ! Il en résulte que toute l'humanité, étant le fruit du mariage, est unie par les liens d'un amour immortel, d'un amour qui ne peut être destiné seulement pour la vie terrestre. Certes non ! l'immortalité des âmes, leur existence au-delà du tombeau se manifeste, selon le témoignage du Christ, par la cohabitation des âmes dans le monde d'outre-tombe. La parabole du riche et de Lazare et celle du festin, nuptial sont un enseignement sur la vie commune au-delà du tombeau. «Il n'est pas bon que l'homme soit seul», cette vérité se manifeste aussi dans les paroles de notre Seigneur Jésus Christ, qui nous enseigne que les justes seront tous ensemble dans le royaume des cieux et les damnés également ensemble dans la géhenne.

Ainsi donc, si la vie de l'âme ici-bas dépend de la cohabitation, du lien et des rapports avec les autres âmes, il est évident que la vie d'outre-tombe, étant en tout bien au-dessus de la vie terrestre, exige l'union et la communion des âmes entre elles, manifestées par la vie en commun, la jouissance des fruits de l'amour immortel et divin dans le royaume de l'amour, où nulle âme dépourvue d'amour ne peut pénétrer. Par conséquent les époux chrétiens passent dans le monde d'outre-tombe toujours unis par les liens du mariage, car il n'est pas bon que l'homme soit seul, et vivent comme les anges de Dieu unis d'un amour angélique et pur.

Cependant il est des cas où des époux chrétiens, malgré le lien qui les unit sur la terre, se séparent, et leur union est à jamais rompue au-delà du tombeau. Les causes de cette désunion sont la différence de religion, la différence d'opinions chez les époux.

Ce n'est que la conformité de pensées et de religion chez les époux qui vivent eu notre Seigneur Jésus Christ, seule espérance des chrétiens, leur seule joie sur la terre comme au-delà du tombeau, ce n'est que cette conformité qui rend l'union des époux indissoluble. Or, si cette condition indispensable au salut venait à manquer à l'un des époux, malgré toute la piété de l'autre, la mort les sépare à jamais et il n'est donné qu'à celui d'entre eux qui est fidèle, d'entrer dans la joie du Seigneur, tandis que l'impiété et l'iniquité de celui qui est étranger à la promesse faite aux croyants, l'entraînent dans le pays des regrets et des pleurs éternels. En général le chrétien atteint à la félicité éternelle par l'accomplissement des devoirs que lui impose la sainte Eglise : par conséquent, les époux chrétiens, étant aussi membres de l'Eglise du Christ, héritent le royaume des cieux par l'accomplissement de leurs devoirs sacrés; mais les époux qui manquent à ces devoirs, ainsi que leurs enfants, et tous les

membres de la famille en général et chaque chrétien en particulier, récoltent des fruits amers au-delà du tombeau; ainsi donc ceux qui remplissent leurs devoirs sont séparés dans la vie future des impies qui dédaignent la loi de Dieu. «Et ceux-ci iront aux peines éternelles; mais les justes iront jouir de la vie éternelle» (Mt 25,46), dit Jésus Christ à ce sujet.

S'il en est ainsi, les époux chrétiens au-delà du tombeau sont, ou bien ensemble dans le paradis ou dans la géhenne, ou bien séparés l'un de l'autre pour toute éternité. La sainteté de la vie conjugale pénétrée de l'esprit du Christ est la base du salut des époux. «Les époux chrétiens et pieux», dit saint Jean Chrysostome, «héritent en récompense de leur vie vertueuse des couronnes et la félicité éternelle dans la vie future» (Comment. sur l'Evang. de saint Jean, homélie 69). Ainsi donc les époux véritablement chrétiens, leurs enfants qu'ils élèvent dans la crainte de Dieu, et leurs serviteurs honnêtes et pieux, et en général tous les membres d'une famille unis sur la terre par le lien de l'amour chrétien, ne se séparent point après la mort. Ce que nous venons de dire se rapporte à des familles entières : ancêtres, aïeux, parents, enfants, petits-enfants, à toute une race dont les membres au-delà du tombeau sont, ou bien ensemble au paradis ou dans la géhenne ou bien séparés l'un de l'autre selon leur genre de vie.

La réunion au-delà du tombeau peut être excessivement agréable ou pénible au plus haut degré. La cohabitation éternelle dans le paradis et la vue constante de ceux que nous aimons procurent une félicité si grande, qu'aucune langue humaine ne saurait la décrire et qu'éprouvent les époux vraiment chrétiens et pieux avec leurs enfants et tous les membres de leur famille, en récompense de leur vie vertueuse dont les représentants sont les chefs de la famille, le mari et la femme, lesquels ont entretenu les sentiments de piété dans les autres membres. Quelle joie divine remplira les âmes qui ont travaillé sur la terre avec crainte et amour pour le Seigneur ! Et, en revanche, qu'est-ce qui attend au-delà du tombeau les époux impies, leurs enfants et les membres de leur famille s'ils n'ont développé en eux que l'impiété, l'incrédulité, l'indifférence pour toutes les choses saintes ? L'enfer est leur partage. Ne sont-ce point les pleurs éternels et le regret de ce qui est perdu sans retour et à tout jamais; ne sont-ce pas des reproches, des cris d'indignation, des malédictions contre ceux qui ont été les auteurs de la perte de ces malheureux qui se feront entendre de toutes parts ? L'impiété des parents ne peut engager les enfants à vivre dans la crainte de Dieu, l'exemple pernicieux des principaux membres de la famille corrompt les autres et voilà qu'au-delà du tombeau des torrents de malédictions se répandront sur les premiers auteurs du mal. La femme entraînée par son mari au péché ne maudira-t-elle pas le jour de sa naissance ? Les époux ne se maudiront-ils pas mutuellement comme les auteurs de leur perte commune ? Et les enfants entraînés à la perte ne reprocheront-ils pas à leurs parents leur négligence en ce qui concernait leur salut ?

Non seulement nous nous reconnaitrons et nous nous verrons les uns les autres, mais encore, grâce à la nature spirituelle de l'âme libre, dans la première période, de sa prison – de ce corps grossier, verrons-nous tous les secrets du cœur. Quel bonheur si un amour vrai, pur et sincère nous unissait sur la terre, la réunion sera sans reproche, pleine d'une joie céleste dans le royaume de la paix et de l'amour ! Mais malheur à l'amour hypocrite au-delà du tombeau ! Le cœur qui a aimé l'hypocrite d'un amour sincère, sur la terre, se détournera de lui avec mépris. Epoux chrétiens, ne rompez point vos liens sur la terre, afin de ne pas être désunis au-delà du tombeau; afin de vous revoir avec joie conservez jusqu'à la mort les serments que vous vous êtes donnés le jour du mariage.

Terriblement pénible sera au-delà du tombeau la première entrevue avec ceux qui nous ont aimés sur la terre et qui, passés aux demeures éternelles, mettaient leur

espoir en ceux qui restaient, ne connaissant point leur hypocrisie et comptant sur leurs prières, leur intercession, sur l'accomplissement du testament qu'ils ont laissé ! Trompés dans leurs espérances, quel sera l'accueil qu'ils feront aux auteurs de leur infortune ? Ne verseront-ils pas des larmes de reproche sur leur vie insouciant et impie et sur le peu de soin qu'ils ont eu de leur salut commun ? Saint Jean de Damas, dans son sermon sur les défunts, dit entre autres : «Au jugement dernier et même avant, nous nous verrons ainsi que le riche vit Abraham et Lazare, nous nous reconnaitrons et cette rencontre ne sera point joyeuse pour les impies. Les reproches, les malédictions et les larmes – tel sera l'accueil que l'on fera aux insouciant». Les liens de l'amitié et de la parenté sont à jamais rompus entre les réprouvés. Les parents ne pourront défendre leurs enfants perdus ni les enfants non plus ne pourront venir en aide à leurs parents damnés. Les enfants méchants maudiront leurs parents de ne pas leur avoir enseigné la foi et les bonnes œuvres et le tourment des parents impies redoublera à la vue du tourment infernal de leurs enfants. Les membres du troupeau perdu reprocheront à leurs pasteurs de ne pas leur avoir montré le chemin d'une vie pieuse, de ne pas les avoir corrigés de leurs défauts, de ne pas leur avoir inspiré la crainte de Dieu, d'avoir été indifférents à leur impardonnable faiblesse. La responsabilité qui pèse sur les pasteurs de l'Eglise est immense et terrible. Ils doivent penser incessamment au salut de leur troupeau, de leurs enfants spirituels, avoir soin de les préparer à quitter la vie terrestre, diriger leur esprit et leur cœur vers l'éternité ! Et malheur au pasteur insouciant qui aura perdu ne fût-ce qu'une seule âme par son insouciance, lorsque le salut de cette âme dépendait entièrement de lui et lorsqu'elle apparaîtra devant le Juge suprême sans s'être purifié de ses péchés et sans avoir été accompagné des dernières exhortations du prêtre, du repentir et de la communion du Corps et du Sang du Christ. Cette âme ne maudira-t-elle pas éternellement son pasteur ? Une angoisse éternelle ne pèsera-t-elle point sur l'âme de ce pasteur insouciant ? La conscience reprochera éternellement aux pasteurs la perte de ceux que Dieu leur a confiés sur la terre. L'entrevue des amis qui se sont mutuellement entraînés au péché sera fort triste et pleine de malédictions pour les auteurs de leur perte. Cependant ceux qui n'ont point suivi le mauvais exemple sur la terre seront à jamais séparés de ceux qui auront manqué à la loi de Dieu. Les maris, les femmes, les enfants, les frères, les sœurs, les amis et les parents damnés reverront avec honte et remords les bienheureux qui avaient vécu dans les mêmes conditions sur la terre et qui cependant, méprisant le péché, s'étaient purifiés par un repentir sincère et qui au-delà du tombeau apparaissent au nombre des élus. Nous voyons par l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ dans sa parabole du riche et de Lazare que dans la première période de la vie d'outre-tombe les habitants du paradis voient ceux de l'enfer et réciproquement. Ainsi l'un des époux peut être au paradis et l'autre – en enfer : l'impiété a perdu ce dernier. Dans la première période de la vie d'outre-tombe et le jour même du jugement dernier, lorsque tous se trouvent encore en communion mutuelle avant la séparation définitive, la réunion des sauvés est pleine d'une joie ineffable, tandis que la réunion des damnés est mêlée d'indignation, de pleurs et de malédictions : «et ceux-ci s'en iront aux peines éternelles; et les justes dans la vie éternelle». La situation des damnés est telle, que ni devant Dieu, ni devant tout le monde spirituellement moral aucunes dénégations, aucunes tentatives ne peuvent plus excuser leurs méfaits. Parmi les réprouvés il n'y a plus ni défense ni intercession possible les uns pour les autres.

Par rapport à la vie bienheureuse des justes et à la beauté du paradis dans la première période, concluons par les paroles de celui qui a vu tout cela lui-même, ayant été ravi au troisième ciel, mais qui n'a pas été en état de raconter sur la terre ce qu'il a vu et entendu là-haut, d'abord par suite de l'imperfection du langage humain et ensuite parce que chaque degré de science correspond à un âge

quelconque de l'homme; aussi, même si l'Apôtre avait décrit la vie bienheureuse du paradis aux hommes, ceux-ci ne l'auraient point compris, de même que les enfants ne comprennent point ce qui est parfaitement clair pour les adultes; comment pourrait-on enseigner dans les petites classes les sciences qu'on enseigne facilement dans les grandes ? Ce qui est clair pour les élèves des grandes classes, ne peut encore être compris par ceux des petites. L'entendement de chaque science correspond à une époque déterminée de la vie de l'homme et les connaissances au-delà du tombeau dépassent de beaucoup, selon le témoignage de l'apôtre Paul, les connaissances terrestres.

Si Jésus Christ Lui-même, pour représenter aux Juifs la vie d'outre-tombe, se servait d'images, de symboles tirés de la vie terrestre et des objets visibles, il faut en conclure en vérité que la nature de la terre et sa beauté, tout ce qu'il y a de beau, de vrai, de grand et de bon peut nous servir de symbole d'une vie future bienheureuse dont le germe est ici-bas sur la terre. Si toute vérité sur la terre, se reflétant dans la conscience, remplit l'âme et le cœur d'une joie mystérieuse et céleste, quelle sera donc la situation de l'âme vertueuse au paradis en récompense de sa vie pieuse sur la terre, en songeant que les joies terrestres ne sont rien en comparaison des joies célestes ? Si déjà la vertu réjouissait l'âme ici-bas, quelle sera la félicité de cette âme au-delà du tombeau – dans le paradis !

La vie et l'activité dans l'enfer et dans la géhenne.

Commencement de ces deux situations sur la terre.

S'il y a sur la terre une situation de l'âme qui éloigne celle-ci du royaume des cieux, mais qui en même temps est encore loin d'être la situation d'enfer ce sont les chutes de l'homme par suite de sa faiblesse, de son ignorance et par d'autres raisons; l'homme tombe et se relève, son esprit et son cœur s'élançant vers le ciel par suite de leur destination céleste, mais son corps en même temps l'attache à la terre; parfois une joie divine inonde son âme après une bonne œuvre, d'autres fois le remords ronge sa conscience après la faute commise. Une telle situation de l'âme sur la terre est le commencement de la situation indéfinie d'outre-tombe, où la conscience est tourmentée par le remords en même temps que l'âme est soutenue par l'espérance et la foi. Le pécheur qui n'a cependant pas renié la foi en Dieu, mais qui, racheté par Jésus Christ, passe son temps de guérison en enfer pour n'avoir pas fait pénitence sur la terre, regrette amèrement d'avoir offensé le Seigneur. Cette contrition est naturelle à l'état non décisif, elle est impossible pour les damnés. Certains hommes sur la terre, tout en sentant de l'aversion pour le mal, agissent quelquefois malgré eux contre les commandements de Dieu et si, par une raison quelconque, ils n'ont pu effacer leurs torts par les prières, les larmes, les bonnes œuvres et autres actes de pénitence, ils vont en enfer après leur mort, mais, n'ayant point abjuré le Seigneur Jésus Christ, y ploient les genoux à son Nom, comme ils l'ont fait sur la terre. Si, selon le témoignage de Dieu, ce n'est que celui qui prie qui est exaucé, il va sans dire que la vie d'outre-tombe pleine de félicité ou de tourment dépend de notre vie terrestre. Celui qui n'a pas mené une vie chrétienne sur la terre a pour partage, au-delà du tombeau la géhenne; mais au contraire celui qui sur la terre a mené une vie parfaitement conforme avec l'esprit du Christ, selon ses commandements, a pour partage après la mort – le paradis. Or, la situation non décidément jugée, l'enfer correspond à une vie sur la terre qui, quoique chrétienne, est cependant dissipée et insouciante et l'homme qui l'a menée passe dans le monde d'outre-tombe sans avoir fait acte de vraie pénitence.

L'homme, étant doué du libre arbitre sur la terre, peut pendant sa vie terrestre changer son caractère, la situation de son âme, de bon devenir méchant ou de méchant devenir bon, tandis qu'au-delà du tombeau un tel changement est impossible. La vie d'outre-tombe, comme nous l'avons déjà dit, n'est que la continuation du développement de l'état moral de l'âme en bien ou en mal, développement incessant, se prolongeant à l'infini, et l'âme au-delà du tombeau, n'étant plus un être libre d'agir à sa guise, il lui est impossible de changer le cours de son développement, même malgré son désir de le faire; nous en voyons la preuve dans les paroles mêmes de Jésus Christ : «liez-le pieds et mains, emportez-le et jetez-le dans les ténèbres de dehors» (Mt 22,13), ainsi que dans les paroles qu'Abraham adresse au malheureux riche en lui disant qu'un abîme immense séparait le paradis de la géhenne et que le passage de l'une à l'autre était impossible.

Ainsi donc l'âme au-delà du tombeau est dépourvue du libre arbitre, c'est-à-dire qu'elle ne peut commencer librement un nouveau genre d'activité. L'âme ne peut changer ni ses pensées ni ses sentiments; en général elle ne peut modifier sa nature et devenir le contraire de ce qu'elle a été sur la terre, elle ne peut que continuer le développement commencé pendant sa vie terrestre. La parole de Dieu nous est un témoignage de ce que la situation d'outre-tombe a pour base la vie terrestre, car l'Écriture sainte donne à la vie actuelle la signification du temps de l'ensemencement et à la vie future celui de la moisson. On récolte ce que l'on a semé. Telle est la signification de la vie terrestre, comme fondement de la vie future heureuse ou malheureuse. Même dans l'antiquité païenne on n'ignorait pas la loi morale de la connaissance de soi, du chemin qu'on suit dans la vie. L'absence du libre arbitre de l'âme provient de ce que sa liberté complète est en dépendance du corps comme de l'une des parties essentielles de l'homme et de ce qu'autrement la vie actuelle n'aurait aucun but et aucun prix relativement à la vie future, et le saint apôtre Paul nous enseigne : «Celui qui sème pour sa chair, moissonnera aussi de la chair la corruption.» (Gal 6,8) Notre Seigneur Jésus Christ Lui-même nous a enseigné que celui qui ne croit point est déjà condamné, par conséquent l'état de son âme, tant qu'il demeure dans l'incrédulité, est le commencement de la situation éternelle de la géhenne et un tel pécheur, après sa mort, étant déjà condamné sur la terre pour son incrédulité, n'est pas soumis au jugement particulier du Christ, mais entre directement dans la situation d'outre-tombe qu'il a méritée, situation de mort éternelle, de commencement du tourment éternel dans la géhenne. Le mal se développera de plus en plus dans l'éternité.

C'est ainsi seulement qu'on s'explique le tourment qui est la suite d'une action incessante, douloureuse sur les sens. La même sensation continue finit par amortir les sens, l'âme devient insensible à ce qu'elle éprouve et cela est incompatible avec son immortalité. A la longue l'âme s'habitue au chagrin et à la punition qui reste toujours la même, et elle n'éprouve plus la sensation de la peine; or là où il n'y a pas de peine, il n'y a pas de tourment. Nous pouvons conclure des paroles de Jésus Christ que la géhenne, de même que le royaume de Dieu, peut être en dedans de nous. Sont-ils tranquilles ceux qui travaillent pour leurs passions ? Le plaisir que donne la passion est momentanée, la passion est satisfaite, mais elle s'enflamme aussitôt avec une force nouvelle. Si la passion est satisfaite, l'homme est heureux; sinon la passion inassouvie, comme la cupidité par exemple, produit le chagrin, l'irritation, la haine, c'est là l'avant-goût de la géhenne en dedans de nous. L'âme qui cherche son bonheur dans la satisfaction de ses passions, ne trouve certainement pas au-delà du tombeau ce qui faisait son bonheur sur la terre. Si l'âme sur la terre agissait sans l'aide du Christ et contrairement à sa sainte volonté, cet éloignement du Seigneur sera sa perdition et son malheur au-delà du tombeau.

Concluons ce que nous venons de dire relativement au commencement de la situation de géhenne sur la terre par le témoignage de la parole de Dieu, qui dit que le fondement en est posé ici-bas. Celui qui n'aime point son prochain est en état de mort, c'est-à-dire dans une situation d'âme qui l'éloigne de Dieu et où par conséquent l'homme se trouve hors de communion avec Lui; ainsi donc c'est cette situation tout-à-fait contraire à la situation de paradis, qui est le commencement de l'état de géhenne sur la terre, état d'animosité, de haine, d'inimitié, état contraire à celui d'amour, de charité. Si donc nous n'avons pas le royaume de Dieu en dedans de nous, c'est que la géhenne est sur la terre. Cette situation spirituellement morale de l'âme doit nécessairement avoir dans le royaume spirituellement moral un état qui lui est semblable. Cette vérité est aussi renfermée dans les paroles de Jésus Christ : «l'incrédule se trouve déjà sur la terre en état de damnation,» L'état de damnation sur la terre doit nécessairement avoir une situation conforme au-delà du tombeau, c'est la géhenne.

Dénominations différentes des résidences d'âmes appartenant à la situation non décisive et à la situation de damnation. Emplacement et description des habitations de la situation non décisive de l'enfer et autres.

Les peuples anciens et les sauvages des temps modernes unissent à la croyance à l'Être Suprême et à l'immortalité de l'âme, l'idée de rémunération pour la vie terrestre, après la mort. L'idée de la rémunération au-delà du tombeau est une idée commune à toute l'humanité et qui surgit aussitôt que l'homme reconnaît ses droits et ses devoirs. Après qu'il les a reconnus, il sent la nécessité de la rémunération pour l'accomplissement ou le non accomplissement de ces droits et devoirs.

Pour les mauvaises actions, selon l'opinion de toute l'humanité, un lieu particulier est destiné à l'homme au-delà du tombeau, lieu de punition, de châtiment, de situation morale toute particulière de l'âme, tandis que pour les bonnes actions l'homme entre dans un lieu de récompense, de situation morale de l'âme contraire à la précédente. En général les différents peuples à différentes époques ne se représentaient point de la même manière la vie d'outre-tombe et la rémunération au-delà du tombeau, mais l'idée fondamentale et dominante de récompense et de châtiment a toujours été l'une des bases de toute religion. En quoi donc la récompense et le châtiment après la mort consistaient-ils ? Les différents peuples se les représentaient conformément au degré de leur développement spirituel et moral et aux circonstances qui accompagnaient leur vie terrestre. Ainsi donc, l'idée d'une rémunération nécessaire au-delà du tombeau est un résultat d'une loi morale, qui se cache dans les profondeurs de la nature humaine, la loi de l'esprit ne se manifestant chez toute l'humanité que dans des formes grossières, sensuelles et spirituelles.

Aussitôt après le jugement particulier, enseigne notre Eglise orthodoxe (Dogme orthodoxe, théologie de Macaire, arch. de Kharkov. tome II), les âmes dont le sort n'est pas définitivement fixé au jugement particulier entrent dans un lieu ou une situation qui porte différentes dénominations dans l'Ecriture sainte. Ainsi le plus souvent ce lieu se nomme l'enfer, le dessous de la terre, la prison des esprits, les parties les plus basses de la terre, le cœur de la terre dénominations synonymes, qui désignent un état maladif de l'âme dont le sort d'outre-tombe n'est pas encore décidé.

Cependant les âmes damnées déjà sur la terre et entièrement perdues pour le royaume des cieux, de la terre passent immédiatement dans des lieux particuliers – les prisons de l'enfer, qui sont dans la première période comme l'entrée de la géhenne future, de la situation des damnés dans la seconde période, de même que certains maîtres de l'Eglise, comme par exemple saint Ambroise de Milan et d'autres,

enseignaient que le paradis, situation des âmes justes dans la première période, n'était que l'entrée du ciel, de la situation bienheureuse dans la seconde période.

La dénomination générale que l'on donne à la situation des pécheurs après leur mort ou à leur résidence est l'enfer. Toutes les autres dénominations, telles que : la géhenne, où le ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point, la fournaise du feu où il y aura des pleurs et des grincements de dents; l'étang ardent de feu et de soufre; les ténèbres extérieures; l'abîme qui épouvante même les esprits du mal, l'abîme où les ténèbres servent de chaînes, la terre de ténèbres où habite l'ombre de la mort, toutes ces appellations tirées des saintes Ecritures sont les noms des sections des prisons de l'enfer. L'enfer de la seconde période n'est plus le même que l'enfer de la première période, aussi les noms enfer et autres se distinguent-ils les uns des autres, comme nous le voyons par les paroles de l'Apocalypse (20,13-14). Et en effet ce qui était une punition pour les âmes de l'enfer dans la première période, n'en peut être une pour un homme complet, formé de l'âme et du corps, dans la seconde période. Aussi la parole de Dieu a-t-elle appliqué à cette nouvelle situation de l'âme avec le corps, situation parfaitement distincte de celle de la première période, une dénomination nouvelle, qui exprime plus ou moins symboliquement le caractère de la situation d'enfer, nous le voyons par la description de cette situation. Ainsi la première section s'appelle enfer, la seconde – géhenne, la troisième – tartare, la quatrième – étang de feu, etc. (Théolog. dogmat. orthod. de Macaire, arch. de Kharkov, tome II)

Si sur la terre les bons entrent rarement en communion avec les méchants, ce qui est même impossible, vu la différence du caractère de leurs âmes, il n'est pas naturel non plus qu'au-delà du tombeau les saints entrent en communion avec les damnés, et c'est la charité seulement qui pousse les premiers à compatir aux seconds. Les situations des saints, des imparfaits et des damnés sont séparées, selon l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ, par un abîme immense, et par conséquent l'enfer et la géhenne doivent être dans des lieux déterminés où les différentes situations sont séparées l'une de l'autre.

Où se trouvent donc l'enfer et la géhenne, selon la parole de Dieu ? Les demeures futures devront correspondre à la nature spirituelle des âmes. Aussi, l'Eglise enseigne-t-elle que la nature de l'enfer et de la géhenne correspond parfaitement à la nature des âmes appartenant à ces deux situations. De même que l'eau contient tous les éléments nécessaires à la vie du poisson, de même l'enfer et la géhenne possèdent-ils toutes les conditions nécessaires à la mort, c'est-à-dire au tourment. Les habitants de la géhenne ne consentiront pas eux-mêmes à rester ne fût-ce qu'une heure au paradis, car tout ce qui est vrai, beau et bon et ce qui constitue la vie des justes, est contraire et pénible à leur nature.

Où se trouve donc au-delà du tombeau le lieu désigné pour le tourment éternel des pécheurs irrépentis ? Cette question et d'autres pareilles, telles que : Où se trouve le trône de Dieu ? Où sont les limites de l'univers ? Quand et comment aura lieu la fin du monde ? Ces questions éternelles, disons-nous, occupent les hommes dès la création du monde jusqu'à nos jours et l'humanité employait et emploie tous les efforts de l'esprit pour la solution de ces problèmes. La parole de Dieu même ne répond point à la question relativement à la place que l'enfer et la géhenne occupent dans l'univers. Cependant plusieurs endroits des saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament indiquent que l'enfer se trouve dans les profondeurs de la terre. Immédiatement après la chute des premiers hommes, le Seigneur courroucé inflige pour punition, à celui quia enfreint sa loi, à l'homme, la mort de l'âme et du corps. Mais l'homme, créé immortel de corps et d'âme pour l'éternité, ne pouvait être détruit même après la chute, de même que les anges déchus n'ont point été anéantis. Donc la mort n'est qu'une punition pour l'âme et pour le corps, une punition, dis-je, non l'anéantissement complet, et l'homme créé immortel reste immortel malgré la

punition. Le but de la punition est de réparer, d'effacer la faute, de justifier le coupable et de mettre un terme au développement du mal. Aussi la punition est-elle un bien pour les criminels envers la loi; tout cela était contenu dans la mort, pour ceux certainement qui ont pleuré leur péché et qui le haïssent. Qu'est-ce donc que la mort et en quoi consiste-t-elle pour l'âme et pour le corps ? Pour l'âme la mort – c'est l'éloignement de Dieu; pour le corps – c'est la séparation de l'âme, avec laquelle il était si mystérieusement et intimement lié et la transformation en terre dont il a été créé. Un même sort a frappé le corps et l'âme, indissolublement liés ensemble, c'est l'éloignement de Dieu, et cette base du châtement s'étend sur la vie future. «Tu retourneras à la terre», avec l'âme et le corps, donc la terre sert de refuge pour l'âme et pour le corps; aussi pour l'âme immortelle qui a offensé son Dieu, le Seigneur a-t-Il indiqué pour lieu de résidence et de punition les profondeurs de la terre.

Le sentiment de sa culpabilité, dirigée par l'esprit, a amené l'homme à conclure du lieu de punition pour l'âme coupable, lieu privé de toute joie, loin des vivants, caché dans les profondeurs de la terre. La parole du Créateur : «Tu retourneras en terre» a pris de fortes racines dans la nature humaine, aussi les peuples de toutes les époques et de tous les lieux se représentaient-ils l'enfer dans les profondeurs de la terre.

Les anciens pensaient que l'enfer était sous la terre, qu'ils croyaient être plate, et qu'il se trouvait par rapport à la terre à une distance égale à celle qui sépare la terre du ciel. Ils pensaient aussi que les âmes, une fois entrées en enfer, ne pouvaient plus en sortir; cependant Platon enseigne qu'après une année de tourment les vagues les emportaient dans un lieu où elles trouvaient le repos. Non seulement les Cabalistes, mais aussi tous les Juifs plaçaient le schéol, lieu où se trouvent les âmes temporairement, dans les profondeurs de la terre. Cependant les gens du peuple chez les Juifs placent l'enfer dans les airs. Voici l'enseignement de leur philosophie populaire : «L'âme, après la mort du corps, ne meurt point, mais n'atteint pas immédiatement à la béatitude céleste; elle erre pendant une année encore sur la terre et principalement près de son cadavre; elle a beaucoup à souffrir des démons qui se trouvent dans l'air; ici elle se purifie de ses péchés et c'est là la géhenne supérieure. Les infidèles resteront en enfer éternellement, tandis que les Juifs n'y séjourneront qu'un certain temps.» Or, il y a deux sortes d'enfers : l'enfer supérieur et l'enfer inférieur. Il est difficile de dire si l'idée de placer l'enfer dans les airs appartient originellement aux Grecs ou aux Juifs et lequel de ces deux peuples a emprunté cette opinion à l'autre, car les Grecs placèrent aussi plus tard l'enfer dans l'air, et Plutarque, sans émettre sa propre opinion sur l'emplacement de l'enfer, cite le témoignage de ses contemporains, qui expliquaient ce vers d'Homère : «l'âme, envolée du corps, vint en enfer» en disant que l'enfer était un lieu obscur et invisible, n'importe qu'il se trouve dans les airs ou sous la terre.

Tout l'Ancien et tout le Nouveau Testament représentent l'enfer dans les profondeurs de la terre. Tous les saints de l'Ancien Testament confessent que l'enfer est dans les entrailles de la terre. Ainsi le patriarche Jacob, frappé de douleur à la nouvelle de la mort de Joseph, désira descendre auprès de lui en enfer. L'infortuné Job, au milieu de ses épreuves (tentations) se souvient du monde d'outre-tombe, en l'appelant la terre de grande obscurité et de l'ombre de la mort où ne luit rien que les ténèbres (Job 10,21-22). Le sort de Coré et de ses complices s'accomplit, selon la prophétie de Moïse la terre les engloutit et ils descendirent tout vivants dans l'enfer (Nom 16,29-35). Le saint prophète et roi David nomme la situation des âmes après la mort l'enfer le plus profond, qui se trouve par conséquent dans les profondeurs de la terre (Ps 85,12). Les saints prophètes Isaïe et Ezéchiel voient l'enfer dans le plus profond des abîmes, c'est-à-dire dans les entrailles, les profondeurs de la terre (Is 14,15; Ez 31,16-18).

Le fondateur du Nouveau Testament, notre Seigneur Jésus Christ, affirme que l'enfer se trouve dans la terre, lorsqu'Il dit en parlant de Lui que le Fils de l'Homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits (Mt 12,40), en témoignant par là que sa descente dans l'enfer était indispensable pour en faire sortir les justes de l'Ancien Testament, qui l'attendaient avec foi, selon la prophétie d'Osée : «Je les eusse rachetés de la puissance du sépulcre» (Os 13,14).

L'Eglise orthodoxe, en suivant le dernier conseil de saint Jean Chrysostome, qu'il est plus utile à l'homme de savoir que l'enfer existe que de chercher à connaître le lieu qu'il occupe dans l'univers, ne s'occupe pas de cette question. Et cependant elle énonce, comme malgré soi, dans ses cantiques du samedi saint et du dimanche de Pâques, son opinion relativement au lieu où se trouve l'enfer. Le majestueux cantique que l'on chante aux matines du samedi saint, après la lecture des psaumes et la grande prière avec répons, commence par les deux tropaires profondément touchants, poétiques et beaux, dont le premier célèbre la mise au tombeau du Sauveur et le second – sa descente en enfer : «Saint Joseph, après avoir détaché de la croix ton corps très pur, L'avoir enveloppé d'un linge blanc et L'avoir embaumé, L'a déposé et renfermé dans un tombeau nouveau». – «Lorsque tu descendis dans la mort, toi, la vie immortelle, tu as anéanti l'enfer par la lumière de ta divinité, et lorsque tu as ressuscité les morts du sépulcre, les anges des cieux chantèrent : *Christ, Toi qui donnes la vie, notre Dieu, gloire à Toi*». Après quoi tous les officiants et toute la confrérie dans les monastères se mettent devant le tombeau du Seigneur, tenant les cierges allumés au milieu du temple et entourent ce qui, selon les rubriques de l'Eglise, s'appelle les louanges du Seigneur, en les unissant aux versets du psaume 118. De ces louanges nous citons ici les endroits qui indiquent avec le plus de clarté que l'enfer se trouve dans les entrailles de la terre. «Tu es descendu sous la terre, Flambeau de la vérité, et tu as réveillé les morts de leur sommeil, en chassant les ténèbres qui sont dans l'enfer» (louange du 57^o verset du ps. 118). «Toi, qui soutiens la terre de ta main, tu as été tué dans la chair, tu es aujourd'hui sous la terre, où tu délivres les morts de l'enfer» (verset 17). Tu es descendu sur la terre pour sauver Adam, et ne l'y ayant pas trouvé, Seigneur, tu es descendu en enfer pour l'y chercher» (ver. 25). «Ô joie ! ô douceur immense, dont tu as rempli l'enfer en faisant luire ta lumière dans les profondeurs ténébreuses !» (ver. 48). «Par ta volonté, Sauveur, tu es descendu sous terre, tu as fait revivre les morts et les as élevés dans la gloire de ton Père» (ver. 53). «Obéissant à la parole de ton Père, tu es descendu même jusqu'au terrible enfer et tu as ressuscité le genre humain !» (verset 59). «Toi, qui as créé l'homme de ta main, tu es descendu sous la terre, afin de relever les hommes de leur chute par ta toute-puissance» (verset 80). «Adam eut peur de Dieu marchant dans le paradis mais il se réjouit de voir le Seigneur descendre en enfer, lui qui était tombé est relevé aujourd'hui» (ver. 58). «Quoique tu ne te sois jamais séparé de ton Père, Seigneur, tu as daigné te faire homme et tu es descendu en enfer, Jésus !» (ver. 117). «Relève-toi, Seigneur, toi qui nous as retirés des abîmes de l'enfer" (ver.166). «Tu es descendu par ta volonté comme mort sous la terre, et tu en as élevé au ciel ceux qui étaient tombés, Jésus» (louange du verset 36 du ps.118). «Quoique l'on t'ait vu mort, mais vivant comme Dieu, tu as élevé de la terre au ciel ceux qui étaient tombés, Jésus» (ver. 47). Dans ces deux dernières louanges, l'Eglise publie hautement ses idées, non seulement sur le lieu où se trouve l'enfer, mais aussi sur celui où est le paradis. Dans le canon des matines du samedi saint l'on chante : «Afin de compléter l'œuvre de ta gloire, tu es descendu dans les profondeurs de la terre» (Cantique 1, chant 3). Et plus loin, l'on chante que «le Seigneur a apparu à ceux qui étaient en enfer, qu'il s'est mêlé à eux, que l'enfer, ô Verbe, a été attristé en t'accueillant de ce que ton âme n'est point restée en enfer, que l'enfer gémit, que l'enfer est blessé d'avoir reçu dans ses entrailles Celui dont les côtes ont été percées

de la lance, que le Seigneur est descendu jusqu'aux endroits les plus secrets de l'enfer». Dans le synaxaire du samedi saint on lit que nous célébrons ce jour-là la mise au tombeau du Seigneur, sa descente en enfer, où il est descendu par son âme incorruptible et divine, qui a été séparée du corps par la mort. On y parle de l'enfer comme d'un gouffre profond, lequel, ainsi que nous le voyons par tout ce service, est considéré comme un lieu souterrain qui se trouve dans les entrailles de la terre (Triode).

La même opinion relativement à l'emplacement de l'enfer et du paradis est exprimée dans le service de la semaine de Pâques. Cette idée est émise avec le plus de précision surtout dans le premier verset du sixième cantique du canon : «Tu es descendu dans les entrailles de la terre et tu as rompu des liens éternels ceux qui étaient emprisonnés.» Dans le synaxaire après le sixième cantique on lit : «Le Seigneur a ravi aujourd'hui la substance humaine des antres de l'enfer, l'a élevée aux cieux et a rétabli son incorruptibilité originelle. Cependant, en descendant en enfer, il n'a point ressuscité tous ceux qui y étaient, mais seulement ceux qui croyaient en Lui. Quant aux âmes qui étaient saintes dès l'origine des siècles, et qui restaient en enfer par nécessité, il les a délivrées de l'enfer et leur a permis de monter au ciel.» Là encore, la situation originelle, c'est-à-dire le paradis, est placée dans le ciel.

Partout où elle emploie le mot enfer, l'Eglise le représente comme un lieu souterrain qui se trouve dans les entrailles de la terre, ainsi que l'indiquent, par exemple, les expressions suivantes : le dessous de la terre, le sein de la terre, les contrées souterraines de l'enfer, les terres dernières, l'enfer souterrain, le pays de désolation, le lieu de ténèbres et ainsi de suite. Cet enseignement qui dit que l'enfer se trouve dans les entrailles de la terre, est celui de l'Eglise orthodoxe. Ainsi pensaient et enseignaient tous les saints pères et maîtres de l'Eglise tels que : Jean Lestvitchnik, Athanase le Grand, Basile le Grand, Cyrille d'Alexandrie, Dimitri de Rostov, Jean Chrysostome, Patrice, Épiphanie de Chypre et d'autres. Pour appuyer ce que nous venons de dire nous nous permettons de citer ici quelques réflexions à ce sujet tirées des écrits de ces saints Pères et maîtres de l'Eglise.

Saint Épiphanie de Chypre indique avec la plus grande clarté et la plus grande précision l'emplacement de l'enfer dans les entrailles de la terre, en décrivant dans son sermon du samedi saint le salut des hommes, opéré par l'Homme-Dieu. Nous citons ici un passage de ce sermon : «Pourquoi ce silence sur la terre ? Que signifie-t-il ? Le silence est grand car le Roi est plongé dans le sommeil. La terre terrifiée s'est tue, car Dieu, devenu chair, s'est endormi. Dieu dans la chair s'est endormi et l'enfer est dans l'épouvante. Dieu s'est endormi pour un court espace de temps et a ressuscité depuis Adam tous ceux qui dormaient dès le commencement des siècles. Aujourd'hui le salut est arrivé pour ceux qui sont sur la terre, ainsi que pour ceux qui dès l'origine du monde sont sous la terre; aujourd'hui le salut est arrivé pour tout l'univers, visible et invisible. Aujourd'hui nous célébrons la double venue du Christ, double Providence, double visitation des hommes : Dieu descend du ciel sur la terre, et de la surface de la terre dans ses entrailles. Les portes de l'enfer s'ouvrent et vous, qui dormez depuis le commencement des siècles, réjouissez-vous. Vous, qui êtes dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, recevez la lumière immense : le Seigneur est avec les esclaves, Dieu est avec les morts; les défunts ont reçu la vie, ceux qui sont dans les ténèbres ont vu la lumière resplendissante, le Libérateur est avec les prisonniers; avec les âmes qui sont au-dessous de la terre est Celui qui est au-dessus de tous les cieux. Le Christ est au milieu des morts : descendons avec Lui afin de connaître les mystères de cette contrée, afin de connaître le mystère de Dieu sous la terre et apprenons à comprendre les miracles du Seigneur, écoutons ce que le Seigneur annonce à ceux qui sont en enfer et ce qu'Il ordonne à ceux qui sont enchaînés : «Sortez, dit-il, vous qui êtes dans les ténèbres et soyez éclairés; sortez et

relevez-vous, vous qui êtes couchés. Et à toi aussi, Adam, je t'ordonne : réveille-toi de ton sommeil. Je ne t'ai point créé afin que tu restes enchaîné dans l'enfer : ressuscite des morts. Je suis la vie des hommes et la résurrection. Pour toi, ton Dieu s'est fait ton fils. Pour toi, ton Seigneur s'est fait serviteur. Pour toi, Celui qui est au-dessus de tous les cieux est descendu sur la terre et au-dessous de la terre. Relève-toi et sors d'ici. Relevez-vous et sortez des ténèbres à la lumière éternelle, de la souffrance à la félicité. Relevez-vous et sortez de l'esclavage à la liberté, de la prison à la Jérusalem céleste; des chaînes à Dieu, de dessous la terre dans le ciel».

Saint Jean Lestvitchnik parle aussi comme en passant et comme d'une chose généralement reconnue de l'emplacement de l'enfer dans les profondeurs de la terre. Il conseille à l'homme pieux de se souvenir incessamment de l'abîme profond des flammes souterraines, de la descente étroite qui y mène, afin d'arracher l'âme par de telles réflexions et de tels souvenirs à la volupté dans laquelle elle se complaît (7^o degré de l'échelle (des lamentations salutaires).

Dans les premiers temps du christianisme, lorsque le zèle féroce et aveugle des païens pour la conservation du paganisme sur la terre versait des torrents du sang innocent des chrétiens, saint Patrice, évêque de Brousse, capitale de la Bithynie, fut martyrisé et mis à mort. Le gouverneur de la province, persécuteur des chrétiens, en prenant des bains aux sources chaudes qui se trouvaient près de cette ville, interrogea et fit mourir l'évêque. Voici ce que saint Patrice lui dit au sujet de ces eaux, dont la haute température et l'effet salutaire étaient attribués par le gouverneur à la puissance des idoles qu'il adorait : «Très gracieux gouverneur ! dit le saint homme, si tu veux connaître la vérité par rapport à l'origine et à la chaleur de ces eaux, je puis te la révéler si tu daignes m'écouter avec douceur. Chacun de ceux qui confessent la sainte religion chrétienne et qui adorent le seul et vrai Dieu, est doué d'un esprit qui a la capacité de concevoir les mystères divins; c'est ainsi que moi, qui suis serviteur du Christ, quoique pécheur, je puis te révéler la vérité touchant ces eaux. Dieu, prévoyant que des hommes qu'Il a créés l'offenseraient un jour, Lui, leur Créateur et leur Dieu, et, reniant le culte du vrai Dieu, se feraient des idoles inanimées qu'ils adoreraient, a préparé deux lieux pour le séjour des hommes après leur mort. L'un de ces lieux fut éclairé par Lui d'une lumière éternelle et comblé de biens abondants et indescriptibles, tandis que l'autre fut rempli de ténèbres impénétrables, d'un feu inextinguible et de souffrances éternelles. Et il destina le premier de ces lieux à ceux qui s'efforceraient de Lui être agréables, par l'accomplissement de ses commandements, et le second, le lieu des ténèbres, à ceux qui exciteraient le courroux du Créateur par leur mauvaise vie et mériteraient le châtiment. Ceux qui se rendraient dignes du lieu lumineux, vivront éternellement dans une joie incessante et infinie, tandis que ceux qui seraient jetés dans le lieu de ténèbres souffriront le tourment incessamment, éternellement. Le Créateur, en séparant le feu des ténèbres, a indiqué pour chacun d'eux un endroit particulier tout en les ayant créés séparément. Au-dessus du firmament, ainsi que sous la terre, il y a de l'eau et du feu. L'eau qui se trouve à la surface de la terre, assemblée, s'appelle mer, tandis que l'eau qui est sous la terre s'appelle abîme. Du fond de cet abîme, pour la nécessité des hommes et des bêtes qui habitent la terre, les eaux s'élèvent comme par des tuyaux conducteurs, traversent les entrailles de la terre et apparaissent à la surface en formant des sources, des puits et des fleuves. De toutes ces eaux, celles qui sont près du feu souterrain, en sont réchauffées et apparaissent bouillantes à la surface de la terre; d'autres, qui en sont plus éloignées, gardent leur fraîcheur naturelle. Plusieurs endroits de l'abîme ont des eaux excessivement froides, gelées même, par suite de leur éloignement du feu. Or ce feu souterrain est créé pour le tourment des âmes impies. L'eau souterraine, changée en glace, se nomme le tartare. C'est là que vos dieux et ceux qui les ont adorés souffrent un tourment éternel, ainsi que l'a chanté un

de vos poètes : «Le bout de la terre et celui de la mer ne sont que les dernières limites où Jupiter et Saturne, c'est ainsi que se nomment vos dieux, ne sont réjouis ni par l'éclat du soleil, ni par la fraîcheur du vent». Cela veut dire que vos dieux, plongés dans le tartare, ne sont point éclairés et réchauffés par le soleil, et que ceux qui sont jetés dans les flammes ne sont point rafraîchis par le vent. Le tartare est plus bas que tous les abîmes souterrains. Puisses-tu seulement te convaincre de l'existence du feu destiné aux impies, par les flammes qui sortent des entrailles de la terre en Sicile». C'est ainsi que le saint évêque de l'Eglise chrétienne des premiers siècles pensait au sujet de l'enfer (vies des Saints, 19 Mai).

Saint Dmitri de Rostov dit : «Au jugement dernier, le Seigneur Jésus Christ dira aux pécheurs : *Eloignez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel.* Et au moment même la terre s'ouvrira sous les pieds des pécheurs, comme elle s'est ouverte sous Coré, Dathan et Abiron au temps de Moïse, et les pécheurs tomberont dans l'enfer, après quoi la terre se refermera. Quant aux pécheurs, ils seront dans l'enfer comme dans un vase de fer, enfermés étroitement à tout jamais» (2^o partie, 2^o leçon sur l'entrée de Jésus à Jérusalem).

Comme conclusion nous devons dire que l'emplacement de l'enfer n'a jamais été indiqué avec précision. Les anciens étaient tout aussi peu d'accord entre eux à ce sujet que les écrivains modernes.

Le mot «enfer» désigne un lieu destiné aux âmes d'une situation indéfinie, et préparé par Dieu de toute éternité. Dieu seul, comme nous l'avons déjà dit, n'est point soumis aux lois du temps et de l'espace; quant à sa création, qui est sujette aux lois du temps et de l'espace, elle doit occuper sa place dans l'univers. Or, si quelqu'un demandait à savoir où se trouve l'enfer, répondons-lui par les paroles de saint Jean Chrysostome, que pour le croyant il suffit de savoir qu'il existe réellement un lieu de punition pour le mal.

L'enfer est un lieu déterminé, lieu de peines et de souffrances, une situation malade des âmes; malade, disons-nous, et par conséquent contraire à leur nature, situation non conforme à la volonté de Dieu, situation où se trouvent certains êtres spirituellement moraux. L'enfer étant un lieu ou une situation malade à laquelle sont sujets des êtres spirituellement moraux, êtres d'une substance fine, éthérée, est au-dessus du feu matériel, qui ne peut agir que sur notre corps grossier. L'enfer, qui s'appelait en grec hadès, schéol en hébreu, le dessous de la terre en slavo-russe; toutes ces dénominations désignent un lieu profond et obscur qui se trouve dans la terre, ce qui dans la religion chrétienne signifie une prison spirituelle, c'est-à-dire la situation des âmes éloignées de la vue de Dieu pour leurs péchés et privées de lumière et de félicité (Cinquième art. du Symb. de la foi. Grand Catéchis. de Philarète).

L'enfer n'est point un lieu d'épreuves, comme le pensent quelques-uns; c'est une situation déjà consciente de l'âme, tandis que l'épreuve est une situation qui ne fait qu'amener l'âme à la conscience de sa valeur morale digne du paradis ou de l'enfer.

Ce n'est point dans la géhenne que Jésus Christ descendit avec son âme, c'est dans l'enfer, pour en retirer les prisonniers appartenant à l'Ancien Testament. L'enfer étant, selon l'enseignement de l'Eglise orthodoxe, non la situation des âmes damnées pour l'éternité, mais une prison spirituelle contenant des pécheurs du Nouveau Testament, lesquels adorent le nom de notre Seigneur Jésus Christ, ils jouissent par conséquent des moyens bienfaisants accordés à l'Eglise du Christ, de prier pour de tels défunts. Lors du second avènement du Christ pour le jugement dernier nous croyons, en nous basant sur la prophétie d'Osée «Je les délivrerai de la puissance du sépulcre, je les rachèterai de la mort. Ô mort ! un jour je serai ta mort ! ô enfer, je serai ta ruine» (Os 13,14), que la mort, l'enfer seront détruits et les âmes de la

situation indéterminée iront au paradis. L'apôtre Paul, en décrivant la résurrection des morts, s'en rapporte aux paroles du prophète Osée citées ci-dessus, comme à une prophétie touchant la délivrance des défunts de la mort et de l'enfer : «Quand ce corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce mortel aura revêtu l'immortalité, alors la parole de l'Écriture sera accomplie. Où est, ô mort ! ton aiguillon ? où est, ô sépulcre, ta victoire ?» (I Cor 15,54-55). Et le saint apôtre Jean vit aussi dans sa révélation que la mort et l'enfer, c'est-à-dire la situation indéterminée, n'existeront plus après le jugement général et il ne restera dans la seconde période de la vie d'outre-tombe que la vie éternelle du royaume des Cieux et de la géhenne. Saint Jean voit comment, au jour du jugement définitif du Christ, l'enfer sera précipité dans l'étang de feu, «et la mer rendit les morts qui étaient en elle, et la mort et l'enfer rendirent les morts qui étaient en eux et ils furent jugés chacun selon ses œuvres. Et la mort et l'enfer furent jetés dans un étang de feu : c'est la mort seconde.» (Apo 20,13-14).

Ainsi donc la prophétie d'Osée, la révélation de saint Jean, les paroles de l'apôtre Paul témoignent qu'un terme est fixé à l'existence de l'enfer, terme qui ne sera point dépassé. Cyrille de Jérusalem, Basile le Grand, Jean Chrysostome, Jérôme et d'autres donnaient aussi la même signification à la prophétie d'Osée, c'est-à-dire qu'ils croyaient aussi à la délivrance des défunts de la situation indéterminée de la mort et de l'enfer. Voici ce qu'ils disent à ce sujet :

Saint Cyrille de Jérusalem écrit : «De même que Jonas fut englouti par la baleine, de même Jésus descendit volontairement dans le lieu où se trouve la baleine, figure de la mort. Il y est descendu volontairement, dis-je, afin que la mort se dessaisisse de ceux qu'elle a engloutis, ainsi qu'il est écrit : *Je les délivrerai de la puissance du sépulcre, je les rachèterai de la mort.*»

Saint Basile le Grand écrit : «Rejetant l'incrédulité obstinée, nous ferons preuve d'obéissance et de soumission aux commandements. Enflammés d'esprit, nous resplendirons de lumière, nous nous délivrerons de la puissance des ténèbres, qui mènent à la mort, car le tribut du péché est la mort, afin qu'elles s'accomplissent sur nous, ces paroles de l'Apôtre : *la mort est absorbée par la victoire, où est, ô mort ! ton aiguillon ? où est, ô sépulcre ! ta victoire ?*»

Saint Jean Chrysostome écrit : «Puisque l'Apôtre parlait de choses grandes et extraordinaires, il appuyait ses paroles par les prophéties. «La mort, dit-il, est absorbée par la victoire, c'est-à-dire qu'elle est détruite complètement. Il n'en reste plus rien et il n'y a plus d'espérance de retour, lorsque déjà le corruptible est revêtu de l'incorruptibilité. Où est, ô mort, ton aiguillon ? où est, ô sépulcre, ta victoire ? Vois-tu cette âme courageuse et mâle ? Car, en sacrifiant la récompense de la victoire, inspiré par Dieu et voyant l'avenir comme s'il était accompli, l'Apôtre foule aux pieds la mort vaincue et chante au-dessus de sa tête l'hymne de la victoire : Où est, ô mort ! ton aiguillon ? où est, ô sépulcre ! ta victoire ? Elle est passée, anéantie à jamais et c'est en vain que tu as fait tout cela.»

Saint Jérôme écrit : «À Ephraïm, c'est-à-dire aux dix tribus, ainsi qu'aux hérétiques qui ne pourront résister au massacre de leurs enfants, lorsqu'arriveront les maux comme d'une femme qui accouche, le Seigneur promet de les délivrer et de les racheter de la mort. Les œuvres qui tuent, il les appelle le bras de la mort, selon l'Écriture : la mort et la vie sont dans la main du peuple. Le Seigneur a délivré tous les hommes et les a rachetés par ses souffrances sur la croix et par son sang qu'Il a versé, lorsque son âme est descendue en enfer; sa chair n'a point connu la corruption et il dit à la mort même et à l'enfer : Mort ! Je serai ta mort ! Je suis mort afin que tu meures de ma mort. Enfer ! je serai ta destruction, car de ta gueule tu as englouti tous les hommes.» (Prière pour les défunts, par Nicolsky)

Habitants de l'enfer et de la géhenne. Époque où les âmes entrent dans ces deux situations. Caractère propre aux âmes de la situation indéterminée et à celles de la situation damnée. Fondement, définition, contenu du tourment. Tourment incomplet intérieur et extérieur vie dans l'enfer et dans la géhenne.

Dans l'enfer, comme dans le paradis, les âmes des deux sexes entrent après le jugement particulier du Christ, le quarantième jour après la mort. C'est en enfer également qu'entrent les âmes des chrétiens qui, quoiqu'en état de péché mortel, s'en sont repentis, mais n'ont pas eu le temps de faire acte de pénitence. En enfer aussi entrent les pécheurs dont le sort n'a pas été définitivement fixé au jugement particulier. Les âmes qui y sont emprisonnées n'y séjournent que temporairement.

Outre les esprits du mal auxquels un tourment éternel a été préparé de toute éternité en punition de leur rébellion, ce tourment est le partage de ceux des hommes qui, en vivant sur la terre, ont toujours été en communion, non avec les bons anges, mais avec les esprits du mal. Ainsi donc, selon l'enseignement du Seigneur, le tourment des esprits du mal est partagé par tous les méchants, les cruels endurcis, étrangers aux œuvres de charité et de miséricorde, qui ne peuvent par conséquent pas être dans le royaume de l'amour au-delà du tombeau et héritent après leur mort la situation conforme à l'état de leurs âmes, la géhenne (Mt 25,31-46) Selon l'enseignement de l'Eglise orthodoxe (Théol. dogm. orthod. d'Antoine, archim.), dans la géhenne entrent immédiatement après la mort ceux qui sont déjà damnés sur la terre tels que les pécheurs irrépentis (endurcis, désespérés) les incroyants, les libres-penseurs, les blasphémateurs, les haïsseurs d'hommes, qui sont directement et irréparablement jetés dans la géhenne, sans aucune espérance de salut et entièrement perdus pour le royaume de Dieu; – les impies ceux qui ne croient pas en Christ, les hérétiques malfaisants et ceux des chrétiens orthodoxes qui ont passé leur vie dans les iniquités, on ont commis quelque péché mortel sans avoir fait pénitence; héritent le tourment éternel qui est le partage des anges déchus.

Le caractère qui distingue les âmes de la situation indéterminée est pareil à l'état maladif des âmes sur la terre, dans lesquelles la vie triomphe de la destruction. C'est ainsi que les âmes de la situation indéterminée, malgré leur tendance au péché, sont pleines de foi et d'espérance en leur Rédempteur, qui s'est chargé de leurs péchés, et de concert avec les habitants des cieux elles ploient le genou devant le Seigneur Jésus Christ et sa très sainte Mère, en chantant l'hymne triomphante : «Alleluia». Les âmes destinées un jour au salut sont, en enfer, ainsi que l'étaient ceux vers lesquels saint Jean-Baptiste descendit après sa mort pour leur prêcher la venue du Sauveur sur la terre. L'Eglise orthodoxe dit dans le cantique composé en son honneur : «La mémoire du juste est remplie de louanges, à toi appartient le témoignage du Seigneur, Précurseur du Christ; tu t'es montré véritablement le plus grand des prophètes, car tu as eu la grâce de baptiser dans les flots le Sauveur; après que tu as souffert avec joie pour la vérité, tu as annoncé Dieu à ceux qui étaient en enfer, celui qui est descendu dans la chair, qui s'est chargé des péchés du monde et qui nous accorde la grâce infinie (canon de saint Jean-Baptiste). C'est donc vers ces âmes de la situation indéterminée que descendit notre Seigneur Jésus Christ Lui-même en son âme divine. «L'âme divine, écrit saint Jean de Damas, est descendue en enfer, afin que, comme sur la terre a resplendi le Soleil de la vérité, la lumière éclaire aussi ceux qui sont dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort; afin que, comme sur la terre le Christ a annoncé la paix, rendu la liberté aux prisonniers et la vue aux aveugles, et a été l'auteur du salut éternel des croyants et le révélateur de l'impiété des incroyants, de même il en est en enfer; que tous adorent donc le Seigneur, tant les habitants des cieux que ceux de la terre et de dessous la terre; et après avoir délivré ceux qui étaient enchaînés dès le commencement des siècles, il est ressuscité

enfin des morts et nous a montré le chemin du salut.» (Exposé détaillé de la foi orthodoxe, T. 3, chap. 29) Il est descendu vers les âmes qui avaient l'espérance et la foi, mais non vers celles qui se révoltent obstinément contre la foi en Lui. Il n'est point descendu dans la géhenne, de même qu'étant sur la terre il n'allait point là où il ne prévoyait pas même la possibilité de la foi. Tels sont les traits distinctifs du caractère des habitants de l'enfer, lesquels sont destinés à entrer un jour au paradis, caractère de foi et d'espérance, que ces âmes ont emporté de la terre dans l'enfer et qui ne se trouvent point dans la géhenne.

Dans la première période de la vie en enfer, l'âme existant sans corps, le tourment ne s'y rapporte qu'à l'âme seule. L'éloignement de Dieu, de la Source même de vie, de lumière, de joie et de toute félicité, tel est le fondement principal du tourment des pécheurs. L'âme étant dépourvue de corps dans la première période, cet éloignement de Dieu constitue pour elle un tourment intérieur et spirituel.

Comme il y a beaucoup de prisons dans l'enfer, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, et comme les âmes s'y trouvent dans deux sortes de situations différentes : la situation indéterminée et la situation de damnation, les tourments de chacune de ces situations se distinguent entre eux. Le tourment intérieur et spirituel des âmes de la première situation est adouci par l'espérance en Dieu, qui ne veut point la mort et la perdition des pécheurs; ces âmes se reconnaissent coupables en enfer et, de même que les habitants du paradis, elles ploient les genoux au Nom de Jésus Christ, et acquièrent par là de plus en plus la grâce qui guérit ce qui est infirme et supplée à ce qui manque.³ Aussi ne pouvons-nous pas dire que les âmes de la situation indéterminée soient absolument éloignées de Dieu, comme le sont les habitants de la géhenne condamnés déjà sur la terre pour leur incrédulité. Ceux qui sont jetés dans la géhenne, comme infidèles, ne ploient pas leurs genoux au nom de Jésus Christ.

Le tourment est une situation de l'âme absolument contraire à la félicité, situation contraire à la nature de l'âme et par conséquent malade, situation de souffrance dans laquelle l'âme par toutes ses facultés et ses sens éprouve un supplice incessant et de plus en plus croissant. Selon l'enseignement de l'Eglise orthodoxe (Théol. dogm. orthodoxe d'Antoine, archim.), la vie des âmes qui au jugement particulier n'ont pas été jugées dignes de félicité, est parfaitement contraire à la vie des saints. La situation des âmes enfermées dans l'enfer ou dans la géhenne ou leur activité relativement à Dieu et à elles-mêmes c'est l'activité ou le tourment intérieur, spirituel; tandis que leur activité par rapport à tout leur entourage, aux êtres spirituellement moraux, tels que les anges et les saints, ainsi que par rapport à ceux qui se trouvent avec eux dans l'enfer et dans la géhenne et enfin à ceux qui sont encore sur la terre c'est l'activité extérieure. Par conséquent le tourment de l'âme dans la géhenne, même dans la première période, sera intérieur et extérieur. Comme l'âme et le corps ont pris une part égale aux mauvaises actions de l'homme sur la terre, l'une et l'autre doivent recevoir la punition; aussi le tourment dans la première période n'est point complet, mais dans la seconde il est complet et absolu. Ce tourment – incomplet dans la première période et complet dans la seconde, est intérieur et extérieur.

La parabole (Luc 16,24-28) représente la situation d'outre-tombe des âmes de la première période, car le Seigneur parlait des âmes séjournant dans le monde d'outre-tombe (de l'infortuné riche, de Lazare et d'Abraham), ainsi que des frères du riche habitant encore la terre; par conséquent cette parabole nous représente la situation des âmes dans la première période. Si le riche, selon les paroles de Jésus Christ, souffre au milieu des flammes, nous devons entendre par cette expression le feu subtil et éthéré qui correspond à la nature subtile et éthérée de l'âme et à celle des anges du mal, car Dieu seul est esprit, tandis que toutes ses créatures sont

³ ça sent un peu le purgatoire !

matière et non esprit. C'est donc à cette matière éthérée à l'âme et à l'ange déchu que doit être conforme le feu d'une matière extrêmement fine, car le corps de l'homme, comme une substance d'une nature plus grossière dont sera revêtue l'âme dans la seconde période, devra souffrir dans un feu d'une substance plus grossière.

Quant à ce qui concerne les âmes de la situation indéterminée, lesquelles, quoique trépassées dans les péchés et par conséquent condamnées aux tourments, ont cependant posé les fondements de la pénitence sur la terre et possédaient les germes du bien quoique non développés dans les profondeurs de leur cœur, l'Écriture sainte n'a rien daigné nous révéler de positif sur leur compte. Au reste la miséricorde de Dieu et la puissance de l'intercession du Sauveur, lesquelles se répandent sur tous les hommes jusqu'au jugement dernier, ainsi que la justice de Dieu, qui, en punissant le mal, ne peut laisser le bien sans aucune récompense, nous donnent le droit de croire que le tourment de ces âmes est adouci par une certaine consolation. Ces âmes ne sont point sans espérance de salut, et, quoiqu'elles ne puissent sortir par elles-mêmes de leur situation, elles espèrent et attendent le secours des autres et sont en état d'en profiter. Voici l'enseignement de notre Église orthodoxe à ce sujet : les âmes des hommes qui ont commis des péchés mortels et qui au moment de mourir ne se sont point désespérés, mais qui, s'étant repentis avant de quitter cette vie, n'ont pas eu le temps d'accomplir d'actes de pénitence tels que la prière, les larmes, les genuflexions, le regret sincère, la consolation des pauvres et l'expression de l'amour envers Dieu et de la charité envers le prochain dans ses actes, enfin toutes les œuvres que l'Église universelle reconnaît pour pieuses et utiles, ces âmes descendent en enfer et souffrent la punition pour les péchés dont elles se sont rendues coupables, mais ne sont cependant pas privées de l'espérance d'en être soulagées. Le saint apôtre Paul témoigne relativement à la vie intérieure et extérieure et à l'activité des âmes de la situation indéterminée lorsqu'il dit que leur activité par rapport à Dieu s'exprime dans l'adoration du nom de notre Seigneur Jésus Christ; or l'adoration comprend déjà la présence devant Dieu et même à un certain point la vue de Dieu. Tout cela est nécessairement uni à l'espérance en Dieu, ce qui représente par conséquent à un certain degré la joie dans le Seigneur, la consolation, le soulagement. Nous savons que sur la terre l'âme peut changer de caractère, de bonne devenir méchante et réciproquement, ce qui est impossible au-delà du tombeau. Par conséquent, telles ont été les dispositions de l'âme avec lesquelles elle est passée à la vie future, telles elles resteront en toute éternité. Ainsi donc, selon l'enseignement de l'Église, puisque ces âmes sont passées dans le monde d'outre-tombe sans se désespérer et après s'être repenties, en espérant dans la miséricorde infinie de Dieu envers les pécheurs repentants, leur situation d'outre-tombe, quoique pleine de tourment, est cependant adoucie par l'espérance, et quoique le tourment soit pénible pour l'âme par le poids des péchés, il est adouci par l'espérance qui la soulage. Ce changement continu de tourment et de soulagement constitue l'activité intérieure des âmes relativement à elles-mêmes. Tout en adorant Dieu, elles témoignent leur respect et leur vénération envers tout ce qui est saint : elles honorent aussi les serviteurs de Dieu, les saints anges et les âmes des justes. À leur activité envers Dieu, envers les anges et les saints se joint l'activité envers ceux qui sont encore sur la terre, activité qui s'exprime par le désir et l'espérance de leur secours par rapport à l'amélioration de leur situation d'outre-tombe. Ainsi donc, si les âmes de la situation indéterminée éprouvent un certain soulagement, nous pouvons admettre que les habitants de l'enfer se voient mutuellement, adorant ensemble le Seigneur Jésus Christ. Telle est l'activité intérieure et extérieure des âmes de la situation indéterminée et telle est l'opinion que les patriarches d'Orient expriment dans leur confession de la foi orthodoxe (art. 18).

L'activité des pécheurs damnés de la géhenne, de même que celle des âmes justes du paradis, est de trois genres : l'activité relativement à Dieu, relativement au

prochain et relativement à eux-mêmes. Leur activité envers Dieu est composée de la haine envers Lui, le blasphème envers Lui et le désir de tout ce qui est contraire à sa volonté. Le tourment intérieur de l'âme est composé : de la conscience parfaitement claire des péchés par laquelle l'âme a offensé Dieu dans la vie actuelle, du remords de la conscience qui se réveillera dans toute sa force au-delà du tombeau, dans le supplice de l'angoisse mortelle causée par l'impossibilité de satisfaire les habitudes de l'âme attachée aux biens terrestres et corporels, tandis que le désir de l'aspiration vers ce qui est spirituel et céleste lui est inconnu et ne peut plus se développer en elle, et enfin du désespoir et du désir de l'anéantissement de son être.

La connaissance de soi, qui fait de l'âme un être individuel, ne l'abandonne point même dans la géhenne. L'activité des facultés de l'âme continue dans la géhenne. L'activité de la pensée, du savoir, du sentiment et du désir se distingue parfaitement de l'activité de ces facultés dans le paradis. Les propriétés de l'activité intérieure de l'âme, de l'activité de la conscience sont absolument contraires à l'activité intérieure de l'âme dans le paradis. Les objets de l'activité intérieure et extérieure dans la géhenne sont le mensonge et le père du mensonge le démon. Tout ce qui est sujet au péché et contraire à Dieu a été l'objet des facultés de la pensée sur la terre; le mal sera aussi l'objet de l'activité de la pensée au-delà du tombeau. La philosophie religieuse, tendant à renverser l'ordre moral sur la terre, étant contraire à la volonté de Dieu, appartient à l'empire de l'ennemi de Dieu et des hommes – à l'empire du démon.

La faculté de savoir, que Dieu a accordée à l'âme, peut, par la mauvaise volonté de l'homme, dévier de sa destination naturelle vers le mal, lorsque l'objet de l'activité du savoir sera sa propre dépravation et celle du prochain et la propagation de l'immoralité. La connaissance du mal passe, d'après la loi du développement ininterrompu, dans le monde d'outre-tombe, dans l'empire du mal, et continue à s'y développer en toute éternité. Dans la géhenne aussi il se trouve un grand nombre d'objets pour l'activité du savoir, pour le perfectionnement dans tout ce qui est contraire au beau, au vrai, et au grand.

De même que sur la terre l'activité du sentiment formait un contraste avec tout ce qui est vrai, bon et beau, et que les sens s'exerçaient continuellement dans tout ce qui n'est point naturel et ce qui est contraire à la loi, de même leur activité au-delà du tombeau sera conforme à celle qu'ils exerçaient sur la terre, leurs actions seront accompagnées, non de joie, mais d'un chagrin et d'une amertume inexprimables. L'habitude du péché, que les sens ont contractée, n'y trouvera point de satisfaction; or, la privation de ce que l'on désire ne peut donner le bonheur et, malgré l'aspiration redoublée des sens vers la satisfaction, n'ayant pas d'objets pour le désir, l'activité des sens restera toujours non satisfaite.

La situation de l'âme contraire à son état naturel, à sa nature, situation malade, s'appelle situation de passion. Les passions sont des plaies, des maladies qui se guérissent sur la terre par le saint baptême, la pénitence, la communion des saints sacrements, la prière, le jeûne, l'attention envers soi. La grâce, qui guérit ici-bas tous les maux, guérit toutes les passions. Combien est puissant le désir, l'action des passions, chacun le connaît par soi-même et chacun sait combien il est difficile de les dompter. Ici-bas les passions sont parfois vaincues par la grâce, d'autres fois elles sont satisfaites par l'effort de l'homme : dans le premier cas il est le vainqueur, dans le second, il est le vaincu. L'âme et le corps étant intimement et mystérieusement liés ensemble et agissant l'une sur l'autre, la situation de l'âme se reflète sur l'état du corps et réciproquement : aussi les passions de l'âme et du corps exercent une influence réciproque sur l'âme et sur le corps. L'état passionné de l'âme se manifeste non seulement dans les actions visibles de l'homme, mais aussi dans la situation de son corps : le teint livide, le tremblement, le grincement des dents expriment

généralement l'envie, la colère, la méchanceté. Jusqu'où les passions ne mènent-elles point l'homme ? Elles mènent jusqu'à l'oubli de soi si elles ne sont ni satisfaites ni guéries; de plus, la satisfaction continuelle des passions dérange les forces et les facultés de l'âme et l'homme commet des actes contraires à la nature.

L'âme passée dans la vie future avec ses plaies non guéries, c'est-à-dire avec ses passions, y demeure dans un état passionné et maladif et, n'étant point guérie ici-bas, ne peut plus être délivrée de ses passions au-delà du tombeau. De même que la maladie non soignée se développe de plus en plus, de même l'état passionné de l'âme, ses passions continueront à se développer au-delà du tombeau selon la loi de la vie et atteindront à des proportions immenses. Là il n'y a plus de guérison, plus de délivrance des passions, plus de grâce pour les pécheurs, mais seulement la colère de Dieu et plus de satisfaction pour les passions ! Une passion qui n'a pas été et ne peut être satisfaite amène l'âme à une situation correspondante à la géhenne. L'état passionné de l'âme jamais satisfaite la conduit au désespoir, à l'exaspération, et l'amène enfin à la situation des esprits du mal – le blasphème et la haine envers les saints. Là il y a vie, développement, et de plus vie éternelle, développement continu, se prolongeant à l'infini. Le développement des passions ne peut s'arrêter selon la loi de la vie. Si, pendant la vie terrestre, l'âme avait pour objets de l'activité de son esprit et de son cœur Dieu et le royaume des cieux, après la mort elle atteint à l'objet de ses désirs; mais, en revanche, si l'âme pour objet de son activité sur la terre a choisi le monde et ses délices, là, au-delà du tombeau, elle ne le trouvera plus. L'habitude du péché, de la satisfaction de ses passions, devenue une seconde nature, et, faisant de cette situation passionnée un état en quelque sorte naturel, fera subir à l'âme un supplice continu. Les désirs des saints, en s'élargissant incessamment, sont toujours satisfaits, tandis que les désirs ou passions des damnés, se développant perpétuellement, ne trouvent point d'objet qui puisse les satisfaire. Tel est le tourment intérieur des pécheurs dans la géhenne : des passions indomptables, dont les aspirations désespérées, inutiles, irascibles et puissantes vers les choses inaccessibles, tourmentent et tourmenteront l'âme en toute éternité, et nous pouvons affirmer avec assurance que l'activité des passions au-delà du tombeau est beaucoup plus grande que sur la terre. Tout ce que l'âme a acquis sur la terre, soit en bien, soit en mal, passe avec elle dans le monde d'outre-tombe, et indique son caractère en déterminant en même temps la situation correspondant aux qualités de l'âme, et saint Grégoire de Nysse en témoigne dans ses écrits lorsqu'il dit : «L'homme qui s'est plongé avec son âme dans le charnel, lors même qu'il ne sera plus en la chair, ne sera jamais délivré des désirs et des tentations de la chair. De même que ceux qui passent leur vie dans des endroits infects ne peuvent immédiatement se débarrasser de l'odeur dont ils se sont imprégnés, lors même qu'ils seraient, transportés dans l'air le plus pur et le plus frais, de même ceux qui sont enfoncés dans le charnel, porteront à jamais l'odeur de la chair avec eux». Ainsi donc la mort, selon lui, tout en rompant le lien qui unit l'âme au corps, ne purifie point par elle-même l'âme plongée dans la sensualité de ses passions et de ses habitudes charnelles. Ces passions et ces habitudes continuent à agir et, par suite de l'impossibilité de la satisfaction, deviennent la source du tourment de l'âme. Toute âme est tourmentée par le péché même dont elle s'est rendue coupable, si toutefois elle ne se guérit point sur la terre. L'apôtre Paul dit : «On ne se moque pas de Dieu, car ce que l'homme aura semé, il le moissonnera aussi. C'est pourquoi celui qui sème pour sa chair moissonnera aussi de la chair la corruption; mais celui qui sème pour l'esprit, moissonnera de l'esprit la vie éternelle»(Gal 6,7-8). Les larmes sont l'expression extérieure et visible de la situation de l'âme pénétrée d'un sentiment de véritable joie ou de véritable chagrin on pleure quelquefois de joie et toujours de chagrin. La conscience de la culpabilité, les remords, le regret de l'irréparable, tous ces sentiments produisent cette situation de

l'âme qu'on appelle le désespoir. C'est le tourment intérieur des pécheurs dans la géhenne, tourment qui dans l'Évangile se nomme : «Pleurs et grincements de dents; alors le Roi dit aux serviteurs : Liez-le pieds et mains, emportez-le et le jetez dans les ténèbres de dehors, là il y aura des pleurs et des grincements de dents». Le lieu de réclusion des pécheurs est non seulement un endroit privé de lumière, mais il contient encore des tourments insupportables. Et en effet des situations pareilles de l'âme se manifestent sur la terre par ces signes visibles, les pleurs et les grincements de dents.

L'homme étant composé de l'esprit, de l'âme et du corps, est un être spirituellement moral, dont la destination démontre déjà qu'il est créé à l'image de Dieu. La destination de l'homme est d'imiter Dieu : «Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux», ou bien : «Qu'il y ait en vous un même sentiment qui a été en Jésus Christ» (Phil 2,5). L'homme est créé pour l'éternité. Un être spirituellement moral doit nécessairement mener une vie pieusement morale. Afin que l'homme puisse accomplir sa destination et la volonté de Dieu, le Seigneur lui a donné la conscience pour fondement d'une vie pieusement morale, spirituelle, qui doit se prolonger au-delà du tombeau dans l'éternité. Par conséquent la conscience est le compagnon inséparable de l'âme, la propriété essentielle de l'esprit humain.

La conscience est toujours inhérente à l'homme et a pour mission de lui rappeler ce que l'homme doit être sur la terre et au-delà du tombeau selon le but pour lequel il a été créé. La conscience, ayant une haute destination dans la vie morale de l'homme, est, selon l'enseignement de la parole de Dieu, une loi intérieure. La conscience, d'après l'apôtre Paul (Rom 2,15), est une loi naturelle et intérieure, une propriété de l'esprit, une loi écrite pour ainsi dire dans le cœur de chaque homme. Si l'esprit est une des parties indispensables et essentielles de l'homme, la conscience aussi, comme nous l'avons dit plus haut, selon l'apôtre Paul, appartient à chaque homme. Mais quelle est donc la raison pour laquelle, chez le même peuple à différentes époques et à différents degrés de développement intellectuel, et même chez des individus d'un développement parfaitement égal, l'activité intérieure et extérieure de la conscience se manifeste d'une manière différente ? Nous trouvons la réponse à cette question dans la parole de Dieu et dans la vie actuelle. Les uns vivent pour l'esprit, les autres vivent pour la chair; les premiers reconnaissent les exigences de la conscience, les seconds n'y font point attention. Les exigences de la conscience sont celles de la nature spirituelle de l'homme. En obéissant à la voix de la conscience, l'homme accomplit sa destination; mais celui qui ne l'écoute point et ne reconnaît pas que son devoir est d'obéir à cette voix intérieure, agit contre sa nature, nie sa destination et le but de son existence. La parole de Dieu nous apprend que la conscience, qui est une propriété de l'esprit, était inhérente même aux premiers hommes. Si la voix de la conscience ne s'était point fait entendre aux premiers hommes immédiatement après la chute, pourquoi avaient-ils peur de Dieu et fuyaient-ils sa présence, pourquoi cherchaient-ils à cacher leur nudité ? La honte, expression de la conscience, les obligeait à le faire. Ainsi donc, la conscience est une propriété essentielle de l'esprit, inhérente à chaque homme. Elle est obligatoire pour chacun (Rom 2,14-15). La conscience, base d'une vie pieusement morale, est la plus haute faculté morale de l'homme; c'est un besoin caché dans les profondeurs de sa nature spirituelle et se révélant à sa raison pour faire comprendre ce qu'il doit être selon sa destination.

L'activité de l'esprit, de la volonté et du cœur nous fait voir clairement si nous accomplissons notre destination, si nous vivons selon Dieu; elle nous fait entendre la voix de notre conscience. Vivre selon la loi de Dieu – telle est l'exigence principale et fondamentale de la conscience. C'est elle qui dirige toute la vie, toute l'activité de l'homme, l'activité de son esprit, de sa volonté et de son cœur; aussi la vie, l'activité de l'homme doivent-elles être conformes aux exigences de la conscience. Pourquoi la

vie et les œuvres répondant à ces exigences procurent-elles à l'homme déjà ici-bas une joie presque céleste, une paix, un repos, qui sont le commencement de la vie bienheureuse du paradis ? Si même sur la terre, au milieu de tout ce qui est contraire à l'homme, lequel doit soutenir incessamment une lutte perpétuelle, la vertu lui donne une joie si profonde, que devons-nous penser de la situation bienheureuse des hommes vertueux au-delà du tombeau, où ils ne trouveront rien qui leur soit hostile ? La vérité, la paix, la joie tel est le partage des bienheureux dans le paradis !

L'action de la conscience sur l'âme et par conséquent sur l'homme est de deux sortes : action élémentaire ou fondamentale ici-bas, et complète au-delà du tombeau, action qui donne soit la félicité, soit le tourment, le repos ou les remords. Si toute œuvre sur la terre se reflète nécessairement sur la conscience, si toute mauvaise action amène à sa suite le remords, quel ne sera point ce remords dans la géhenne, où c'est le mal seul qui se développe perpétuellement ? La vie, c'est le développement, et nous voyons par expérience que le mal peut faire des progrès si immenses dans le caractère que nous pouvons dire ce que nous disons généralement de l'habitude, qu'elle devient la seconde nature de l'homme. En s'incorporant au mal, l'homme se trouve au-delà du tombeau dans la situation des malins esprits. La vie dans la géhenne est un développement du mal jusqu'à l'infini. La vie, le développement du bien ou du mal peut changer de direction, c'est-à-dire le développement du bien peut se changer en celui du mal et réciproquement, mais ce changement ne peut avoir lieu que sur la terre. L'homme vicieux et méchant peut devenir un bon chrétien, et en revanche l'homme vertueux peut devenir méchant, mais cela ne peut avoir lieu, disons-nous, que sur la terre. La pénitence, à l'aide de la grâce qui guérit l'infirmité morale, peut ramener l'homme vicieux sur la voie du bien; et au contraire la présomption, l'oubli de Dieu, l'orgueil font que l'homme abandonne la vie vertueuse et entre dans la voie du mal. Or, au-delà du tombeau un tel changement de vie est impossible. Le bon ne peut y devenir méchant, car les motifs qui pourraient l'y pousser sur la terre n'existent point, et le méchant, par la même raison, ne peut devenir bon, comme il aurait pu le faire ici bas. Par conséquent la vie dans la géhenne présente le développement continu du mal. Le mal éternel amène à sa suite la condamnation éternelle de la conscience, châtement des criminels.

La conscience, selon que l'homme accomplit sa volonté et ses exigences, ou qu'il y manque, est satisfaite ou offensée. Le premier cas est imputé à l'homme comme une vertu qui, étant l'action du libre arbitre conforme à la loi, mérite la récompense, tandis que le second cas, étant une faute, une action libre et non conforme à la loi, mérite le châtement. L'action de la conscience s'étend non seulement sur le mérite ou sur la faute, mais aussi sur la qualité de la récompense et de la punition. Ceux qui obéissent à la voix de la conscience obtiennent la promesse de la récompense, tandis que ceux qui ne l'écoutent point doivent s'attendre au châtement. Le saint apôtre Paul attribue une telle action de la conscience même aux païens (Rom 2,15; 8,16), et à chaque homme en général, comme une propriété de l'esprit. La conscience ayant jugé l'homme digne de récompense ou de châtement, accomplit immédiatement son jugement, récompense et punit effectivement. «Leurs pensées, dit l'apôtre Paul, s'accusent entre elles ou aussi s'excusent» (Rom 2,15).

Selon le degré de la faute, de l'infraction à la loi, la conscience, emportée par la passion immédiatement après l'accomplissement du crime, se voyant offensée par la désobéissance à la vérité, produit par son tourment une situation de l'âme terrible même sur la terre. La conscience récompensé et punit :

- 1) par la joie ou le chagrin produits par la bonne ou la mauvaise action, sentiments qui dépendent du jugement de la conscience (Jn 8,9; Mt 27,3; Ac 23,1);
- 2) par la promesse de la récompense ou de la punition pour l'obéissance ou la désobéissance à sa voix, et

3) elle récompense par l'espérance de la félicité future ou punit par la crainte du tourment après la mort, par l'espérance ou la crainte qui règnent dans le cœur de l'homme; c'est l'avant-goût de la vie future, l'action de la conscience sur la terre. Par conséquent il y a au-delà du tombeau, ou bien un repos que rien ne trouble, ou le regret amer et incessant de la faute commise.

Nous devons nous efforcer d'exterminer les passions dès leur apparition, autrement une passion peut atteindre à un tel degré de développement, que l'homme finit par ne plus reconnaître son devoir d'accomplir sa destination et oublie pour ainsi dire le but de son existence. La conscience de Judas fut obscurcie par la cupidité et oubliant le but de son existence, pour l'amour de l'argent il vendit le Seigneur ! Mais le tourment de la conscience à la vue de ce crime horrible, qui n'était point suivi du repentir et de l'espérance, le conduisit au désespoir, et reconnaissant son crime, il s'étrangla. Telle est l'action de la conscience sur la terre ! Aussi combien ne doit-elle pas être horrible, la situation au-delà du tombeau de ces âmes qui n'ont point guéri sur la terre leurs plaies par la pénitence et n'ont point apaisé par là leur conscience offensée ?

Saint Dimitri de Rostov écrit que le fardeau et la cruauté du tourment pour les pécheurs consisteront en ce que leurs âmes, au milieu des souffrances, verront ceux qu'ils ont haïs offensés, persécutés, tourmentés, assassinés pendant leur vie terrestre. Caïn reverra Abel qu'il a tué, Hérode verra saint Jean-Baptiste qu'il a fait mourir injustement; Néron, Dioclétien, Maximien et autres persécuteurs verront la quantité immense des chrétiens qu'ils ont martyrisés, les maîtres – leurs serviteurs, les seigneurs verront leurs serfs qu'ils ont opprimés sans miséricorde, les juges iniques verront les innocents qu'ils ont condamnés et qu'ils ont fait mourir injustement. Les tyrans verront ceux qu'ils ont tourmentés sans merci, ils verront ceux qu'ils ont mis à mort resplendissant de la gloire du Christ et couronnés de la couronne du martyr; ils les verront, dis-je, et les entendront crier vers Dieu : «Juge, Seigneur, ceux qui nous ont offensés...» Alors les justes s'élèveront avec une grande hardiesse contre ceux qui les auront accablés d'affliction. Chaque juste dira à son oppresseur : pourquoi m'as-tu persécuté, tourmenté et tué sans miséricorde ? Et les oppresseurs ne trouveront rien à répondre aux justes. Les méchants à leur vue seront saisis de trouble et d'une horrible frayeur; ils diront en eux-mêmes, étant touchés de regret et jetant des soupirs dans le serrement de leur cœur : «Ce sont là ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries et que nous donnions pour exemple de personnes dignes de toutes sortes d'opprobres. Cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints» (Sag 5,2-5) (œuvres de saint Dimitri de Rostov, deuxième partie. Homélie de la semaine du jugem. dern.)

Ainsi donc les damnés de la géhenne, en voyant les bienheureux du paradis, dans la première période, bien entendu, ne voient pas face à face ceux qui sont enfermés avec eux, car, selon le témoignage de saint Macaire l'Egyptien, ils se tournent le dos. Saint Athanase le Grand, dans son sermon sur les défunts, dit aussi que «Jusqu'au jugement dernier, les pécheurs qui sont dans la géhenne ne se connaîtront point l'un l'autre, malgré qu'il soient ensemble». Ils sont privés même de cette consolation. Le tourment extérieur consiste à être avec d'autres âmes tout aussi misérables et surtout avec les malins esprits, et dans d'autres tourments réels de la géhenne, ce qui ne constitue cependant que le commencement, l'avant-goût du tourment éternel de la seconde période. Cet avant-goût des tourments est si horrible et si grand, que celui qui l'aurait pu éprouver n'aurait pas été en état de raconter les souffrances des pécheurs de la géhenne dans la première période; il n'aurait pu le raconter, de même que l'apôtre Paul n'a pu raconter aux habitants de la terre ce qu'il avait éprouvé au paradis, où il avait été ravi. L'activité des âmes perdues dans la géhenne porte un caractère semblable à l'activité des esprits du mal. Ces âmes sur la

terre, étant entièrement dépourvues de charité, remplies de colère, de haine, de mauvais vouloir, de rancune, contraires à la charité, demeurent dans la géhenne au-delà du tombeau et leur activité, par rapport à ceux qui sont sur la terre, est égale à l'activité des malins esprits. Par suite du renoncement volontaire à l'amour de Dieu, elles s'endurcissent de plus en plus dans leur haine envers Dieu et envers les hommes. Quoiqu'elles gardent leurs dons naturels : le savoir (l'esprit) et le libre arbitre (la volonté), ces dons reçoivent une fausse direction. Le but de toute l'activité de l'esprit est le mal, et celui de la volonté – l'accomplissement de mauvaises intentions, par conséquent l'esprit et la volonté n'abandonnent point les âmes des pécheurs condamnés au tourment éternel. Le désir du mal et de la perdition de ceux qui sont encore sur la – tel est le but de l'activité des âmes damnées par rapport aux vivants.

III.

Second avènement du Christ sur la terre, la résurrection des corps et leur réunion avec leurs âmes. Le jugement et la fin du monde.

ÉPOQUE ET PROXIMITÉ DE CES ÉVÉNEMENTS.

Signe et attente de la fin du monde.

«Vous ne savez ni le jour ni l'heure, quand le Fils de l'homme viendra» (Mt 25,13); voilà une preuve de ce que l'époque à laquelle aura lieu le second avènement du Christ n'est point connue. Notre Seigneur Jésus Christ témoigne encore Lui-même de cette incertitude par rapport à l'époque de la fin du monde. (Mt 24,36) C'est au jour et à l'heure fixés par Dieu de toute éternité qu'auront lieu le second avènement du Christ (Luc 17,24; I Cor 1,8), la résurrection des morts (Jn 5,25; 6,54), le jugement définitif des êtres moraux (Jn 12,48; Rom 2,5-6) et la fin du monde (Mt 13,39; I Cor 15,24). Tous ces actes de la toute-puissance divine sont unis par un lien intérieur et indissoluble, et par cette raison ont lieu presque à la même époque, ou bien l'époque de l'un des actes de la toute-puissance divine est en rapport avec l'époque de tous les autres. Connaissant l'époque de l'un, nous connaissons par cela même l'époque des autres. Mais ce temps est un mystère de la divinité et personne, pas même les anges, ne connaît l'époque de la fin du monde : «Quant à ce jour-là et à l'heure, personne ne le sait, pas même les anges du ciel, mais mon Père seul» (Mt 24,36). Quand donc aura lieu la résurrection des morts ? Le Seigneur Lui-même nous enseigne que la résurrection générale des morts aura lieu à la fin du monde, et la fin du monde à la fin de la journée à minuit. Saint Jean Chrysostome l'affirme également en disant que la résurrection des morts sera pareille à celle de Jésus Christ. Or, le Sauveur est ressuscité à minuit : «A minuit il se fit un cri, disant : Voici l'époux qui vient...» (Mt 25,6). Et l'Eglise, dans un cantique touchant : «Voici l'époux qui vient à minuit...» annonce que le second avènement du Christ aura lieu à minuit. De même que la nuit est toujours suivie du matin, de même après cette nuit terrible arrivera le matin du jour d'une félicité ou d'un tourment éternel. Souvent les chrétiens font leurs adieux aux défunts en disant : «jusqu'au matin. radieux !» paroles qu'ils font parfois graver aussi sur les tombes de ceux qui sont chers à leur cœur. Avec la résurrection des corps devra naturellement commencer une vie nouvelle pour tout l'univers. La vie nouvelle commence là où finit la vie ancienne, ce qui correspond à l'heure de minuit, divisant le présent du futur ou unissant un jour à l'autre. Minuit c'est la fin d'un jour et le commencement de l'autre. Ne connaissant point l'époque, le Seigneur ordonna cependant que nous y fussions prêts à toute heure. Ce temps peut être encore très

loin ou déjà très proche, cette heure même. Cette heure peut être l'heure de la résurrection des morts, l'heure de ma propre mort et résurrection, l'heure de l'avènement du Christ, l'heure du jugement définitif et enfin l'heure de la fin du monde. Cette heure peut être l'heure dernière et première : la dernière heure du règne de grâce et la première heure du règne dans le royaume céleste et l'heure première et éternelle de la damnation, du supplice éternel dans la géhenne. Cette heure fatale pour le monde visible et le monde invisible, que le Seigneur a ordonné aux chrétiens de toujours avoir dans la pensée, a été, en effet, dès les premiers temps du christianisme l'objet d'une attention toute spéciale comme nous le verrons plus loin.

Le Sauveur conclut son enseignement aux disciples sur la montagne des Oliviers relativement à la fin du monde par la recommandation suivante : «Veillez donc, car vous ne savez point à quelle heure votre Seigneur doit venir» (Mt 24,42), c'est-à-dire à une heure inattendue, lorsque personne n'y songera; aussi que votre esprit ne dorme point, ne soyez point insouciant, mais soyez attentifs aux signes, du temps et soyez toujours prêts à aller au devant du Seigneur; et pour y être prêts il faut mener une vie vertueuse. Ne sachant point avec précision le temps de la venue du Seigneur et de notre propre heure, soyons-y prêts à toute heure. Le même évangéliste en témoigne encore ailleurs (Mt 25,13). L'évangéliste Marc écrit aussi à ce sujet (Marc 13,34-35). En entendant leur Seigneur et Maître prédire la fin du monde (Mt 24,2), devant avoir lieu, selon leur opinion, immédiatement après la destruction de Jérusalem, les apôtres ne peuvent se retenir de prier le Seigneur qu'Il leur dise quand auront lieu son second avènement et la fin du monde et quels seront les signes de sa venue et de la fin des siècles ? (Mt 24,3).

Afin de redresser leur erreur par rapport à la fin du monde suivant de près la destruction de Jérusalem, le Seigneur accomplit la demande des disciples en leur révélant les signes qui précéderont son second avènement et la fin du monde, et ajouta en même temps que tout cela n'arriverait pas bientôt après la chute de Jérusalem.

Les signes qui précéderont, selon l'enseignement du Seigneur, ces événements : sont

- 1) La prédication de l'Évangile dans tout l'univers,
- 2) la décroissance de la foi et de la charité parmi les hommes, l'augmentation des iniquités et des malheurs, suites de l'amoindrissement de la foi et de la charité. Il y aura de grandes guerres, les hommes auront à subir d'horribles famines, des pestes et autres infortunes inconnues jusque-là, selon les paroles de l'Évangile : «Alors il y aura une grande affliction, telle qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement du monde jusqu'à maintenant ni il n'y en aura plus de telle (Mt 24,21).
- 3) La venue de l'antichrist. Jésus Christ employait souvent des expressions figurées, et, pour parler des objets du monde spirituel invisible, se servait de choses visibles, et même les événements récents servaient souvent d'image pour les faits éloignés; ainsi par exemple chez le prophète Isaïe (40 et 66) – l'événement le plus proche la délivrance des Hébreux de la captivité babylonienne, est le symbole, l'image d'un événement plus éloigné, celui de la délivrance de l'humanité du royaume des ténèbres par Jésus Christ. C'est donc cette même forme d'explication qu'employa le Seigneur sur le Mont des Oliviers pour parler aux disciples de la fin du monde et par conséquent de son second avènement, qui doit avoir lieu à la fin du monde. L'événement le plus proche devant avoir lieu 36 ans après la prédiction de Jésus, notamment la destruction de Jérusalem en punition de son déicide, est pris par le Seigneur pour l'image de l'événement le plus éloigné – de la fin du monde. Ainsi les prédictions de la chute de Jérusalem, de la destruction du temple et du royaume de Jérusalem en

général sont une image de la fin du monde; aussi ces événements, selon les idées de cette époque et même selon l'opinion des apôtres, furent tenus pour simultanés ou du moins fort rapprochés. A la chute de Jérusalem se joignirent donc l'idée du second avènement du Christ, celles de la résurrection des morts, du jugement dernier et de la fin du monde. Saint Matthieu l'évangéliste (24,1-43) nous décrit le sermon prophétique touchant son glorieux avènement et la fin du monde que Jésus Christ adressa à ses disciples sur le Mont des Oliviers. Le Seigneur, en montrant le temple aux apôtres, dit : «Je vous dis qu'il ne sera laissé ici pierre sur pierre qui ne soit démolie». Et en effet, 36 ans après cette prophétie (en l'an 70 après J.-C), lorsque Jérusalem fut prise par les Romains, le temple fut détruit et mis en ruines (plus tard encore, sous Trajan, il n'en fut même pas laissé de traces); Titus, chef des Romains, voulut en prenant Jérusalem préserver le temple de la destruction rien ne put détourner le jugement et la prédestination de Dieu. Les Juifs eux-mêmes mirent le feu au parvis du temple, et l'un des soldats romains, malgré la défense du chef, jeta le feu par une fenêtre dans le temple même, qui fut immédiatement plein de flammes de tous côtés. Ce fut en vain que Titus ordonna d'éteindre l'incendie, cet ordre ne fut point exécuté; les soldats se précipitèrent sur le sanctuaire enflammé pour le piller et ni les défenses, ni les menaces, ni les coups, rien ne put les retenir : le temple fut brûlé et livré au pillage.

Les disciples, frappés de la prophétie touchant la chute de Jérusalem et ayant choisi un temps propice, pressèrent le Seigneur de leur dire quand s'accompliraient ces événements; c'est-à-dire quand aurait lieu la chute de Jérusalem et quels seraient les signes précurseurs du second avènement du Christ et de la fin du monde ? Le Seigneur, ne voulant pas redresser alors l'erreur des disciples relativement à l'époque de ces événements, leur donna la réponse suivante à ce sujet : «Ce n'est point à vous de connaître le temps et les moments qui ne dépendent que de mon Père» (Ac 1,7). Il dit cependant aux disciples que la fin du monde n'arriverait pas immédiatement après la destruction de Jérusalem; en parlant des signes de cette destruction, il dit que la chute de Jérusalem et du royaume des Juifs ne serait pas encore la fin du monde. (Mt 24,6), laquelle n'est pas encore aussi proche et n'arriverait que lorsque l'évangile serait prêché à toute l'humanité : «Et cet évangile du royaume sera prêché dans toute la terre habitable, pour servir de témoignage à toutes les nations, et alors viendra la fin» (Mt 24,14).

Les saints apôtres voyaient déjà de leur temps ce signe de l'approche de la fin du monde et par conséquent de l'avènement du Christ pour le jugement. En effet l'Évangile à cette époque fut annoncé à tout l'univers, mais à l'univers de ce temps-là, car on appelait de ce nom l'empire romain, alors si étendu (Luc 2,1). Voici le témoignage de saint Paul, qui dit que l'Évangile de son temps a été prêché dans tout l'univers : «Leur voix est allée par toute la terre et leur parole jusqu'au bout du monde » (Rom 10,18); et il dit encore ailleurs : «L'Évangile, lequel est prêché à toute créature qui est sous le ciel» (Col 1,23). Si l'apôtre Paul seul a pu porter si rapidement son enseignement de Jérusalem jusqu'en Espagne, quel espace était donc celui où se serait répandu l'enseignement de tous les autres ? conclut saint Jean Chrysostome.

Ainsi, d'après la prédiction du Seigneur nous voyons que son second avènement n'aura point lieu avant que l'Évangile ne soit prêché dans tout l'univers, lorsque sa sainte volonté – le commandement qu'Il a donné à ses saints disciples et à leurs successeurs, en montant au ciel, sera accompli : «Allez donc et enseignez toutes les nations» (Mt 28,19); «Allez par tout le monde et prêchez l'Évangile à toute créature» (Marc 16,15). Il ne restera pas un peuple, pas une tribu, pas un pays sur la terre où n'ait été prêché l'Évangile, c'est-à-dire la nouvelle bienheureuse du salut à ceux qui l'ont reçue et y ont cru de tout leur cœur : «Et alors viendra la fin» (Mt 24,14). Mais ce temps n'est point encore arrivé; cependant il est peut-être proche. Après que les

progrès inouïs du bien auront atteint à leurs dernières limites, il y aura un décroissement graduel de moralité, selon l'apôtre Paul : «Aux derniers jours, il surviendra des temps fâcheux; car les hommes seront idolâtres d'eux-mêmes, vains, orgueilleux, blasphémateurs, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, profanes; sans affection naturelle, sans fidélité, calomniateurs, incontinents, cruels, haïssant les gens de bien; traîtres, téméraires, enflés d'orgueil, amateurs de voluptés plutôt que de Dieu; ayant l'apparence de la piété, mais en ayant renié la force» (II Tim 3,1-5). L'immoralité conduit à la diminution de la foi et de la charité parmi les hommes : «Mais quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'Il trouve de la foi sur la terre ?» (Luc 18,8) «Et parce que l'iniquité sera multipliée, la charité de plusieurs se refroidira» (Mt 24,12), comme suite de l'accroissement des iniquités et des malheurs, et alors apparaîtra l'antichrist.

L'enseignement du Seigneur relativement à la fin du monde entra profondément dans le cœur des apôtres et plus encore lorsque sur le Mont des Oliviers les anges qui leur étaient apparus leur annoncèrent que le Seigneur, à présent monté au ciel, reviendrait sur la terre, et les apôtres se mirent à prêcher avec zèle la fin du monde. Ainsi l'apôtre Pierre écrit : «Le Seigneur ne tardera point l'exécution de sa promesse, comme quelques-uns estiment qu'il y ait du retardement; mais il est patient envers nous, ne voulant point qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance. Or, le jour du Seigneur viendra comme le larron dans la nuit» (II Pi 3,9-10). Et saint Paul écrit : «Encore un peu de temps et celui qui doit venir, viendra, et il ne tardera point» (Héb 10,37). Le saint apôtre et évangéliste Jean écrit dans son Apocalypse : «Or, voici, je viens bientôt et ma récompense est avec moi pour rendre à chacun selon son œuvre» (22,12). Le même dit ailleurs : «Bienheureux est celui qui lit et ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites, car le temps est proche» (Apo 1,3). Développant encore davantage les idées sur la fin du monde, et par conséquent sur la résurrection des morts, et sur le second avènement du Christ, il écrit : «Jeunes enfants, c'est ici le dernier temps et comme vous avez entendu que l'antichrist viendra, il y a même dès maintenant plusieurs antichrists; et nous connaissons à cela que c'est le dernier temps» (I Jn 2,18). Les circonstances de la vie et la moralité des chrétiens prouvent que ce temps est proche. Au temps des saints apôtres on attendait anxieusement la venue du Messie et la fin du monde, aussi y eut-il à cette époque un grand nombre de faux messies séducteurs.

Le pays, écrit Flavius, était inondé de séducteurs et de magiciens, qui menaient le peuple dans les déserts pour lui faire des miracles, qu'ils opéraient, selon leur assurance, par la puissance de Dieu. Les principaux de ces faux messies furent : Dosithée; le Samaritain, qui se donnait le nom de Christ, Simon, le magicien, également Samaritain, qui se faisait appeler fils de Dieu, Théodas (Ac 5,36). Saint Jean Chrysostome dit en parlant de la fin du monde : «Il ne reste plus beaucoup de temps jusqu'à la fin. Mais le monde approche à sa fin, soyons prêts.» Selon l'enseignement de l'Eglise, l'antichrist est l'adversaire du Christ et tente de renverser le christianisme; et comme l'apôtre saint Jean dit qu'il y a déjà beaucoup d'antichrists à présent, le bienheureux saint Augustin pour expliquer ces paroles écrit : «Chaque homme qui mène une vie inique et qui blâme le bien est antichrist.» Aussi saint Dimitri de Rostov écrit-il : «Si la démoralisation des chrétiens en a fait des antichrists, que nous reste-t-il d'autre à attendre que la fin du monde ? aussi pensons-nous que c'est la dernière heure» (œuvr. de saint Dimitri de Rostov, 1re partie. Sermon de la semaine du péager et du pharisien).

Le second avènement du Christ, la résurrection des morts, le jugement dernier et la fin du monde sont cachés à la connaissance humaine, afin que les hommes s'y préparent à toute heure, ayant pour objet de leurs pensées et de leurs sentiments

Dieu et le ciel. Le second avènement du Christ et par conséquent la résurrection des morts, le jugement dernier et la fin du monde sont des vérités que nous rappelle l'apôtre Paul et qui, selon l'enseignement de saint Basile le Grand, constituent la vraie philosophie; elles prirent de si fortes racines dans les âmes des premiers chrétiens, que ces événements leur semblaient excessivement proches. En commençant par les apôtres mêmes, les premiers chrétiens voyaient dans la prophétie du Seigneur touchant la destruction de Jérusalem et la fin du monde l'arrivée fort proche de ces événements, car les signes indiqués par le Sauveur coïncidaient en quelque sorte avec les circonstances de ce temps.

Dans les premiers siècles du christianisme, la croyance à la fin prochaine du monde était généralement répandue parmi les chrétiens. Dans les Actes des apôtres (l'enseignement des saints Jean, Pierre et Paul), dans l'Apocalypse nous trouvons des allusions à ce que la fin du monde aura lieu pendant la génération suivante. Ensuite les chrétiens l'attendirent en l'an 1000. Au moyen âge surtout l'attente d'une révolution universelle et de l'établissement d'un nouvel ordre de choses était fort répandue. Les paroles de Dieu par rapport à la fin du monde, à l'attention qu'il faut prêter aux événements du temps, étaient entrées si profondément pour ainsi dire dans la chair et le sang des chrétiens, que dans chaque événement extraordinaire ils croyaient voir l'arrivée de l'antichrist et la fin du monde. L'enseignement du Seigneur, la prédication des apôtres à ce sujet, adoptés par la raison et la science, obligèrent involontairement les penseurs pendant toute la période de l'existence du christianisme à voir partout des antichrists et par conséquent à attendre la fin prochaine du monde.

L'idée de l'antichrist renfermait tout ce qui est contraire au christianisme, aussi voyait-on l'antichrist dans la personne de Néron, selon le témoignage de saint Augustin. On tenait pour antichrists les gnostiques et même le pape, le souverain pontife de Rome et en général le papisme. Cette dernière idée qui surgit fut assez répandue au moyen âge parmi plusieurs sectes. (Théolog. dogm. de Macaire, 2^o partie) A l'idée de l'antichrist se joint toujours l'idée de la fin du monde, aussi ne se passa-t-il pas un siècle où il n'y eût des prédictions relatives à ce sujet. Nous nous permettons ici de citer un passage de l'Histoire du ciel par Flammarion où cet auteur nous présente les diverses prédictions faites sur la fin du monde : «C'est aux approches de cette date redoutée (l'an mil) que l'on trouve les plus fréquents et les plus pressants avertissements de cet ordre. Ainsi, par exemple, Bernard de Thuringe, vers 960, commença à annoncer publiquement que le monde allait finir, assurant que Dieu lui en avait fait la révélation. Il prit pour texte de ses prédictions ces paroles énigmatiques de l'Apocalypse : «Au bout de mille ans, Satan sortira de sa prison et séduira les peuples qui sont aux quatre coins de la terre. Le livre de la vie sera ouvert; la mer rendra ses morts; chacun sera jugé selon ses œuvres par Celui qui est assis sur un grand trône resplendissant et il y aura un ciel nouveau et une terre nouvelle.» Il fixait le jour où l'Annonciation de la Vierge se rencontrerait avec le Vendredi saint comme étant la fin du monde. Cette rencontre eut lieu en 992 et il n'en résulta rien d'extraordinaire."

«Pendant le dixième siècle les chartes royales s'ouvraient par cette formule caractéristique : La fin du monde approchant ...»

«En 1186 les astrologues effrayèrent l'Europe en annonçant une conjonction de toutes les planètes. Rigard, écrivain contemporain, dit dans la Vie de Philippe-Auguste : «Les astrologues d'Orient, juifs, sarrasins et même chrétiens, envoyèrent par tout l'univers des lettres, où ils prédisaient avec assurance pour le mois de septembre de grandes tempêtes, tremblements de terre, mortalité sur les hommes, séditions et discordes, révolutions dans les royaumes, destruction de toutes choses. Mais, ajoute-t-il, l'événement ne tarda pas à démentir leurs prédictions.»

«Quelques années ensuite, en 1198, on fit encore courir le bruit de la fin du monde, et, cette fois, ce n'était pas par des phénomènes célestes qu'elle devait arriver : on proclamait la naissance de l'antichrist et Babylone, et par conséquent la destruction du genre humain.

«Au commencement du XIVe siècle, l'alchimiste Arnault de Villeneuve l'annonça pour 1335.»

«Saint Vincent Ferrer, célèbre prédicateur espagnol, donne au monde autant de durée qu'il y a de versets dans le Psautier, 2537 environ.

«Le XVIe siècle est peut-être l'époque où les prédictions sur la destruction du genre humain se sont produites le plus souvent. Voici, par exemple, une annonce enregistrée par Simon Goulart, dans son *Thrésor d'histoires admirables* : «Le grand commandeur de Malte fit publier, l'an 1532, une apparition merveilleuse avenue en Assyrie. Environ le septième jour de mars, une femme nommée Rachienne mit au monde un beau fils qui avait les yeux étincelants et les dents luisantes. Au même instant qu'il naquit, le ciel et la terre en furent étrangement esmeus; le soleil apparut luisant à minuit comme en plein midi et en plein jour devint si ténébreux, que depuis le matin au soir, l'on ne vit goutte en tout ce pays-là. Puis après, il se monstra, mais d'autre figure que de coutume, avec diverses estoiles nouvelles errantes çà et là au ciel, sur la maison en laquelle nasquit cet enfant; outre quelques autres prodiges, tomba le feu du ciel, qui tua des personnes. Après l'éclipse de soleil survint une horrible tempête en l'air; puis il tomba des perles du ciel. Le lendemain on vit voler un dragon enflammé par tout ce climat. Une nouvelle montagne plus haute que nulle autre apparut, laquelle se fendit en deux parts et au milieu d'icelle fut trouvée une colonne, où était certaine écriture en grec, portant que la fin du monde approchait, puis fut ouïe une voix en l'air exhortant chacun à se préparer.»

«N'étant pas encore arrivée cette année-là, elle fut ensuite prédite pour 1584 par Leovitius, fameux astrologue. Louis Guyon rapporte que la frayeur fut grande; que les églises ne pouvaient pas contenir ceux qui y cherchaient un refuge; un grand nombre faisaient leur testament sans réfléchir que c'était une chose inutile si tout le monde devait périr».

«Un des plus fameux mathématiciens de l'Europe, nommé Stoffler, qui florissait au XVIe siècle, et qui travailla longtemps à la réforme du calendrier proposée au concile de Constance, prédit un déluge universel pour 1524. Ce déluge devait arriver au mois de février, parce que Saturne, Jupiter et Mars se trouveraient alors en conjonction dans le signe des Poissons. Tous les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique qui entendirent parler de la prédiction furent consternés. On s'attendit au déluge malgré l'arc-en-ciel. Plusieurs auteurs contemporains rapportent que les habitants des provinces maritimes de l'Allemagne s'empressaient de vendre à vil prix leurs terres à ceux qui avaient le plus d'argent et qui n'étaient pas aussi crédules qu'eux. Chacun se munissait d'un bateau comme d'une arche. Un docteur de Toulouse, nommé Auriol, fit faire surtout une grande arche pour lui, sa famille et ses amis; on prit les mêmes précautions dans une grande partie de l'Italie. Enfin le mois de février arriva, et il ne tomba pas une goutte d'eau. Jamais mois ne fut plus sec, et jamais les astrologues ne furent plus embarrassés. Cependant ils ne furent ni découragés, ni négligés pour cela, et Stoffler lui-même, en compagnie du célèbre Regiomontanus, prédit de nouveau pour l'année 1588 la fin du monde, où tout au moins d'affreux événements qui devaient bouleverser la terre.

«Nouvelle prédiction, nouvelle déception ! Aucun événement extraordinaire ne signala l'année 1588. L'année 1572, cependant, avait offert un phénomène étrange, capable de justifier toutes les craintes. Une étoile inconnue s'était allumée subitement dans la constellation de Cassiopée, éclatante de lumière et visible même de jour. Et

les astrologues avaient calculé que c'était l'étoile des Mages qui était de retour et annonçait la dernière venue de Jésus Christ !

«Le XVII^e et le XVIII^e siècle sont remplis de nouvelles prédictions, très variées du reste, sur la fin du monde...

«Il existe un petit ouvrage sur les religions, imprimé en 1826, où le comte de Sallmard Montfort a parfaitement démontré que le monde n'avait plus à espérer que dix ans d'existence. «Le monde, disait-il, se fait vieux, et il serait bientôt temps qu'il prît fin; aussi ne crois-je pas que l'époque d'un si terrible événement soit fort éloignée. Jacob, chef des douze tribus d'Israël, et, par conséquent, chef de l'ancienne Eglise, naquit l'an du monde 2168, c'est-à-dire 1836 ans avant Jésus Christ. L'Eglise ancienne, figure de la nouvelle, a donc duré 1836 ans. Au moment où j'écris, nous sommes en 1826; par conséquent, puisque, d'après la parole de Dieu, la nouvelle Eglise doit durer jusqu'à la fin des siècles, si l'ancienne a vraiment été (comme il n'est pas douteux) le type de la nouvelle, il en résulte clairement que le monde n'a plus qu'environ dix ans à exister».

«Madame de Krudener, l'amie de l'Empereur Alexandre, elle aussi, avait prophétisé la ruine de notre planète; c'était pour le 13 janvier 1819.

«Des années de fin du monde furent encore, on se le rappelle, 1832 et 1840. Cette dernière année était marquée d'un signe fatal dans les traditions; elle était annoncée menaçante et terrible par une foule de prédictions. C'était le 6 janvier que le grand dénouement de la comédie devait avoir lieu. Beaucoup de gens avaient fait leurs préparatifs, s'étaient mis en règle et attendaient de pied ferme la date fatale.

«Un ouvrage écrit en 1840 par un ecclésiastique, Pierre-Louis, de Paris, est dédié au pape Grégoire XVI. C'est un commentaire de l'Apocalypse qui fixe la fin des siècles à l'année 1900. Voici par quels exemples il établit cette date :

«L'Apocalypse dit que les gentils occupèrent la cité sainte pendant quarante-deux mois. La cité sainte, c'est Jérusalem, prise par Omar en 636

Quarante-deux mois 1260, ou par symbole années. 1260

Total 1896

«Daniel annonce l'arrivée de l'antichrist 2,300 jours après l'établissement d'Artaxerxès sur le trône de Perse, en 400 avant Jésus Christ 2300 – 400 = 1900.

«Signes avant-coureurs déjà arrivés :

«Un cheval blanc paraît : dans Zacharie les chevaux blancs sont emblèmes des empires. Celui qui montait ce cheval tenait un arc. – C'est le Corse Napoléon. – Vous entendrez des guerres et des bruits de guerre– Une couronne lui a été donnée.

«Enoch et Elie doivent revenir en 1892.

«En 1896 les Israélites rentrent à Jérusalem».

«Enfin, d'après un nouveau prophète, Jésus Christ devrait apparaître sur les nuées l'an 1900, et le 11 avril.» (p.452-57)

L'apôtre Pierre, déjà de son temps, si proche de la prédiction relative à la fin du monde, trouvait des gens doutant de ce fait; pressé par ce doute, il écrivait : «Le Seigneur ne retarde point l'exécution de sa promesse comme quelques-uns estiment qu'il y a du retardement; mais il est patient envers nous, ne voulant point qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance» (II Pi 3,9). Voilà donc la raison pour laquelle n'arrive pas encore le temps, qui cependant est prédestiné dès le commencement des siècles et qui n'est connu que de Dieu seul, car il tient les siècles et les jours dans sa puissance. Tôt ou tard cependant arriveront le jour et l'heure fatales, fixés par le Seigneur.

Si les prédictions et les attentes des chrétiens de tous les siècles ne se sont point réalisées, on ne peut encore en tirer cette conclusion, comme le font quelques-uns de nos contemporains de ce siècle soi-disant éclairé, que cette prophétie ne s'accomplira peut-être jamais. C'est à ceux-là que s'adresse encore à présent le

suprême apôtre Pierre en disant que le Seigneur ne retardera point l'exécution de sa promesse, car Jésus Christ Lui-même a dit que «ses paroles ne passeraient point» (Mt 24,35). Si même les chrétiens des temps passés se sont trompés dans leurs prédictions, honneur et gloire à eux cependant d'avoir été attentifs aux événements de leur temps et d'avoir prêté un intérêt sincère à la destinée future et à la vie d'outre-tombe.

Concluons enfin ce chapitre par une prédiction contemporaine sur la fin du monde. Les vérités de l'esprit n'abandonnent et n'ont jamais abandonné l'homme, quel que soit le degré de son développement. La vérité se manifeste d'elle-même, soit dans une forme, soit dans une autre. Ainsi, par exemple, même notre siècle si tiède à la foi, ce XIXe siècle qu'on a surnommé le siècle éclairé par excellence, retentit tout à coup de la nouvelle de la fin prochaine du monde devant avoir lieu le 15 novembre de l'an 1881. N'est-ce point un pressentiment de l'humanité ? Aux mois de mai et de juin 1881 les journaux se mirent à parler de la fin prochaine du monde.

Voici ce que le *Nouveau Temps* (Novoié Vremia), un des journaux les plus répandus de St-Pétersbourg, annonça à ce sujet : «La fin du monde, selon certaines prédictions, doit avoir lieu en 1881; du moins les journaux italiens citent-ils un passage d'un article de l'Aquila volante, dans lequel Leonardo Aretino, un écrivain du XIVe siècle, annonça la fin du monde pour le 15 novembre 1881. La destruction de la terre et des êtres qui s'y trouvent durera quinze jours. Ce désastre commencera par le débordement de toutes les mers; les physiciens prévoient, en effet, qu'à un moment fatal la terre sera inondée des flots de l'océan (Nouveau Temps, 20 juin 1881).

Second avènement du Christ sur la terre.

Par rapport à son glorieux avènement, Jésus Christ Lui-même dit : «Le Fils de l'homme doit venir environné de la gloire de son Père, avec ses anges, et alors Il rendra à chacun selon ses œuvres.» (Mt 16,27) Ce n'est point dans l'humiliation, comme il est venu la première fois, pour le salut des hommes que viendra maintenant le Seigneur; mais il viendra dans toute la gloire dont est entouré Dieu, pour juger le monde. Dans d'autres endroits de l'Evangile Jésus Christ parle fort explicitement de son second avènement. (Mt 24,27-31; 25,31-42; Marc 8,38; Luc 12,8-9; 17,24; Jn 14,3) Immédiatement après l'Ascension de notre Seigneur Jésus Christ des anges apparurent aux apôtres émerveillés et leur dirent : «Ce Jésus qui a été élevé d'avec vous au ciel, en descendra de la même manière que vous l'avez contemplé montant au ciel.» (Ac 1,11) Le saint apôtre Jude rappelle dans son épître la prophétie d'Enoch relativement au second avènement du Christ : «Voici, le Seigneur est venu avec ses saints, qui sont par milliers, pour juger tous les hommes et pour convaincre tous les méchants d'entre eux de toutes leurs méchantes actions qu'ils ont commises méchamment et de toutes les paroles injurieuses que les pécheurs impies ont proférées contre lui». (Jude 14,15) Les autres apôtres rappelaient souvent aux chrétiens le second avènement, afin de fortifier leur foi et leur piété (I Jn 2,28; Titus 2,12-13); ou afin de les retenir de la médisance (I Cor 4,5); ou afin d'exciter les croyants à veiller et à être toujours prêts à recevoir le Seigneur (I Th 5,2-6); ou bien encore afin de les consoler dans le chagrin. (I Pi 4,13)

Le second avènement glorieux de notre Seigneur Jésus Christ sur la terre pour juger les hommes, est un enseignement de l'Eglise chrétienne, un des dogmes de l'orthodoxie, le septième article du symbole de la foi : «d'où (des cieux) il viendra juger les vivants et les morts.»

Quand viendra la dernière heure de l'existence de ce monde ? Cette heure sera minuit, heure qui commence la journée, et l'Eglise nous apprend cette vérité dans son

hymne : «Voici-venir l'époux à minuit». C'est à minuit qu'aura lieu le second avènement du Seigneur avec son corps glorieux, et tous Le verront ainsi que Le voyaient ses disciples pendant les 40 jours qui suivirent sa résurrection. Le Sauveur a dit Lui-même comment serait son avènement sur la terre : «Comme l'éclair sort de l'Orient et se fait voir jusqu'à l'Occident, il en sera de même de l'avènement du Fils de l'homme.» (Mt 24,27) Telle sera la rapidité de sa venue, et pareille à l'éclat de sa gloire, elle sera vue à la fois partout et de tous. Après l'affliction de ces jours, jours de l'antichrist et de tous les malheurs, qui, selon l'enseignement de Jésus Christ, ne seront point de longue durée, car ils seront abrégés pour les élus, arrivera un renversement général des lois de la nature, un nouvel ordre de l'univers, correspondant au nouvel ordre de choses qui sera établi dans le royaume du Christ. Le Seigneur nous a révélé qu'avant son avènement il y aura des changements, des révolutions merveilleuses dans la nature visible et invisible : «Le soleil deviendra obscur et la lune ne donnera point sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées. Et alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel. Alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine, et verront le Fils de l'homme dans les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande gloire. (Mt 24,29-30) En général l'expression : «le soleil deviendra obscur» ne veut point dire qu'il disparaîtra tout à fait, mais que sera sa clarté devant la lumière de la venue du Christ ? «La lune ne donnera point sa lumière, les étoiles tomberont du ciel», tout cela signifie un renversement des lois de la nature, un nouvel ordre de l'univers conforme au nouvel ordre de choses qui devra être établi dans le nouveau royaume du Christ. A l'apparition de la lumière divine la clarté du soleil, de la lune et des étoiles deviendra nécessairement obscure. Alors arrivera le jour, le jour éternel, la lumière du Christ qui éclaire les croyants. Que seront le soleil, la lune et les étoiles alors qu'il n'y aura plus de nuit ? Le monde invisible, spirituel, sera ébranlé, c'est-à-dire que toutes les puissances célestes – les anges, l'armée céleste se mettront sous les armes pour accompagner le Prince de la gloire, le Seigneur Jésus Christ, qui va juger l'univers, elles seront ébranlées, disons-nous, en voyant un tel changement. Car si les anges avaient été terrifiés et émerveillés lorsque furent créées les étoiles (Job 38,7), comment ne s'étonneraient et ne s'ébranleraient-ils pas encore davantage en voyant que tout se transforme et que leurs confrères, les hommes, se préparent à rendre compte de leurs actions ? Et le monde visible aussi, avant la venue du Christ, s'ébranlera en voyant cette transformation dont parle l'apôtre Pierre, lorsqu'il dit que la terre et le ciel seront nouveaux : «les cieux et la terre qui sont maintenant, sont réservés par la même parole, étant gardés par le feu au jour du jugement et de la destruction des hommes impies... et en ce jour-là les cieux passeront avec un bruit sifflant de tempête et les éléments seront dissous par l'ardeur du feu, et la terre et toutes les œuvres qui seront en elle brûleront entièrement... les cieux étant enflammés seront dissous et les éléments se fondront par l'ardeur du feu. Mais nous attendons selon sa promesse de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite». (II Pi 3,7-13)

Ainsi donc il y aura un nouveau ciel et une nouvelle terre», tandis que la terre et le ciel actuels seront transformés par le feu. «Et alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel. Alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine, et verront le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande gloire». (Mt 24,30) L'avènement même sera précédé de l'apparition dans le ciel du signe de la Croix, dont la clarté fera pâlir la lumière du soleil : La Croix apparaîtra afin de faire honte à l'impudence des Juifs; car le Christ viendra pour le jugement ayant la plus grande des justifications – la Croix, qui fera voir non seulement ses plaies, mais encore sa mort ignominieuse. Les peuples se lamenteront de terreur à la vue de l'avènement glorieux du Seigneur et en voyant

ce renversement de l'univers, ce nouvel ordre de choses, la dissolution et la transformation de tous les rapports de la vie précédente. Tous les tribus des juifs se lamenteront, pleurant leur désobéissance, et ils se lamenteront aussi, tous ceux qui pensent aux choses de la terre, fussent-ils chrétiens même. Mais la gloire dans laquelle viendra le Christ apparaîtra dans toute sa splendeur et le Seigneur sera entouré des légions de ses anges. (Mt 25,31)

La résurrection des corps.

Fondements de la résurrection des corps. Immortalité des corps. Enseignement de l'Ancien et du Nouveau Testament relativement à la résurrection des corps.
Résurrection des corps. Corps ressuscités, leurs propriétés générales et particulières tant pour les bienheureux que pour les damnés. Histoire de ce dogme.

Dieu créa l'homme immortel de corps et d'âme. La loi et la parole de Dieu ne peuvent changer. L'âme et le corps sont immortels; une fois créés, ils ne périssent jamais et le corps et l'âme existent éternellement. La mort de l'âme et du corps à laquelle est condamné l'homme qui n'obéit pas à la loi de Dieu, n'est qu'une situation particulière de l'âme et du corps, contraire à leur nature. De cette manière la mort nous apparaît comme un mystère, un acte mystérieux de décomposition et en même temps de libération de sa grossièreté pour la reconstitution de ce corps nouveau, spirituel, éthéré, glorieux, fort et immortel qui fut donné aux premiers hommes et qu'ils ont perdu pour eux et pour leur postérité l'humanité.

Ainsi donc la mort est indispensable, inévitable pour la reconstitution de l'homme primitif, immortel de corps et d'âme. Ainsi le corps, mis en terre, se décompose pareil à la semence et cet acte même de décomposition renferme en soi le principe de la vie, autrement la semence n'aurait pas produit la plante s'il n'y avait point de vie dans la pourriture même. Par conséquent l'acte de décomposition de notre corps est indispensable, inévitable, afin qu'un corps nouveau puisse se former pour une nouvelle vie éternelle au-delà du tombeau après sa réunion à l'âme. Aussi, si le corps est doué d'im- mortalité par sa destination, l'idée de résurrection, devant avoir lieu un jour, se cache-t-elle dans les profondeurs de l'esprit humain. L'usage d'ensevelir les corps est une idée commune à toute l'humanité, et par conséquent une propriété de l'esprit humain. Les obsèques ont pour but de conserver, de garder les corps; or, de telles actions se rapportent généralement à des objets qui constituent une propriété et qui seront nécessaires un jour. N'est-ce point cette idée-là qui sert de base à l'usage de l'enterrement dans toute l'humanité ? Ainsi donc, outre les preuves données par l'Écriture Sainte par rapport à la résurrection des corps, nous avons encore les preuves que nous donne notre raison :

1) Nous venons de parler de la destination de l'homme pour l'éternité, or cette destination reçue de Dieu étant immuable, le corps et l'âme au-delà du tombeau doivent être liés d'un lien aussi intime et mystérieux qu'est celui qui les unissait ici-bas.

2) Le corps a toujours pris inévitablement part à toutes les actions de l'âme, bonnes ou mauvaises, comme un instrument de son activité, aussi est-il naturel, pour que justice que complète puisse être faite par Dieu, que le corps prenne nécessairement part à la vie de l'âme au-delà du tombeau, ce dont témoigne l'Apôtre Paul par les paroles : les œuvres qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps, et

3) L'idée que nous nous faisons de l'homme nous mène à la conclusion qu'au-delà du tombeau il ne peut être homme si l'âme n'est point unie au corps. La nature même de l'âme, selon sa destination d'être avec le corps, ne peut demeurer sans corps, dans un état contraire à sa nature. La nature de l'homme, c'est l'esprit incarné ou la chair

spiritualisée. Par conséquent, pour l'existence complète de l'âme au-delà du tombeau elle doit avoir son corps, organe de son activité extérieure, sans lequel il n'y aurait pas d'homme complet. Après la résurrection des morts l'individualité de l'homme existe à jamais. L'homme au-delà du tombeau vit d'une vie éternelle, soit dans la situation de félicité, soit dans l'état de souffrance, mais dans l'un ou dans l'autre cas il vit.

Le même esprit qui vivifie l'âme au-delà du tombeau et qui donne la vie à l'acte de la végétation du corps dans la terre, rend inévitable le rapport de l'âme, séjournant dans le monde d'outre-tombe, envers le corps qui végète dans la terre. Et cette situation de l'âme relativement au corps ne peut être sans influence pour la première.

Tout ce qu'il est possible à l'homme de comprendre par rapport à la situation de l'âme au-delà du tombeau, de sa vie d'outre-tombe, l'apôtre Paul nous l'a révélé; il nous a fait comprendre cette vérité, ce dogme de la foi chrétienne. dans le quinzième chapitre de sa première épître aux Corinthiens. «Jésus Christ est mort pour nos péchés» (verset 3). Il est mort pour nous en nous purifiant de nos péchés qu'Il a pris sur Lui et par il a détruit notre mort que nous avons méritée par nos péchés, Il l'a détruite, anéantie et est «ressuscité» (verset 4). Ainsi, puisqu'Il est ressuscité, les autres morts ressusciteront aussi. Donc la base de notre résurrection à nous, est la résurrection du Christ. Or si Jésus Christ est ressuscité et que nous prêchons qu'Il est ressuscité, comment se trouve-t-il parmi vous (Corinthiens) des personnes qui osent dire que les morts ne ressuscitent point ? (verset 12). Le premier des morts il est ressuscité et il a posé les fondements de notre bienheureuse résurrection. Maintenant Christ est ressuscité des morts et il a été fait les prémices de ceux qui dorment (verset 20). Mais vous, d'après les insinuations de l'ennemi du salut des hommes, vous avez osé douter de la résurrection des morts et même ne pas y croire tout-à-fait. Si donc, selon vous, la résurrection des corps n'aura point lieu, c'est que nous sommes de faux prédicateurs lorsque nous disons que Christ est ressuscité des morts, alors que cela est une vérité incontestable, qui a été annoncée par les prophètes, dont tous les disciples du Christ et même beaucoup de leurs adeptes ont été convaincus, attendu qu'ils ont vu le Seigneur ressuscité et lui ont même parlé. (ver. 4-10). Voici la consolation que l'apôtre Paul offre à ceux qui pleurent les défunts qui leur sont chers (Ecoutez, chrétiens !) «Christ est ressuscité des morts, Il a été fait les prémices de ceux qui dorment.» (ver.20). Par conséquent mon défunt et moi, qui croyons en Christ, nous ressusciterons. Cela est un dogme, le onzième article du symbole de notre vraie foi. Saint Jean Chrysostome dit à ce sujet : «Jésus Christ, mort pour nos péchés, est ressuscité et est le Premier-Né des morts. Or de qui serait-Il le Premier-Né si ce n'est de ceux qui doivent ressusciter ? Comment peut-Il être le Premier-Né des morts lorsque ceux dont il l'est ne ressuscitent point ?» (Homélie 39) Or s'il n'y avait pas eu de résurrection, il n'y aurait pas eu de raison pour appeler le Seigneur les Prémices, le Premier-Né des morts.

Dans l'Ancien Testament nous trouvons des témoignages de la résurrection des morts chez Isaïe, Ezéchiel, Daniel et Job. Isaïe écrit : «Tes morts vivront, même mon corps vivra; ils se relèveront.» (26,19); Ezéchiel : «La main de l'Eternel fut sur moi, et l'Eternel me fit sortir en esprit et me posa au milieu d'une campagne qui était pleine d'os; et il me fit passer auprès d'eux tout à l'environ; et voici ils étaient en très grand nombre sur le dessus de cette montagne et étaient fort secs. Puis il me dit : Fils d'homme, ces os pourraient-ils bien vivre ? Et je répondis : Seigneur Eternel, tu le sais.» (37,1-3). Et le prophète dit plus loin : «Ainsi a dit le Seigneur, l'Eternel. Mon peuple, voici, je m'en vais ouvrir vos sépulcres et je vous tirerai hors de vos sépulcres, et vous ferai rentrer en la terre d'Israël. Et vous, mon peuple, vous saurez que je suis l'Eternel, quand j'aurai ouvert vos sépulcres et que je vous aurai tiré hors de vos sépulcres. Et je mettrai mon esprit en vous et vous revivrez et je vous placerais

sur votre terre; et vous saurez que moi, l'Éternel, j'aurai parlé et que je l'aurai fait». (Id.12,13,14) «Je vous donnerai un nouveau cœur et je mettrai au dedans de vous un esprit nouveau; j'ôterai de votre chair le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair, et je mettrai mon Esprit au-dedans de vous.» (36,26-27) Daniel prophétisait : «Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour les opprobres et pour les infamies éternelles.» (Dan 12,2). Le prophète Daniel compare la mort du corps au sommeil. Dans ces deux situations le corps conserve sa vie physique : pendant le sommeil il recouvre ses forces, dans la mort le corps est soumis à l'œuvre de végétation; de même qu'après le sommeil, le corps reprend de nouvelles forces pour la vie, de même après sa résurrection apparaît un corps nouveau, meilleur et spirituel pour commencer une vie nouvelle. Job écrit :«Je sais que mon Rédempteur est vivant et qu'Il demeurera le dernier sur la terre, et lorsque après ma peau ceci aura été rongé, je verrai Dieu de ma chair, je Le verrai moi-même et mes yeux Le verront et non ceux d'un autre.» (Job 19,25-27).

L'enseignement de l'Eglise relativement à la résurrection des morts, se trouvant en rapport direct avec l'enseignement touchant la résurrection de son Fondateur, le Seigneur Jésus Christ, cet enseignement est basé sur Lui seul, car il est les prémices des morts. Avant sa résurrection encore Jésus Christ prêchait la résurrection générale (Jn 5,28-29); l'enseignement de l'apôtre Paul sur ce sujet (I Th 4,16; I Cor 15), le témoignage des livres de l'Ancien Testament et enfin les conclusions de l'esprit sur la nécessité de la résurrection des corps, telles sont les bases de l'enseignement de l'Eglise relativement à la résurrection des corps.

Jésus Christ (Jn 5,25) enseignait que l'époque de la résurrection générale approche et est même arrivée, car la base de la résurrection de tous est en Christ et avec son apparition a commencé la dernière période du travail pour le salut des hommes, laquelle doit inévitablement finir par la résurrection générale et le jugement, par conséquent cette époque, dans l'enchaînement intime des circonstances, est non seulement proche, mais déjà arrivée. Le verset 28 du même Evangile contient cette idée, nettement exprimée, que tous les morts (sans exception) ressusciteront de leurs tombeaux. «Le temps vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu et sortiront des tombeaux.» Ils ressusciteront de même que Lazare, l'ami du Christ, enterré depuis quatre jours déjà, s'est réveillé à la voix du Fils de Dieu. La résurrection de Lazare sert pour tous les chrétiens de preuve et d'exemple de la résurrection de toute l'humanité. Lors de la résurrection générale on entendra la voix du Fils de Dieu comme un ordre auquel on ne pourra plus se soustraire et refuser de se lever du tombeau pour comparaître au jugement, de même qu'on a pu se soustraire à la résurrection spirituellement morale; beaucoup ont bien entendu la voix du Fils de Dieu, mais ils ne l'ont point écoutée, ils n'ont point cru à son enseignement sur sa rédemption de tout le genre humain et ils sont restés à l'état d'âmes mortes, tels qu'ils étaient avant la prédication du Christ. Le verset 25 nous présente l'enseignement du Seigneur par rapport à la résurrection spirituelle, morale du monde spirituellement mort (des âmes incrédules), tandis que le verset 28 annonce la résurrection générale des corps afin qu'ils soient réunis aux âmes et reçoivent la rémunération qui leur est due pour la vie terrestre. Saint Mathieu l'évangéliste exprime l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ touchant la résurrection des morts par les paroles suivantes : «Et il enverra ses anges, qui avec un grand son de trompette assembleront ses élus des quatre vents, depuis l'un des bouts des cieux jusqu'à l'autre bout. Et ils cueilleront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité et les jetteront dans la fournaise du feu; là il y aura des pleurs et des grincements de dents" (Mt 24,31; 13,41 et 42). Voici le sens de ces paroles : ce ne sont point les anges qui feront entendre les trompettes, mais ce n'est qu'une

seule et dernière trompette qui retentira, la trompette de Dieu, la voix du Fils de Dieu, sa volonté, son désir; alors arrivera l'heure fixée, dès le commencement des siècles, l'heure de la toute-puissance de Dieu, de la résurrection des corps de toute l'humanité, excepté de ceux de la Mère de Dieu, d'Enoch et d'Elie, dont les corps sont déjà dans le paradis.⁴ Alors, au son de cette trompette, lorsque arrivera cette heure fatale de l'univers, les anges seront envoyés par le Seigneur Jésus Christ, et au son de la même trompette on verra l'action, inconcevable pour l'esprit humain, de la Toute-Puissance de Dieu – la résurrection des morts.

Tous les défunts qui ont jamais vécu sur la terre sans exception ressusciteront pour le jugement général. Au son de la trompette ressusciteront les justes et les pécheurs, les bienheureux et les damnés; tous ressusciteront n'importe le genre de mort qui les a frappés : noyés, brûlés, dévorés par les bêtes et les oiseaux, assassinés par les méchants, suicidés, tous ceux qui sont nés et morts depuis Adam jusqu'à l'heure du jugement, tous ressusciteront, ayant le même âge et le même état, avec la seule différence des actes de leur vie terrestre. Les âmes revêtiront de nouveau leurs corps ressuscités pour ne plus les quitter jamais. Le saint apôtre Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, fait une description assez détaillée de la résurrection générale : «Au moment de la résurrection des morts, ceux qui vivront encore sur la terre se transformeront instantanément, conformément à la nouvelle existence spirituelle d'outre-tombe, c'est-à-dire qu'ils mourront et ressusciteront aussitôt dans des corps pareils aux autres hommes» (I Cor 15,52). «La trompette sonnera et les morts ressusciteront en un état incorruptible et alors nous (les vivants) serons changés».

Le même enseignement est contenu dans les paroles suivantes : «Ceux qui sont morts en Christ ressusciteront premièrement, puis nous qui vivrons et resterons» (I Th 4,16-17). Le livre «Actes des apôtres » témoigne aussi de la résurrection des morts, c'est-à-dire des corps morts appartenant tant aux justes qu'aux pécheurs : «Ayant espérance en Dieu que la résurrection des morts tant des justes que des injustes, laquelle ceux-ci attendent aussi eux-mêmes, arrivera» (24,15).

N'importe la manière dont périt notre corps, les éléments n'en sont point détruits et la toute-puissance de Dieu peut de ces éléments reconstituer le corps, qu'il soit brûlé ou mangé par les bêtes. Or donc, ces éléments entendront la voix de leur Créateur et se rassembleront pour accomplir leur destination et reconstituer le corps humain; ils s'assembleront instantanément de la même manière que les poissons, ayant entendu la voix du Fils de Dieu, se sont immédiatement rassemblés dans les filets des saints apôtres.

La résurrection des morts est l'œuvre de la toute-puissance divine, œuvre qui n'est possible qu'à Dieu seul, action par laquelle les corps décomposés, changés en atomes imperceptibles par la même volonté qui a créé de la poussière le corps du premier homme, se recomposent des mêmes éléments et Adam reçoit le corps qu'il possédait avant sa chute. Les âmes se réuniront aux corps qui leur appartiennent et le nouvel homme comparaitra instantanément au jugement. Nous ressusciterons tous et nous aurons tous des corps éthérés, immortels, impérissables, mais cependant de différente qualité, car les corps des justes se distingueront de ceux des pécheurs. «La résurrection des morts, enseigne saint Jean Chrysostome, sera pareille à la résurrection du Christ.»

La seconde période de la vie de l'âme au-delà du tombeau commencera après sa réunion avec le corps ressuscité. Cette âme réunie à son corps pour l'éternité comparaitra au jugement, après lequel elle entre dans la situation de la félicité ou du tourment éternels. L'enseignement de l'Eglise par rapport à la résurrection des corps

⁴ Ils doivent d'abord mourir au temps de l'antichrist !

humains et de leur réunion aux âmes pour l'éternité est un dogme de l'orthodoxie, et tout vrai chrétien doit confesser sa foi en paroles et en action et dire : «Je crois à la résurrection de la chair» – c'est le onzième article du symbole de la foi. La vérité céleste de la résurrection des corps et de leur réunion aux âmes a été vue en réalité par les hommes, c'est-à-dire que déjà dans l'Ancien Testament on a vu des résurrections. Ainsi le prophète Elie ressuscita le fils de la veuve de Sarepta et Elisée en fit autant pour le fils d'une femme de Sunamite. Le Seigneur Lui-même opéra des résurrections : Il ressuscita la fille de Jaïr, le fils de la veuve de Naïn et Lazare. Et les justes ressuscités à l'heure de la mort du Seigneur n'ont-ils point témoigné de la résurrection générale ? Les sept adolescents ressuscités à Ephèse, et un grand nombre d'autres résurrections opérées par la prière des saints, n'est-ce point là une preuve évidente de ce que nous ressusciterons tous pour la vie éternelle ? La création du monde invisible (du monde spirituel – des anges, d'êtres d'une nature pareille à l'âme humaine) et du monde visible, est une œuvre qui n'est possible qu'à Dieu seul, et que l'esprit humain, limité dans son savoir, ne peut concevoir, car cela est hors des limites du savoir occulte et peut être accepté par la foi seulement; c'est donc à ces œuvres merveilleuses de la création divine, qui constituent la gloire de Dieu, qu'appartient aussi la résurrection des corps destinés par Dieu dès la création pour l'immortalité. Adam et Eve avant leur chute étaient immortels d'âme et de corps : l'homme, formé de l'esprit, de l'âme et du corps, était immortel. Ainsi donc la résurrection des corps est indispensable afin que l'homme puisse exister éternellement et être immortel d'âme, d'esprit et de corps. L'idée de l'éternité et de l'immortalité est inhérente à l'esprit humain et a toujours été, de tout temps et en tous lieux, comme le pressentiment vivant dans l'esprit de l'humanité d'une autre vie au-delà du tombeau; il faut certainement en excepter les personnes dont l'esprit est obscurci par la philosophie. Par conséquent la résurrection des corps, indispensable pour la vie nouvelle d'outre-tombe, était une idée commune à toute l'humanité et qui s'est réalisée sur la personne de notre Seigneur Jésus Christ, qui a posé les fondements de la résurrection de tous les hommes, des justes comme des pécheurs et des damnés. Tous les corps ressusciteront, se réuniront à leurs âmes et comparaitront au jugement, qu'ils soient chrétiens ou non. Les corps de tous les défunts ressusciteront, ceux des justes comme ceux des pécheurs et des damnés, et se réuniront, par l'action de la toute-puissance de Dieu, à leurs âmes. Alors il y aura un nouvel homme, formé des mêmes parties essentielles, l'âme, l'esprit et le corps, mais ce dernier ne sera point semblable à celui qui servait pendant la vie terrestre, mais aura des facultés nouvelles qui le rendront propre à une existence nouvelle dans le monde spirituel, dans le paradis ou la géhenne. La propriété générale des corps ressuscités sera d'avoir perdu la grossièreté qui les distinguait ici-bas et qu'Adam et Eve acquirent après le péché. Le corps de l'homme nouveau sera également de chair et d'os, ce dont témoigne notre Seigneur Jésus Christ Lui-même, qui, après sa résurrection, apparut en chair et en os aux apôtres et mangea avec eux du miel et du poisson. «Pourquoi vous troublez-vous, dit le Seigneur apparu aux disciples après sa résurrection, voyez mes mains et mes pieds, car c'est Moi-même; touchez-Moi et Me considérez bien; car un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que J'ai» (Luc 24,38-39). Pour leur prouver qu'Il n'était point un esprit, le Seigneur permit aux disciples de le toucher et mangea avec eux du poisson rôti et du miel. (v. 40 et 42) Donc, le corps de Jésus Christ après sa résurrection consistait aussi en chair et en os et était le même qu'avant la résurrection, mais seulement maintenant c'était un corps céleste, glorifié, qui pouvait s'élever dans les airs, entrer par les portes fermées, être invisible et s'élever au ciel. Et c'est un corps semblable à celui du Seigneur qu'auront tous les hommes après la réunion des âmes avec leurs corps ressuscités. Mais cependant les corps des justes se distingueront de ceux des pécheurs. Le genre de la

semence est unique l'homme, mais les sortes des grains sont différentes – les justes et les pécheurs. De même que les plantes sortant de graines différentes ne sont point semblables, de même les corps futurs des justes et des pécheurs ne se ressembleront point. Les corps ressuscités, par suite de leur destination à vivre éternellement dans le monde spirituel et suivant le genre de leur vie terrestre, seront doués de facultés toutes nouvelles, parfaitement différentes de celles qui les distinguaient sur la terre. Le saint apôtre Paul parle nettement de la résurrection de nos corps, c'est-à-dire de la résurrection générale, dans son épître aux Romains : «Or si l'Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus des morts habite en vous, Celui qui a ressuscité Christ des morts vivifiera aussi vos corps mortels, à cause de son Esprit qui habite en vous» (8,11). Si donc l'Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus des morts habite en vous, car le corps est le temple du saint Esprit, Celui qui a ressuscité Christ, vivifiera nos corps morts au moyen de son Esprit qui habite en nous. Tout le quinzième chapitre de la première épître aux Corinthiens parle du mystère de la résurrection des morts et de la vie future. Le même apôtre écrit encore aux Philippiens : «Mais pour nous, nous vivons déjà dans le ciel, comme étant citoyens, et c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur notre Seigneur Jésus Christ, qui transformera notre corps tout vil qu'il est afin de le rendre conforme à son corps glorieux par cette vertu efficace par laquelle il peut s'assujettir toutes choses.» (3,20-21) De quelle manière le corps de l'homme réduit en poussière recommencera-t-il à vivre avec tous ses membres et toutes ses facultés ? – voilà un problème dont la solution est en dehors des limites du savoir humain, qui a souvent été une pierre d'achoppement pour beaucoup de penseurs en troublant leur esprit. Ne pouvant expliquer ce mystère de la manière naturelle dont on explique les phénomènes de la nature visible, ils sont arrivés au doute, à l'incrédulité et à d'autres conclusions anti-chrétiennes. Pour éclaircir en quelque sorte le mystère de la résurrection des corps le saint apôtre Paul se sert d'un exemple de la nature visible. Il compare le corps au grain qu'on sème dans la terre, qui en se décomposant produit la plante. Il en est de même du corps, qui, après s'être décomposé, produit dans un certain espace de temps un corps nouveau. «Mais quelqu'un dira : comment ressusciteront les morts, et en quels corps viendront-ils ? ô fou ! ce que tu sèmes n'est point vivifié s'il ne meurt. Et quant à ce que tu sèmes, tu ne sèmes point le corps qui naîtra, mais le grain nu, selon qu'il se rencontre de blé ou de quelque autre grain; mais Dieu lui donne le corps comme il veut, et à chacune des semences son propre corps. (I Cor 15,35-38) Ainsi donc «à chacune des semences Dieu donne son propre corps»; il en est de même des corps des justes et des pécheurs, dont chacun sera doué de facultés différentes. La différence des œuvres produit la différence des corps : Les corps qui par leur activité ont glorifié et sanctifié le nom du Seigneur deviendront dans le royaume du ciel lumineux par leurs bonnes œuvres, comme par les flambeaux inextinguibles des vierges sages; ces corps, disons-nous, ayant été les instruments d'une activité bienfaisante, seront aussi lumineux que le soleil, c'est-à-dire qu'ils resplendiront dans le royaume de la gloire de la même manière que luisent à présent le soleil, la lune et les étoiles. Ainsi donc, selon le degré de sainteté les justes ne jouiront point d'une gloire égale, d'après les paroles de l'Apôtre : «Autre est la gloire du soleil, autre la gloire de la lune et autre la gloire des étoiles; car une étoile est différente d'une autre étoile en gloire. Il en sera aussi de même en la résurrection des morts.» (I Cor 15,41-42)

Comment seront donc les corps après la résurrection ? Telle est la question qui occupait les chrétiens philosophes de Corinthe. Le combat de l'esprit et de la chair leur faisait demander : comment seront les corps dans la vie d'outre-tombe ? seront-ce les mêmes que sur la terre, corps corruptibles, infirmes, vils, entraînant l'âme au péché, et mettant continuellement des entraves au perfectionnement moral et à la connaissance de la vérité, éloignant l'âme de la gloire et de la félicité ? ou bien ces

corps seront-ils doués, après la résurrection, de facultés nouvelles contraires à celles qu'ils possédaient auparavant ? Saint Paul répond aussi à cette question en disant : «Le corps est semé en corruption, il ressuscitera incorruptible; il est semé en déshonneur, il ressuscitera en gloire; il est semé en faiblesse, il ressuscitera en force; il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel. Il y a un corps animal et il y a un corps spirituel» (I Cor 15,42-44). Ainsi donc après la résurrection les corps seront incorruptibles, glorieux, forts, spirituels. Nous venons de dire que les corps des justes seront différents de ceux des pécheurs. Or, en quoi donc consistera cette différence ? Dans l'incorruptibilité, la spiritualité, l'immortalité, la légèreté et la faculté de se déplacer avec la plus grande rapidité et une facilité telle qu'aucun obstacle ne pourra les retenir, et enfin dans la conservation de la chair et des os, ce dont témoigne Jésus Christ Lui-même par son corps glorieux formé de chair et d'os (Luc 24,39). De même que sur le corps du Seigneur les traces de ses plaies sont restées à jamais, pour servir de témoignage à tout le monde moral de l'œuvre de Rédemption qu'Il a accomplie, de même sur le corps de l'homme se reflètera, comme dans un miroir, toute sa vie terrestre sans en excepter la moindre pensée oiseuse. Ces propriétés des corps nouveaux après la résurrection sont communes tant aux justes qu'aux pécheurs. Les corps des justes se distinguent de ceux des pécheurs. Les corps des premiers seront lumineux comme le soleil. Jésus Christ Lui-même disait des corps des justes après la résurrection qu'ils lui ont «comme le soleil dans le royaume de leur Père» (Mt 13,43). Cette situation des corps des justes au paradis dans la seconde période de la vie d'outre-tombe, en comparaison des étoiles, est la suprême félicité des saints, selon l'enseignement de l'apôtre Paul : «Autre est la gloire du soleil...» Ils n'éprouveront ni maux, ni souffrances, ni chagrins, ni fatigues, ni désirs sensuels. Par conséquent les fils de Dieu, sanctifiés par la grâce, auront après la résurrection le même corps dont ils étaient revêtus pendant leur vie terrestre, mais ce corps sera devenu glorieux, spiritualisé, pareil au corps que le Christ avait après sa résurrection, avec les facultés qui les distingueront des corps terrestres et de ceux des damnés. Saint Augustin et saint Ambroise trouvent dans les corps des saints les quatre facultés suivantes :

- 1) l'insensibilité aux influences extérieures nuisibles, qui pendant la vie terrestre produisaient des sensations pénibles et désagréables,
- 2) la clarté des corps pareille au soleil;
- 3) la faculté de se déplacer avec une rapidité inconcevable et enfin
- 4) la sujétion complète du corps à l'âme, ce qui produira dans l'homme une harmonie parfaite. Afin de représenter d'une façon plus claire et plus persuasive la différence qui existera entre les corps futurs des justes et leurs corps actuels, – le saint apôtre emploie un exemple de la nature visible : «Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres; mais autre est la gloire des célestes et autre celle des terrestres» (I Cor 15,40). En comparant les corps ressuscités des saints à leurs corps actuels, il en conclut que les corps ressuscités se distingueront par une clarté, une gloire et une lumière telles que notre esprit ne saurait se les représenter. Les étoiles, dit l'Apôtre, servent en ce cas pour ainsi dire d'images de nos corps futurs lumineux. Les facultés exceptionnelles dont sont doués les corps des justes les feront resplendir d'une gloire pareille à la lumière du soleil qui luit sur la terre, tandis que les corps des damnés seront obscurs et hideux, reflétant toute leur abjection et l'horreur de leur activité et de leur laideur morale.

Aucun des païens n'a jamais imaginé que les corps réduits en poussière pussent revivre, ressusciter pour une vie nouvelle, éternelle, alors que l'immortalité de l'âme et son existence éternelle heureuse ou malheureuse au-delà du tombeau ont toujours été des idées propres à l'humanité entière. Certains peuples se représentaient la résurrection des corps d'une manière fort obscure, d'autres n'en avaient pas la moindre idée; pour les sages c'était un problème. Cependant l'usage de l'inhumation

des corps existait sous différentes formes chez tous les peuples, et à toutes les époques l'affection et le respect qu'on leur témoignait exprimaient, comme instinctivement, l'idée de l'esprit, le pressentiment caché dans les profondeurs de la nature humaine de l'existence dont ce corps détruit jouira un jour. Toute l'activité de l'homme est plus ou moins dirigée par son esprit immortel et il est vrai que l'homme garde et cherche à conserver les objets dont il sait avoir besoin un jour. Cette idée relative à la résurrection des corps ne fut entièrement éclaircie que par la résurrection du Christ. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne l'idée de la résurrection de la chair fut la pierre d'achoppement, la préoccupation fatale de beaucoup de philosophes et elle induisit les philosophes en d'affreuses erreurs. Les Hébreux croyaient à la résurrection de la chair et cette vérité est inséparable de leur histoire. Les Juifs du temps de Jésus Christ se représentaient la vie future et les choses de l'esprit général dans des formes fort grossières. On considérait le Messie comme un grand conquérant politique, qui devait les délivrer du joug des Romains, leur accorder la liberté, fonder le royaume des Hébreux, lui subjuguier tous ses ennemis et sous le règne duquel auraient lieu la résurrection, le jugement, etc. Ainsi, Marthe, sœur de Lazare, dit au Sauveur : «Je sais que mon frère ressuscitera en la résurrection, au dernier jour» (Jn 11,24). Les Sadducéens ne croyaient à rien de ce qui est spirituel ni à l'existence des anges, ni à celle des âmes, ni à la vie future; ils ne croyaient pas non plus à la résurrection de la chair. Les philosophes athéniens, les stoïques, les épicuriens appelaient l'enseignement de la résurrection des morts – *folie* (Ac 17,18).

Chez les Grecs il y avait une secte de philosophes qui se distinguait par la rigidité de leurs mœurs et dont l'enseignement consistait à s'exercer dans une fermeté d'esprit inébranlable dans les tentations, les infortunes et les souffrances. Une fermeté inébranlable de l'esprit – tel est l'objet de l'enseignement de l'école des stoïques. Quatre siècles avant Jésus Christ il y avait en Grèce encore une autre école philosophique fondée par Epicure, dont les disciples se nommaient épicuriens. L'enseignement de cette école consistait à dire que le but de la vie est la jouissance de tous les plaisirs de l'esprit et de l'âme. Il se trouva bientôt parmi les premiers chrétiens, comme par exemple dans l'Eglise de Corinthe, des gens qui ne croyaient pas à la résurrection des morts, aussi l'apôtre Paul dut-il lutter contre cette fausse doctrine pour l'affermissement du dogme de la résurrection. L'enseignement de saint Paul touchant la résurrection des morts est contenu dans la première épître aux Corinthiens (ch. 15). Après les stoïques et les épicuriens, l'Apôtre nomme Hyménée et Philète, comme fondateurs d'une fausse doctrine (II Tim 2,17-18) qui disaient qu'il n'y aurait point de résurrection. Aspirant à la conception spirituelle de la résurrection des morts, on croyait que l'œuvre de la rédemption ne regardait que l'âme seulement, ainsi que l'enseignaient les gnostiques et de notre temps encore les adeptes de Swedenborg. Les gnostiques sont une secte philosophiquement religieuse du IIe siècle dont l'enseignement se basait en partie sur le christianisme et en partie sur l'hébraïsme. Ils niaient la résurrection des corps et affirmaient que Jésus Christ n'avait point revêtu le corps humain, mais qu'il semblait seulement en être revêtu.

Selon Swedenborg, les hommes, immédiatement après leur mort, se trouvent subitement revêtus de corps, couverts de vêtements même et demeurent dans des habitations, et ils sont tout honteux de s'être fait de si fausses idées sur la vie future avant de l'avoir connue. Les personnes que la mort a surprises sur la voie du bien et de la vérité, habitent après leur mort des palais magnifiques, entourés de jardins délicieux, etc.

Afin de préserver les gens trop crédules de ces fausses doctrines hérétiques, indiquons-en les traits principaux. Rapportant la rédemption à l'âme seule, Hyménée et Philète enseignaient que les croyants étaient déjà ressuscités et vivaient avec le Christ. Leurs adeptes enseignaient que l'âme, immédiatement après sa séparation du

corps, en forme pour son usage un autre corps d'une finesse extrême, un organisme spirituel avec lequel elle passe dans l'éternité et s'en sert comme d'un vêtement (les spiritistes enseignent de même). C'est ce qu'affirmaient aussi les partisans d'Hyménée et de Philète en disant que la chair terrestre et grossière se change instantanément en un corps spirituel, subtil et éthéré : Ne pouvant expliquer l'action inconcevable de la toute-puissance divine sur l'acte de la vie du corps dans la terre, le raisonnement orgueilleux fait ses fausses conclusions, en revêtant la vérité de l'esprit – l'immortalité du corps d'une forme inventée par lui, la croissance, le changement. Cette vérité, appartenant à l'esprit, et qui consiste en ce que l'âme aura un jour besoin de son corps pour l'accomplissement de sa destination, cette vérité, cachée dans les profondeurs de l'esprit, la raison orgueilleuse de l'homme l'explique par la croissance d'un nouveau corps, sortant des débris du vieux corps terrestre. Si le raisonnement n'a pu expliquer la résurrection de la chair, qu'il explique alors sa propre déduction : la croissance d'un nouveau corps spirituel ! Ainsi donc le raisonnement, malgré toute sa présomption, n'a pas pu s'éloigner entièrement de l'idée de la résurrection des corps ou la nier.

La loi de l'immortalité se rapporte au corps comme à l'âme, car l'homme est créé pour l'éternité. Du reste, résurrection ou croissance, l'une et l'autre sont des effets inconcevables de la toute-puissance divine. La raison orgueilleuse et profondément déçue ne peut expliquer la résurrection, mais elle ne peut non plus expliquer la croissance. L'homme peut dénaturer la vérité, mais il n'a pas la force de l'anéantir, de mettre fin à son existence, et la vérité, malgré tout, se manifeste d'elle-même. Or, l'immortalité de l'âme, étant une vérité, se manifeste même dans leur erreur. Ce qui est vérité, restera vrai en toute éternité.

Le dogme de la résurrection de la chair n'est point une folie, comme le nommaient les philosophes d'Athènes; c'est une vérité fondée sur la foi en l'Auteur de notre résurrection, sur les déductions du bon sens qui nous dit que l'homme destiné par Dieu à vivre éternellement est formé de chair, d'âme et d'esprit, qui ne peuvent mourir.

Jugement définitif de Dieu sur les êtres moraux.

Jugement général. Jugement des chrétiens et des hommes appartenant à d'autres religions.

«Mais il viendra un jour, un dernier jour pour tout le genre humain (Jn 6,39-40), comme il y a un dernier jour pour chaque individu; le jour de la fin du monde et de l'univers (Mt 13,39) comme il y a le jour de la mort de l'homme, un jour viendra, jour fixé, arrêté de Dieu auquel Il doit juger le monde selon la justice (Ac 17,31), c'est-à-dire prononcer un arrêt éternel et définitif. C'est pourquoi ce jour est appelé dans l'Écriture le jour du jugement (Mt 11,22-24; 12,36; II Pi 2,9; 3,7) «le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu (Rom 2,5). Il est aussi appelé : le jour du Fils de l'homme (Luc 17,22-26), le jour du Seigneur (II Pi 3,10; I Th 5,2), le jour du Christ (II Th 2,2; Phil 1,10; 2,16), le jour de notre Seigneur Jésus Christ (II Cor 1,14; I Co 1,8; 5,5), parce qu'alors notre Seigneur apparaîtra sur la terre dans toute sa gloire pour juger les vivants et les morts; le grand jour (Ac 2,20, Jude 6) à cause des grands événements qui doivent arriver alors. (Théol. dog. de Macaire, Tome II)

Le second avènement de notre Seigneur Jésus Christ sur la terre est un dogme de l'Église orthodoxe renfermé dans le septième article du symbole de la foi. Le même article contient aussi le dogme du terrible jugement dernier de Dieu sur les hommes pour leur vie et leurs œuvres terrestres.

Le jugement est naturellement précédé par la venue du Juge et ensuite par la comparution des hommes et des démons qui doivent être jugés. Ainsi donc les témoignages des saintes Ecritures touchant le second avènement glorieux du Seigneur sur la terre et la résurrection des morts, sont en même temps des témoignages du jugement général. Voici le témoignage de notre Seigneur Jésus Christ par rapport au jugement définitif, celui des saints apôtres, des pères et des docteurs de l'Eglise :

Jésus Christ enseigne : «le Père ne juge personne, mais Il a donné tout le jugement au Fils... et il Lui a donné le pouvoir de juger.» (Jn 5,22-27); et Il dit encore ailleurs : «le Fils de l'homme doit venir environné de la gloire de son Père, avec ses anges; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres» (Mt 16,27). Les apôtres prêchaient sur le jugement : «Il (Dieu) a arrêté un jour auquel Il doit juger selon la justice le monde universel par l'Homme qu'Il a destiné pour cela; de quoi il a donné une preuve certaine à tous, en L'ayant ressuscité d'entre les morts.» (Ac 17,31). «Voici le Seigneur est venu avec ses saints qui sont par milliers, pour juger tous les hommes, et pour convaincre tous les méchants d'entre eux;» (Jude 15). Le saint apôtre Paul parle plusieurs fois du jugement général et définitif (Rom 2,5-7; 14,10; I Cor 4,5; II Cor 5,10; Ep 6,8; Col 3,24-25; II Th 1,6-10; II Tim 4,1) et saint Jean l'évangéliste en témoigne aussi; (Apo 20,11-15).

La sainte Eglise a toujours confessé ce dogme du jugement général. Dans le symbole de la foi ratifié par les conciles œcuméniques de Nicée et de Constantinople on lit (je crois) «en Christ qui viendra dans sa gloire juger les vivants et les morts,» et dans le symbole d'Athanase : «Il viendra (Christ) juger les vivants et les morts, et à sa venue tous les hommes ressusciteront avec leurs corps et rendront compte de leurs œuvres.» Ce dogme est confessé par tous les saints pères et docteurs de l'Eglise dans leurs écrits.

Voici le tableau émouvant du jugement définitif de l'humanité, tableau représenté par la parole de Dieu (Mt 25,31-46) et confirmé par notre propre raison. Les parties de ce tableau sont :

- 1) le Juge-Dieu,
- 2) les participants du jugement – les saints anges,
- 3) les justiciables,
- 4) l'objet du jugement,
- 5) la séparation des justes et des pécheurs, et
- 6) l'arrêt définitif sur les uns et les autres.

La première place de ce tableau, selon le témoignage de Jésus Christ Lui-même, appartient au Fils de Dieu, comme au Dieu-Roi et au Juge, assis sur son trône de gloire, entouré de ses saints anges et des saints apôtres. Assis sur son trône est une expression figurée, empruntée à l'usage des princes de s'asseoir sur le trône dans toutes les circonstances graves.

Ensuite viennent les exécuteurs de la volonté de Dieu ou pour ainsi dire les participants du jugement : les anges et les apôtres. «Et il enverra ses anges qui avec un grand son de trompette assembleront ses élus des quatre vents, depuis l'un des bouts des cieux jusqu'à l'autre bout»(Mt 24,31), «et ils cueilleront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité... et sépareront les méchants d'avec les justes» (Id. 13,41,49). Telle est l'activité des anges et la part qu'ils prennent au jugement dernier. Les Juifs réunissaient leurs assemblées par des trompettes (Lév 25,9; Nom 10,2; Juges3,27), et cet usage a servi d'image à Jésus Christ pour représenter le rassemblement de toute l'humanité pour le jugement au son des trompettes des anges. Mais cela n'est qu'un symbole, car il n'y aura qu'une seule trompette (I Cor 15,52), la trompette de Dieu (I Th 4,16), au son de laquelle le Fils de Dieu enverra ses saints anges; cette même trompette ressuscitera aussi les morts. Le nord, le sud, l'est et l'ouest portaient chez les Juifs le nom des quatre vents.

Les anges rassembleront les hommes de toutes les contrées de la terre, les justes et les injustes, et les sépareront les uns des autres.

La participation des apôtres au jugement est représentée dans les paroles suivantes du Seigneur : «En vérité je vous dis que vous qui M'avez suivi dans la régénération, quand le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire vous aussi serez assis sur les douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël» (Mt 19,28). Dans ce cas les trônes des apôtres signifient, non des sièges, mais l'honneur et la gloire dont ils seront revêtus de préférence à tous, et cela veut dire qu'ils règneront avec le Seigneur et participeront à sa gloire. C'est le Messie, à qui Dieu a donné tout le jugement (Jn 5,22) qui jugera le monde; mais le Seigneur dit que les apôtres jugeront aussi en ce sens que tous les croyants, participants de la gloire et du règne du Messie, prendront part au jugement du monde, ainsi que l'a écrit l'apôtre Paul : «Ne savez-vous point que les saints jugeront le monde ?» (I Cor 6,2).

Et dans ce cas, dans ce tableau du jugement des apôtres le Seigneur a pris pour symbole le tribunal des conseillers, des courtisans qui entourent les princes de la terre et les aident à juger. Les douze tribus d'Israël – c'est le nom du peuple de Dieu, du peuple élu un jour et aimé de Dieu, nom qui dans ce cas signifie toute l'humanité, aimée par le Seigneur et rachetée par Lui, tous les chrétiens sujets au jugement. Ainsi le saint apôtre Jacques (1,1) appelle aussi les chrétiens les douze tribus.

Le paradis présentera au jugement ses habitants, les âmes justes; et l'enfer livrera ses morts, les âmes des pécheurs, et alors les âmes se réuniront aux corps. Ensuite sera prononcé l'arrêt définitif sur les justes et sur les pécheurs et chacun recevra selon les œuvres de sa vie terrestre.

Les infidèles, ceux qui n'ont point reçu la rédemption, seront condamnés, lors du jugement général du Christ, à la privation de la vie éternelle et bienheureuse en Jésus Christ et il en sera de même des chrétiens croyants et baptisés, qui ont mené sur la terre une vie contraire aux commandements du Seigneur (Comm. sur l'Ev. de l'arch. Michel; Marc 16,16). Tous ceux qui ont jamais vécu ressusciteront lors du jugement dernier afin d'être jugés. Nous lisons encore dans l'Evangile : «Ils verront Celui qu'ils ont percés» (Jn 19,37). Ils verront tous les ressuscités et parmi eux ceux qui ont crucifié notre Seigneur Jésus Christ, ainsi donc les incrédules seront aussi présents au jugement, tous, fidèles et infidèles, en un mot, toute l'humanité. Non seulement les hommes comparaitront au jugement, mais aussi les démons, que Dieu, selon les paroles des apôtres, n'a pas épargnés, mais, les ayant précipités dans l'abîme, chargés des chaînes d'obscurité, les a livrés pour être réservés au jugement (II Pi 2,4). Et l'apôtre Jude écrit aussi : «Il a réservé sous l'obscurité dans des liens éternels, jusqu'au jugement de la grande journée, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont abandonné leur propre demeure» (Jude, 6).

L'homme, étant formé d'esprit, d'âme et de corps, sa vie extérieure et son activité n'est que l'expression, la manifestation de la vie et de l'activité de l'âme. Les pensées, les désirs, les sentiments appartiennent au domaine de l'immatériel et constituent l'activité invisible de l'âme; exprimés par les paroles et les actions, ils constituent l'activité visible du corps, qui est l'organe de l'âme – l'activité de l'homme. Aussi, l'activité intérieure, spirituelle, ainsi que l'activité extérieure de l'homme seront-elles également jugées lors du jugement général. Par suite du dualisme de la nature et de l'activité humaine, laquelle sera jugée au jugement général, la récompense et le châtement seront de deux sortes : moraux – intérieurs, et extérieurs, sensuels, correspondant au nouveau corps de l'homme.

Chaque individu devra rendre au jugement dernier un compte exact de toutes les pensées, de tous les désirs, sentiments, paroles et actions de sa vie terrestre. Il va sans dire que les pensées, les désirs, les sentiments et les actions qui, pendant la vie terrestre, ont été effacés par un repentir sincère, n'y seront pas mentionnés.

L'activité de l'âme se manifeste dans l'activité visible de l'homme, dans ses paroles et dans ses actions, de sorte que les paroles et les actions sont toujours l'expression de l'état moral, bon ou méchant, de l'âme. Toute parole oiseuse, selon l'expression du Seigneur, c'est-à-dire toute parole qui n'est point conforme à l'activité chrétienne et qui n'est point digne d'elle, sera jugée lors du jugement général : «Je vous dis que les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole oiseuse qu'ils auront dites» (Mt 12,36). Or les paroles sont l'expression des pensées et des sentiments de l'homme et en général de tout son état intérieur et moral; aux paroles on reconnaît l'homme, comme on reconnaît l'arbre aux fruits. Si les paroles de l'homme sont vraies, honnêtes, pieuses, instructives, elles démontrent un homme de bien qui sera justifié au jour du jugement. Si, au contraire, les paroles sont menteuses, impies, elles démontrent le cœur méchant de l'homme qui ne peut être justifié, mais sera sujet à la damnation. La justification et la damnation au jugement dépendent de la foi et des œuvres, tandis que les paroles ne sont que l'expression de l'état intérieur et moral de l'âme. On entend par parole oiseuse une parole qui contient le mensonge, la calomnie, qui excite le rire indécent, une parole honteuse, indécente, futile, n'ayant aucun rapport aux choses sérieuses.

Le saint apôtre Paul écrit, par rapport au jugement de l'activité invisible et mystérieuse de l'âme : «Ne jugez de rien avant le temps jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui aussi mettra en lumière les choses cachées dans les ténèbres, et qui manifestera les conseils des cœurs; et alors Dieu rendra à chacun sa louange» (I Cor 4,5). Saint Jean Chrysostome écrit relativement à ces paroles apostoliques : «Dieu juge non seulement les œuvres, mais il révèle même ce que nul ne sait». Ainsi au jour du jugement chacun rendra un compte exact et complet de son activité soit intérieure – spirituelle (Mt 12,36; I Cor 4,5), soit extérieure – visible, c'est-à-dire Dieu rendra à chacun selon ses paroles et ses œuvres (Rom 2,6; II Cor 5,10).

Au jour du jugement dernier, à la vue de tout le monde spirituel et moral, du royaume des esprits et des âmes, seront révélées la vie et l'activité terrestre de chaque âme, soit en bien soit en mal; aucune pensée secrète, aucun soupir, aucune parole, aucune action du corps ne pourront être cachés. Toute œuvre juste ou injuste, si cette dernière n'est point effacée à temps par la pénitence, sera vue de tous : des anges, des saints et de tous les hommes. Le saint apôtre Paul témoigne de cette vérité en disant : «Le Seigneur viendra, qui aussi mettra en lumière les choses cachées dans les ténèbres et qui manifestera les conseils des cœurs; et alors Dieu rendra à chacun la louange (I Cor 4,5).

Ce n'est point sans raison, dit saint Jean Chrysostome, que le jugement tarde si longtemps, ce n'est point sans cause que ce jugement général et définitif de l'humanité est remis à une époque si éloignée. C'est parce que Dieu nous donne le temps d'intercéder les uns pour les autres. Mais lorsque l'heure décisive de la destinée humaine sera arrivée, cette intercession aura cessé d'être efficace. Alors ni les prières, ni les supplications, ni les larmes, ni la parenté, ni l'amitié, ni les bonnes intentions, ni les vertus, rien ne pourra nous venir en aide. A cette heure fatale, ni la prière des pécheurs envers les saints, ni les prières des saints envers Dieu pour Lui demander le pardon des pécheurs n'auront plus d'efficacité. Les prières des saints ne pourront rien pour les damnés; l'intercession du père ne pourra sauver le fils damné, les pleurs des enfants ne délivreront point les malheureux parents; le mari ne pourra secourir sa femme, ni la femme son mari. Du reste, l'amour même de la vérité ne permettra point d'intercéder pour ceux qui l'ont reniée complètement; il ne serait point naturel de demander le royaume des cieux pour celui qui n'en a point voulu et qui par conséquent n'est point apte à une vie pleine de paix et d'amour, à la vie des saints. L'affection, la parenté, l'amitié perdront toute importance pour ceux qui détestent ces liens et tout rapport entre les âmes qui aiment la vérité et la justice et

celles qui en sont ennemies sera à jamais rompu et le souvenir des pécheurs n'aura plus aucune influence sur la vie des âmes saintes dont l'activité a été agréable à leur Seigneur.

Au jugement dernier, lorsque tout ce qui est secret sera mis au jour, tous les justes, comme les pécheurs, se verront et se reconnaîtront les uns les autres. Les pécheurs, qui, jusqu'à ce jour, voyant les saints du paradis, ne se voyaient point entre eux en enfer, se verront et se reconnaîtront, ainsi que l'écrit saint Athanase le Grand dans son sermon sur les défunts. Mais leur entrevue ne sera point joyeuse ! Pourquoi ? Parce que c'est nous-mêmes et nos proches sur la terre, lesquels nous devons revoir, qui avons été la cause de notre damnation éternelle. Ne croyons-nous point qu'ils nous remercieront de ce que, étant restés après eux ici-bas, nous avons passé notre vie de la même manière que les frères du malheureux riche de l'Evangile ?

Saint Jean de Damas, en tâchant de nous préserver d'une si terrible rencontre avec nos proches le jour du jugement, écrit : «Nous ferons de notre mieux, afin que dans ce jour terrible nos proches ne nous accusent pas de négligence envers eux, et surtout ceux d'entre eux qui nous ont confié le soin de leur bien. Que l'on se garde de croire qu'à cette réunion suprême nous ne nous reconnaîtrons point les uns les autres. L'œil pénétrant de l'âme est un organe de la vue et du savoir, ainsi qu'en témoigne notre Seigneur Jésus Christ dans la parabole du riche et de Lazare : *Il leva les yeux en haut et vit de loin Abraham et Lazare dans son sein*» (serm. sur les défunts dans la foi).

Il est vrai que le riche, pendant sa vie terrestre, aura connu Lazare et l'aura vu peut-être plus d'une fois, aussi n'y-t-il rien d'étonnant à ce qu'il le reconnût. Mais comment a-t-il pu, selon le témoignage du Seigneur Jésus Christ, reconnaître Abraham, qu'il ne connaissait point et n'avait jamais vu auparavant ? Aussi en concluons-nous et en témoignons-nous comme d'une vérité, que tous se reconnaîtront au jour du jugement, ceux qui se connaissent et ceux qui ne se connaissent point. Saint Jean Chrysostome écrit ainsi à ce sujet : «Nous reconnaîtrons non seulement ceux que nous connaissions ici-bas, mais nous verrons aussi ceux que nous n'avons jamais vus. A cette réunion universelle, ne les ayant jamais vus, nous reconnaîtrons cependant les patriarches et nous dirons : voici Abraham, Isaac, Jacob et les autres patriarches ! Voilà David, le premier des prophètes, voici saint Jean-Baptiste, saint Etienne, premier martyr, et les légions d'autres saints.»

Saint Basile le Grand, dans son homélie aux gens cupides, dit : «Ne te représentes-tu point le jugement du Christ, lorsque ceux que tu as offensés, se plaçant tout autour, se plaindront de toi ? De quelque côté que tu tournes tes yeux, tu verras partout le tableau de tes iniquités : ici les orphelins, là les veuves, les pauvres que tu as repoussés, les serviteurs que tu as frappés, les voisins que tu as offensés, etc.»

Saint Ephrem de Syrie écrit : «Les enfants accuseront alors leurs parents de n'avoir pas fait de bonnes œuvres; ce jour-là chacun verra beaucoup de ses amis dans l'affliction, et quelques-uns d'entre eux, voyant les amis placés à droite, s'en éloigneront en pleurant...»

«Alors, dit saint Grégoire le Théologien, c'est-à-dire le jour du jugement général, je te reverrai, mon bien-aimé frère Césarius, lumineux, glorieux, joyeux, ainsi que tu m'as souvent apparu en rêve.»

Saint Dimitri de Rostov, en s'adressant à un père, pleurant la mort de son fils, lui dit pour consolation : «Tu le reverras dans la grâce de Dieu, parmi les justes, dans un lieu clair et frais.» (œuvres, 5 part., Oraison funèbre de Griboïédov) C'est ainsi qu'enseignent tous les pères et docteurs de l'Eglise, qui affirment que nous nous reverrons tous un jour. Par conséquent toute l'humanité, du premier homme jusqu'au

dernier, tous comparaitront au jugement. Et toutes les nations seront assemblées devant Lui.» (Mt 25,32); <«qui doit juger les vivants et les morts» (II Tim 4,1); «c'est Lui qui est destiné de Dieu pour juger les vivants et les morts.» (Ac 10,42)

Que peut-il être de plus terrible et de plus honteux que la situation où seront les âmes lorsque, devant le regard de tous, nos œuvres secrètes et manifestes, toutes nos pensées, nos paroles et tous nos désirs seront mis à découvert et que chacun verra toute l'activité des autres ? C'est alors qu'aux yeux de tous se révéleront nos sentiments : notre affection et notre hypocrisie, notre justice et notre injustice. Saint Jean de Damas dit : «Ce sera une honte immense lorsque chacun reconnaîtra son prochain et sera reconnu de lui.» (serm. sur les déf. dans la foi) Et alors le Seigneur «mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche» (Mt 25,33), c'est-à-dire que le Seigneur séparera les justes d'avec les injustes; alors l'incrédulité séparera le père du fils, la fille de la mère et les époux aussi devront se séparer pour toujours. La foi sauvera les uns, tandis que l'incrédulité perdra les autres.

«Et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs, et il mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche.» (Mt 25,32-33) Comme il y aura des chrétiens et des non-chrétiens au jugement, l'une des parties du jugement est celle des chrétiens (25,31-46); nous pouvons en juger par les questions de Jésus Christ et les réponses des justiciables, qui ne peuvent avoir rapport qu'aux chrétiens, ce dont témoigne aussi le vase d'élection du saint Esprit lorsqu'il dit : il nous faut tous (chrétiens justes et pécheurs) comparaître devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû pour son activité intérieure et extérieure (c'est-à-dire pour ses pensées, désirs, sentiments, paroles et actions), rémunération complète : récompense ou punition. (II Cor 5,10; Rom 2,6) L'autre partie du jugement, qui se rapporte aux non-chrétiens, est brièvement représentée par les paroles des saintes Ecritures : I Cor 6,2; Mt 19,28. C'est Jésus Christ Lui-même qui jugera les chrétiens, et les croyants seront jugés selon leurs œuvres, aussi ce sont elles qui nous justifieront ou nous condamneront. Les œuvres de charité et de miséricorde pressenties par le Seigneur lors du jugement aux chrétiens, connaissant sa sainte volonté, procureront aux uns le royaume des cieux, préparé pour eux de toute éternité, et aux autres, placés à sa gauche, connaissant également sa volonté et ses commandements, mais les ayant négligés le châtement, les peines éternelles.

Toute l'activité chrétienne, tous nos rapports mutuels doivent être fondés sur l'amour éternel et divin. Selon le degré de leur charité chrétienne, les uns seront placés à droite, les autres à gauche. Le côté droit est plus honoré que le côté gauche; il est toujours réservé aux personnages haut placés, aux princes, aux parents les plus proches, aux amis et, selon les paroles de notre Seigneur Jésus Christ, c'est la place destinée aux élus, aux enfants de Dieu, aux héritiers du royaume des Cieux, tandis que le côté gauche est la place destinée aux réprouvés, aux maudits, car ils ont volontairement repoussé les biens préparés à l'homme dans la vie future.

Ensuite le Seigneur s'adressera à ceux qui se tiennent à sa droite et prononcera l'arrêt de leur destinée éternelle en expliquant les motifs : «Venez, les bénis de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde.» (Mt 25,34), pour les bonnes œuvres que vous avez faites sur la terre. Ces œuvres se rapportent à Moi, car vous les avez faites pour les plus petits de mes frères. Vous avez donné à manger à ceux qui avaient faim, vous avez donné à boire à ceux qui avaient soif, vous avez recueilli les étrangers, vous avez vêtu ceux qui étaient nus, vous avez visité les malades et les prisonniers (5,35-41) Dieu, étant omniscient, a prévu les actions des hommes et leur a prédestiné dès l'éternité la récompense et le châtement selon leurs œuvres : la vie et le royaume des cieux pour le bien, la mort et les peines éternelles pour le mal.

Jésus Christ appelle les vrais chrétiens, les véritables adeptes de son enseignement – ses frères, car ils sont avec Lui en parenté d'esprit, de dispositions et de souffrances : «Quiconque fera la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère»(Mt 12,50). L'apôtre Paul témoigne de ce que Jésus Christ reconnaîtra pour frères ses fidèles serviteurs : «Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés, descendent tous d'un même Père; c'est pourquoi il ne prend point à honte de les appeler ses frères, disant : j'annoncerai ton nom à mes frères» (Héb 2,11-12). La communion du Seigneur avec ses vrais adeptes est l'union la plus intime, l'union de la foi, de l'amour, de l'esprit et des actions. Aussi tout ce que nous faisons pour nos prochains le Seigneur le rapporte à Lui-même et il récompense comme pour des œuvres faites à Lui-même : vous Me l'avez fait à Moi-même...», ou bien : «celui qui vous reçoit, Me reçoit» (Mt 10,40).

Il se tournera ensuite vers les chrétiens pécheurs qui seront à Sa gauche et Il leur dira : «Maudits ! retirez-vous de Moi et allez au feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges» (Mt 25,41), car vous n'avez pas eu la foi vivante et n'avez pas exercé la charité. Le Seigneur, dans ses paroles adressées aux justes et aux damnés, ne parle point de la foi, car ici la foi se manifeste dans les œuvres et par conséquent les œuvres de la foi justifient les uns et condamnent les autres. Elles justifient ceux qui les ont faites et condamnent ceux qui ne les ont point exercées. L'absence des œuvres de charité et de miséricorde qui ont justifié ceux qui sont placés à droite, condamne au feu éternel ceux qui se tiennent à gauche (Mt 25,42-46).

La seconde partie du jugement définitif, c'est le jugement des non-chrétiens, de ceux qui ne croient pas en Jésus Christ. Le Sauveur en a chargé les apôtres : «En vérité, Je vous dis que vous, qui M'avez suivi dans la régénération, quand le Fils de l'homme sera aussi sur le trône de sa gloire, vous aussi vous serez assis sur douze trônes jugeant les douze tribus d'Israël» (Mt 19,28). Comment devons-nous entendre le sens de ces paroles ? Les apôtres, appartenant au même peuple que vous, tous les Juifs ayant reçu la même instruction que vous, ayant été élevés selon les mêmes lois et dans les mêmes usages, ayant mené le même genre de vie, ont cependant cru en Moi et vous n'y avez point cru. Or, qu'est-ce qui vous a empêché de croire en Moi ? Aussi seront-ils vos juges ! «Les douze tribus d'Israël», c'est le nom du peuple de Dieu, du peuple autrefois élu et aimé de Dieu, est employé dans cette occasion pour désigner toute l'humanité, que Dieu a tant aimée qu'Il a donné son Fils unique, afin que tous ceux qui croient en Lui soient sauvés. Dieu a aimé Israël et il a aussi aimé tout l'univers, toute l'humanité, rachetée par notre Seigneur Jésus Christ. Mais cependant, comme ce n'est que les croyants qui ont profité de la Rédemption, sous le nom des douze tribus qui n'y ont point cru nous devons entendre tous les hommes qui ne connaissent point leur Rédempteur. Les croyants – les sauvés, seront l'accusation vivante des incrédules, ils seront leur jugement et la condamnation de leur incrédulité : «ils seront eux-mêmes (les disciples du Christ) vos juges (juges des Juifs incrédules) (Mt 12,27). Le mot «régénération» veut dire ici la transformation future du monde, le rétablissement de la perfection primitive dont le monde jouissait avant la faute d'Adam, et cette transformation, cette régénération devra avoir lieu à la fin du monde.

Les disciples du Seigneur, les saints apôtres régneront avec Lui dans la vie future, participeront à sa gloire et jugeront dans le même sens que tous les croyants, participants de la gloire du Messie et du jugement universel et surtout les personnes les plus proches des juges – ses disciples, les apôtres. C'est une expression figurée empruntée à l'usage des rois de juger étant entourés de leurs conseillers, leurs aides dans le jugement. Saint Jean Chrysostome entend le jugement des apôtres dans le même sens que Jésus Christ parlait du jugement de la reine du Midi, du jugement des Ninivites (Comm. sur l'Évang. de l'arch. Michel. Mt 19,28).

Par rapport à ce jugement des saints non seulement sur les infidèles, mais même sur les esprits du mal, l'apôtre Paul écrit : «Ne savez-vous point que les saints jugeront le monde ? Or, si le monde doit être jugé par vous, êtes-vous indignes de juger les plus petites choses ? Ne savez-vous point que nous jugerons les anges (du mal) ? Combien plus donc devons-nous juger des choses qui concernent cette vie ? (I Co 6,2-3). Tous les saints pères et docteurs de l'Eglise reconnaissaient la vérité de cette description du jugement universel.

La fin du monde.

Après le jugement dernier, universel, solennel, sévère, terrible et définitif sur les êtres spirituellement moraux, le même jour et au même instant aura lieu la fin du monde, la fin du règne de grâce sur la terre et le commencement du règne de gloire, de la vie nouvelle et bienheureuse des justes et de la souffrance éternelle des pécheurs. Après le jugement viendra la fin du monde, la fin des siècles. Cette vérité a été confirmée par Jésus Christ Lui-même dans la parabole de la semence : la moisson c'est la fin du monde; et les moissonneurs sont les anges... il en sera de même à la fin du monde (Mt 13,39,40,49). Par le mot fin il ne faut point entendre l'anéantissement complet du monde; le monde ne cessera point d'exister, l'univers ne sera point anéanti, mais il sera changé de la même manière que l'homme, qui ne sera point réduit au néant, mais de périssable deviendra impérissable et de mortel deviendra immortel. Avec le changement de l'homme arrivera le changement de l'univers, le changement des lois de la nature, il s'établira un nouvel ordre de l'univers, conforme au nouvel ordre qui doit être établi dans le royaume du Christ. La transformation de l'univers sera opérée par le feu, selon la parole de Dieu. Ainsi l'apôtre Pierre dit : «Les cieux et la terre qui sont maintenant sont réservés par la même parole, étant gardés pour le feu au jour du jugement et de la destruction des hommes impies». Ou bien : «Or, le jour du Seigneur viendra comme le larron en la nuit, et en ce jour-là les cieux passeront avec un bruit sifflant de tempête et les éléments seront dissous par l'ardeur du feu, et la terre et toutes les œuvres qui sont en elle brûleront entièrement». Et plus loin encore : «en attendant et en hâtant par nos désirs la venue du jour de Dieu, auquel les cieux étant enflammés seront dissous et les éléments se fondront par l'ardeur du feu». (II Pi 3,7,10,12) La révélation divine ainsi que la science nous affirment que la fin du monde doit arriver tôt ou tard. La révélation dit que le changement du monde s'opérera par le feu, tandis que la science, tout en admettant aussi le feu comme moyen de la transformation du monde, en trouve encore d'autres, qui pourraient mettre fin à la situation actuelle de la terre et par conséquent à l'humanité qui l'habite.

Voici le témoignage de la parole de Dieu par rapport à la fin réelle du monde : dans l'Ancien Testament le prophète et roi David écrit à ce sujet : «Vous avez, Seigneur, dès le commencement fondé la terre; et les cieux sont les ouvrages de vos mains. Ils périront, mais vous subsistez dans toute l'éternité; ils vieilliront tous comme un vêtement. Vous les changerez comme un habit dont on se couvre et ils seront en effet changés» (Ps 101,26,27,28). Autant que l'ordre de la nature était favorablement conforme à la situation des âmes des premiers hommes avant leur chute, autant elle leur devint défavorable après : «les créatures sont sujettes à la vanité, non de leur volonté, mais à cause de celui qui les y a assujetties... car nous savons que toutes les créatures soupirent et sont en travail ensemble jusqu'à maintenant» (Rom 8,20-22), c'est-à-dire par suite de la chute de l'homme toutes les créatures ont été involontairement assujetties au travail de la corruption, soupirent et souffrent avec nous, ce qui n'était point avant la chute des premiers hommes. Alors, c'est-à-dire avant la chute de l'homme, selon les paroles de l'apôtre Paul (Rom 8,20)

et la Genèse, tout «était très bon» et dans toute la création matérielle et morale régnait la paix, c'est-à-dire la concorde, l'union, l'harmonie, la joie, la félicité. Par conséquent tout ce qui avait été créé par Dieu était en union, en rapport mutuel et en communion avec le Créateur et avec ses créatures. Tout jouissait de la paix et de la concorde jusqu'au moment où l'homme, le roi de la création, les troubla par sa faute. Avec la chute de l'homme, le lien qui unissait la création fut rompu et la paix et la concorde se changèrent en rébellion et en inimitié qu'y avait semé l'ennemi de la paix et de l'amour.

C'est ainsi que la nature doit être aussi en conformité avec le nouvel homme spirituel. Tout le monde visible et matériel, qui est dans le mal, doit être purifié des suites funestes du péché de l'homme et se renouveler conformément à l'homme nouveau, car les créatures «seront aussi délivrées de la servitude de la corruption pour être en la liberté de la gloire des enfants de Dieu (Rom 8,21). Le renouvellement du monde aura lieu au dernier jour au moyen du feu et au ciel nouveau, comme sur la terre nouvelle, il ne restera rien de ce qui est sujet au péché, mais il n'y régnera que la justice (II Pi 3,13). La transformation de l'homme sera immédiatement suivie de la transformation de la nature et il y aura un nouveau ciel et une nouvelle terre, selon le témoignage de Celui qui a créé le ciel et la terre et qui peut les changer selon leur destination : «le ciel et la terre passeront» (Mt 24,35); et ailleurs : «Et voici je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde» (Mt 28,20). Toutes les paroles de notre Seigneur Jésus Christ nous montrent que le ciel et la terre qui sont maintenant passeront mais ne seront point anéantis, et selon le prophète David, ils seront changés comme l'on échange un vieux vêtement pour un nouveau (Ps 101,25-26), ce qui est également affirmé par l'Apôtre Pierre, qui dit : «Nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite» (II Pi 3,13). Et saint Jean a même vu dans sa révélation : une terre nouvelle et un ciel nouveau, «car le premier ciel et la première terre avaient disparu» (Apo 21,1).

Toutes les idées sur la fin du monde furent prêchées aussi par les saints Pères et docteurs de l'Eglise.

Ainsi saint Irénée dit : Ce n'est point l'essence, la substance de la création qui passera (car Celui qui l'organisa est vrai et puissant); ce n'est que la forme de ce monde qui passe, c'est-à-dire ce qui a éprouvé la désorganisation... Quand donc cette forme passera, que l'homme se renouvellera et se relèvera pour l'incorruptibilité, alors on verra paraître le nouveau ciel et la nouvelle terre.»

Saint Cyrille de Jérusalem : «Notre Seigneur Jésus Christ viendra du ciel, avec gloire, à la fin de ce monde, au dernier jour; car il y aura une fin à ce monde, et ce monde créé se renouvellera. Comme la corruption, *le larcin et l'adultère*, et toute sorte de péchés, *se sont répandus dans le monde et qu'on y a commis meurtres sur meurtres* (Os 4,2), alors, pour que cette habitation merveilleuse des créatures ne reste point à toujours remplie d'iniquités, ce monde passera afin de reparaître meilleur... Le Seigneur confondra le ciel, non pour le détruire, mais pour le faire reparaître sous une meilleure forme. Écoutez les paroles du prophète, David : *Dès le commencement, Seigneur, vous avez fondé la terre, et les cieux sont les ouvrages de vos mains* (Ps 101,25). *Ils périront, mais vous subsisterez dans toute l'éternité* (Ibid. 26). Mais, dira quelqu'un, pourquoi dit-il clairement : *Ils périront* ? Cela est expliqué par les paroles qui suivent : *Ils vieilliront tous comme un vêtement; vous les changerez comme un habit dont on se couvre, et ils seront en effet changés*. Car comme il est dit de l'homme qu'il périt, suivant ces paroles : *Le juste périt et personne n'y fait réflexion en lui-même* (Is 57,1), tandis qu'il attend la résurrection, ainsi nous attendons une espèce de résurrection du ciel même».

Saint Basile le Grand : «Nous pouvons prendre pour une annonce anticipée des dogmes sur la fin et la transformation du monde ce que nous trouvons déjà

brièvement révélé au premier mot de la doctrine inspirée : *Au commencement Dieu créa...* ce qui a commencé avec le temps doit finir nécessairement dans le temps. Si quelque chose a un commencement temporel, ne doutez pas de sa fin... Mais eux (les savants du paganisme) ne purent trouver aucun moyen de comprendre Dieu, Créateur de l'univers et juste Juge, rémunérant chacun selon ses œuvres, et de se mettre dans l'esprit l'idée de la fin, découlant de l'idée du jugement, parce qu'il faut que le monde change si les âmes sont appelées à un autre genre de vie. En effet, comme la vie présente a des qualités en harmonie avec ce monde, de même l'existence future de nos âmes aura une destinée conforme à son état».

Le bienheureux Jérôme : «Le psaume 101,27, montre clairement que la fin du monde ne désigne point un anéantissement, mais une amélioration de son état. De même ce qui est écrit ailleurs : «La lumière de la lune deviendra comme la lumière du soleil» (Is 30,26), signifie que ce qui existait auparavant sera non point détruit, mais amélioré. N'oublions pas ce qui est dit : La forme passe, et non la substance même. Saint Pierre exprime aussi la même idée (II Pi 3,13) ... Il ne dit point : Nous verrons d'autres cieux et une autre terre; mais : *Les cieux et la terre, qui étaient auparavant et qui ont vieilli, seront remplacés par de meilleurs*».

Ainsi ont enseigné Justin martyr, Athénagore, Tatien, Théophile d'Antioche, Minutius Félix, Hippolyte, Methodius et d'autres. Le cinquième concile œcuménique, en réfutant les différentes erreurs des Origénistes, condamna entre autres publiquement leur fausse idée que le monde matériel serait non seulement transformé, mais même anéanti (Théol. Dogm. Orth. Macaire, T. 2, pag. 645).

L'histoire de l'existence du monde se divise en trois grandes périodes. Des mains de Dieu, source de l'amour, tout est sorti étant, selon son propre témoignage, «très bon», c'est-à-dire parfait et aussi beau que cela était nécessaire alors. Si tout dans la création n'était parfait et beau, en quoi consisterait la décadence après la chute de l'homme ? Dans cette création de Dieu nous voyons un ordre merveilleux de tout dans l'entier et une harmonie parfaite de chaque chose en particulier. Or, toute chose est destinée à un service soit supérieur, soit inférieur, dans le royaume de la nature, où, comme dans la maison d'un seigneur sage et raisonnable, tout est établi dans un ordre parfait et les plus petites choses servent aux grandes, auxquelles elles sont inférieures. Les êtres non-organiques servent aux êtres organiques, ces derniers aux êtres sensibles; qui à leur tour sont soumis aux êtres doués de raison; or ceux-ci sont destinés au service direct, solennel et visible de Dieu, que tout sert directement ou indirectement. C'est le saint Esprit qui donne la vie à l'univers, sans Lui – tout est inerte; ainsi donc la partie principale de la création de Dieu est le monde spirituellement moral, de la situation duquel dépend la situation du monde physique. Il en était ainsi aussitôt après la création. L'union et la concorde régnaient partout et tout était «très bon.» Tout était soumis à l'homme, être spirituellement moral, tout travaillait pour lui et la nature physique s'accordait parfaitement avec la nature spirituellement morale. Le ciel et la terre, c'est-à-dire l'atmosphère avec ses phénomènes, étaient en rapports favorables avec l'homme.

C'est la nature spirituellement morale qui a failli et la faute a exercé immédiatement son influence sur toute la création, sur le monde visible, sur la nature physique. L'unité de la pensée, l'harmonie ont été rompues; tout devint étranger à l'amour, tout se révolta contre l'auteur de ce malheur – l'homme, qui avait répandu comme du poison par tout l'univers et sa situation bienheureuse s'était changée en une situation misérable, sur laquelle pesait le courroux de Dieu. A présent tout l'univers est dans le mal, selon la parole de Dieu, et ce mal est arrivé après la chute des premiers hommes; par conséquent, avant la faute commise dans le monde moral, l'univers n'était point dans le mal et la justice y habitait. La parole de Dieu nous révèle trois périodes de l'existence du monde :

1) avant la chute,
2) après la chute et
3) après la régénération. La première de ces situations ou la première période de l'existence du monde est caractérisée par cette parole de Dieu qui a dit que «tout était très bon». La félicité de l'univers consistait dans l'accomplissement de la loi, comme dans la destination essentielle de toute créature. Mais l'infraction à la loi donnait à la créature une situation contraire à sa nature, et par conséquent contraire aussi à la félicité. Par la volonté de Créateur tout dans la création servait l'un à l'autre, tout dépendait l'un de l'autre et c'est dans ce rapport mutuel que consistait le bonheur de l'entier et celui des parties; outre l'amour et l'accomplissement de la loi il n'y avait rien. Chaque chose aspirait à accomplir sa destination et cette aspiration renfermait en soi la vie et la félicité. La discorde ne pouvait y avoir de place, car cela serait contraire à ces paroles de Dieu que tout était très bon.

Dieu est le Créateur de son œuvre. Le monde spirituellement moral et le monde physique doivent accomplir leur destination en agissant l'un sur l'autre, car ils forment un entier très complexe. La loi de l'activité est déterminée : c'est d'accomplir la volonté du Créateur, atteindre au but de sa destination la perfection.

Les représentants des œuvres de Dieu ou de toute sa création sont les êtres spirituellement moraux – les esprits et les âmes, les anges et les hommes, la famille d'un seul Père, le royaume d'un seul Roi, qui vivent et sont créés pour un seul et même but, ayant une même loi et une même nature. L'unité de la pensée unissait les anges et les premiers hommes et devait unir aussi toute l'humanité si l'homme n'avait point failli. L'homme, composé mystérieusement de l'âme et du corps, formait définitivement un entier et l'âme et le corps agissaient favorablement l'un sur l'autre. Cette vérité découle pour ainsi dire elle-même de la situation actuelle de l'homme, dans lequel l'esprit se révolte constamment contre le corps et réciproquement lorsque, selon les paroles de Jésus Christ «l'esprit est prompt, mais la chair est faible» et cela est parfaitement conforme à la situation actuelle de l'homme et de l'univers par conséquent cela n'était point naturel à leur situation première, lorsque tout était «très bon». Si l'union, l'harmonie et pour ainsi dire la sympathie qui existent entre la nature visible et invisible, physique et morale, leur rapport et leur influence mutuels nous frappent encore à présent, comment ne pas admettre l'influence favorable de ces natures l'une sur l'autre avant l'apparition du mal sur la terre, si même maintenant, lorsque tout soupire et souffre, nous voyons l'impression favorable que produit un temps clair et beau sur l'état moral de l'homme et en même temps – sur son côté physique le corps. Lorsque le temps est beau, dit-on, l'âme est plus joyeuse et en même temps lorsque l'esprit est animé, le corps devient plus actif et un certain sentiment de contentement se répand dans l'âme comme dans le corps. En revanche un temps nébuleux et sombre produit un effet tout contraire : l'âme se sent envahie par une tristesse et une angoisse qui disposent le corps à l'inactivité. En un mot, le beau temps produit une impression salutaire sur tout l'organisme de l'homme, tandis que le mauvais temps produit un effet tout contraire : la tristesse dans l'âme et la fatigue dans le corps. Les gens malades ou bien portants subissent également et presque à leur insu l'influence de l'état atmosphérique de la nature. La satiété du corps entrave l'activité de l'esprit, tandis que la gaieté d'esprit excite le zèle et le goût du travail, de sorte que même l'activité extérieure est mélangée d'une joie indescriptible. Ainsi donc par l'état actuel de l'univers et de l'homme nous pouvons conclure avec assurance, en nous basant aussi sur la révélation divine, que dans la première période de l'existence du monde tout était «très bon»; nous en concluons aussi de l'harmonie merveilleuse qui régnait dans toutes les parties de la création de Dieu, harmonie qui seule pouvait donner le bonheur. Par conséquent toute la création, ayant pour couronnement l'homme, est destinée par Dieu à la félicité, au

perfectionnement, à la vie éternelle. Et où donc est la vie éternelle ? Dans le royaume de Dieu, de notre Seigneur Jésus Christ, la vie de toute sa création, la vie de l'univers; la vie du paradis sur la terre, où tout respire la concorde et le bonheur, où tout sert l'un à l'autre avec joie et amour, où le ciel et la terre, c'est-à-dire la terre et l'atmosphère, sont en union et en harmonie avec le monde spirituellement moral (avec les premiers hommes), et la nature physique est en parfait accord avec la nature spirituelle, ainsi que le corps l'est avec l'âme. Telle est la première période de l'existence du monde dans son état d'innocence et de félicité, que Dieu Lui-même a peint par ces mots : «tout était très bon». Or l'idée de «bien» exclut toute idée de mal. Mais combien de temps dura cette première période de l'existence du monde, de son état de félicité et quelle était la mesure et le degré de cette félicité ? L'Écriture sainte ne nous l'a point révélé. La désobéissance à la loi de Dieu, à la loi morale n'a point été suivie de l'anéantissement des coupables, et de l'univers créés pour l'éternité, mais d'un juste châtiment. Or le châtiment n'est point l'anéantissement, la suspension de l'existence.

Le caractère de la seconde période nous démontre seulement que la félicité de la première période est perdue et que le mal, qui n'existait pas dans cette période, règne à présent sur la terre à tel point que le bien même est toujours mélangé de mal. «Le monde est dans le mal !» – tel est le caractère distinctif de la seconde période de l'existence du monde. Après la chute des premiers hommes toutes les propriétés de la nature visible changèrent aussitôt :

1) le corps se révolta contre l'esprit,

2) la terre perdit sa fécondité et avec le changement de la propriété de la terre, qui n'était plus bénie, mais maudite, l'atmosphère, le ciel et la terre changèrent, les bêtes devinrent les ennemis de celui qui avait été leur souverain et leur maître, et ainsi de suite la seconde période de l'existence de l'univers ou sa seconde situation porte un caractère tout différent de la première, ce qui est aussi exprimé par ces paroles de l'Écriture sainte : «Le monde est dans le mal». La vie, une fois donnée à l'univers, n'a point été retirée, mais cette vie pleine de félicité s'est changée en une existence de douleur et de larmes. Ce qui faisait le bonheur a été repris pour punition de l'infraction à la loi; de même nous détruisons souvent volontairement notre santé et tombons malades. La nature spirituellement morale et la nature physique de l'homme étaient si étroitement liées l'une à l'autre qu'elles formaient ensemble l'esprit incarné ou la chair spiritualisée. Il n'en est plus de même actuellement. L'apôtre Paul dit qu'à présent les parties de l'homme sont en rébellion l'une contre l'autre; l'esprit se révolte contre la chair, la chair contre l'esprit et l'homme souvent fait, non ce qu'il veut, mais ce qu'il déteste en accomplissant la volonté de la chair et en lui assujettissant l'esprit. De même que les deux natures de l'homme agissent l'une sur l'autre, de même le monde physique est en union, en harmonie et en rapports mutuels avec le monde spirituellement moral, c'est-à-dire avec ses créatures animées par le saint Esprit, qui donne la vie à tout l'univers. Les changements produits dans le monde moral ne restèrent point sans influence sur le monde visible physique. Pendant les souffrances de l'Homme-Dieu la terre s'ébranla, le rideau du temple se déchira en deux, les pierres se fendirent, le soleil s'obscurcit et plusieurs morts ressuscitèrent. Le désordre du monde moral atteignant à ses dernières limites se refléta sur le monde visible, physique, et il y eut, selon le témoignage de la parole de Dieu, le déluge universel. Avec la chute des premiers hommes, avec le désordre produit dans le monde moral par la désobéissance au Créateur, commença la seconde période de l'existence du monde, la nature physique se changea de plus en plus et ce changement se termina enfin par la grande catastrophe – le déluge universel, qui transforma entièrement la terre et le ciel, c'est-à-dire l'atmosphère. Après le déluge le ciel et la terre qui étaient avant, n'existaient plus; l'eau avait transformé la terre, et comme la terre est toujours

en rapport avec l'atmosphère, le ciel, ou l'atmosphère, se transforma aussi et alors apparurent, selon les paroles de l'apôtre Paul, le ciel et la terre «qui sont à présent», la situation de l'univers qui est dans le mal et dont on ne peut plus dire que tout y est «très bon», car la terre est privée de bénédiction, elle est maudite et tous les éléments aériens sont en guerre. La durée de la vie humaine a sensiblement diminué comparativement à la vie des premiers hommes et les conditions mêmes de la vie sont devenues bien plus pénibles. C'est la seconde période de l'existence du monde avec le ciel (l'atmosphère) et la terre transformés «qui sont à présent» selon l'expression de l'apôtre Paul, expression qui indique clairement que le ciel et la terre actuels sont autres que ceux qui étaient avant le déluge. Le mot à présent se rapporte donc au temps actuel et pour le temps futur, pour le monde après sa transformation, nous trouvons chez les apôtres Jean et Pierre l'expression : «une terre et un ciel nouveaux».

Et enfin arrivera la troisième situation de l'univers, la troisième période de son existence, lorsque tout sera nouveau : l'homme, le ciel et la terre et lorsque, selon l'apôtre Pierre, régnera la justice. Ainsi, dans la troisième période de l'existence de la terre il y aura un nouveau ciel et une nouvelle terre, différents de ceux qui sont maintenant. Le ciel et la terre d'à présent ne seront point anéantis, mais ils seront transformés au moyen du feu, ainsi que la première période de l'existence de l'univers et de l'homme a fait place à la seconde, au moyen de l'eau. De même que l'or est purifié des substances étrangères par le feu, de même le monde (le ciel et la terre, c'est-à-dire le globe terrestre avec son atmosphère) doit être purifié du mal par l'intermédiaire du feu, selon le témoignage apostolique. Alors pour l'homme renouvelé il y aura une nouvelle terre et de nouveaux cieux où habitera la justice et l'on pourra dire de nouveau de ce monde et de cet homme renouvelés que tout cela est «très bon». Il ne peut en être autrement.

Après le témoignage de la révélation divine et celui des saints pères de l'Eglise, touchant la fin du monde, considérons encore les conclusions de la science relativement à ce sujet. La science dit que pour notre planète il peut y avoir plusieurs sortes de catastrophes, et elle reconnaît pour la plus probable celle qui proviendrait du feu qui se trouve à l'intérieur du globe terrestre. L'idée de la fin du monde par le feu nous a été transmise par les anciens Juifs et c'est une vérité confessée par l'Eglise chrétienne et par ses maîtres et écrivains. La science aussi reconnaît la théorie de la fin du monde par le feu pour une hypothèse digne d'être acceptée. «Il est à peu près certain, en effet», dit Flammarion, «que la surface du globe sur laquelle nous bâtissons nos cités et nos demeures n'a pas plus de dix lieues d'épaisseur et qu'à cette mince profondeur tous les minéraux sont en fusion. On sait, d'autre part, que cette surface est perpétuellement agitée et qu'il ne se passe pas trente heures sans qu'un tremblement plus ou moins intense ne soit accusé. Nous vivons donc sur un mince radeau qui peut sombrer d'un instant à l'autre dans l'abîme du feu» (Flammarion, Histoire du ciel, page 460).

IV.

Deuxième période infinie de la vie d'outre-tombe.

Définition de la seconde période de la vie au paradis. Description de l'habitation des saints dans la seconde période. Degrés de la félicité. Félicité de l'âme et du corps. Félicité intérieure et extérieure, complète et absolue. Vie éternelle. Eternité de la félicité. Traits caractéristiques de la seconde période de la vie au paradis.

Après la réunion des âmes à leurs corps ressuscités et après le jugement général, commencera la seconde période de la vie infinie d'outre-tombe, non de l'âme seule, comme cela était dans la première période, mais la vie éternelle de l'homme complet, formé de l'âme et du corps. La seconde période de la vie d'outre-tombe nous présente deux situations d'âmes : celle des sauvés et celle des damnés, dont les âmes sont unies aux corps pour la vie ou pour la mort éternelles. La seconde période de la vie d'outre-tombe est le développement continu – et infini de l'état moral de l'âme, bon ou mauvais, qu'elle s'est approprié encore sur la terre et qui l'a suivie au-delà du tombeau. Ce que l'âme a acquis sur la terre détermine déjà le caractère de sa vie d'outre-tombe et le lieu de son séjour, lieu dont la nature et l'entourage doivent être conformes à la nature de l'âme et à ses qualités morales qui constituent pour ainsi dire sa vie sur la terre. Cette vie sera éternelle avec son caractère distinctif de bien ou de mal.

L'idée d'éternité est indissolublement liée à l'idée de vie éternelle. Si la vie consiste dans le développement, ce développement ne doit en conséquence se terminer qu'avec la vie. Or, la vie étant éternelle, le développement aussi est éternel : développement infini du bien et du mal. Par conséquent la vie au paradis est un développement infini dirigé seulement vers le bien. L'objet de l'activité de l'esprit, de la volonté et du cœur y est le bien, la vérité, Dieu.

Lorsque le juste jugement de Dieu sera terminé et que l'arrêt définitif sera prononcé sur l'homme complet formé de nouveau d'esprit, d'âme et de corps, alors notre corps, maintenant périssable, sera composé après la résurrection de chair et d'os pareils à ceux du nouvel Adam, notre Seigneur Jésus Christ. Par conséquent cette période de la vie d'outre-tombe est l'existence éternelle de l'homme complet formé à l'image de notre Seigneur Jésus Christ revêtu de chair et d'os après la résurrection.

Avant la chute des premiers hommes la nature terrestre qui les entourait (car le paradis qu'ils habitaient était sur la terre) était en harmonie avec leur innocence et leur félicité. Rien ne troublait leur bonheur; rien ne pourra non plus troubler la béatitude des élus dans le royaume des cieux pendant la seconde période de la vie sur la terre renouvelée et régénérée, car le mal dans lequel est le monde sera détruit et l'ennemi sera enfermé dans la géhenne avec les pécheurs.

Partout où règne la justice, la paix et la joie est le royaume des cieux, qui n'a point de limites, de même que Dieu est illimité et omniprésent. La terre ayant été, pendant le règne de grâce, l'habitation des chrétiens, il n'est point douteux que dans le même règne du Christ (II Pi 1,11; II Tim 4,18; Apo 1,9) la terre renouvelée, avec les chrétiens et avec tous les anges du ciel, ne constitue aussi son règne dans le royaume de gloire, où, selon le témoignage des apôtres Pierre (II Pi 3,13) et Jean (Apo 21,1), il y aura un nouveau ciel et une terre nouvelle, où régnera Dieu avec ses anges et ses saints et où il n'y aura plus rien que la justice, la paix et la joie, ainsi que cela était au commencement, avant la chute d'Adam et Eve. Ainsi, si l'habitation bienheureuse des premiers hommes était possible dans le paradis sur la terre, cette terre peut devenir l'habitation bienheureuse des saints dans une vie nouvelle et infinie, et cela d'autant plus encore que la terre et le ciel d'à présent avec toutes leurs beautés sont employés, par le Seigneur Lui-même, comme l'image, le symbole des joies futures dans le royaume de la gloire. Le corps même de nos premiers pères, créé de poussière et spiritualisé par Dieu, était destiné à vivre éternellement avec son âme sur la terre, et le paradis, demeure bienheureuse des hommes innocents, était spirituel pour l'âme et sensuel pour le corps, d'une finesse et d'une légèreté extrêmes. De même que l'homme est créé de corps et d'âme pour l'éternité, de même sa première et sa dernière habitation éternelle la terre, le paradis, est aussi créée pour l'éternité. Ce qui en advint du corps et de l'âme d'Adam et d'Eve après la chute, le même changement s'opéra dans leur demeure : le paradis de douceur se changea en

une terre de désolation et de labeur, et les bêtes, qui étaient patientes et douces auparavant, devinrent de terribles et féroces ennemis de l'homme. Le changement de l'état moral de l'homme se refléta sur tout l'univers. Par conséquent la régénération de l'homme primitif sera suivie de la régénération de toute la nature tombée en décadence et le nouvel homme habitera une terre nouvelle, sous un nouveau ciel, dans le royaume de la gloire, dans le royaume des cieux, ainsi que nous avons déjà parlé dans le chapitre de la fin du monde.

Concluons notre réflexion par les paroles de saint Jean Chrysostome, qui dit qu'il importe fort peu pour l'esprit de connaître le lieu précis, dans l'univers, qu'habiteront les justes dans la vie éternelle : est-ce sur cette terre, est-ce sur une autre planète ou n'importe dans quel lieu de l'univers; mais ce lieu sera d'une beauté telle que nous ne pouvons même nous imaginer rien de semblable. Il suffit à chaque chrétien de savoir qu'un tel lieu existe réellement et nous pouvons en voir le reflet dans nos âmes, mais la place où se trouve précisément ce lieu est un problème dont la solution dépasse les facultés de l'esprit humain et n'est par conséquent point absolument nécessaire au salut. Il est bon de le connaître, en vérité, mais il est des limites que l'esprit humain ne peut encore franchir. Ne cherchons donc pas à savoir où se trouve le royaume des cieux, cela n'est point une obligation pour nous, tâchons seulement d'accomplir la loi, le devoir de tout chrétien cherchons avant tout le royaume de Dieu et sa justice, c'est-à-dire efforçons-nous d'acquérir, de mériter le royaume des cieux, sans nous soucier du lieu où il se trouve. Il est en dedans de nous et il est aussi en dehors ;il est au ciel, il est sur la terre, il est partout où est Dieu. «Quiconque demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui» tel est l'enseignement de l'Eglise chrétienne relativement au lieu où se trouve le royaume de Dieu.

Dans le royaume des cieux il n'y a ni soleil, ni lune, ni étoile; le royaume des cieux est éclairé par la gloire de Dieu (Apo 21,11) et par le flambeau unique, le Seigneur Jésus Christ (v.23). Là, le soleil ne frappera pas de chaleur (7,16) et il n'y aura plus de nuit (22,5); là il y aura un jour éternel, radieux et florissant, éclairé par le Seigneur Dieu (v.5). Le ciel et la terre seront nouveaux (21,1). C'est là le royaume de la vie bienheureuse et éternelle soutenue par le fleuve et l'arbre de vie (27,1-2). L'arbre de vie c'est le Seigneur Jésus Christ, et le fleuve de la vie – c'est l'abondance inépuisable des dons innombrables et précieux du saint Esprit. Avec le concours de ces aides tout-puissants, les âmes des justes verront la face de Dieu (v. 4), c'est de cette contemplation que dépend toute la félicité intérieure et extérieure, comme de la source même de la béatitude. Le règne de grâce sera fini et alors commencera le règne de gloire, où les justes hériteront le royaume qui leur est préparé dès la création du monde (Mt 25,34).

Voici le témoignage de saint Jean Chrysostome relativement à la nouvelle vie bienheureuse des justes dans la seconde période : «Figurez-vous cette vie aussi bien que cela est possible, car il nous manque d'expressions pour la juste représentation de cette vie; seulement par ce que nous avons appris de quelques suppositions, nous pouvons nous en faire une certaine idée assez obscure : «la douleur et le gémissement s'enfuiront,» dit le prophète Isaïe (35,10) Qu'est-ce qu'il peut y avoir de meilleur que cette vie ? Là il ne faudra plus craindre ni l'indigence, ni la maladie, on ne verra plus ceux qui offensent, ni ceux qui sont offensés, ni ceux qui excitent la colère des autres, ni ceux dont la colère est excitée, ni les jaloux, ni les luxurieux, ni les besogneux, ni les ambitieux, car toute la tempête des passions sera apaisée et tout entrera dans la paix, la joie, le bonheur; il y régnera la tranquillité et le repos, le jour, la clarté, la lumière, non cette lumière que nous voyons à présent, mais une autre plus claire, autant que le soleil est plus clair que la chandelle. Là la lumière n'est obscurcie ni par la nuit, ni par les nuages; elle ne brûle, ni ne consume le corps, car là

il n'y a ni nuit, ni soir, ni froid, ni chaleur, ni autre changement de temps, mais une situation qui ne sera connue que de ceux qui en sont dignes. Là il n'y a point de vieillesse avec ses infirmités; tout ce qui est périssable en est banni, car partout y règne la gloire impérissable. Mais ce qui est au-dessus de tout cela, c'est la jouissance ininterrompue de la communion avec le Christ, avec les anges, les archanges et les puissances célestes. Regardez maintenant le ciel et élevez-vous en pensée à ce qui est plus haut que le ciel, représentez-vous toute la création régénérée, car elle ne restera, certes, point telle qu'elle est maintenant, mais sera infiniment plus belle et plus lumineuse; autant l'or est plus brillant que l'étain, autant toute la création sera alors plus belle qu'à présent, car, ainsi que le dit l'apôtre Paul, «les créatures seront délivrées de la servitude et de la corruption.» Maintenant la créature, étant périssable, souffre tout ce qu'il lui est propre de souffrir, tandis qu'alors, dépouillée de ses propriétés, elle présentera l'exemple d'une beauté impérissable. Ayant acquis des corps immortels, les créatures se transformeront et deviendront meilleures. Il n'y aura plus alors ni lutte, ni rébellion, car la concorde sera grande parmi les saints par suite de l'unité continue de leur pensée. Il n'y aura plus à craindre ni le démon ni ses pièges, ni les menaces de la géhenne, ni la mort, soit celle qui nous surprend maintenant, soit celle qui est encore plus terrible; mais toute crainte au contraire cessera entièrement.

A la félicité des saints dans le royaume des cieux se joindra l'épanouissement de toutes les vertus terrestres telles que la foi, la charité, l'amour de la vérité, qui fleuriront dans le royaume de l'amour, de la vérité, de la bonté éternels. L'Apocalypse dit que les œuvres des justes les suivent dans le royaume des cieux : «leurs œuvres les suivent» (Apo 14,13). Toutes les dispositions, tous les désirs et sentiments pieux et vertueux qu'ils ont manifestés dans leurs œuvres ici-bas seront inséparables de leurs âmes dans l'autre monde. Que de doux sentiments procurent sur la terre à ceux qui vivent en Dieu les fruits de l'Esprit, qui, selon l'Apôtre Paul, sont : la charité, la joie, la paix, un esprit patient, la bonté, la miséricorde, la fidélité, la douceur, la tempérance (Gal 5,22) ! Ces mêmes fruits de l'Esprit entreront avec les âmes saintes dans le royaume des cieux, acquerront certainement un nouveau perfectionnement et augmenteront la félicité de ces âmes.

La félicité des justes dans le paradis pendant la seconde période sera égale pour l'âme et pour le corps. Les saints se réjouiront de corps et d'âme, selon le témoignage du prophète Isaïe : «Ils se réjouiront doublement en leur terre» c'est-à-dire qu'ils jouiront de la gloire de l'âme et du corps. Outre l'esprit, l'homme aura deux natures après la résurrection de son corps : une âme et un corps nouveau et éthéré. Et puisque l'esprit, l'âme et le corps de l'homme ont pris part à ses œuvres, l'apôtre Paul dit qu'après sa mort «chacun recevra selon ce qu'il aura fait en son corps en bien ou en mal,» et par conséquent la récompense doit être égale pour l'âme et pour le corps, une félicité spirituelle intérieure et extérieure, correspondant au nouveau corps éthéré. Cette félicité extérieure et pour ainsi dire sensuelle est composée :

- 1) de la nature du paradis, dont nulle âme n'a encore entrevu la beauté et ne peut par conséquent se la représenter, comme le dit l'apôtre Paul, et
- 2) de la société des anges et des saints.

Notre Seigneur Jésus Christ nous enseigne, relativement à la félicité céleste : «Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père céleste.» Ces paroles du Seigneur ne veulent point dire qu'il y a plusieurs degrés de félicité dans les cieux; elles signifient, comme le dit l'archimandrite Michel dans ses commentaires sur l'Evangile de saint Jean (14,2) le grand nombre d'habitations, un grand espace pouvant contenir beaucoup de monde. L'enseignement de Jésus Christ par rapport aux différents degrés de félicité est fondé sur ces autres paroles du Seigneur : «Ses péchés, qui sont grands, lui sont pardonnés; car elle a beaucoup aimé : or, celui à qui

il est moins pardonné, aime moins» (Luc 7,47). Voilà le témoignage de la rémunération, mais à un degré différent : «Le Fils de Dieu doit venir environné de la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.» (Mt 16,27). Autant sont différentes les œuvres, autant est différente la rémunération, et ainsi que la même vertu peut exister à un degré plus ou moins grand, ainsi la récompense peut être plus ou moins grande : «celui qui vous reçoit, Me reçoit; et celui qui Me reçoit, reçoit Celui qui M'a envoyé; celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense d'un prophète; et celui qui reçoit un juste en qualité d'un juste, recevra la récompense d'un juste. Et quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à l'un de ces petits en qualité de disciple, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense» (Mt 10,40-42). Et la parabole des talents (Mt 25,14-30) témoigne des différents degrés de félicité. Tous reçoivent une récompense, mais à un degré différent. L'apôtre Paul écrit aussi à ce sujet : «Toute chair n'est pas une même sorte de chair; mais autre est la chair des hommes, et autre la chair des bêtes et autres celles des poissons, et autres celles des oiseaux. Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres, mais autre est la gloire des célestes et autre celle des terrestres; autre est la gloire du soleil, et autre la gloire de la lune et autre la gloire des étoiles; car une étoile est différente d'une autre étoile en gloire.» Il en sera aussi de même en la résurrection des morts (I Cor 15,39-42). Et par rapport à la rémunération différente, il dit encore que Dieu «rendra à chacun selon ses œuvres (Rom 2,6).

Le corps et l'âme participent également à la félicité ou au tourment. L'apôtre Paul compare la situation bienheureuse des corps des justes avec les étoiles lumineuses. Et puisqu'il dit que les étoiles mêmes ont différents degrés de clarté, il en résulte qu'il y aura divers degrés de félicité pour les justes. Tous les traits différents sous lesquels l'Écriture sainte nous représente la félicité future des justes peuvent être ramenés à ces deux types principaux : la félicité intérieure, renfermée dans l'âme même, et la félicité extérieure, provenant des rapports différents des êtres, soit spirituels, soit corporels. La réunion de ces deux genres de félicité forme la félicité complète, absolue. L'homme, étant un être intellectuel, moral, conscient de soi libre de ses actions, trouve en lui-même la source de son bonheur. Sa nature est telle qu'il doit trouver la félicité en soi et que dans certaines conditions il doit se sentir heureux, car il n'est qu'une parcelle de la création et les autres êtres, soit spirituels, soit corporels, peuvent être avec lui en des rapports différents, lesquels, selon qu'ils sont en accord ou en désaccord avec les dispositions de son esprit et de ses facultés, sont en état d'augmenter ou de diminuer son plaisir intérieur; l'homme ne jouira donc de la félicité complète que lorsqu'avec le contentement intérieur il sentira en même temps le bon rapport des autres êtres envers lui. Ces deux genres de félicité après la mort sont appropriés, selon la parole de Dieu, à ceux qui s'efforcent ici-bas de l'acquérir par la pureté de leur vie et la sainteté de leurs œuvres. Ils jouiront de la félicité intérieure, car ils auront conscience de leur haute perfection et de la concorde parfaite de leurs forces physiques et morales et de la félicité extérieure, car ils seront dans les rapports les plus agréables et les plus harmonieux avec les êtres qui les entourent.

L'homme est formé de l'âme et du corps et ce dernier est tellement inhérent à l'âme qu'on ne peut les séparer, – une partie essentielle sans laquelle l'homme ne serait point ce qu'il est. Celui qui a créé l'homme et l'a prédestiné à la félicité, lui a donné une âme et un corps; aussi, pour que son être soit complet et sa félicité absolue, l'existence du corps est-elle aussi nécessaire que celle de l'âme. C'est ainsi que cela était au commencement. L'homme était immortel par l'âme, il n'était pas non plus mortel de corps et sa partie sensuelle ne devait point, selon la destination du Créateur, être sujette à la destruction, mais, devenant au contraire toujours plus parfaite et plus éthérée, elle devait, avec le perfectionnement progressif de l'âme,

atteindre pour ainsi dire à la spiritualisation. C'est le péché provenant de l'âme qui a corrompu la substance du corps, lequel depuis ce temps est sujet à la destruction. Cependant l'arrêt divin relativement à la chair resta dans toute sa force même dans l'état actuel de la corruption; car malgré tous les changements que subit le corps par suite des influences extérieures, malgré toute la force de la mortalité qui agit en lui et se manifeste dans la maladie et la faiblesse, il garde au fond de soi la semence imperceptible de l'immortalité, qui se développe et se manifeste de plus en plus lorsque sa substance commence à faiblir et à se corrompre. C'est de cette semence, et de cette substance périssable mise en terre, que proviendra un jour un nouveau corps. (I Cor 15,38) En parlant du lien qui unit la vie actuelle à la vie future, laquelle n'est autre chose que la continuation de la vie actuelle, nous devons remarquer cette vérité que l'état moral de l'homme en bien, ou en mal a un état correspondant au-delà du tombeau. A la bonne disposition de l'âme correspond au-delà du tombeau la situation de paradis : l'état de justice, de paix et de joie. Une telle situation terrestre de l'âme, qui vit dans la crainte de Dieu et selon ses commandements, est nommée par le Seigneur Lui-même situation de résurrection morale. L'âme vit et ne mourra jamais et la mort visible du corps n'est que le passage de l'âme à la vie bienheureuse. Voilà pourquoi les vertus remplissent l'âme d'une joie céleste; l'âme éprouve l'avant-goût de tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui L'aiment et Le craignent. Tous les vices, au contraire, réduisent l'âme à un état opposé à sa nature, état d'exaspération et de désespoir.

En général la vie de l'âme consiste dans la conscience de soi. Selon la parole de Dieu la vie de l'âme consiste principalement dans la connaissance absolue de son Créateur, la source de la vie, Dieu, Unique dans la Trinité. Cette connaissance, unissant l'homme à Dieu, constitue la vie éternelle, selon l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ

Lui-même : «Celui qui croira en Moi ne mourra point, mais il vivra» éternellement. Le Seigneur donne de la vie future la définition suivante : «Et c'est ici la vie éternelle : qu'ils Te connaissent, seul vrai Dieu et Celui que Tu as envoyé, Jésus Christ» (Jn 17,3). La vie éternelle consiste donc dans la connaissance du Père céleste, seul et vrai Dieu, et dans la connaissance du Messie, Jésus, envoyé par Lui, connaissance véritable, fondée sur la foi, connaissance vivante et active, et non raisonnée et froide, qui embrasse toutes les facultés de l'âme. La connaissance unie à la foi applique, à ceux qui connaissent et croient, le sacrifice de rédemption du Sauveur, comme du vrai Envoyé du vrai et seul Dieu. Une telle connaissance est la vie éternelle, car elle établit la communion spirituelle avec la source de la vie : Dieu et le Christ. (Comm. sur l'Évang. de l'Archim. Michel, Jn 17,3) Nous devons entendre par là non seulement la connaissance scientifique et théorique, mais principalement la connaissance pratique de Dieu, manifestée par les œuvres. La conscience de soi ou la vie de l'âme, se développant incessamment, consiste :

- 1) dans l'amour de Dieu,
- 2) dans sa contemplation,
- 3) dans sa connaissance,
- 4) dans la recherche de Dieu et
- 5) dans sa glorification, tant sur la terre (car c'est la vie de l'âme), qu'au-delà du tombeau, et n'est que le développement perpétuel de la conscience de la vie, des parties de la vie sans lesquelles la vie n'est point la vie, mais la mort.

Déjà sur la terre l'homme commence à vivre de la vie éternelle. C'est de lui-même que dépend la vie, fruit de sa foi. Celui qui croit et qui connaît ne meurt point, car il est en Dieu et Dieu est en lui. L'Écriture sainte dit que la félicité des justes est éternelle. Elle lui donne le nom : a) de vie éternelle : «et Moi, Je leur donne la vie éternelle et elles ne périront jamais; et personne ne les ravira de Ma main» (Jn 10,28,

voir III,16); «Je suis la résurrection et la vie : celui qui croit en Moi, encore qu'il soit mort, il vivra et quiconque vit et croit en Moi, ne mourra jamais» (11,25-26; voir 8,51; I Cor 15,26); «Et c'est ici la promesse qu'il nous a annoncée, savoir la vie éternelle» (I Jn 2,25; voir Tit 1,2); «les justes iront jouir de la vie éternelle» (Mt 25,46);

b) de royaume éternel de Jésus Christ : car par ce moyen l'entrée au royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ vous sera abondamment donnée (II Pi 1, 11);

c) de salut éternel (Héb 5,8-9);

d) d'héritage éternel (9,15);

e) de gloire éternelle (I Pi 5,10; II Cor 4,17); L'éternité de la félicité est représentée sous l'image du

f) trésor dans les cieux qui ne défaille jamais, (Luc 12,33, Mt 6,20);

g) de bien permanent dans les cieux (Héb 10,34);

h) d'héritage incorruptible qui ne se peut souiller, ni flétrir (I Pi 1,4);

i) de couronne incorruptible de gloire (5,);

j) de vie éternelle avec le Christ (I Th 4,17; Jn 12,26; 17, 24; Rom 8,17, 29-30).

Tous les saints Pères et docteurs de l'Eglise ont enseigné et écrit sur la félicité des justes, ainsi par exemple : les saints Théophile d'Antioche, Ephrem de Syrie, Hilaire, Jean Chrysostome, Clément d'Alexandrie, Cyprien, Ambroise, Grégoire le Théologien, Basile le Grand et d'autres.

L'idée de Dieu et de l'âme fait naître l'idée de l'éternité de la félicité ou de la souffrance. Dieu seul est éternel, parfait et immuable, tandis que l'homme créé par Lui pour l'immortalité – éternel d'âme et de corps, change en tendant à atteindre à la perfection et ce changement constitue sa vie. Or, le changement, le développement continu, c'est la vie, et par conséquent la vie est un développement progressif, le passage continu d'une situation de l'âme à une autre. Là où il n'y a point de développement il n'y a point de vie; la vie au-delà du tombeau, félicité ou tourment, est le fruit de la vie terrestre et, selon les lois de la vie, ni la félicité ni le tourment ne peuvent s'arrêter ne fût-ce qu'un instant dans leur développement. Les désirs de l'âme ne peuvent jamais être satisfaits; ils changent continuellement et, l'existence de l'âme étant éternelle, ce changement présente une série ininterrompue et infinie de désirs et de leur satisfaction, au-delà du tombeau au paradis, qui constitue la félicité éternelle ou l'éternité de la félicité des justes dans le paradis, félicité qui se développe progressivement en toute éternité; aussi n'y a-t-il point et ne peut-il y avoir de limites à la félicité des justes non plus qu'au tourment des pécheurs. Telle est la conclusion que la raison tire des propriétés de Dieu et de l'âme sur l'éternité de la félicité et du tourment, conclusion confirmée par la parole de Dieu et par le témoignage des saints Pères et docteurs de l'Eglise.

Ainsi donc la félicité se développera et s'augmentera continuellement au-delà du tombeau. Un seul moment de mécontentement au milieu de ce développement détruit la félicité, ce qui est conforme à la loi de la vie et au témoignage de l'Ecriture sainte, qui par le prophète David dit : «ils s'avanceront de vertu en vertu» (Ps 83,7). Toute âme juste, affermie dans le bien et la sainteté, s'efforcera continuellement de se rapprocher de plus en plus de Dieu, par conséquent de chercher une plus grande perfection intérieure et ce désir de l'âme est constamment satisfait, autrement cela ne serait point la félicité. Les âmes des justes, en se perfectionnant perpétuellement, acquerront plus de sagesse et de sainteté et se rapprocheront de plus en plus de la perfection infinie de Dieu, notre Seigneur Jésus Christ, dont ils portent en eux l'image.

Ce n'est que les âmes immortelles des justes qui héritent le royaume des cieux et passent à une nouvelle vie bienheureuse et éternelle à l'éternité bienheureuse. Cette situation des justes au-delà du tombeau s'appelle dans l'Ecriture sainte la vie

éternelle et les justes seront éternellement ensemble et avec Dieu, ainsi que nous l'a révélé le Seigneur Jésus Christ Lui-même en disant que : «plusieurs viendront d'Orient et d'Occident et seront à table dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob.» (Mt 8,11) Telle est la divine et céleste vérité de la vie commune des justes dans le paradis, après le jour terrible du jugement dernier, dans la seconde période de la vie d'outre-tombe, à laquelle prendront part les hommes de toutes les contrées de la terre. Le Seigneur Lui-même nous affirme que le paradis ne sera habité que par ceux qui sont fidèles à Jésus Christ, les fidèles de tous les peuples, de tous les temps et de tous les pays, et non seulement les Juifs, ainsi que le pensaient ces derniers. Les Juifs du temps du Christ se représentaient le royaume du Messie sensuellement; aussi le Seigneur leur représente-t-Il le royaume des cieux sous les traits d'un festin, pendant lequel, selon l'usage oriental, on était couché et non assis. Afin de rapprocher tant soit peu de leur naïve conception l'idée de la situation bienheureuse du paradis, Jésus Christ compare le royaume des cieux à un festin nuptial tout plein de l'allégresse de ceux qui y prennent part, car dans le royaume des cieux il ne doit y avoir non plus ni tristesse, ni chagrin, mais tout est rempli de joie et de félicité spirituelle. On éloigne soigneusement de la fête nuptiale tout ce qui peut en troubler le triomphe; aussi en concluons-nous de la magnificence inouïe du royaume des cieux, de la sollicitude providentielle de Dieu par rapport à l'homme et de l'amour infini du Créateur pour sa créature, à laquelle Il accorde la félicité absolue. De même que pour donner aux Hébreux une image de la situation de la géhenne, Jésus Christ prenait pour symbole la vallée de Bénennom, le fourneau de Babylone, de même pour leur représenter la félicité du paradis il prenait pour symboles le festin, les noces et enfin le soleil, à la lumière duquel Il comparait la situation des justes au paradis : «et alors les justes reluiront comme le soleil dans le royaume de leur Père» (Mt 13,43). Sous cette image l'on doit entendre la félicité des âmes justes au paradis, dans le royaume futur du Christ ou dans le royaume du Père, auquel le Fils assujettira le règne après le Jugement universel (I Cor 15,28). Et alors, dans ce royaume de la paix et de l'amour, régneront la concorde, l'amitié, les liens de la parenté et l'unité de pensée parmi tous ses habitants. La joie en Dieu, source de toute joie, remplira les cœurs des justes, la félicité sera éternelle et rien ne pourra la troubler.

Tout âge a son horizon de connaissances et son degré de conception; aussi concluons-nous le présent chapitre par ces paroles de l'apôtre Paul qui dit que la vie du paradis dans la première période ne peut être comprise, de ceux qui vivent encore sur la terre, qu'en partie et par divination; quant à la vie future de la seconde période, soit au paradis, soit dans la géhenne, nous ne pouvons nous en faire la moindre idée. Si la terre et les choses terrestres pouvaient servir en quelque sorte d'images, de symboles pour la vie future de la première période, il n'y a actuellement rien qui puisse être comparé à la vie de la seconde période, ni sur la terre, ni au ciel, qui, cependant, est l'entrée du paradis, du royaume des cieux, dont nul ne peut se représenter la félicité, ni ceux qui sont sur la terre, ni même ceux qui sont déjà au ciel. Les enfants ne peuvent jamais se faire une idée de la situation des adultes, de leurs joies, ni de leurs peines. Tous ces sentiments de l'âge adulte sont recouverts d'un voile pour l'esprit des enfants et leur passage à cette situation se fait progressivement.

Il y a une quantité de choses que nous ne connaissons point; nous ne pouvons souvent nous empêcher de dire : pourquoi ceci, et pourquoi cela ? Nous ne pouvons par exemple nous représenter comment deux substances si différentes : l'esprit et la chair, s'unissent si mystérieusement et si intimement dans l'homme que l'on peut dire sans se tromper que l'esprit s'est incarné ou que la chair s'est spiritualisée. C'est ainsi que l'esprit le plus parfait ne peut se faire une idée exacte de la vie au paradis. Ce n'est qu'aux croyants qu'elle se révèle ici-bas par un commencement de félicité et, de

même que l'aurore qui annonce le jour, la lumière de la grâce du Christ leur montre que tout n'est que poussière ici-bas, que ce monde n'est rien en comparaison du monde à venir et que tout ce qu'il y a de meilleur, de plus beau et de plus vrai, n'est qu'une ombre à peine perceptible de la félicité future, dont les prémices ne sont parfois goûtées sur la terre que par les croyants. Une description de la félicité préparée dès l'éternité pour les justes, non de la seconde, mais seulement de la première période, n'a même pu être faite par celui qui a été au troisième ciel, c'est-à-dire l'apôtre Paul, qui a été ravi au paradis et a ouï «des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à l'homme de rapporter» (II Cor 12,4). Ces paroles apostoliques nous dépeignent la propriété de la vie au paradis pendant la première période et montrent, à ceux qui vivent encore sur la terre, que la félicité des justes et les beautés du paradis ne peuvent être exprimées par ceux qui les ont vues, ainsi que l'écrit l'apôtre Paul, qui a tout vu et tout entendu dans le paradis. Ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu au ciel, il n'a pu le rapporter par suite de l'imperfection du langage humain; et si même il avait tenté de le faire, nul ne l'aurait compris, de même que les enfants ne peuvent encore comprendre un grand nombre de choses. Ce paradis, ce ciel, l'habitation des saints dans la première période, outre l'apôtre Paul, a été aussi vu par plusieurs justes pendant leur vie terrestre, comme par exemple saint André le bienheureux et d'autres. Quoiqu'ils aient vu les demeures des saints de la première période, ils n'ont pu voir celles de la seconde, dont l'apôtre Paul dit que ce sont des beautés «que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point ouïes et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, et que Dieu a préparées à ceux qui l'aiment» (I Cor 2,9); cela veut dire que l'esprit humain ne peut s'en faire aucune idée, qu'il n'y a rien de pareil non seulement sur la terre, mais même au ciel, et que les saints (sans l'excepter lui-même) n'ont rien vu ni rien entendu de semblable à tout ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment. Ainsi donc ni les saints, ni nous, ne pouvons nous représenter la félicité qui attend les fils de Dieu, les vrais chrétiens – la félicité de l'âme et du corps. Ces dernières paroles de l'Apôtre caractérisent le paradis de la seconde période, dont lui-même ne peut se figurer les beautés.

Définition de la seconde période de la vie dans la géhenne. Vie dans la géhenne mort éternelle. Description de la demeure des réprouvés. La géhenne et autres lieux.
Degrés et éternité du tourment. Tourment complet, absolu, intérieur et extérieur.
Traits caractéristiques de la vie dans la géhenne pendant la seconde période.

Après le juste jugement de Dieu, les damnés, entendant leur arrêt définitif : «Maudits, retirez-vous de Moi et allez dans le feu éternel préparé au diable et à ses anges !» s'en iront dans le lieu de leur perte, de leur châtement éternel dans la géhenne. Dès ce moment commencera pour ces âmes infortunées la seconde période de leur souffrance, du tourment éternel du corps et de l'âme, tourment complet, absolu de l'homme, du pécheur. Les damnés, étant ensemble pendant la seconde période de même que pendant la première, sont cependant privés de la possibilité et du plaisir de se voir et de se connaître, car la situation des damnés est dépourvue même de l'ombre de toute joie.

L'incrédulité voilà la cause de la perte humaine, et par conséquent victimes de la géhenne seront tous ceux qui ne croient pas au Seigneur Jésus Christ, Fils de Dieu, descendu pour nous sur la terre, car il a dit Lui-même : «Celui qui ne croit pas sera condamné» et encore : «Celui qui ne croit pas est déjà condamné sur la terre». Le fondement du tourment éternel de ces âmes est leur éloignement de Dieu.

Nous trouvons que dans la géhenne tout est absolument contraire au paradis. Comme la nuit est l'opposé du jour, la vie – de la mort, la lumière – des ténèbres, la richesse – de l'indigence, la santé – de la maladie, etc., nous concluons, de tout ce

que saint Paul a dit par rapport au paradis et à ses beautés, que le contraire doit se rapporter à la géhenne, à la situation que Dieu a préparée, non pour l'homme, mais pour le démon. Là est la récompense, ici est la punition; là est la joie, ici est le chagrin, etc. Résumons-nous en quelques mots de même que l'homme ne peut se faire une idée du paradis et de la félicité, il ne peut de même se figurer la géhenne et ses tourments. Si le vice est abject et repoussant, quel degré d'abjection et d'horreur doit inspirer aux pécheurs le père du vice – le diable et ses serviteurs. Combien doit être affreuse leur société ! Après que les pécheurs auront été convaincus, au jugement, de leur vie vicieuse sur la terre «ils s'en iront dans les peines éternelles», afin de goûter les fruits de leur incrédulité, car ce n'est que la foi active en notre Rédempteur, le Seigneur Jésus Christ, qui sauve l'homme.

La situation de l'âme damnée est appelée en général dans l'Écriture sainte situation de mort, mort de l'âme, ce qui a lieu pour chaque âme sur la terre après la chute jusqu'à la pénitence -résurrection morale qui est une suite de la foi et de la confession du péché, et pour la distinguer de la mort du corps, cette situation de l'âme non purifiée au-delà du tombeau s'appelle la seconde mort (Apo 21,8), mort éternelle, agonie éternelle.

De l'idée de l'éternité découle l'idée de la vie éternelle, du développement incessant du bien ou du mal. Le développement ininterrompu seulement dans la direction du mal constituera la vie de ceux qui sont perdus pour le royaume des cieux. L'activité de l'esprit, de la volonté et du cœur ne se développe que dans la direction du mal, l'objet de leur activité étant le mal. Selon l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ cet état de l'âme dans la géhenne est une situation de pleurs éternels, de grincements de dents, de désespoir et de perdition éternelle : «Là il y aura des pleurs et des grincements de dents».

En décrivant la situation des âmes damnées de la seconde période saint Jean Chrysostome dit : «Quand nous serons arrivés là, quel que puisse être notre repentir, nous n'en tirerons nul avantage malgré nos grincements de dents, malgré nos gémissements, malgré nos prières, personne ne jettera du bout de son doigt ne fût-ce qu'une goutte d'eau sur nous au milieu de nos flammes; au contraire, comme le riche, nous entendrons : *Il y a pour jamais un grand abîme entre vous et nous ...*» Nous grincerons des dents en proie à d'intolérables tourments, mais personne ne nous viendra en aide. Nous redoublerons nos gémissements quand la flamme nous serrera de plus près; mais nous ne verrons personne que nos compagnons de tourments, rien qu'un immense vide. Que dire des terreurs que les ténèbres produiront sur nos âmes ?» – «Quel sera, dit un autre père, l'état du corps de l'infortuné en proie à ces tourments insupportables et sans fin, là où se trouvent le feu qui ne s'éteint point, le ver qui ronge sans cesse, l'horrible et ténébreux abîme de l'enfer, les amers sanglots, les cris extraordinaires, les pleurs et les grincements de dents, et où il n'y a pas de fin aux souffrances ? Nul moyen de se libérer de tout cela après la mort ! Nul moyen, nulle possibilité d'échapper à l'amertume de ces tourments» (Théol. dogm. orth. Mac. T. II).

La situation de l'âme ou de la vie dans la géhenne, absolument contraire à la situation des âmes dans le paradis, ne peut être éprouvée qu'au moyen de sentiments intérieurs et extérieurs, qui produisent dans l'âme des impressions dépourvues de paix et de joie, remplies de chagrin, de regrets, d'exaspération, de colère et d'un désespoir affreux, lequel se change en inimitié, en envie et en haine envers Dieu, ainsi qu'envers les bons esprits et les âmes justes.

La conscience de son passé, les remords incessants de la conscience, c'est-à-dire la connaissance et le jugement de soi-même : «nous en sommes dignes selon les œuvres de notre vie», ainsi que l'a dit le bon larron qui a reconnu ses torts et s'est jugé lui-même sur la croix; les ténèbres, les grincements de dents, les liens qu'on ne

peut rompre, le ver qui ne meurt point, le feu qui ne s'éteint point, le chagrin et les souffrances, telle est la destinée future du pécheur irrépenti dans la géhenne.

Quant à la place qu'occupe la géhenne dans l'univers, à cette question nous répondrons par les paroles de saint Jean Chrysostome, qui dit qu'il n'y a aucune utilité spirituelle à connaître le lieu dans l'univers où les damnés souffriront les peines éternelles. Il suffit à chaque chrétien de savoir que ce lieu existe réellement et nous pouvons même en voir l'ombre en nous-mêmes. Quant à l'endroit précis où ce lieu se trouve, la solution de ce problème est en dehors des limites des connaissances humaines et n'est par conséquent pas une chose absolument nécessaire pour le salut. Il est bon de connaître, il est vrai, mais toute connaissance a ses limites que l'esprit humain ne peut encore franchir. Ne cherchons donc point le lieu où se trouve la géhenne – cela n'est point une obligation pour nous mais tâchons d'accomplir la loi, le devoir de chaque chrétien : n'avoir rien de commun avec la géhenne et haïr tout ce qui lui appartient, comme étant contraire à la nature de l'homme, et efforçons-nous uniquement d'éviter la géhenne après la mort et non de connaître le lieu où elle se trouve dans l'univers.

L'enseignement sur l'enfer dans l'acception la plus large de ce mot, qui veut dire en général le lieu où se trouvent les damnés, est une croyance qui appartient à l'humanité entière; nous en voyons la preuve dans les documents écrits des temps anciens, du moyen-âge et des temps modernes. Non seulement les chrétiens, mais aussi les païens ont élevé l'enseignement sur l'enfer au degré de dogme. Les croyances religieuses de l'humanité de tous les temps et de tous les lieux, les œuvres des poètes grecs et romains et des philosophes de l'antiquité, celles des écrivains du moyen-âge et des savants des temps modernes, les idées des sauvages de notre temps sur l'enfer présentent un tableau détaillé de l'enfer et de la vie en enfer, comme de la situation des âmes condamnées aux peines éternelles. Nous citons ici les tableaux de l'enfer qui représentent les idées des hommes des différentes époques touchant cette situation d'outre-tombe. Chaque tribu, chaque peuple, chaque homme a une certaine notion du bien et du mal, quoique ces notions soient relatives et dépendent de beaucoup de causes différentes. De même que la récompense est promise au-delà du tombeau pour la vertu, de même le vice y est menacé du châtement. L'enfer, selon la croyance de tous les peuples de l'antiquité, se trouve sous la terre, dans le centre de la terre. Il est gouverné par un roi ou par une reine. Ainsi l'enfer des Groenlandais est gouverné par une reine, qui rappelle la Proserpine antique, assise sur son trône au fond d'une caverne et entourée de monstres marins. La punition de l'âme consiste à être livrée en pâture aux démons ou bien à continuer son existence misérable en se nourrissant de serpents, d'insectes et de lézards. Selon plusieurs croyances religieuses des païens, des Grecs par exemple, le châtement des méchants après la mort consistait à retourner sur la terre, où leurs âmes étaient condamnées à errer autour de leurs habitations et, selon leurs dispositions au mal, à continuer même après la mort à nuire aux hommes en leur suggérant toutes sortes de terreurs; cette pensée a été exprimée par Socrate dans le Phédon. Quelques tribus nègres croient que les âmes des méchants, sous l'influence des malins esprits, sont obligées, pour punition de leur mauvaise vie sur la terre, de remplir les airs de bruits et de troubler le sommeil de ceux qu'ils haïssaient pendant leur vie. C'est là l'origine des conjurations (nécromancie) auxquelles les vivants avaient recours pour adoucir ces méchantes âmes errantes. Une telle opinion des anciens sur la vie future prouve que la vérité du développement moral de l'état de l'âme et celle de l'éternité de la récompense et de la punition leur étaient connues.

Voici un tableau détaillé de l'enfer païen de l'antiquité, tel que nous le représente Thespésius, qui l'a vu lui-même : «Etant tombé d'un endroit assez élevé, dit-il, je m'évanouis et je restai pendant trois jours dans cet état. On me crut mort,

mais comme on se préparait à m'enterrer, je revins à moi, me réveillant comme d'un profond sommeil. La situation dans laquelle se trouvait mon âme pendant ces trois jours est fort remarquable. Au moment de la chute, je sentis distinctement qu'on me jetait au fond de la mer. Ensuite, étant peu à peu revenu à moi, je me trouvai dans un monde nouveau. L'espace où je me trouvais était rempli d'astres d'une prodigieuse grandeur et séparés entre eux par des intervalles immenses. Ils jetaient une lumière éblouissante et d'une couleur admirable; mon âme, portée sur cet océan lumineux comme un vaisseau sur une mer calme, voguait légèrement et se portait partout avec rapidité. Je vis alors les âmes des morts, qui, prenant la forme de bulles de feu, s'élevaient au travers de l'air; ensuite ces bulles, venant à crever sans bruit, les âmes en sortaient sous une forme humaine d'un volume peu considérable. Les unes, s'élançant avec une étonnante légèreté, montaient en ligne droite; d'autres, tournant en rond, n'avançaient que par des efforts longs et pénibles.

«Je vis dans ce nombre, poursuit Thespésius, l'âme d'un de mes parents, que j'eus de la peine à reconnaître, parce qu'il était mort dans mon enfance. Mais l'âme s'approcha et me dit : «Bonjour Thespésius.» Surpris de m'entendre nommer ainsi, je dis à cette âme que je m'appelais Aridée et non Thespésius. «C'était autrefois votre nom, reprit-elle, mais à l'avenir vous porterez celui de Thespésius, car la partie intelligente de votre âme est venue ici par une volonté particulière des dieux, ses autres facultés sont restées unies à votre corps qui est sur la terre.» En voyageant plus loin, je découvris une haute montagne destinée aux pécheurs et entendis enfin la voix d'une femme qui parlait en vers et prédisait, entre autres choses, le temps où je devais mourir. C'était la Sibylle. Enlevé par un tourbillon rapide, je remarquai cependant plusieurs lacs remplis, l'un d'un or en fusion et tout bouillant, l'autre d'un plomb plus froid que la glace, le troisième d'un fer très rude. La garde en était confiée à des génies qui, armés de tenailles, plongeaient dans ces lacs et en retiraient tour à tour les âmes de ceux que l'avarice et une insatiable cupidité avaient conduits au crime; après qu'elles avaient été plongées dans le lac d'or, où l'ardeur du feu les rougissait et les rendait transparentes, on les jetait dans le lac de plomb. Là, gelées par le froid et devenues aussi dures que la grêle, elles étaient transportées dans le lac de feu, où elles contractaient une noirceur horrible. Rompues alors et brisées à cause de leur dureté, elles changeaient de forme, passaient de nouveau dans le lac d'or et souffraient dans cet état des douleurs inexprimables.

«Je vis enfin les âmes de ceux qui devaient retourner à la vie et qu'on forçait avec violence à prendre les formes de toutes sortes d'animaux. Dans ce nombre, j'aperçus l'âme de Néron qui était attachée avec des clous rougis au feu. Les génies lui donnaient la forme d'une vipère, sous laquelle il devait vivre.»

Homère représente l'enfer sous deux formes différentes : ainsi d'après l'Iliade – c'est un vaste souterrain et d'après l'Odyssée c'est un pays éloigné, mystérieux, se trouvant aux extrémités de la terre, au-delà de l'Océan, au pays des Cimmériens.

La description que donne Homère de l'enfer prouve qu'à son époque les Grecs concevaient ce lieu comme une copie du monde terrestre, mais une copie qui avait pris un caractère spécial. Selon les philosophes l'enfer était également éloigné de tous les lieux de la terre. Cicéron, pour marquer qu'il importe peu de mourir en un lieu plutôt qu'en un autre, dit : «en quelque lieu que l'on meurt, on a autant de chemin à faire pour aller en enfer.»

Les chrétiens comme les païens placèrent l'enfer au sein de la terre et en ont généralement une description. Les poètes et les philosophes grecs et romains nous laissèrent des descriptions assez détaillées de ce pays mystérieux, pays de la tristesse éternelle. Les poètes grecs fixèrent des lieux comme étant l'entrée du sombre empire tels que le fleuve Léthé du côté des Seythes, en Epire la caverne Achérusia; la Bouche de Pluton près de Laodicée; la caverne de Tenare près de Lacédémone.

Ulysse pour arriver à l'enfer alla par l'Océan aux pays cimmériens. Enée y pénétra par l'ancre du lac Avernus et Hercule par la presqu'île d'Aréchiade. A Hermione il y avait un chemin fort court pour s'y rendre et c'est pour cela que les habitants du pays ne mettaient pas dans la bouche du mort la pièce du passage pour Caron. Les récits des voyageurs, des Phéniciens par exemple, qui entreprirent des voyages lointains par mer pour la recherche du plomb et de l'ambre baltique, servirent de base à la légende des Champs Elysées et du tartare. Les Phéniciens racontaient qu'au-delà des colonnes d'Hercule étaient des îles Fortunées, séjour d'un printemps éternel, et plus loin des régions hyperboréennes où régnait une nuit éternelle. Sur ces récits mal compris et sans doute confusément faits, l'imagination du peuple composa les Champs Elysées, lieux de délices, et le tartare, lieux de ténèbres et de désolation. Les poètes et même les philosophes grecs et romains tracèrent une carte très détaillée des régions souterraines. En énumérant les fleuves ils indiquent la situation des lacs, des bois, des montagnes où les furies fouettent éternellement les méchants condamnés aux supplices éternels. On trouve dans leurs poèmes l'histoire de quelques célèbres damnés et les particularités de leurs souffrances : Sisyphe roule éternellement son rocher, Tantale ne peut se désaltérer au milieu du fleuve où il est plongé, Ixion n'a pas un instant de repos sur sa roue : les Danaïdes ne peuvent parvenir à remplir leurs tonneaux. (Tiré de l'Histoire du ciel par Flammarion, pp. 332-336)

La parole de Dieu nous affirme que par suite des deux genres de situation de l'âme se développant sur la terre, il y a aussi au-delà du tombeau deux situations d'âmes : situation bienheureuse (paradis) des gens de bien qui vivaient sur la terre selon l'esprit de la loi de Dieu, et la situation de tourment (enfer) contraire à la nature et à la volonté du Créateur, situation de l'homme qui a corrompu volontairement sa nature et qui par conséquent a perdu sa destination première pour laquelle il est devenu impropre. L'enfer devint le partage de l'humanité. Un poison mortel se répandit par toute la nature de l'homme et le péché, qui infecta les premiers hommes, devait naturellement infecter aussi leurs descendants, c'est-à-dire toute l'humanité. En mourant le juste comme le pécheur descendaient avec leurs âmes dans l'enfer, qui depuis la résurrection du Christ, le Vainqueur de l'enfer, a perdu son importance et sa force, en devenant le lieu d'un séjour temporaire pour les âmes imparfaites, qui, n'ayant pas atteint à la félicité, ne sont cependant point entièrement perdues pour le salut.

Le royaume des cieux de même que la géhenne sont préparés par la prescience de Dieu dès l'éternité, le premier pour les anges et pour les âmes bienheureuses, la seconde pour les esprits du mal et par conséquent aussi pour leurs adeptes les âmes des méchants, des pécheurs irrépents. Ainsi donc la géhenne a tout d'abord été destinée pour les esprits du mal, les anges déchus. Conformément à sa destination pour les esprits et pour les âmes, la nature de la géhenne correspond à la nature subtile, éthérée de ses habitants. De même qu'il y a beaucoup de demeures dans la maison du Père céleste, de même aussi dans la géhenne, selon le témoignage du 3e livre d'Esdras, il y a beaucoup d'habitations, appelées prisons des âmes et non espaces remplis de cadavres (III Esdras 4,35-42; 7,32).

Dans notre enfance nous ne pouvons nous représenter et imaginer ni les joies, ni les plaisirs, ni les chagrins de l'âge adulte, et cela dépend uniquement de l'état de l'âme, car à chaque état de l'âme appartient une certaine conscience de cette situation; par conséquent la situation des âmes d'outre-tombe, ayant aussi une conscience de soi qui lui est propre, ne peut être comprise et représentée à l'esprit dans la vie terrestre, actuelle. Le saint apôtre Paul, en parlant de la connaissance actuelle, dit qu'elle n'est que partielle «en partie». Aussi Jésus Christ Lui-même, afin de faire comprendre, autant que possible, la vie future d'outre-tombe, emploie-t-Il

des symboles pour la comparer aux choses connues de la vie actuelle. Le royaume des cieux et la géhenne sont représentés par des symboles : le premier est comparé à un festin nuptial, la seconde à une vallée de feu. Mais cette comparaison des choses terrestres avec les choses d'outre-tombe n'est presque rien, selon l'apôtre Paul; l'homme ne peut se faire ici-bas aucune idée de ce qui lui est préparé au-delà du tombeau. Par conséquent la description exacte de la géhenne est impossible, n'est point conforme à la nature de la situation actuelle de l'âme. Si la vie est un développement continu qui consiste en un changement perpétuel de la situation de l'âme, c'est-à-dire si une situation de l'âme se change en une autre plus parfaite, que ce soit en bien ou en mal, en passant, selon l'expression de David «de vertu en vertu», il en devient parfaitement clair que l'on ne puisse se faire une représentation exacte de la situation future d'outre-tombe en bien ou en mal. Cependant la vie d'outre-tombe étant un développement progressif de la vie terrestre, nous pouvons nous représenter, toujours selon les paroles de l'apôtre Paul, quoique en partie, les traits caractéristiques de l'une et de l'autre vie : la félicité et le tourment, fruits de la vertu et du vice, goûtés en partie déjà sur la terre par ceux qui exercent l'une ou l'autre. La joie, le plaisir célestes, l'inquiétude intérieure, les remords de la conscience sont des commencements de la situation d'outre-tombe au paradis et dans la géhenne. Il est clair maintenant pourquoi le peuple élu de Dieu, et auquel Dieu a donné la loi et la révélation, pourquoi même la plus juste des sectes, les Esséniens, qui se consacraient exclusivement à Dieu et vivaient éloignés du monde dans le désert, avaient une représentation de la vie future en beaucoup de points semblable à celle des païens. Ainsi, selon le témoignage de Flavius (Tome II, ch. 12), les Esséniens croyaient que les âmes des justes se rendaient au-delà de l'Océan, dans un lieu de repos et de félicité, où nuls soucis, nuls changements de saisons ne viennent les troubler. Les âmes des pécheurs, au contraire, s'en vont dans des lieux sujets aux changements de température les plus aigus et y endurent des peines éternelles. Si les Hébreux étaient tout à fait libres des croyances païennes à la vie future, Jésus Christ ne leur aurait point dit : «vous êtes dans l'erreur». Or, la vraie représentation de la vie future est incompatible avec l'erreur. Cela est l'impuissance commune à tout le genre humain de s'élever jusqu'à la représentation purement spirituelle de la vie de l'âme et en général de la vie spirituelle de l'homme au-delà du tombeau. Si sur la terre nous trouvons des malfaiteurs prêts à tous les crimes, quelle sera leur situation au-delà du tombeau ? Cette situation sera telle que nous ne pouvons nous l'imaginer, une situation qui est impossible sur la terre.

Voici comment Dante décrit l'enfer suivant une donnée généralement admise au moyen-âge. Au-dedans de la terre s'ouvre un vaste cône dont les affreuses spirales, demeures des réprouvés, viennent aboutir au centre où la divine justice retient, enfoncé jusqu'à la poitrine dans la glace, le chef des anges rebelles, l'empereur du royaume douloureux. La forme de l'enfer ressemble à celle d'un entonnoir où d'un cône renversé. Tous les cercles en sont concentriques et vont toujours en diminuant; ils sont au nombre de neuf principaux. Virgile aussi admet neuf divisions : trois fois trois, nombre sacré par excellence. Le septième, le huitième et le neuvième cercle se subdivisent en plusieurs régions, et l'espace qui se trouve depuis la porte de l'enfer jusqu'au fleuve Achéron, endroit où commence réellement le séjour des damnés, se partage en deux parties. Dante, guidé par Virgile, traverse tous ces cercles.

Dante vivait au commencement du XIV^e siècle. En l'an 1300, à l'âge de trente-cinq ans, perdu dans une forêt obscure, sauvage et âpre, il arrive au pied d'une colline qu'il s'efforce de gravir. Mais trois animaux : une panthère, un lion, une louve maigre et affamée lui ferment le passage; et déjà il redescendait là où le soleil se tait, dans les ténèbres du fond de la vallée, lorsqu'à lui se présente une ombre. Cette forme humaine, de qui un long silence avait éteint la voix, c'est Virgile, qu'envoie pour le

secourir et le guider Béatrix, objet de son amour, à la fois être réel et idéalité mystique.

Virgile et Dante arrivent à la porte de l'enfer; ils lisent l'inscription terrible placée sur cette porte; ils entrent et trouvent d'abord les âmes malheureuses qui vécutent sans vertus et sans vices. Ils parviennent aux bords de l'Achéron et voient Caron qui dans sa barque passe les âmes à l'autre rive. Dante est surpris par un profond sommeil. Il se réveille au-delà du fleuve et il descend dans les limbes, qui sont le premier cercle de l'enfer; il y trouve les âmes de ceux qui sont morts sans avoir reçu le baptême et celles des indifférents. On descend ensuite dans le second cercle où trône Minos, juge des enfers; c'est là que sont punis les adultères. Le poète y rencontre Françoise de Rimini et Paul, son ami. Il recouvre l'usage complet de ses sens et parcourt le troisième cercle où sont punis les gourmands. Dans le quatrième il trouve Plutus qui en est le gardien; c'est là que sont tourmentés les prodigues et les avarés. Dans le cinquième sont punis ceux qui se sont livrés à la colère. Dante et Virgile voient une barque conduite par Phlégias; ils y montent, traversent un fleuve et arrivent ainsi au pied des murailles en fer rouge brûlant de la ville infernale de Dité : les démons qui en gardent les portes leur en refusent l'entrée, mais un ange fait ouvrir, et les deux voyageurs aperçoivent les hérétiques qui sont renfermés dans des tombes entourées de flammes.

Les voyageurs visitent ensuite les cercles de la violence, de la fraude et de l'usure, où ils rencontrent une rivière de sang gardée par une troupe de centaures; tout à coup ils voient venir à eux Géryon, qui figure la fraude; et cette bête les prend en croupe pour les porter à travers l'espace infernal.

Le huitième cercle se subdivise en dix vallées, comprenant : les flatteurs, les simoniaques, les astrologues, les sorciers, les faux juges, les hypocrites qui marchent revêtus de leurs lourdes chapes de plomb, les voleurs éternellement piqués par des serpents venimeux, les hérésiarques, les charlatans et les faussaires.

Enfin les poètes descendent dans le neuvième cercle, partagé en quatre enceintes où sont punies quatre sortes de traîtrises; ici l'on trouve l'admirable épisode du comte Ugolin. Dans la dernière enceinte, dite enceinte de Judas, Lucifer est enchaîné; c'est là le centre de la terre, au-delà duquel Dante, entendant le bruit d'un petit ruisseau, remonte dans l'autre hémisphère à la surface duquel se trouve, ceinte par l'Océan Austral, la montagne du purgatoire. Tel est l'enfer du moyen-âge, décrit par Dante dans son admirable poème de la «Divine Comédie».

Du moment où l'on supposait l'enfer contenu dans l'intérieur de la terre, il n'était point difficile d'en donner l'étendue. Il ne pouvait excéder trois mille lieues de large au maximum. Dexelius a calculé que le nombre des damnés sera de cent millions et que l'enfer ne mesure qu'un mille germanique en carré de chaque côté. («Recherche sur la nature du feu de l'enfer et du lieu où il est situé». Amsterdam 1757). L'auteur place l'enfer dans le soleil (Histoire du ciel par Flammarion).

L'enseignement des théologiens d'Occident relativement à l'enfer et au royaume d'outre-tombe des pécheurs en général est très indécis et Bergier, théologien moderne d'Occident, dit sans conviction que l'enfer se trouve à l'intérieur de la terre. Tel est l'aperçu général et historique du royaume de la mort, du royaume des damnés de l'enfer, dans le sens général du lieu de séjour des réprouvés. Examinons maintenant les prisons de l'enfer séparément. Voici leur signification, selon l'Écriture sainte.

Les Hébreux appellent la situation des âmes damnées – géhenne (abbaddon en hébreu), ainsi que nous le voyons dans les livres rabbiniques : «Ils se rassembleront comme les vaincus se rassemblent dans le gouffre souterrain, et ceux qui sont sujets à la géhenne seront enfermés dans la géhenne». Les anciens Hébreux se représentaient aussi la géhenne de la même manière. Ainsi le prophète et roi David

représente la destinée éternelle des pécheurs et leur situation au-delà du tombeau sous les traits suivants : «Le Seigneur fera pleuvoir sur les méchants des lacs de feu et de soufre; et un vent de tempête sera la portion de leur breuvage» (Ps 11,6). Afin de rapprocher tant soit peu de la conception du peuple l'idée de la punition éternelle des pécheurs au-delà du tombeau, le prophète représente le châtiment des pécheurs de Sodome et de Gomorrhe avec les villes environnantes (Gen 20,24). Cette punition des pécheurs sur la terre est employée par le prophète comme symbole de la punition des pécheurs au-delà du tombeau. La punition inévitable – la destinée, le partage des pécheurs et leur châtiment sont exprimés par le prophète par le mot «géhenne». C'est à cette coupe de la punition éternelle que s'adressent les paroles suivantes du psaume 75,8 : «Il y a une coupe en la main de l'Éternel... et tous les méchants en boiront». Et le Seigneur Jésus Christ dans sa prière suprême dans le jardin de Gethsémani désigna du mot «coupe» ses prochaines souffrances qui devaient remplacer la punition du monde. La prophétie de Jérémie témoigne aussi de cette coupe de la punition éternelle, car Dieu ordonna à Jérémie de prendre la coupe de la main de l'Éternel et d'en faire boire à Jérusalem, aux rois et à tous les peuples (Jér 25,15-28) : «Car ainsi m'a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Prends de ma main la coupe de ce vin, savoir de cette fureur-ci et en fais boire à tous les peuples auxquels je t'envoie». Le prophète Isaïe écrit : «On prendra ton âme avant le temps où ton règne sera ... Il l'a faite profonde et large; son bûcher c'est du feu et force bois, le souffle de l'Éternel l'allumant comme un torrent de soufre» (30,32). Le même prophète écrit encore ailleurs : «Et ils sortiront dehors et verront les corps morts des hommes qui auront péché contre moi; car leur ver ne mourra point et leur feu ne sera point éteint, et ils seront en infamie devant toute chair» (66,24). L'auteur du livre de Judith écrit : «Malheur à la nation qui s'élèvera contre mon peuple; car le Seigneur tout-puissant se vengera d'elle et il la visitera au jour du jugement. Il répandra dans leur chair le feu et les vers, afin qu'ils brûlent et qu'ils se sentent déchirer éternellement» (Judith 16,17). Jésus fils de Sirach écrit dans son livre de «la sagesse» : «Ne dites point : Dieu regardera favorablement le grand nombre de dons que je fais et lorsque j'offrirai mes présents à Dieu tout-puissant, il les recevra» (7,9).

La géhenne est le nom que l'on donne à la situation des âmes des réprouvés, où le ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point (Mt 5,22,29-30; 10,28; 18,8-9; 25,41-46; Is 66,24; Marc 9,45-48). Pour symbole de la situation éternelle des pécheurs dans la géhenne, Jésus Christ prend un objet qui inspirait aux Juifs de son temps la peur, l'effroi et la répulsion. C'est la vallée de Bénennom, considérée auparavant comme la plus belle dans les environs de Jérusalem et située au nord-est de cette ville; cette vallée est traversée par une rivière qui arrose ensuite une partie de la ville. Au temps où les Hébreux s'adonnaient le plus à l'adoration des idoles, cette vallée servait au culte horrible de Moloch (IV R 16,3; II Par 28,3). Ce dieu de Syrie était en airain et avait une tête de veau Bornée d'une couronne de roi; ses bras étendus semblaient prêts à recevoir quelqu'un; on lui sacrifiait des enfants : un feu allumé à l'intérieur de l'idole le rendait ardent et alors sur ses bras étendus on jetait des petits enfants qui se consumaient aussitôt. Afin de couvrir les cris des petits malheureux pendant le sacrifice on faisait à l'aide de différents instruments un bruit et un tapage épouvantable. Mais après la captivité babylonienne, les Juifs, s'étant entièrement détournés de l'idolâtrie, conçurent de l'aversion pour ce lieu, qui fut complètement délaissé. On y jetait toutes les ordures de la ville et on y exécutait quelquefois les criminels; l'air de cet endroit étant empesté, on y entretenait un feu continu afin de purifier l'atmosphère; cet endroit devint un lieu d'épouvante et d'horreur et on lui donna le nom de la vallée de feu (Comm. sur l'Évang. par l'archim. Michel; Mt 5,22). Ce fut donc ce lieu qui fut choisi par le Sauveur pour image, pour symbole des peines éternelles des pécheurs dans la vie future.

La propriété du ver qui ne meurt point et du feu qui ne s'éteint point fut en partie décrite par saint Basile le Grand : «Lorsque tu te sens entraîné vers un péché quelconque, évoque à tes yeux spirituels le terrible jugement du Christ que nul ne peut supporter et que préside le Juge, assis sur son très-haut et très honoré trône; tandis que toutes les créatures attendront dans la crainte et l'angoisse son glorieux et lumineux avènement. Tous se présenteront devant Lui afin d'être jugé selon les œuvres que chacun a faites en sa vie. Ceux qui n'auront fait que le mal en leur vie seront entourés d'anges terribles et redoutables, qui regarderont le feu préparé pour eux, qui respirent le feu par suite de leur dessein terrible, qui ressemblent à la nuit à cause de leur tristesse et de leur aversion pour les hommes. Figure-toi ensuite un abîme immense, une obscurité profonde et un feu sombre, qui brûle, mais n'éclaire point. Imagine-toi une espèce de vers innombrables, venimeux et féroces, qui dévorent sans cesse et ne sont jamais rassasiés, mais produisent par leurs morsures des souffrances intolérables. Figures-toi enfin ce châtiment suprême le déshonneur et la honte éternelle et crains tout cela».

A ces propos rappelons à notre souvenir le ver dont nous parle le moine du couvent du mont Athos.

La situation des réprouvés se nomme encore dans l'Écriture sainte la fournaise du feu où il y aura des pleurs et des grincements de dents (Mt 13,42,50). Ici, comme dans le premier cas, Jésus Christ désigne encore la géhenne, lieu des souffrances terribles et éternelles, par le symbole de la fournaise de Babylone où l'on jetait les criminels d'État.

La punition par le feu est le plus cruel des châtiments, aussi le feu éternel auquel seront livrés les pécheurs présente-t-il sans nul doute le plus haut degré de tourment possible. Ce feu avait été préparé pour le démon et pour ses anges; ce n'est point à l'homme que Dieu a destiné ce tourment, mais aux malins esprits et à leur prince qui se sont révoltés contre Lui (Jude 6; Apo 12,8-9). Mais les hommes, se faisant par leurs péchés les complices des esprits du mal, reçoivent la même punition qu'eux le feu éternel (Mt 25,41).

Le châtiment de Sodome, de Gomorrhe et des villes environnantes par le feu et le soufre (Gen 19,24) a servi d'image, de symbole aux souffrances éternelles de la vie future, qui sont représentées par l'étang de feu et de soufre.

Quel est ce lieu que le Seigneur appelle ténèbres ? Or, ténèbres voulant dire absence de lumière, ce mot indique ici un lieu dépourvu de toute clarté. Par le mot lumière l'Écriture sainte désigne l'espérance, et par conséquent le mot ténèbres indique le désespoir. Ainsi donc, les ténèbres du dehors sont un lieu privé de toute espérance, sans la quelle il n'y a point de vie. Ici l'on n'a point l'espoir de mourir, d'être anéanti. L'éternité, toujours l'éternité – c'est l'horreur et le désespoir dans ce lieu privé de toute lumière, rempli de pleurs et de grincements de dents produits par des souffrances insupportables (Comm. sur l'Év. par l'Arch. Michel; Mt 22,13). L'abîme désigne l'endroit du tourment éternel qui n'a point de fond et qui, selon l'Écriture sainte, est terrible pour le démon lui-même. Les malins esprits dans le pays des Gergéséniens prièrent le Seigneur de ne pas les tourmenter avant le temps et de ne pas les envoyer dans l'abîme. (Mt 8,29) Le mot abîme s'emploie aussi dans l'Apocalypse (9,1-2; 11,7; 17,8; 20,1-2).

Le saint apôtre Pierre écrit : «Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais, les ayant précipités dans l'abîme, où les ténèbres leur servent de chaînes, les a livrés pour être réservés jusqu'au jugement» (II Pi 2,4). Telle est l'idée qu'on se faisait du tartare dans les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne. Saint Patrice, martyr, qui vécut au IV^e siècle et qui fut martyrisé sous l'empereur Julien, en 343 après Jésus Christ, définit ainsi le tartare : «dans plusieurs endroits de l'abîme se

trouvent des eaux tellement froides, qu'elles sont changées en glace c'est le tartare» (Vie des saints, 19 mai).

De même qu'il y a beaucoup de demeures dans le paradis, de même les habitations des damnés sont fort nombreuses, et conformément aux particularités, au genre et au degré des péchés, ces habitations portent des noms différents : la géhenne, la fournaise ardente, le tartare, etc., dont chacune correspond à un genre et à un degré quelconque du péché.

A chaque situation de l'âme tournée vers le mal, vers l'injustice sur la terre, il y a un état correspondant au-delà du tombeau. Une telle situation de péché sur la terre, selon l'enseignement de Jésus Christ, est un état de mort, et son arrêt est déjà prononcé par le jugement moral : il est «condamné.» (Jn 5,29) L'âme qui se trouve dans cet état de mort est, ainsi que nous les avons par expérience, toujours dépourvue de douceur, d'humilité, et elle ne peut comprendre la joie céleste. Qu'est-ce qui occupe constamment le cœur et l'esprit des gens adonnés au vice ? Chacun le sait. Quel est le souci continuel de l'orgueilleux, du luxurieux, de l'avare ? goûtent-ils jamais ce doux et céleste repos ?

Voici l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ touchant les différents degrés de la situation des âmes dans la géhenne : «Le serviteur qui a connu la volonté de son maître et qui ne s'est pas tenu prêt et n'a point fait sa volonté sera battu de plusieurs coups. Mais celui qui ne l'a point connue et qui a fait des choses dignes de châtement sera battu de moins de coups; car à chacun à qui il aura été beaucoup, donné, il sera beaucoup redemandé; et à celui à qui il aura été beaucoup confié, il sera plus redemandé.» (Luc 12,47-48) L'ignorance de la loi divine ne délivre point le pécheur du châtement après la mort, car il aurait pu la connaître s'il l'avait voulu

Comme explication de ces paroles de l'Evangile citons ici ce que disent à ce sujet Basile le Grand, Jean Chrysostome, Ephrem de Syrie et d'autres.

«Il faut savoir, dit saint Basile le Grand, que ces expressions : *Sera battu de plusieurs coups et sera battu de moins de coups*, désignent, non la fin, mais la différence des tourments. Car si Dieu est le juste Juge non seulement des bons, mais aussi des méchants, rendant à chacun selon ses œuvres, l'un peut mériter le feu qui ne s'éteint point, mais plus ou moins ardent, un autre le ver qui ne meurt point, mais aussi causant une douleur plus ou moins supportable selon le mérite de chacun; celui-là la géhenne, dans laquelle il y a sans doute différents genres de tourments; celui-ci les ténèbres extérieures, où l'un est borné aux pleurs, tandis que l'autre va des tourments extrêmes jusqu'au grincement de dents. Les ténèbres extérieures mêmes marquent sans aucun doute qu'il s'y trouve aussi quelque chose d'intérieur. Et cette expression employée dans les paraboles *dans le plus profond de l'abîme* donne à entendre qu'il y a des gens qui, bien qu'en enfer, ne sont point dans ses extrêmes profondeurs et subissent un plus léger tourment. Ceci peut se distinguer même à présent dans les souffrances du corps. En effet, celui-ci a la fièvre avec ses accès et d'autres douleurs; celui-là n'a que la fièvre, et encore pas au même degré qu'un autre; un troisième n'a pas ce mal, mais il souffre de quelque membre, et cela encore plus ou moins que tel autre.»

Saint Ephrem de Syrie dit : «Il y a différentes espèces de tourments, comme nous le marque l'Evangile. Il y a les ténèbres extérieures, ce qui donne à penser qu'il y a aussi d'autres ténèbres plus profondes. Il y a la géhenne de feu, autre lieu de tourment, les grincements de dents, l'étang brûlant de feu, le tartare, le feu qui ne s'éteint jamais, les enfers et la perdition, les parties les plus basses de la terre, tout autant de différents lieux de tourments; l'enfer où demeurent les pécheurs, et le fond de l'enfer, qui est le lieu des plus affreux tourments. Voilà les tourments auxquels sont réservés les malheureux, chacun en proportion de ses péchés plus ou moins

graves ou tolérables, selon qu'il est écrit : *le méchant est lié par les chaînes de ses péchés; il sera battu rudement et il sera battu moins*. Il y a ici-bas des punitions différentes, il en sera de même dans le siècle à venir. L'inceste, le fornicateur, le voleur et l'ivrogne ne subissent pas les mêmes tourments.»

Saint Jean Chrysostome : «A celui qui aura reçu plus d'instruction est réservée une plus rigoureuse punition pour son crime. Plus nous sommes instruits et puissants, plus rudement serons-nous punis pour nos transgressions. Si tu es riche, on exige de toi plus de sacrifices que du pauvre; si tu es revêtu d'autorité, fais preuve de mérites plus éclatants. Ainsi, et même en tout le reste, tu rendras compte selon la mesure de tes moyens. Celui qui passe dans cette région avec beaucoup de bonnes et de mauvaises œuvres reçoit quelque allègement et dans les punitions et dans les tourments qui y sont infligés; au contraire, celui qui n'y arrive qu'avec de mauvaises œuvres, celui-là nous ne pouvons dire la grandeur de ses souffrances, car il est renvoyé dans l'éternel tourment.» Ainsi enseignaient aussi saints Cyprien, Jérôme, Augustin et d'autres encore.

Non seulement les différentes situations des damnés correspondent aux différents états de péché sur la terre, mais encore (chaque péché ayant divers degrés), les châtiments de même genre auront des degrés différents; nous en voyons le témoignage dans cette expression du Sauveur «moins rigoureusement» employée deux fois

1) Mt 10,15, et

2) Mt 11,22 :

1) «Je vous dis en vérité que ceux du pays de Sodome et de Gomorrhe seront traités moins rigoureusement que l'ette ville-là le jour du jugement». Le Seigneur exprime par là qu'après le jugement général, le châtiment des habitants de Sodome et de Gomorrhe sera moins rigoureux que le châtiment de ceux qui ont repoussé la prédication apostolique. Cette vérité du degré de culpabilité découle de la loi morale d'après laquelle la culpabilité est d'autant plus grande que la volonté de Dieu, contre laquelle le crime a été commis, est exprimée plus nettement et plus amplement, et le châtiment qui le suit doit, par conséquent, être d'autant plus grand; aussi ceux qui ont repoussé l'enseignement du Christ, sont-ils plus coupables que ceux qui ont méconnu les exigences de la loi naturelle de la conscience qui guidait les habitants de Sodome et de Gomorrhe, car il ne leur avait point été donné d'autre loi divine plus positive (les villes de Sodome, de Gomorrhe, d'Adem et de Sevoïm étaient à la place où se trouve à présent la mer Morte, dans le sud de la Palestine (Gen 19,24). La dépravation extrême des habitants de ces villes fût la cause de la juste colère de Dieu et elles périrent par suite d'éruptions volcaniques et d'effondrements (Comm. sur l'Evang. par l'arch. Michel).

2) «C'est pourquoi je vous dis que Tyr et Sidon seront traités moins rigoureusement que vous au jour du jugement».

Par rapport au degré de la punition correspondant au degré de culpabilité, Jésus Christ s'exprime ainsi : «les Pharisiens dévorent entièrement les maisons des veuves, même sous prétexte de faire de longues prières; ils en recevront une plus grande condamnation (Luc 20,47; Marc 12,40). Et le saint apôtre Paul dit aussi que chacun recevra selon ses œuvres (Rom 2,6).

Le Seigneur Jésus Christ témoigne de l'éternité des souffrances dans la géhenne par ces paroles : «Et ceux-ci (les) pécheurs) s'en iront aux peines éternelles» (Mt 25,46). Donc, après le jugement général du Christ, la vie pour les damnés sera une suite infinie de souffrances. Nous trouvons le même enseignement sur l'éternité des souffrances des damnés dans l'Evangile de saint Jean (3,36) : celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui». Nous en concluons que la mort éternelle – c'est l'incrédulité. Les incrédules, entrent dans

l'éternité en pécheurs sur lesquels pèse la colère de Dieu avec qui ils ne se sont point réconciliés, et la colère de Dieu demeure sur eux (Eph 2,3). Le mot *demeure* signifie l'éternité et démontre que la colère de Dieu ne les abandonnera jamais et ils ne verront point la vie, ce qui veut dire que les incrédules souffriront éternellement des peines infinies (comm. sur l'Evang. de l'arch. Michel).

C'est ainsi que dans un de ses sermons Jésus Christ enseignait sur l'éternité des souffrances : «Si ta main te fait broncher, coupe-la; il vaut mieux que tu entres manchot dans la vie, que d'avoir deux mains et d'aller dans la géhenne, au feu qui ne s'éteint point; là où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point. Et si ton pied te fait broncher, coupe-le; il vaut mieux que tu entres boiteux dans la vie que d'avoir deux pieds et d'être jeté dans la géhenne, au feu qui ne s'éteint point; là où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point. Et si ton œil te fait broncher, arrache-le; il vaut mieux que tu entres dans le royaume de Dieu n'ayant qu'un œil que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la géhenne du feu; là où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point» (Marc 9,43-48). Nous trouvons la même recommandation dans l'Evangile de saint Mathieu (18,8). Notre Seigneur Jésus Christ parle encore ailleurs de l'éternité tourment et de la félicité, notamment dans la réponse d'Abraham au malheureux riche condamné aux peines éternelles dans la géhenne : «il y a un grand abîme entre nous et vous; tellement que ceux qui veulent venir d'ici vers vous, ne le peuvent, non plus que ceux qui veulent passer de là ici» (Luc 16,26). L'expression un *grand abîme* veut dire, dans le sens littéral, que l'espace entre le paradis et la géhenne est tellement immense que ni les justes ne pourront voir et entendre les damnés, ni les damnés ne pourront voir et entendre les justes après le jugement dernier; outre cela, cette expression grand abîme indique encore l'éternité du tourment et de la félicité. La différence entre l'état moral des justes et celui des damnés est tellement grande que ceux qui se sont déjà affirmés dans le mal, ne sont plus aptes à la vie du paradis, et en revanche les justes, ne pouvant plus devenir méchants, ne sont pas non plus aptes à la vie dans la géhenne. Nous parlons ici des damnés comme de pécheurs qui ne sont plus du tout propres à la vie éternelle.

Le saint apôtre et évangéliste Jean témoigne du châtement éternel des pécheurs et par conséquent du tourment éternel après la mort, dans l'Apocalypse : «Et la fumée de leur tourment montera au siècle des siècles; et ceux-là n'auront nul repos ni jour, ni nuit, qui adorent la bête et son image et quiconque prend la marque de son nom» (14,11). «Et le diable qui les séduisait fut jeté dans l'étang de feu et de soufre où est la bête et le faux prophète; et ils seront tourmentés jour et nuit au siècle des siècles» (20,10). Saint Jean Chrysostome dit que ces paroles désignent l'éternité du tourment des pécheurs dans la vie future.

Le saint Apôtre Jude écrit : «Sodome et Gomorrhe, et les villes voisines qui s'étaient abandonnées de la même manière que celles-ci à l'impureté et qui avaient couru après les péchés contre nature, ont été mises pour servir d'exemple, ayant reçu la punition du feu éternel (7). Et le saint apôtre Paul écrit aussi aux Thessaloniens à ce sujet : «et qu'Il vous donne du relâche, à vous qui êtes affligés, de même qu'à nous, lorsque le Seigneur Jésus sera révélé du ciel avec les anges de sa puissance; avec des flammes de feu, exerçant la vengeance contre ceux qui ne connaissent point Dieu et contre ceux qui n'obéissent point à l'Evangile de notre Seigneur Jésus Christ; lesquels seront punis d'une perdition éternelle, par la présence du Seigneur et par la gloire de sa force; quand il viendra pour être glorifié en ce jour-là dans ses saints et pour être rendu admirable en tous ceux qui croient» (II Th 1,7-10). Le prophète David témoigne de l'éternité du tourment par les paroles suivantes : «L'Éternel s'est fait connaître; il a fait jugement; le méchant est enlacé dans l'ouvrage de ses mains» (Ps 9,16) et le prophète Isaïe écrit : «Les pécheurs seront effrayés dans Sion, et le tremblement saisira les hypocrites : qui est-ce d'entre nous qui pourra séjourner avec

le feu dévorant ? Qui est-ce d'entre nous qui pourra séjourner avec les ardeurs éternelles ?» (33,14). Saint Jean-Baptiste, Précurseur du Seigneur, témoigne de l'éternité des souffrances dans les termes suivants : «Il a son van en sa main et Il nettoiera entièrement son aire et il assemblera son froment au grenier; mais il brûlera la paille au feu qui ne s'éteint point» (Mt 3,12). Ainsi donc la vérité relative à l'éternité de la félicité et du supplice était commue dans l'Ancien Testament : l'âme immortelle du pécheur damné, ayant dépassé le seuil du tombeau, entre dans une situation éternelle, infinie, qui dans l'Écriture sainte se nomme mort éternelle, seconde mort.

Il y a eu et il y a peut-être encore maintenant beaucoup de philosophes qui pensent que le supplice éternel est impossible, mais qu'il ne sera que temporaire, et fournissent de fausses raisons à l'appui de leur doctrine. Tels sont les disciples d'Origène, qui enseignait que les démons et les pécheurs dans la géhenne ne souffriront que jusqu'à un certain temps, après quoi ils retourneront à l'état de leur innocence primitive. Le cinquième concile œcuménique rejeta et condamna cette fausse doctrine, incompatible avec le bon sens et contraire à la vérité et à la parole de Dieu, car elle offense le dogme de la rédemption du genre humain par les seuls mérites du Fils de Dieu, notre Seigneur Jésus Christ, qui a accordé la vie éternelle seulement à ceux qui croient en Lui. Mais tous ceux qui l'ont renié seront punis du tourment, non pas temporaire, mais éternel, comme l'enseigne Jésus Christ Lui-même. Par conséquent, leur fausse doctrine ne reconnaît d'abord pas pour une vérité les paroles de Jésus Christ qui a dit que le tourment est éternel, puisqu'ils affirment qu'il n'est que temporaire. Et pourquoi donc le Sauveur serait-il descendu sur la terre, de quoi serait-il venu délivrer les pécheurs ? C'est uniquement du tourment éternel préparé pour le démon et pour les pécheurs endurcis. Pouvons-nous donc admettre leurs arguments, puisque leur enseignement sur l'éternité des souffrances est tout à fait contraire à l'enseignement de Jésus Christ à ce sujet ? Les origénistes trouvent les peines éternelles incompatibles avec la clémence de Dieu et ne s'aperçoivent pas en même temps, dans leur erreur, qu'en niant l'éternité du tourment, ils rendent Dieu injuste en disant qu'Il récompensait les justes et les injustes, dignes ou indignes de félicité, et qu'Il accordait la félicité à tous sans exception, à ceux qui l'ont voulue et à ceux qui n'en ont point voulu.

La parole de Dieu ainsi que l'expérience de notre propre vie nous démontrent clairement que le mal peut se changer en bien sur la terre, au moyen de la pénitence active, qui ne peut avoir lieu au-delà du tombeau. Nous avons déjà dit plus haut que la vie terrestre est une préparation à la vie future bienheureuse au paradis ou pleine de souffrances dans la géhenne. Ainsi le bien ou le mal que l'âme s'est approprié sur la terre, dont l'un ou l'autre est devenu pour ainsi dire sa seconde nature, ne peut plus se changer, au-delà du tombeau, le bien en mal et le mal en bien. On cherche sur la terre le royaume des cieux, ainsi que la géhenne, et on hérite au-delà du tombeau ce que l'on a cherché, désiré ici-bas, ce pourquoi l'on a vécu sur la terre par sa propre volonté et non par contrainte. Le paradis et la géhenne s'acquièrent volontairement. L'homme vertueux pouvait devenir méchant et le méchant devenir bon seulement sur la terre. Or, puisque les qualités de l'âme ne peuvent changer au-delà du tombeau, le méchant n'est point capable d'être un habitant du paradis, où règne l'amour, de même que les gens vicieux encore sur la terre ne peuvent être dans la compagnie de personnes vertueuses, non parce que ces dernières ne les auraient point reçus dans leur société, mais uniquement parce qu'ils ne sont point capables d'y demeurer. De même que le poisson ne peut vivre dans l'air ou l'oiseau dans l'eau, de même le méchant s'éloigne et est séparé par un abîme immense de l'homme vertueux; cette impossibilité de passer d'un état moral à un autre a été confirmée par Jésus Christ dans la parabole du riche et de Lazare. Ensuite, puisque la vie est le développement soit du bien, soit du mal, la vie des pécheurs dans la géhenne au-delà du tombeau est

un développement continu du mal seul, et présente par conséquent une impossibilité et une incapacité complète des démons et des âmes damnées de se changer en bons anges et en âmes justes.

Selon sa sagesse et sa clémence infinies, Dieu a créé l'homme par sa sainte volonté, sans en demander le consentement ni le désir de l'homme, et Il l'a créé pour la félicité. Mais pour être heureux sur la terre ainsi qu'au-delà du tombeau, il est nécessaire que l'homme ait le désir actif d'obtenir la félicité, sans quoi la seule grâce toute-puissante ne le sauvera point. Ce n'est qu'avec effort qu'on entre dans le royaume des cieux. Par conséquent, les âmes qui ne cherchent point sur la terre le royaume des cieux et sa justice peuvent-elles espérer de jamais l'obtenir au-delà du tombeau ? Il n'est donné qu'à ceux qui cherchent et qui prient.

Aussi les démons et les âmes damnées, livrés au feu éternel, souffriront-ils éternellement, non par la volonté de Dieu, mais par leur propre désir de demeurer dans les tourments éternels avec les démons et les âmes damnées plutôt que de vivre dans la félicité avec les bons anges et les saints. Saint Augustin, pour défendre la vérité exprimée par le Seigneur relativement à la félicité et au supplice éternels, écrit : «La vie éternelle au-delà du tombeau est ou la félicité ou le tourment. Or, si la félicité n'aura point de fin, il est évident que le tourment n'aura pas non plus de fin.» Le mot éternel étant pris dans un même sens en disant que la félicité éternelle n'aurait point de fin, il serait absurde de dire que le tourment éternel au contraire aurait une fin. Aussi, de même que la vie des saints sera infinie, de même le tourment éternel sera-t-il, sans nul doute, également infini.

L'Écriture sainte nous révèle que la mort de l'âme vient de ce que celle-ci ne connaît point Dieu, son Créateur, et par conséquent en est éloignée. L'ignorance et l'éloignement de Dieu commencent pour l'âme évidemment pendant la vie terrestre. Ce n'est que sur la terre que l'on peut connaître ou ignorer Dieu. L'ignorance et l'éloignement de Dieu, de la source même de la vie – c'est la mort éternelle de l'âme. La mort de l'âme est composée :

- 1) de l'ignorance de Dieu,
- 2) de l'absence d'amour envers Dieu, envers les saints anges, les saintes âmes, en un mot la haine envers tout ce qui est saint, et
- 3) l'éloignement de Dieu. Cette vérité du tourment éternel des pécheurs au-delà du tombeau, connue déjà dans l'Ancien Testament, a acquis le droit de dogme dans l'Église chrétienne. Les saints pères et docteurs de l'Église nous ont laissé leur enseignement sur l'éternité du tourment des pécheurs dans la vie future et nous y croyons comme à des maîtres et des prédicateurs universels, qui proclamaient, non le philosophisme mondain, mais les vérités de l'Esprit qui les a élus pour prêcher au monde la destinée de l'homme sur la terre et au-delà du tombeau. C'est ainsi que le symbole de saint Athanase dit : «Ceux qui ont fait le bien entreront dans la vie éternelle, mais les méchants s'en iront au feu éternel.»

Saint Clément de Rome disait : «Toutes les âmes sont immortelles, même celles des impies. Mieux vaudrait néanmoins à ceux-ci qu'elles ne le fussent pas; car, en proie à des tourments sans fin, dans le feu qui ne s'éteint point, et ne mourant pas, elles ne verront point de terme à leur misère».

Saint Polycarpe : Tu me menaces d'un feu qui consume pour un temps et s'éteint bientôt, parce que tu ne connais rien du feu du jugement à venir et du tourment éternel préparé pour les impies».

Saint Justin, martyr : «Que lui (Satan), avec toute son armée et tous ceux qui ont suivi son exemple, seront envoyés dans le feu et y souffriront éternellement, c'est ce qu'annonça Jésus Christ».

Saint Irénée : «Ceux à qui le Seigneur dira : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel*, ceux-là seront damnés à tout jamais. Eternels et sans fin seront

les biens accordés de Dieu; par conséquent aussi la privation de ces biens sera éternelle et sans fin; comme il arrive à ces gens qui, aveuglés par une lumière excessive ou par le fait d'autrui, seront à jamais privés du charme de la lumière.»

Saint Cyrille de Jérusalem : «Si quelqu'un est pécheur, il reçoit un corps éternel, destiné à souffrir les peines du péché et à brûler éternellement dans le feu sans jamais se détruire».

Saint Basile le Grand : «Ici le Seigneur affirme positivement que ceux-ci iront dans le supplice éternel; là il en renvoie d'autres au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges; ailleurs il nomme la géhenne de feu et il ajoute : *où le ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint jamais*. Déjà même autrefois il prédisait par le prophète, au sujet de quelques-uns, que *leur ver ne mourrait point et que leur feu ne s'éteindrait point*. Si donc avec tant de témoignages semblables, qui se rencontrent en plusieurs endroits des écrits inspirés, il est encore des gens qui semblent perdre de vue ces assertions positives et ces arrêts du Seigneur, et se promettent la fin de leurs tourments pour pouvoir vivre plus à leur aise dans le péché, c'est là sans nul doute un des pièges du diable. En effet, si jamais il doit y avoir fin aux tourments éternels, incontestablement aussi la vie éternelle doit finir. Et si nous n'osons point avoir cette idée de la vie, quelle raison aurons-nous de donner un terme aux tourments éternels ? Le mot éternel s'applique aux tourments comme à la vie; il est dit : *Ceux-ci iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle*.»

Saint Jean Chrysostome : «Mettons que tu doives vivre un grand nombre d'années sans éprouver aucun changement; qu'est-ce que cela en comparaison et des siècles sans fin, et de ces rudes et insupportables tourments ? Ici-bas le bonheur et le malheur prennent fin, et cela bien promptement; mais là le bonheur et le malheur se prolongeront durant l'éternité, et seront si différents de ce qu'ils sont ici-bas qu'on ne peut pas même dire... Si quelqu'un demande comment l'âme pourra suffire à tant de tourments, appelée comme elle est à les subir pendant des siècles sans fin, nous lui dirons de réfléchir à ce qui se passe souvent ici-bas. Combien de gens y suffisent à des maladies longues et douloureuses ? Et même s'ils viennent à mourir, ce n'est pas que l'âme ait été épuisée; c'est parce que le corps a refusé son service, en sorte que si celui-ci n'avait pas cédé, celle-là n'eût pas cessé de souffrir. Eh bien ! lorsque l'âme aura reçu un corps incorruptible, rien n'empêchera aux tourments de se prolonger à l'infini... Ne soyons donc pas tentés de croire que l'excès des tourments épuise notre âme; car alors le corps même n'éprouvera point cet épuisement; il souffrira avec l'âme éternellement, et il n'y aura plus de fin».

Nous trouvons les mêmes idées dans Tertullien, Théophile d'Antioche, Cyprien, Minutius Félix, Hippolyte, Athanase, Grégoire de Naziance, Hilaire, Jérôme et d'autres.

Le péché, le crime sur la terre appelle une double punition : l'éloignement de la paix de famille, de la ville, du repos et la vie dans un pays étranger, dans l'exil parmi toutes sortes d'inconvénients, de peines, de désagréments au milieu d'une société dépravée. De même le pécheur au-delà du tombeau subit également une double punition : l'éloignement de la patrie céleste et de la vue de Dieu et le séjour dans la géhenne, où il y aura des pleurs, des grincements de dents et un feu qui ne s'éteint jamais. La mort éternelle ou, ce qui est la même chose, le châtement éternel pour le pécheur est double :

1) l'éloignement à jamais de la vue de Dieu, c'est-à-dire l'éloignement de Dieu, du royaume de Dieu, selon les paroles de l'Apôtre : «les pécheurs n'hériteront point le royaume de Dieu.» C'est la punition spirituelle intérieure. Mais le Seigneur Jésus Christ n'a point renfermé le tourment de la géhenne dans la seule souffrance spirituelle. Il y joint la souffrance corporelle : «retirez-vous de Moi, maudits, dans le feu éternel» c'est le tourment corporel – extérieur. Outre l'esprit, l'homme après la résurrection du corps aura en lui deux natures : l'âme et un corps nouveau,

transfiguré. Et puisque sur la terre l'esprit, l'âme et le corps de l'homme ont également pris part à ses œuvres, sa punition au-delà du tombeau sera, selon les paroles de l'apôtre Paul, qui dit que «chacun recevra selon ce qu'il aura fait avec son corps en bien ou en mal,» non seulement pour l'âme, mais aussi pour le corps : tourment spirituel – intérieur et tourment extérieur, correspondant au nouveau corps subtil et éthéré de l'homme. Cette punition extérieure, pour ainsi dire corporelle, est composée :

1) de la société au milieu de laquelle la malheureuse âme damnée est condamnée à vivre éternellement et

2) de l'élément s'accordant parfaitement avec les passions humaines – le feu éternel et inextinguible. L'état passionné des pécheurs sur la terre correspondait à celui des pécheurs dans la géhenne. Quelques-uns n'admettent que le tourment intérieur les remords de la conscience, et doutent de la présence du feu matériel dans la géhenne. Or, si nous doutons de la présence du feu dans la géhenne, nous devons aussi admettre l'absence de chaleur dans le corps humain. Quel est donc de feu qui réchauffe si bien le sang de l'homme ? d'où vient cette chaleur dans l'organisme humain ? La présence du feu dans l'homme est la cause qui produit la chaleur; ce feu est invisible à l'oeil, mais il est sensible dans son activité. Nous savons que la punition la plus cruelle qu'infligeaient parfois les hommes aux criminels, c'est la mort par le feu.

Dieu seul est Esprit; tout le reste, sa création, n'est point esprit, mais matière – chair spiritualisée, et par conséquent les anges, les âmes humaines et les démons sont, par rapport à leur Créateur, des êtres subtils et éthérés,- cela est un dogme de l'Eglise. Tout est connu de Dieu dès l'éternité, Il sait ce que deviendront à l'avenir les créatures spirituellement morales et comment elles useront de leur volonté; aussi Dieu a-t-Il préparé de toute éternité le royaume des cieux – le paradis, et la géhenne le feu éternel. Partout où il y a de la vie, il y a de la chaleur; la chaleur est inséparable de la vie. Où il n'y a point de vie, il n'y a pas non plus de chaleur naturelle; c'est la chaleur qui entretient la vie. Or, puisque la vie se prolonge dans la géhenne, il doit y avoir nécessairement de la chaleur. Mais toute température a des degrés différents, ainsi par exemple dans une chambre quelconque la température est agréable, tandis que dans une autre elle est si élevée, que la chaleur devient brûlante et insupportable; aussi l'homme se plaît-il à demeurer dans la première chambre, tandis que la chaleur de la seconde lui cause une souffrance intolérable. Et cependant on ne voit point de feu ni dans l'une ni dans l'autre chambre. Le feu de la géhenne a ses propriétés particulières qui le distinguent du feu terrestre. La distinction principale consiste en ce que le feu sur la terre détruit ses victimes, pas toujours cependant, car il y a eu des exemples que quelques-uns des saints martyrs livrés au supplice du feu sont restés intacts. Ainsi l'Ancien Testament nous raconte comment trois jeunes Hébreux nommés Sadrac, Mésac et Habed-Négo, jetés dans une fournaise ardente, restèrent cependant sains et saufs (Daniel 3). C'est ainsi que le feu de la géhenne ne détruira point ses victimes et elles ne seront jamais consumées. Le feu de la géhenne avec ses propriétés particulières et préparé pour un but particulier qui n'est propre qu'à lui seul – c'est le châtiment éternel des anges déchus, de ces êtres subtils et éthérés; il est par conséquent différent du feu terrestre, tout en agissant cependant directement sur la partie extérieure de l'être moral. Le corps, aussi éthéré qu'il soit, doit pourtant subir une punition sensuelle : – un feu éthéré, d'une finesse extrême, mais cependant sensible, que Dieu a préparé pour les anges déchus. Les âmes humaines habitant encore leurs corps sur la terre, se font les complices des esprits du mal par leur activité contraire à la volonté de Dieu et partagent la destinée qui leur est préparée dès l'éternité, c'est-à-dire le feu éternel et inextinguible. C'est le tourment extérieur de la géhenne. Le tourment intérieur et extérieur des pécheurs dans la

géhenne est un dogme de notre Eglise. Ainsi notre Seigneur Jésus Christ, en représentant dans la parabole du riche et de Lazare la situation des pécheurs dans la géhenne pendant la première période, dit positivement que le malheureux riche se trouvait dans les flammes : «et s'écriant il (le riche) dit : Père Abraham, aie pitié de moi et envoie Lazare, qui mouillant dans l'eau le bout de son doigt vienne rafraîchir ma langue; car je suis grièvement tourmenté dans cette flamme». Or, si déjà dans le commencement du tourment les souffrances des pécheurs dans la flamme sont si violentes, quelle sera l'action de ce feu infernal dans le tourment complet pendant la seconde période de la vie dans la géhenne, c'est-à-dire après le jugement général du Christ ? De même que la seconde période de la vie d'outre-tombe a été représentée par Jésus Christ sous l'image d'un festin, de même, pour donner une idée de la situation des pécheurs pendant la seconde période de la vie dans la géhenne, le Seigneur se sert des paroles prophétiques d'Isaïe (66,24). Ce prophète, en décrivant le règne glorieux du Messie, lorsqu'il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dit que les membres de ce royaume verront les cadavres des pécheurs, pour lesquels le ver ne meurt point et le feu ne s'éteint point. Les ennemis seront vaincus, le peuple de Dieu triomphera. Tout l'enseignement imagé du Christ par rapport au tourment éternel des pécheurs au-delà du tombeau est emprunté au tableau des monceaux de cadavres d'hommes tombés dans le combat, selon la vision du prophète. Le ver qui se nourrit de corps morts ne mourra point, car la quantité de ces cadavres suffira à le nourrir dans toute l'éternité et le feu au moyen duquel on détruisait les restes des combattants après le combat ne s'éteindra jamais – tellement la quantité de ces restes sera immense (Comm. sur l'Évang. de l'archim. Michel Marc 9,42-49)

Notre Seigneur Jésus Christ, voulant nous préserver des séductions menant au péché, donne, pour nous éloigner de la vie dans la géhenne, le conseil suivant : «Si ton œil, ta main, ton pied ou quelque autre membre de ton corps te fait broncher, arrache-le, coupe-le et le jettes loin de toi, car il vaut mieux que tu entres sans ce membre dans le royaume des cieux que d'être jeté avec tous tes membres dans la géhenne du feu, où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point» (Marc 9,43-49). Par ces paroles il ne faut point entendre que l'on doive réellement couper les membres du corps, ainsi que le font certaines sectes condamnées par Dieu telles que les skoptsy (castrats) et autres; mais nous devons entendre par là la mortification de la volonté, l'anéantissement du désir de faire le mal, le bannissement des mauvaises pensées, le triomphe du bien sur le mal. Mais ceux qui accomplissent les désirs de leur mauvaise volonté doivent s'attendre au feu éternel au-delà du tombeau. C'est ainsi que les paroles prophétiques d'Isaïe : «les cadavres, leur ver et le feu qui les consumait», ont servi à notre Seigneur Jésus Christ de symbole pour la vie future des pécheurs au-delà du tombeau, où les nouveaux corps seront éternellement tourmentés par les vers et le feu. C'est le tourment extérieur des pécheurs pendant la première période de la vie d'outre-tombe. (Théol. dogm. de Macaire, archev. de Kharkov, T. II) Le même enseignement du Seigneur touchant la séduction est énoncé dans l'Évangile de saint Mathieu (5,29-30). Aussi prolongée que soit la première période de la vie d'outre-tombe, les âmes sans leurs corps ne reçoivent point la rémunération complète, la punition que Dieu a réservée au diable et à ses complices, à ceux qui ne croient pas au Seigneur Jésus Christ, envoyé par Dieu pour le salut de l'humanité.

Le Seigneur Jésus Christ, se préparant à donner sa vie pour le genre humain, pria pour ses ennemis; aussi exige-t-Il de ses disciples un amour complet, un amour qui n'admet point le mal même en pensée; or, la médisance étant un vice qui attente à l'honneur du prochain, prouve l'absence de charité, et fait infraction au commandement de charité, et ceux qui en sont coupables iront après leur mort dans la géhenne du feu. Au jugement universel notre Seigneur Jésus Christ dira aux

pécheurs qui seront à sa gauche : «retirez-vous de Moi, maudits, allez au feu éternel qui avait été préparé pour le diable et pour ses anges.» Le saint apôtre Paul atteste aussi que le Juge futur des vivants et des morts «viendra, au milieu des flammes, se venger de ceux qui ne connaissent point Dieu et qui n'obéissent point à l'Évangile de notre Seigneur Jésus Christ». (II Th 1,8) La même doctrine fut professée également par les saints pères et docteurs de l'Église. Saint Basile le Grand, par exemple, écrivait : «Ensuite (c'est-à-dire après le jugement), à qui aura fait en sa vie beaucoup de mauvaises œuvres se présenteront des anges redoutables et mornes, dont le regard de feu et l'haleine enflammée décèlent la violence de leur volonté, tandis que leurs figures, semblables à la nuit, accusent l'abattement et la haine de l'humanité; ensuite un infranchissable abîme, une profonde obscurité, un feu sans lumière, conservant dans les ténèbres une force consumante, mais dépourvu d'éclat; puis un ver venimeux et se nourrissant de chair, dévorant avec avidité sans se rassasier jamais, et produisant par sa voracité d'insupportables douleurs; enfin le tourment le plus terrible de tous, une honte éternelle et un opprobre sans fin».

Saint Jean Chrysostome, en parlant du feu de la géhenne, dit : «Quand vous entendez parler de feu ne vous imaginez point que le feu de cette région ressemble à celui d'ici-bas; ce dernier, s'il atteint un objet, le consume et le change en un autre, mais le premier, le feu de la géhenne, quand il a saisi quelqu'un, le consume éternellement et ne cesse jamais; aussi le dit-on inextinguible. Car les pécheurs aussi doivent revêtir l'immortalité, non pour y être en honneur, mais pour y être sans cesse en proie aux tourments. Pour rapprocher tant soit peu notre esprit de l'idée du tourment éternel dans la géhenne, saint Jean Chrysostome conseille à chacun de se figurer comme étant enfermé dans une salle de bain chauffée outre mesure ou comme étant malade d'une fièvre ardente. Si dans ce cas la salle de bain et la fièvre produisent une souffrance aussi violente, ne présentant qu'un tourment temporaire, que serait-ce si ce tourment se prolongeait à l'infini, quelle serait alors la situation de l'homme ? Nous pouvons passer maintenant à ce feu affreux, indescriptible et infini de la géhenne. Ainsi donc, selon l'enseignement de l'Église, le tourment extérieur des pécheurs dans la géhenne c'est le ver qui ne meurt point et le feu qui ne s'éteint point (Théol. dogm. de Macaire, arch. de Khark., T. II) et enfin la société des esprits du mal avec lesquels les pécheurs sont condamnés à demeurer éternellement dans le feu préparé pour les esprits déçus. C'est là que sont condamnées à rester les âmes des pécheurs. Ainsi donc, le feu, le ver, la société tel est le milieu où devront agir les sens extérieurs du nouveau corps subtil et éthéré. Rien ne réjouira la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat. Les objets qui se présentent à l'activité des sens sont d'une tristesse infinie.

Chaque sens dans la géhenne subira une souffrance particulière les yeux auront à souffrir de l'obscurité et de la fumée; et si même le feu de la géhenne jette une faible clarté, cette lueur ne fera qu'augmenter la terreur et le trouble des condamnés, qui verront les démons, dont la vue seule est la plus horrible des souffrances; ils verront aussi les figures des pécheurs tourmentés, dans la société desquels ils ont offensé le Seigneur par leurs péchés. Les oreilles n'entendront que le bruit incessant des sanglots, des plaintes et des malédictions; l'odorat souffrira d'une odeur nauséabonde, le goût d'une faim et d'une soif affreuses. Voilà pourquoi ces malheureux prisonniers, tourmentés par les flammes, subissant un châtement horrible, pleurent, gémissent, sanglotent, se désespèrent, mais ne trouvent et ne trouveront jamais ni soulagement, ni consolation. Puisque l'activité de l'esprit, de la volonté et du cœur, dépend de l'activité des sens, les âmes perdues, damnées de la géhenne, qui s'étaient volontairement éloignées de Dieu pendant leur vie terrestre, entrent après leur mort dans la situation des esprits du mal. L'activité de leur esprit c'est leur éloignement, leur ignorance de Dieu; l'activité de leur cœur c'est la haine envers Dieu

et l'activité de leur volonté c'est le blasphème contre Dieu. La situation des réprouvés est un état d'exaspération contre Dieu et tout ce qu'il y a de divin, de vrai, de bon et de beau.

Nous trouvons dans l'Apocalypse le témoignage du tourment éternel des pécheurs dans le feu de la géhenne : «celui-là aussi boira du vin de la colère de Dieu, du vin pur versé dans la coupe de sa colère et il sera tourmenté de feu et de soufre devant les saints anges et devant l'Agneau... Mais pour ce qui est des timides et des incrédules, des exécrables et des homicides, des fornicateurs, des empoisonneurs, des idolâtres, et de tous les menteurs, leur partage sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre» (14,10; 21,8). Saint Jean Chrysostome dit que le vin, dans ce cas, signifie le tourment dépourvu de toute miséricorde et de tout soulagement.

Le saint apôtre Jude témoigne aussi du feu, dont seront punis les pécheurs dans la vie future : «et que Sodome et Gomorrhe et les villes voisines qui s'étaient abandonnées de la même manière que celles-ci à l'impureté, et qui avaient couru après les péchés contre nature, ont été mises pour servir d'exemple, ayant reçu la punition du feu éternel.»

Le saint apôtre Paul enseigne que chacun recevra selon ses œuvres dans la vie future : «selon ce qu'il aura fait en son corps». Ces paroles indiquent clairement que, du moment que le corps et l'âme ont pris également part à l'activité de l'homme sur la terre, le corps et l'âme doivent recevoir leur rémunération au-delà du tombeau, rémunération intérieure, spirituelle, et rémunération extérieure – sensuelle; car le nouveau corps, malgré toute sa finesse et sa légèreté, reste pourtant matériel et il lui faut une rémunération sensuelle, positive.

«Le feu, dont il est si souvent question dans l'Écriture sainte», écrit Philarète, métropolite de Moscou, «agit tout à fait distinctement des remords de la conscience; ne point admettre de souffrances positives serait une action criminellement arbitraire. Les corps éthérés des damnés ne manqueront certes pas de recevoir une punition matérielle, car on jugera les âmes et les corps pour leurs actions. Et plus les corps éthérés seront subtils, plus l'action du feu sera pénible, conformément à leurs propriétés. Ainsi donc on aurait beau ôter de la situation des damnés les propriétés de la matière grossière, du feu terrestre, néanmoins, en considérant que les souffrances positives sont inévitables, on ne pourrait non seulement affaiblir mais on ne ferait qu'augmenter l'action douloureuse du feu de la géhenne. Les docteurs de l'Église croyaient que ce feu est invisible, qu'il dévore et nourrit sa victime, se nourrissant lui-même de l'incorruptibilité de celle-ci. Saint Basile le Grand dit que «ce feu est sans lumière, conservant dans les ténèbres une force consumante, mais dépourvue d'éclat» (Théol. dogm. de Macaire).

Saint Jean Chrysostome, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, écrit sur le feu d'outre-tombe dans les termes suivants : «N e crois pas que ce feu ressemble à celui d'ici-bas : ce dernier consume et change complètement tout ce qu'il atteint, tandis que celui d'outre-tombe brûlera toujours ce qu'il a embrasé et ne cessera jamais de brûler; et voilà pourquoi il se nomme inextinguible,»

Saint Jean de Damas nous enseigne : «Les pécheurs seront livrés au feu éternel, non point à un feu matériel comme le nôtre, mais à un feu qui n'est connu que de Dieu.»

En général les anciens maîtres de l'Église représentaient le feu de l'enfer comme ne devant point ressembler à celui que nous connaissons ici-bas; suivant eux, il brûlera sans rien consumer ni détruire, il agira non seulement sur les corps des pécheurs, mais aussi sur les âmes, et même sur les esprits incorporels des démons; il sera sombre, ténébreux et mystérieux. Quelques-uns cependant pensaient que ce feu inextinguible et ce ver toujours subsistant peuvent être pris au figuré, comme des symboles des plus affreux tourments de l'enfer; que le ver exprime surtout les

remords intérieurs de la conscience, et le feu les affreux tourments extérieurs. (Théol. dog., orth. de Macaire, T. II)

Quelques-uns (comme par exemple saint Augustin et saint Jérôme), pensaient que le ver qui ne meurt point et le feu qui ne s'éteint point et dont parlait Jésus Christ, ne sont que des symboles des tourments cruels intérieurs et extérieurs de la géhenne. Le ver désigne particulièrement les tourments intérieurs de la géhenne les remords de la conscience, tandis que le feu inextinguible est le symbole des plus cruelles souffrances extérieures dans la géhenne. Ainsi donc les souffrances intérieures des pécheurs dans la géhenne sont produites par le supplice continu des passions dont l'âme n'a point été guérie et des remords incessants de la conscience causés par le manque au devoir et à sa destination d'être l'image de la divinité. L'action de la conscience et des passions s'appelle dans l'Écriture sainte le ver qui ne meurt point et le feu qui ne s'éteint point. (Mar. IX,44-46) Saint Théophilacte écrit : «le ver et le feu qui tourmentent le pécheur dans la géhenne c'est sa conscience». Il compare l'action de la conscience à l'action des morsures éternelles du ver et aux brûlures permanentes du feu.(Com. de l'arch. Michel)

Cependant la signification de tourment intérieur que l'on donne au ver qui ne meurt point n'est pas une opinion généralement acceptée; elle appartient spécialement à l'Église d'Occident. Mais l'Église orthodoxe a adopté le ver dans son acception littérale, sans tâcher d'expliquer une chose émise tout simplement sans commentaires, et qui ne pourrait être comprise dans la situation où nous nous trouvons actuellement. Saint Basile le Grand reconnaît le ver infernal pour une réalité et non pour une fiction, une allégorie, une idée abstraite. Saint Jean Chrysostome place aussi le ver au nombre des tourments sensuels de la géhenne : «Du cercueil et du ver, dit-il, fais passer ta pensée au ver qui ne meurt point, au feu qui ne s'éteint point, aux grincements de dents, aux ténèbres de dehors, à la souffrance et l'espace d'une étroitesse extrême.» Ici, comme chez saint Basile le Grand, le châtement intérieur est nettement séparé des châtements extérieurs; au nombre de ces derniers ces deux saints désignent le ver qui ne meurt point, comme une souffrance à la fois intérieure et extérieure. Nous allons citer les tourments intérieurs et extérieurs, énumérés par saint Dimitri de Rostov : Là, c'est-à-dire dans la géhenne, il y aura : un feu inextinguible, un hiver rigoureux, un ver qui ne meurt point, une infection insupportable, une tristesse inexprimable, les ténèbres du dehors, une faim horrible, une soif intolérable et une étroitesse extrême». (Homélie 2 sur l'entrée du Seigneur à Jérusalem) «Nous devons comprendre les paroles de l'Écriture touchant la félicité céleste et le tourment infernal simplement dans leur sens propre», fait remarquer saint Tikhon de Voronège. Le malheur qui nous arrive dans la vie actuelle, dit ce saint dans une de ses lettres, est une certaine ombre et une image du malheur éternel à venir. Il est fort pénible ici-bas d'être mis au nombre des malfaiteurs et des gens malhonnêtes, mais il sera bien plus pénible encore d'être joint au diable et à ses méchants anges et d'être compté éternellement parmi eux. Il est fort pénible d'être ici-bas sous la domination d'un tyran et d'en souffrir l'injure, l'opprobre et toutes sortes de violences et d'iniquités; mais il sera bien plus pénible encore d'être dans la puissance de Satan, l'ennemi de Dieu, et d'en souffrir l'injure, l'opprobre et la violence éternellement. Il est fort douloureux de souffrir ici-bas les coups, la maladie, la fièvre chaude, le mal de dents, et la paralysie des membres, mais il sera bien plus douloureux encore de souffrir éternellement l'ardeur du feu de la géhenne, le mal pénible et intolérable, le grincement de dents, le ver qui ne meurt point, et de souffrir tout cela par l'âme et par le corps. Il est affreux d'être en prison, privé de lumière, et de n'avoir aucune consolation, mais il sera bien plus terrible encore d'être dans la prison de la géhenne, de ne jamais plus voir la lumière et d'être privé de toute consolation éternellement. Il est fort pénible ici-bas de sentir la soif et de ne pouvoir

se désaltérer, mais il sera bien plus pénible encore de souffrir cette soif éternellement. Nous savons en un mot que toute souffrance temporelle qu'éprouve l'âme ou le corps est pénible, mais bien plus pénible encore par sa grandeur et son infinité sera le tourment éternel qu'endureront d'âme et de corps les damnés. La souffrance temporelle n'est qu'une ombre de la souffrance éternelle. Or, l'ombre n'est rien en face de la vérité et la souffrance temporelle n'est rien à côté de la souffrance éternelle. Tâche de discerner le tourment éternel du tourment temporel et garde-toi de tomber dans celui-là. Descends à présent en esprit dans l'enfer, afin de n'y point descendre d'âme et de corps. Comment pourrais-tu souffrir le feu dévorant qui ne consume cependant pas, le ver qui ronge mais ne détruit point, le grincement de dents, les ténèbres du dehors, la vue horrible des démons, les pleurs, les gémissements, les sanglots et autres infortunes, comment souffriras-tu tout cela ? Songes-y, compare la souffrance temporelle au tourment éternel et cette pensée, comme un fouet, chassera de ton cœur la vanité».

La base principale du tourment intérieur de la géhenne, c'est l'éloignement éternel de Dieu (Mt 7,23; 25,41); les pécheurs reçoivent l'ordre de s'éloigner de Dieu, la source de la vie et de la félicité, et sont par conséquent privés de tout ce qui provient de la cohabitation et de la communion avec Dieu de tous les biens célestes : c'est là la base des tourments intérieurs et extérieurs dans la géhenne. L'état de tourment est contraire à l'état de félicité, de même que l'état de maladie est contraire à l'état de santé. Le tourment est une situation de peine et de souffrance pour tous les sens, tandis que la félicité est un état de joie pour eux. La première situation est remplie d'une peine éternelle, tandis que la seconde est pleine de joie.

L'archevêque Macaire dans sa *théologie dogmatique* (T. II) parle des tourments intérieurs des pécheurs dans la géhenne : «Alors s'accomplit sur eux dans toute son étendue la parole de l'Apôtre : *l'affliction et le désespoir accableront l'âme de tout homme qui fait le mal*» (Rom 2,9). Le souvenir de leur passé, qu'ils consumèrent si follement dans le vice, les reproches continuels de leur conscience pour toutes leurs iniquités, le tardif regret de n'avoir pas profité des moyens que Dieu leur accordait pour leur salut, le pénible sentiment d'être privé de la possibilité de se repentir, de se corriger et de se sauver, voilà pour ces malheureux des sujets de tourments continuels.

Après la fin du règne de grâce et au commencement du règne de gloire, la juste colère de Dieu atteindra les pécheurs dans la vie future d'outre-tombe et David en témoigne en ces termes : «La face de l'Éternel est contre ceux qui font le mal, pour exterminer de la terre leur mémoire» (Ps 34,16), c'est-à-dire que le Seigneur, en voyant leurs iniquités, prononce contre eux l'arrêt de leur perdition définitive. Salomon représente ainsi les tourments intérieurs des pécheurs dans la géhenne : «Ils diront en eux-mêmes, étant touchés de regret et jetant des soupirs dans le serrement de leurs cœurs» : «nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité; la lumière de la justice n'a point lui pour nous et le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur nous. Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition, nous avons marché dans les chemins âpres et nous avons ignoré la voie du Seigneur. De quoi nous a servi notre orgueil ? Qu'avons-nous tiré de la vaine ostentation de nos richesses ? Toutes ces choses sont passées comme l'ombre et comme un courrier qui court... Ainsi nous ne sommes pas plus tôt nés, que nous avons cessé d'être. Nous n'avons pu montrer en nous aucune trace de vertu, et nous avons été consumés par notre malice» (Sag 5,3,6-9,13).

«Ceux qui ont fait le mal», écrit saint Basile le Grand, ressusciteront pour la honte et l'opprobre, pour voir en eux-mêmes l'horreur et l'empreinte des péchés qu'ils ont commis. Et elle sera peut-être encore plus terrible que les ténèbres et le feu éternel, cette honte, dont seront marqués à jamais les pécheurs qui auront

perpétuellement devant leurs yeux les traces du péché qu'ils ont faits en leur chair, comme d'une couleur ineffaçable restant pour toujours sur la mémoire de leurs âmes» (serm. sur le Ps. 30,6, œuvres des saints pères, tome V). Le saint apôtre Paul écrit par rapport aux souffrances intérieures des pécheurs dans la géhenne : «ils seront punis d'une perdition éternelle par la présence du Seigneur et par la gloire de sa force» (II Th 1,9).

Selon l'enseignement de notre Seigneur Jésus Christ hériteront la géhenne : les incroyants (Marc 16,16) et ceux qui ne sont point baptisés. «Celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui» (Jn 3,36). De même que la foi produit la soumission et l'obéissance, de même l'incrédulité engendre l'obstination et la désobéissance, L'incrédulité obstinée est la perdition éternelle et l'incroyant ne verra point la vie éternelle, car il n'y a qu'une seule voie qui mène au salut, c'est la foi au Rédempteur; aussi les incroyants s'en vont-ils dans l'éternité en pécheurs, sur lesquels pèse la colère de Dieu; ils ne se sont point réconciliés avec le Seigneur et sa colère demeure sur eux. Ici-bas le soleil luit également pour les justes et pour les injustes, la pluie arrose les uns et les autres et la grâce même agit souvent par l'intermédiaire des pécheurs, ainsi que par exemple nous recevons la sanctification par l'intermédiaire de prêtres indignes, et cela n'est point par leur mérite, mais uniquement grâce au nom de Jésus; au nom de Jésus tout genou se ploie, tant de ceux qui sont sur la terre, que de ceux qui sont dans les cieux et de ceux qui sont au dessous de la terre; grâce à ce nom tout-puissant, même ceux qui ne sont pas de véritables chrétiens peuvent faire des choses surnaturelles. Cependant ces œuvres ne les justifient point, car ils sont pleins d'astuce et ne possèdent point cet amour qui sert de fondement à la vertu, fussent-ils parleurs, selon l'apôtre Paul, même les langues des anges ils iront tout de même en enfer à cause de leur cœur astucieux, «Je ne vous ai point connus (aimés), retirez-vous de Moi vous qui vous adonnez à l'iniquité.» (Mt 7,23) Le Seigneur enseigne encore ailleurs que parmi les habitants de la géhenne seront tous ceux qui ne sont point miséricordieux, car ils sont étrangers au commandement de charité et ne prennent aucune part, ne sympathisent point à la situation de ceux qui ont besoin de notre secours spirituel ou matériel (Mt 25,41-46). Parmi ceux qui sont baptisés hériteront la géhenne les blasphémateurs du saint Esprit, c'est-à-dire les pécheurs endurcis et irrépentis. Les incroyants sont condamnés à la géhenne parce qu'ils n'ont point cru et ne sont par conséquent pas baptisés, sont restés dans l'état du péché originel, c'est-à-dire dans la situation de condamnation pour ce péché, car sans la foi active les fruits du sacrifice de la Rédemption du Christ ne s'appliquent point à l'homme. Ceux qui n'ont point reconnu le Rédempteur sont restés en dehors de la Rédemption – ils ne sont point rachetés. Le Seigneur dit encore qu'après la résurrection et la réunion des corps avec leurs âmes, ceux qui ont fait le mal sortiront en résurrection de condamnation (Jn 5,29), c'est-à-dire que tous ceux qui ne se sont pas justifiés sur la terre par leurs œuvres et par leur vie selon la foi ressusciteront pour leur condamnation à la mort éternelle (au tourment). Saint Matthieu l'évangéliste écrit que ceux qui commettent l'iniquité seront jetés dans la fournaise du feu où il y aura des pleurs et des grincements de dents (Mt 13,41-42). Ceux qui commettent l'iniquité sont ceux qui ne vivent pas en chrétiens, mais immoralement, et dont la situation d'âme s'accorde avec la situation des esprits du mal. Ainsi, tous les impies ceux qui ne croient pas en Jésus Christ, tous les hérétiques et tous ceux des chrétiens orthodoxes qui ont passé leur vie dans les péchés ou, ayant commis un péché mortel, ne s'en sont point guéris par la pénitence, hériteront le tourment éternel avec les esprits du mal. Le trait principal du caractère des malins esprits est une malice extrême, leurs figures ressemblent à celles des malfaiteurs et des criminels parmi les hommes. Ce même caractère est empreint sur les faces des âmes perdues dans la géhenne. Ces dernières paroles du Sauveur :

retirez-vous dans le feu préparé pour le diable», témoignent que les pécheurs dans la géhenne seront aussi ensemble et, de plus, dans la compagnie des malins esprits, car le feu est aussi préparé pour leurs complices, les âmes perdues des réprouvés. Le lieu réservé aux esprits du mal et aux âmes perdues est un lieu où il y a des pleurs et des grincements de dents, où il n'y a plus ni liens de parenté, ni amitié ni connaissance, où il n'y a aucune sociabilité. Cette communauté de lieu des âmes damnées avec les esprits du mal est confirmée par le Seigneur Lui-même, de même que la communauté de lieu des bienheureux dans le royaume des cieux : «Plusieurs viendront ... et seront à table avec Abraham, Isaac, Jacob dans le royaume des cieux.»

Le saint apôtre Paul a déterminé le caractère de la seconde période de la vie du paradis (I Cor 2,9), laquelle sera si pleine de félicité que ceux qui sont sur la terre ne peuvent s'en représenter la beauté, de même qu'ils ne peuvent s'imaginer la vie bienheureuse des premiers hommes dans le paradis terrestre; le temps a recouvert d'un voile pour le présent la félicité passée et future. Non seulement ceux qui vivent encore sur la terre, mais même ceux qui sont dans le paradis, ne peuvent se faire une idée de la félicité future de la seconde période. Cette assertion peut aussi être rapportée sans faute au caractère distinctif de la situation de la géhenne pendant la seconde période, situation qui sera si horrible que non seulement ceux qui sont encore sur la terre, mais même ceux qui sont déjà dans la géhenne ne peuvent se figurer toute l'horreur des tourments dans la seconde période, tourments que l'oeil humain n'a jamais vus, ni l'oreille n'a jamais entendus, mais qui cependant existent et sont préparés exclusivement pour le diable et ensuite, déjà pour toutes les âmes qui obéissent à ses insinuations et qui ont passé leur vie terrestre hors de la foi dans le Christ et sans pénitence. Il est par conséquent complètement impossible, selon l'enseignement de l'apôtre Paul, vase d'élection du saint Esprit, de donner une description exacte de la vie dans la géhenne pendant la seconde période.

Si tout le mal sur la terre, tous les malheurs, les chagrins, les maladies, les offenses, etc., ne sont qu'une ombre à peine perceptible de la souffrance future dans la première période de la vie dans la géhenne, quelle sera l'infortune des damnés dans la géhenne pendant la seconde période, infortune qui n'a point sa pareille ni sur la terre, ni même dans la punition des pécheurs pendant la première période, punition terrible dont nous trouvons la description dans le récit d'un saint religieux du mont Athos. Nous apprenons par le récit d'un paralytique à quel point le séjour dans la géhenne est intolérable. Ce paralytique, sentant succomber son esprit de patience, s'adressa en pleurant au Seigneur et le pria d'abrèger sa vie malheureuse.

«C'est bien, dit un ange qui apparut au malade, le Seigneur dans sa clémence infinie veut bien exaucer ta prière : Il abrège ta vie terrestre, mais à la condition que, pour une année de souffrances que tu as encore à subir sur la terre, et par lesquelles tout homme est purifié comme l'or est purifié par le feu, tu consentes à passer trois heures dans les souffrances de la géhenne. Tes péchés exigent ta purification par la souffrance de ta propre chair : tu aurais dû vivre paralysé encore un an; car pour toi comme pour tous les croyants il n'y a point d'autre chemin vers le ciel que le chemin de la croix, lequel a été montré par l'Homme-Dieu qui est sans péché. Ce chemin t'ennuie ici-bas; éprouve donc ce que sont les souffrances éternelles dans la géhenne, où s'en vont tous les pécheurs; mais tu ne souffriras que pendant trois heures, après quoi tu seras délivré par les prières de l'Eglise».

Le malheureux se mit à réfléchir. Encore une année de souffrances sur la terre c'est un temps bien long ! J'aime mieux supporter trois heures de ces souffrances infinies, dit-il en lui-même, que de souffrir un an encore sur la terre. «Je consens à aller dans la géhenne,» dit-il enfin à l'ange. L'ange prit doucement son âme et, l'ayant renfermée dans les souterrains de l'enfer, se retira avec ces paroles consolatrices : «Dans trois heures je viendrai te chercher».

L'obscurité qui régnait partout, le manque d'espace, le bruit des sanglots déchirants des pécheurs, lesquels arrivaient jusqu'à lui, la vue des esprits du mal dans toute leur laideur – infernale tout cela produisit sur le malheureux une terreur et une angoisse indicibles. Partout il ne voyait et n'entendait que souffrances et pleurs, pas le moindre son joyeux dans l'abîme immense de l'enfer; seulement les yeux ardents des démons luisaient dans les ténèbres souterraines et leurs ombres gigantesques, qui planaient devant lui, semblaient prêtes à l'écraser, à le dévorer et à le consumer de leur respiration enflammée. Le malheureux se mit à trembler et à crier; mais rien ne répondait à ses cris, que l'écho mourant de l'abîme infernal et le crépitement des flammes de la géhenne. Il lui sembla que des siècles de souffrances s'étaient déjà écoulés et il s'attendait à chaque moment à voir apparaître l'ange de lumière; mais l'ange ne revenait pas. Enfin l'infortuné, désespérant de son retour, se mit à gémir, grinçant des dents, mais nul n'écoutait ses pleurs. Tous les pécheurs renfermés dans la géhenne n'étaient occupés que d'eux-mêmes, de leur propre tourment, et les terribles démons, dans leur joie infernale, se moquaient des souffrances des pécheurs. Enfin la douce lumière de la gloire angélique se répandit sur l'abîme.

L'ange avec un sourire céleste s'approcha de l'infortuné et lui demanda : «Eh bien, comment te trouves-tu, frère ?» – «Jamais je n'aurais cru que la bouche d'un ange pût mentir», murmura le malheureux d'une voix entrecoupée par la douleur. «Que veux-tu dire ?» demanda l'ange. «Comment ? répondit le malheureux, ne m'as-tu point promis de me retirer d'ici dans trois heures, et cependant j'ai déjà passé des années, des siècles dans ces souffrances atroces». «Que dis-tu ? des années, des siècles ! répondit l'ange avec un doux sourire, une heure est passée seulement depuis que je t'ai quitté, et tu en as encore deux à rester ici». – «Deux heures ! s'écria le malheureux avec terreur – deux heures ! Est-il possible qu'il ne se soit passé qu'une heure ! Oh ! je ne puis supporter ce tourment – je n'en ai plus la force. Si seulement cela est possible, si telle peut être la volonté de Dieu, je te supplie de me retirer d'ici ! J'aime mieux souffrir sur la terre des années et des siècles, même jusqu'au dernier jour, jusqu'au second avènement du Christ, mais délivre-moi d'ici. Aie pitié de moi !» gémit le malheureux en tendant les mains vers l'ange de lumière. «Dieu, répondit l'ange, étant le Père de clémence et de consolation, montre sa bonté infinie sur toi, mais tu dois te souvenir désormais et savoir combien les tourments de la géhenne sont cruels et intolérables».